This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6000845282

PRINCIPES

DISCUTÉS.

TOME PREMIER.

PRINCIPES
DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue originale ;

SUIVIS de pluſieurs Diſſertations ſur les Lettres II, III, IV & V de M. l'Abbé de Villefroy, dans leſquelles il eſt traité de la conduite de Dieu à l'égard de ſon Egliſe depuis le commencement du monde.

Subſequi grandia noſtra lux,
Non nova, ſed novè.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.
CL. HERISSANT, Libraire-Imprimeur, rue neuve Notre-Dame.

M. DCC. LV.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

181. c. 245.

A MONSEIGNEUR

LE COMTE

D'ARGENSON,

Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

MONSEIGNEUR,

Le langage du cœur eſt le plus expreſſif, le plus naturel & le plus

ſimple. Il eſt le nôtre par état, & nous ne craignons pas de le dire, par ſentiment. C'eſt celui dont nous nous ſervons pour offrir à Votre Grandeur les premiers fruits d'une Etude qu'Elle a établie, ſoutenue & encouragée.

Ainſi l'hommage que nous Vous rendons, Vous appartient de droit. Notre Ouvrage remonte à ſa ſource ; & l'Ordre entier, dont nous ſommes ici l'organe, en eſt, de même que nous, au comble de ſes vœux. Daignez l'accepter comme une marque publique de la reconnoiſſance ſans borne, que vos ſoins paternels font naître & nourriſſent à chaque inſtant dans nos cœurs.

Nous n'oſons, MONSEIGNEUR, *entreprendre de nous exprimer ſur les talens uniques, & ſur l'étendue de génie qui brillent dans l'exercice d'un Miniſtere, où vous réuniſſez avec tant de ſupériorité les vûes*

eſſentielles à l'Art Militaire, & aux progrès des Sciences & des Arts.

Nous avons l'honneur d'être avec le reſpect le plus profond,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Les très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs,

AVERTISSEMENT.

S'IL eſt une ſcience plus capable qu'aucune autre de former un homme en tout genre d'érudition, c'eſt ſans doute celle de l'Ecriture Sainte. Ces volumes ſacrés ont mérité dans tous les tems l'application des plus grands génies du Chriſtianiſme; mais entre ces Livres Divins, les plus eſſentiels au triomphe de l'Egliſe, ſont certainement les Ecrits prophétiques. Ce ſont les titres les plus auguſtes qu'elle puiſſe produire en faveur de ſa vérité, & de ſon origine toute céleſte. Falloit-il un autre motif pour nous engager à ſaiſir l'occaſion que la Providence nous avoit préparée? Pouvions-nous ne pas embraſſer avec ardeur une étude qui répand la lumiere dans l'eſprit, qui forme

le cœur, qui fait la gloire de l'Egliſe, & qui peut ſoutenir un jour avec un heureux ſuccès les violentes attaques dont elle ſeroit ébranlée, ſi Jeſus-Chriſt ne l'avoit pas fondée ſur un rocher contre lequel les Puiſſances de l'Enfer ne prévaudront point? Par ces attaques nous entendons les diſcours & les écrits de certaines perſonnes répandues dans toutes les Communions Chrétiennes, où elles forment depuis quelque tems une conſpiration générale contre la révélation. Nous eſpérons, par les recherches que nous ferons ſur les Pſaumes & ſur les Prophétes, affermir la foi que les Fidéles ont aux Livres inſpirés, & les empêcher de devenir la victime de certains raiſonnemens enfantés par l'ignorance des vrais principes, & par le libertinage du cœur & de l'eſprit.

Après avoir éclairci les Pſaumes & les Prophétes, nous paſſerons aux Livres moraux & hiſtoriques. Oſerions-nous eſpérer qu'un jour cet immenſe travail pourra fournir à la Théologie de nouvelles preuves, & au Miniſtere Evangélique de nouveaux traits de lumiere! Nous devrions ce bonheur à une Verſion exacte ſur le Texte original, à des remarques, & à des obſervations puiſées dans l'Ecriture même & dans la Tradition, & aux découvertes que nous avons faites & que nous ferons en conſéquence des principes établis dans la méthode qui dirige nos études.

Mais plus cette entrepriſe eſt grande, plus elle eſt redoutable de quelque côté qu'on la conſidere. Auſſi ne l'aurions-nous pas tentée, ſi nous n'euſſions pas eu l'eſpérance que de ſavans hommes, qui chériſſent encore la Religion &

l'Ecriture Sainte, viendroient à notre ſecours.

Un autre ſujet de crainte nous allarme. Peu verſés dans l'art d'écrire, & accablés ſous le poids de la matiere que nous traitons, eſt-il poſſible que nous ne ſoyons pas tombés dans quelques mépriſes à différens égards?

Notre ſtyle eſt quelquefois inégal: il eſt quelquefois négligé: il peut paroître trop vif dans certaines circonſtances, où nous ne ſongeons qu'à défendre une cauſe, qui nous eſt trop chere pour la traiter froidement. Nous convenons que quelques termes pourroient être mieux choiſis, & qu'il nous eſt échappé quelques phraſes obſcures. Nous nous en ſommes apperçus trop tard, c'eſt-à-dire, après l'impreſſion de notre Ouvrage. Nous voudrions que cet aveu ſincere réparât en quelque ſorte les fautes qui s'y ſont gliſſées.

Nous eſpérons que l'étude continuelle que nous faiſons de notre langue & que l'habitude d'écrire, pourront mettre notre plume plus à portée de traiter de ſi grands objets. Cependant il nous paroît qu'un tel aveu ne ſuffit pas. Il faut, autant qu'il eſt poſſible, effacer nos inadvertances par des corrections placées à la fin de chaque volume. Le parti que nous prenons ne flatte point l'amour propre, nous l'éprouvons bien; mais il eſt une preuve bien ſûre de notre docilité, pour les ſolides avis que l'on voudra bien nous donner ſur les défauts d'un Ouvrage que nous n'avons entrepris, que pour les intérêts de la Religion, & pour animer plus que jamais, à l'étude des divines Ecritures & des Peres de l'Egliſe.

On va voir le plan de l'Ouvrage dans l'Introduction qui eſt à la tête de ce volume.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre, *Principes diſcutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques; &c.* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. Ce 1. Juillet 1754. FOUCHER.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le P. * * * Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Principes diſcutés pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques &c.* s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter partout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de

quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout-au-long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & très-

féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres. Le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans-cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout-au-long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le douziéme jour du mois d'Août ; l'an de Grace mil ſept cent cinquante-quatre, & de notre régne le trente-neuviéme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, PERRIN.

Regiſtré ſur le Regiſtre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 410. fol. 310. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſe, art. 4. à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les

Auteurs ou autrement ; & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires preſcrits par l'art. 108. du même Réglement. A Paris, le 20. Août 1754. DIDOT, *Syndic.*

PRINCIPES

PRINCIPES
DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue originale.

TOME PREMIER.

INTRODUCTION.

NOUS n'oſons rien ajouter aux éloges ſi juſtement accordés aux Auteurs dont la pieté s'occupe à chercher dans les Pſaumes Jeſus-Chriſt, ſon Egliſe, ſes Myſteres & ſa

Morale. Cette maniere de traiter l'Ecriture eſt la ſeule qui ſoit à la portée de tous les Fidéles.

Les Peres de l'Egliſe n'ont point eu d'objet plus précieux. Les Théologiens ont ſuivi la route que ces grands Hommes leur ont tracée. Les Prédicateurs & les Maîtres de la vie ſpirituelle éprouvent tous les jours qu'il n'en eſt point de plus ſûre pour éclairer les ames, & pour les guider vers la Céleſte Patrie.

Il ſemble cependant que l'on exige encore d'autres travaux ſur les Livres Prophétiques, & principalement ſur les Pſaumes. On demande un ſens littéral relatif à l'objet hiſtorique que l'Auteur de ces Cantiques ſacrés avoit en vûe. On aſſure que cet objet bien développé, loin d'affoiblir les intérêts de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, les fortifie; dès que l'on enviſage ces divins Oracles comme une double Prophétie, dont la premiere a été accomplie avant la venue du Meſſie, & la ſeconde après l'Incarnation du Verbe.

Les Juifs ſoutiennent que David eſt non-ſeulement l'Auteur des Pſaumes, mais qu'il en eſt encore preſque par-

tout l'objet. L'Egliſe laiſſe à la ſagacité de ſes enfans l'examen de cette double propoſition. On convient que le Prophéte Royal peut être l'Auteur du plus grand nombre de ces Poëſies ſacrées ; mais on n'accorde pas unanimement aux Juifs qu'elles regardent les intérêts de ce Prince.

Théodoret penſa bien différemment dès le commencement du cinquiéme ſiécle. Ce ſavant Evêque de Cyr, ſans faire attention à l'opinion des Docteurs Juifs, examina les Pſaumes en eux-mêmes : il en trouva beaucoup qui ne pouvoient regarder que la captivité de Babylone. Sans doute qu'il en auroit appliqué encore bien d'autres au même objet, s'il ne s'étoit pas laiſſé préoccuper par l'opinion qui regnoit de ſon tems. On croyoit alors communément que l'autenticité des titres étoit égale à celle de ces Cantiques.

Pluſieurs Savans depuis Théodoret ont pris comme lui, le parti d'attribuer un grand nombre de Pſaumes à la Captivité. Pourquoi ne ſuivrions-nous pas la route que des Guides ſi éclairés nous ont frayée ? Il ne s'agit

que d'examiner ſi les raiſons que nous croyons avoir de le faire, ſont légitimes & bien fondées.

Nous ſentons depuis long-tems qu'il n'eſt pas poſſible de faire une traduction exacte de ces divins Cantiques, tant que leur objet ne ſera point fixé. Quel riſque en effet un Traducteur ne court-il pas, dès qu'il s'égare ſur une matiere ſi importante, & quel fond peut-on faire ſur le commentaire d'une piece dont on a manqué le ſens litéral, faute d'avoir bien ſaiſi l'objet que le Prophéte avoit en vûe relativement à l'ancien Iſraël? » Chaque Cantique, dit M. l'Abbé de Fleury, » (a) chaque Pſaume & chaque ouvrage de » Poëſie a ſon deſſein particulier où » tout ſe rapporte, & qu'il faut connoître, ſi l'on veut entendre l'ouvrage ».

Cette ſeule réflexion bien approfondie, nous a fait ſentir qu'une traduction des Pſaumes étoit une entrepriſe extrêmement difficile, ſurtout ſi

(a) Diſcours ſur la Poëſie des Hébreux, inſéré dans la premiere Partie du onziéme Tome de la continuation des Mémoires de Littérature, pag. 47.

l'on fait attention aux autres obſtacles capables d'arrêter à chaque inſtant l'homme le plus laborieux & le plus éclairé. Un tel travail étonne, effraye & ſemble [redacted] toute eſpérance de réuſſir; & l'[redacted]ſoin de s'armer d'un courage à [redacted] épreuve, pour ne pas ſe laiſſer rebuter par les difficultés.

Nous ne nous diſſimulons ni notre foibleſſe, ni toute l'étendue de cet Ouvrage. Nous ſommes pleinement convaincus que ce que Saint Leon le Grand remarque ſur l'étude de la Religion, eſt exactement vrai par rapport à celle qui nous occupe.

» Il n'eſt perſonne, diſoit ce ſublime » Théologien (*a*), qui ſoit plus à portée de ſaiſir la vérité, que celui qui » comprend combien il lui reſte à ſavoir dans les matieres de la Reli-

(*a*) Nemo enim ad cognitionem veritatis magis propinquat, quam qui intelligit in rebus divinis, etiamſi multùm proficiat, ſemper ſibi ſupereſſe quod quærat; nam qui ſe ad id, in quod tendit, perveniſſe præſumit, non quæſita reperit, ſed in inquiſitione deficit. *Sermone* 28. *ſeu Serm.* 9. *in Natali Domini.* Editionis P. Queſnellii in-4. p. 173.

» gion, quoiqu'il y faſſe des progrès » aſſez conſidérables ; car celui qui » croit avoir atteint au but qu'il s'é- » toit propoſé, manque ſon objet, » bien loin d'av[illegible] auſſi dans ſes re- » cherches. »

La ſcience & [illegible]pacité de ceux qui nous ont précédés, ſembleroient peut-être à quelques-uns devoir nous impoſer ſilence, & nous ôter toute eſpérance de rien ajouter aux éclairciſſemens qu'ils ont donnés. Mais quand nous avons réfléchi qu'une telle conſidération ne ſeroit propre qu'à arrêter tout progrès dans la ſcience de l'Ecriture par un reſpect mal entendu pour les Anciens, qu'eux-mêmes ne voudroient pas exiger, nous avons cru qu'il étoit permis de tenter d'approfondir bien des endroits qui n'ont pas encore été mis dans un jour ſatisfaiſant.

L'importance du ſujet que nous traitons, c'eſt-à-dire, du ſens litéral des Pſaumes, n'étoit pas ſans doute ignorée de l'antiquité ; mais la néceſſité du ſens ſpirituel pour l'édification des ames fidelles ayant dû prévaloir, les recherches ſur le ſens litéral ont été

négligées. Les premiers Pasteurs de l'Eglise s'en sont reposé sur des hommes versés dans la Langue originale ; tels qu'Origenes, Théodoret, Saint Jérôme & peut-être plusieurs autres dont les ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Cette étude, qui ne fit pas beaucoup de progrès d'abord, fut interrompue dès le cinquiéme siécle, par les troubles qui s'éleverent soit dans l'Eglise, soit dans les Etats politiques, & ne s'est accréditée que très-long-tems après.

Mais quiconque est un peu versé dans ces matieres, voit aisément que les modernes, loin de les avoir épuisées, ont à peine fait un pas sur les anciens. Le nombre des obstacles qui arrêtent & découragent encore les Savans les plus laborieux, sert à justifier ce que nous avançons.

C'est ce qui nous a engagé dans un travail, dont il n'est pas impossible de surmonter les difficultés quelque épineuses qu'elles soient. L'Ouvrage que nous entreprenons est à la vérité au-dessus de nos forces ; mais nous ne le donnons au Public que comme un essai, qui pourroit devenir un coup

de maître, ſi les Savans, qui par état doivent s'intéreſſer à une cauſe ſi glorieuſe, daignent nous communiquer leurs obſervations & leurs lumieres; nous déclarons avec plaiſir que nous nous ferons un véritable honneur d'en profiter.

D'ailleurs animés & guidés par un homme capable d'inſpirer du courage aux ames les plus timides, nous ne faiſons plus de difficulté d'entrer dans une carriere qu'il nous a lui-même ouverte par ſes Lettres imprimées en 1751, adreſſées à ſes Éleves. Nous nous ſommes donc propoſé d'examiner les articles ſuivans; qui formeront cinq Parties eſſentielles à notre deſſein.

Dans la premiere, nous eſſayerons de faire connoître l'objet du premier Sens litéral des Pſaumes en général. Nous la diviſerons en deux Sections.

Dans l'une, nous traiterons du Sens litéral des Cantiques ſacrés, relativement à l'ancien Iſraël.

Dans l'autre, nous examinerons ceux des Pſaumes qui regardent uni-

quement le Verbe incarné.

De ces deux Sections nous tirerons une conſéquence eſſentielle qui terminera cette Partie.

La ſeconde Partie contiendra quatre Sections.

Dans la premiere, nous examinerons les conjonctions répandues dans les Pſaumes, pour en fixer la juſte valeur.

Dans la ſeconde & la troiſiéme, nous ferons le même examen des Prépoſitions & des autres Particules.

Dans la quatriéme, nous traiterons des Lettres paragogiques.

La troiſiéme Partie ſera partagée en trois Sections.

Dans la premiere, on traitera des réticences qui ſont à ſuppléer dans les Pſaumes.

Dans la ſeconde, on marquera les Enallages.

Dans la troiſiéme, on rendra compte des autres Hébraïſmes.

La quatriéme Partie renfermera trois Sections.

Dans la premiere, on ſe propoſe de ſavoir ſi les paſſages de l'ancien Teſtament, cités dans le nouveau, ont quelquefois un double Sens litéral, dont le premier appartienne à l'ancien Iſraël, & le ſecond au nouveau.

Dans la ſeconde, on examinera les paſſages des Pſaumes cités dans les quatre Evangeliſtes.

La troiſiéme aura le même objet, par rapport aux Epîtres.

La cinquiéme Partie ſera bornée à deux ſections.

Dans la premiere, on verra ſi les Juifs. ſavent aſſez l'Hébreu pour mériter notre confiance dans ce genre d'érudition, & ſi nous pouvons les prendre pour guides.

Dans la ſeconde on traitera des titres qui ſe trouvent à la tête du plus grand nombre des Pſaumes.

Cet Ouvrage ſera ſuivi d'une Traduction litérale de ces divins Cantiques, accompagnée de notes propres à jet-

ter du jour [illegible]vérité grammaticale du Texte, & [illegible]ffiper les nuages qui l'enveloppent.

PREMIERE PARTIE.

Dans laquelle on essaye de faire connoître l'objet dominant des Psaumes.

CEtte Partie contiendra deux Sections.

On traitera dans la premiere du Sens litéral des Psaumes, relativement à l'ancien Israël. Nous aurons occasion de nous étendre sur le double Sens litéral des Livres Prophétiques, sur les termes énigmatiques, sur les termes généraux & indéterminés, & de confirmer ce que M. l'Abbé de Villefroy nous a si solidement prouvé dans ses Lettres.

La seconde roulera sur l'examen des Psaumes qui ne regardent que Jesus-Christ.

PREMIERE SECTION.

Du Sens litéral des Pſaumes, relativement à l'ancien Iſraël.

L'Idée que l'on ſe forme ordinairement des Pſaumes, eſt de les conſidérer comme des Poëſies détachées les unes des autres, qui n'ont entr'elles preſqu'aucune liaiſon. Ici c'eſt un Cantique que l'on entend, de David perſécuté par ſes ennemis; là c'en eſt un autre que l'on prétend appartenir à Salomon. Un troiſiéme aura pour objet Ezéchias ou Joſias; un quatriéme Zorobabel; un cinquiéme la captivité de Babylone; un ſixiéme Jeſus-Chriſt, &c. En un mot les poſitions favorables ou fâcheuſes, dans leſquelles ſe ſont trouvés ceux qu'on croit voir dans ces Poëſies ſacrées, ſont regardées comme une raiſon ſuffiſante pour leur appliquer les Pſaumes où l'on remarque quelques-uns des traits qui paroiſſent être liés aux événemens de leur vie. Sauf à recourir à un Sens ſpirituel, en quittant le litéral, lorſqu'il arrive

(ce qui eſt très-fréquent) que la piéce ne marche pas d'un pas égal avec l'objet que l'on avoit choiſi.

David dont la vie n'a été qu'un mélange de biens & de maux, a paru le plus propre à favoriſer cette maniere d'expliquer les Pſaumes. Tantôt on le conſidére perſécuté par Saül, exilé chez les Philiſtins, fuyant en préſence de ſon fils, outragé par Séméi, aſſailli par des Puiſſances étrangeres. Tantôt on lui met à la bouche des malédictions contre ſes ennemis perſonnels, & l'on s'efforce de juſtifier ces imprécations par un Sens ſpirituel.

Quelquefois on le ſuppoſe malade & priant Dieu pour ſa guériſon. Ailleurs ont le met en priſe avec les impies de ſon ſiécle, qu'il s'efforce de ramener au culte du vrai Dieu, dont ils blaſphémoient la Majeſté.

On l'enviſage encore dans ces divins Oracles, comme un Prince pénitent, à qui le ſouvenir de ſon double crime fait verſer des larmes, & qui repaſſe dans l'amertume de ſon cœur les premieres années de ſa vie.

Voilà autant d'objets qui peuvent

convenir à David exercé par les tribulations ; mais ce n'eſt pas tout : il en a été délivré : autant de Cantiques d'actions de graces, ſoit pour ſon retour à Jéruſalem, ſoit pour la perte de ſes perſécuteurs, ſoit pour ſes victoires ſur les ennemis de ſon Royaume, ſoit pour le rétabliſſement de ſa ſanté, &c. Tous ces différens objets, & d'autres de pareille nature, auſquels on s'attache, ſont édifians à la vérité, & peuvent ſervir à nourrir la piété de ceux qui ſe trouvant dans des circonſtances à-peu-près ſemblables, ont beſoin des mêmes conſolations. Mais eſt-il bien certain que ce ſoit là leur véritable point de vûe ? Eſt-il bien vrai que David, ou tout autre Particulier de l'Egliſe d'Iſraël, tel qu'Ezéchias, Salomon, &c ; ſoient du gré de chaque Commentateur, l'objet de ces admirables Cantiques ? Le S. Eſprit a-t'il donc abandonné le Texte original aux opinions des Interprétes, de ſorte qu'il ſoit indifférent quel ſens l'on donne à chaque Pſaume, quant au Sens litéral de l'Ancien Teſtament ? Une pareille hypothèſe n'eſt point admiſſible. La vérité eſt indiviſible, puiſqu'elle eſt

une. Il eſt indubitable que les Pſaumes, ſi l'on en excepte ceux qui regardent uniquement Jeſus-Chriſt, ont un Sens litéral, primitif & déterminé qui appartenoit à leur Nation, & que l'Egliſe chrétienne eſt l'objet principal caché ſous ce premier Sens. Mais quel eſt-il ce premier Sens ? Comment le découvrir ? Après avoir long-tems réfléchi en comparant aſſidûment les Livres Prophétiques & les Pſaumes les uns avec les autres, nous ſera-t'il permis de dire ce que nous penſons ?

Dans les 150 Pſaumes (à quelques-uns près, dont nous parlerons dans la ſuite) nous croyons appercevoir l'Hiſtoire du Peuple d'Iſraël conſidérée rarement comme paſſée, mais preſque toujours comme future. Ce ſont les événemens qui devoient ſe vérifier ſur cette Nation chérie. Ce point de vûe s'étend depuis la publication de ces Prophéties juſqu'à la venue du Sauveur. Oui nous croyons que le Livre qui renferme ces Cantiques n'eſt autre choſe qu'une ancienne collection d'Hymnes prophétiques dont quelques-unes, mais en petit nombre, remettent devant les yeux du Peuple choiſi les bien-

faits dont leurs peres avoient été comblés par le Seigneur, & les grandes actions qu'ils avoient opérées ſous ſa protection.

Dans d'autres endroits les Auteurs de ces Cantiques, inſpirés par l'Eſprit Saint, annonçoient aux Iſraëlites quelle ſeroit la conduite que le Tout-Puiſſant tiendroit à leur égard dans la ſuite des tems, les châtimens dont il puniroit leur idolâtrie, les prodiges ſurprenans qu'il feroit éclater pour opérer leur délivrance & les ramener à Sion.

Les Prophétes, Auteurs de ces Pſaumes, vont encore plus loin. Ils preſcrivent aux Captifs d'Iſraël les ſentimens de douleur capables d'obtenir la rémiſſion de leurs crimes, c'eſt-à-dire, de leur idolatrie & de ſes funeſtes ſuites. Ils mettent dans la bouche de l'Egliſe leur Mere les termes par leſquels elle expoſe au Verbe ſon Epoux les malheurs de la captivité de ſes enfans. Enfin ils conſolent les Tribus par l'eſpérance de leur retour, en compoſant d'avance les Cantiques qu'ils chanteront un jour pour témoigner la reconnoiſſance que leur inſpirera le bienfait de leur liberté.

Mais nous ne nous en tenons pas à ce premier objet. Il en eſt un ſecond encore plus intéreſſant. C'eſt J. C. c'eſt l'Egliſe chrétienne renfermés ſous l'écorce de l'autre qui en eſt la Prophétie. Le Saint Eſprit qui dirigeoit la plume des Ecrivains ſacrés, avoit en vûe le ſecond Sens préférablement au premier. Ne ſéparez pas ces deux objets; mais conſidérez alternativement ſous ces deux aſpects tel Pſaume qu'il vous plaira de ceux que nous marquerons; c'eſt alors que vous y verrez éclater cette harmonie raviſſante qui regne partout, & que l'on ne peut trouver parfaitement, dès que l'on veut appliquer à quelque particulier de l'Egliſe d'*Iſraël* une piece faite en faveur de tout le Corps de cette Egliſe. Ce particulier quelque ſaint qu'on le ſuppoſe, ne réunira jamais dans ſa perſonne tous les traits qui ſont néceſſaires pour caractériſer l'Egliſe chrétienne & ſon Chef. Il n'y a que l'Epouſe du Verbe en corps qui puiſſe ſe repréſenter ſuffiſamment elle-même, & prophétiſer par les biens & les maux qu'elle a éprouvés avant l'incarnation de ſon Epoux, ceux qu'elle devoit éprouver après ſon incarna-

tion. Pour peu que l'on s'écarte de ce point fixe, plus d'harmonie dans les Pſaumes; ce n'eſt plus qu'un mélange confus du Sens hiſtorique, du Sens prophétique & du Sens ſpirituel, que l'on prend, que l'on abandonne & reprend à ſon gré. De-là quelle confuſion dans ces Cantiques!

Nous prions le Lecteur intelligent & verſé dans la langue originale, de faire l'épreuve de ce parallele. Nous l'avons faite, & elle a répondu à notre attente. Ce flambeau a répandu la lumiere dans des endroits que l'on avoit laiſſés juſqu'à préſent couverts d'obſcurité.

Enchantés d'une découverte qui nous mettoit en poſſeſſion d'un tréſor ſi précieux, nous nous ſommes déterminés à la ſuivre. Nous oſons dire que nos progrès nous ont convaincu de ſon utilité. Eclairés enſuite par la connoiſſance des termes énigmatiques & généraux, guidés par l'autorité des anciennes verſions, & principalement de la Vulgate, appuyés ſur les régles d'une Grammaire tirée du Texte original & ſur une exacte comparaiſon des Livres Prophétiques, nous ne doutons plus

qu'on ne puiſſe parvenir à l'intelligence parfaite des Cantiques les plus difficiles de l'Ecriture Sainte.

Quand nous diſons que les Pſaumes ont pour objet les deux états de l'Egliſe du Verbe, ſoit avant, ſoit après ſon incarnation, il faut remarquer, comme nous l'avons déja fait, que ce double objet n'a pas lieu dans toutes ces Poëſies. Jeſus-Chriſt eſt l'objet unique des Pſaumes 2. 8. 15. Heb. 16. 21. Heb. 22. 44. Heb. 45. 109. Heb. 110. Nous en diſons autant de quelques autres endroits que nous ferons ſentir à meſure que les occaſions s'en préſenteront, & dans leſquels nous croyons qu'il n'y a pas d'autre Sens litéral, ſans que l'harmonie en ſoit interrompue. On voit dépeints dans ces Pſaumes avec les traits les plus énergiques la naiſſance du Meſſie, ſon regne, ſa prédication, ſes miracles, ſa mort, ſa réſurrection, ſa gloire, la propagation de ſon Egliſe, la vocation des Gentils. Ces traits ſont ſi marqués, que l'on prendroit plûtôt les Auteurs de ces divins Cantiques pour des Hiſtoriens que pour des Prophétes. Il faut encore excepter les Pſaumes 100. Heb. 101.

131. Heb. 132. dont le premier paroît avoir pour objet la guerre de Joſaphat, & dont l'autre s'applique à l'entrée de l'Arche dans Jeruſalem. Ces deux Cantiques ne contiennent rien de prophétique, & ne ſont pas ſuſceptibles d'un double Sens litéral. Enfin nous exceptons de ce double Sens les différentes parties des Pſaumes, où l'on trouve des faits hiſtoriques arrivés avant le tems auquel vivoient ceux qui ont compoſé ces Cantiques, tels que ſont la Création, la Sortie hors de l'Egypte, le long ſéjour dans le déſert, les murmures d'Iſraël, &c. Mais quand nous verrons des guerres en général, une captivité, des perſécutions, des ennemis, la ruine d'un Empire, une délivrance & pluſieurs autres événemens de cette nature, nous chercherons d'abord à bien ſaiſir l'entier accompliſſement de la prophétie dans le premier Sens qui doit ſervir de baſe au ſecond. Enſuite nous porterons nos vûes plus loin, perſuadés que nous devons y enviſager J. C. & ſon Egliſe exercée par des travaux & des dangers continuels, éprouvée par une alternative de proſpérité & d'adverſité, ſans ceſſe

agitée, combattue, perſécutée, & cependant toujours invincible, juſqu'à ce que ſon état d'Egliſe militante finiſſe, & qu'elle entre dans le lit nuptial de ſon Epoux pour s'y repoſer à jamais.

Nous accuſer maintenant de négliger le Sens litéral de l'[illegible] chrétienne, ne ſeroit-ce point [illegible] injuſtice ? Nous n'ignorons pas que ce Sens eſt le point de vûe le plus intéreſſant, & qu'il eſt même l'unique objet de quelque-uns d'entre ces Cantiques. Quelque prééminence cependant que ce Sens ait ſur l'autre, nous n'en ferons point le principal objet de notre travail. Puiſqu'il eſt fondé ſur le premier; c'eſt à l'établiſſement de celui-ci que nous devons d'abord nous appliquer entierement. Alors il ſera facile à quiconque ſçaura l'Hiſtoire de l'Egliſe chrétienne, de lui appliquer les Prophéties qui ont été faites en faveur de l'Egliſe de l'ancien Iſraël. On peut à ce ſujet conſulter les Lettres de M. l'Abbé *** à ſes Éléves. L'Auteur y fait des recherches qu'on ne trouve point ailleurs, & qui répandront du jour ſur les endroits difficiles de l'E-

criture Sainte. Peut-être travaillerons-nous dans la ſuite à réunir l'un & l'autre Sens litéral ſous un même point de vûe. Il ſuffira pour le préſent de mettre en forme d'argument à la tête de chaque Pſaume, une eſquiſſe du ſecond Sens, qui regarde l'Egliſe chrétienne.

En vain objectera-t-on que notre ſentiment paroît être contraire à la maniere ordinaire de penſer ſur ce ſujet. Il eſt aiſé de répondre & de nous juſtifier. Ce qui fait l'objet de nos recherches, n'a aucun rapport à la foi, & partout où ſes intérêts n'entrent point, on eſt libre, tout le monde en convient, de propoſer un ſentiment nouveau, ſurtout s'il peut ſervir à développer plus clairement le Sens de l'Ecriture.

Je ſais, diſoit autrefois l'Auteur d'un diſcours ſur la Création du monde, communément attribué à S. Jean Chriſoſtome, » je ſais que pluſieurs des „ Saints Peres ont parlé de la Créa„ tion, & qu'ils en ont dit de belles „ choſes & en grand nombre, ſelon „ la meſure de grace que l'Eſprit Saint „ leur a communiquée. Cependant

„ quoiqu'ils en ayent beaucoup parlé,
„ qu'ils en ayent dit des choſes ex-
„ cellentes & admirables, rien n'em-
„ pêche que nous n'ajoutions encore
„ ce que nous avons à dire, ſelon la
„ meſure de grace que l'Eſprit ſaint
„ nous a conférée. Car de même que
„ ceux qui étoient avant nous, n'ont
„ point été arrêtés par les écrits des
„ anciens, de même auſſi ceux qui
„ nous ont précédés ne ſeront point
„ un obſtacle à l'exécution de notre
„ deſſein; c'eſt la même grace qui
„ donne à tous la force du Saint Eſ-
„ prit; c'eſt un ſeul & même eſprit
„ qui opere toutes ces choſes, & qui
„ partage ſes faveurs à un chacun ſe-
„ lon ſon bon plaiſir. Nous ne rejet-
„ tons pas les interprétations des Pe-
„ res; mais nous y ajoutons les nôtres.
„ Quelque grands que ſoient leurs
„ écrits, quelque foibles que ſoient
„ les nôtres, les uns & les autres con-
„ courrent à la conſtruction d'un mê-
„ me édifice.... Je ſupplie donc votre
„ charité, continue le même Auteur,
„ de faire attention à la valeur des cho-
„ ſes que nous dirons, *ſans vous em-*
„ *barraſſer ſi elles ſont nouvelles, mais ſi*

„ *elles ſont vraies ; car ce qui eſt paſſé*
„ *en coutume n'eſt pas toujours vérité,*
„ *& une choſe n'eſt pas fauſſe, par*
„ *cette ſeule raiſon qu'elle eſt nouvelle ;*
„ mais il faut toujours examiner ſi
„ c'eſt la vérité ou le menſonge
„ que l'on ſoutient. Je ne demande
„ point que l'on me traite en ami
„ aveugle, qui reçoit ſans examen
„ tout ce que lui dit celui qu'il affec-
„ tionne ; mais je deſire qu'on n'a-
„ giſſe pas à mon égard en ennemi,
„ qui rejette comme des nouveautés
„ étrangeres ce qu'on lui préſente.
„ En un mot que l'on conſidére ſi
„ c'eſt la vérité qui regne dans mes
„ diſcours. „ (*a*) Ainſi parloit-on dès

(*a*) Scio multos ex ſanctis Patribus de creatione verba feciſſe, multaque & egregia diciſſe, ut ſpiritûs gratiæ menſura ipſis collata tulit. Licet autem multa, eximia & mirabilia dicta fuerint, nihil vetat quominùs, & noſtra dicamus, prout ſpiritûs gratia ſubminiſtraverit. Quemadmodum enim eos qui ante nos fuere, non cohibuêre veterum ſcripta ; ſic nec illi qui nos præceſſerunt nos arcebunt ab inſtituto ; ſi quidem & illis & nobis & antiquioribus una eſt gratia quæ ſpiritûs ſancti virtutem ſuppeditet. *Omnia enim, inquit, operatur unus & idem ſpiritus, dividens*

les

les premiers ſiécles : & c'eſt le bon ſens qui dicte de telles régles. Ce n'eſt pas l'uſage qui doit faire la loi, c'eſt la vérité. Tout ce qu'il y a eu au monde de gens ſenſés ont penſé de même.

„ S'il ſe préſente, dit le Cardinal „ Cajetan, (*a*) quelque nouveau *ſingulis prout vult.* Non ergò ea quæ à Patribus dicta ſunt eliminantur, ſed noſtra illis apponuntur. Quamvis magna ſint eorum dicta, noſtra autem exigua, hæc tamen in eandem ſtructuram aptantur.... Precor autem charitatem veſtram, ut dictorum ſententiis attendatis; non an novæ ſint, ſed an veræ. Non enim quod uſu tritum eſt, ſemper verum; neque quod novum, ideò falſum; ſed ſemper exploratur an ea quæ dicuntur vera ſint an falſa. Rogo autem ne quis ut amicus ad gratiam *ſine* examine ſermonem excipiat, neve ut inimicus illa quaſi peregrina reſpuat; ſed videat ubiquè nùm veritas dictis palmam tribuat. *Tome 6 des Oeuvres de S. Jean Chriſoſt.*

(*a*) Et ſi quandò occurrerit novus ſenſus textui conſonus, nec à ſacrâ Scripturâ, nec ab Eccleſiæ doctrinâ diſſonus, quamvis à torrente ſacrorum Doctorum alienus; æquos ſe præbeant cenſores. Meminerint jus ſuum unicuique tribuere. Solis ſacræ Scripturæ auctoribus reſervata eſt hæc auctoritas, ut idcò credamus ſic eſſe quia ipſi ità ſcripſerunt. Alios autem, inquit Auguſtinus, ità lego, ut quantâlibet ſanctitate doctrinâque præpolleant, non ideò credam ſic eſſe quia ipſi

„ ſens conforme au texte, & qui ne
„ ſoit pas contraire à la ſainte Ecritu-
„ re, ni à la doctrine de l'Egliſe, quoi-
„ qu'oppoſé au torrent des ſaints
„ Docteurs : que les Lecteurs ſe com-
„ portent en Cenſeurs équitables ;
„ qu'ils ſe ſouviennent de conſerver à
„ chacun ſon droit. Il n'y a que les
„ Ecrivains ſacrés dont l'autorité ſoit
„ telle, qu'il ſuffit qu'ils ayent dit une
„ choſe, pour que nous croyons que
„ cela eſt ainſi. Pour les autres Au-
„ teurs, quelque recommandables
„ qu'ils ſoient par leur Sainteté & par
„ leur doctrine, je ne ſuis pas perſuadé
„ en les liſant, dit Saint Auguſtin, (*a*)

ità ſcripſerunt. Nullus itaque deteſtetur novum ſcripturæ ſenſum, ex hoc quod diſſonat à priſcis Doctoribus ; ſed ſcrutetur perſpicaciùs textum ac contextum ſcripturæ : & ſi quadrare invenerit, laudet Deum qui non alligavit expoſitionem ſcripturarum ſacrarum priſcorum Doctorum ſenſibus, ſed ſcripturæ ipſæ integræ ſub catholicæ Eccleſiæ cenſurâ ; alioquin ſpes nobis ac poſteris tolleretur exponendi ſcripturam ſacram, niſi transferendo, ut aiunt, de libro in quinternam. *Præf. in Pentateuch.. Edit. Lutetiæ Pariſiorum*, 1549.

(*a*) C'eſt en effet ce que dit S. Auguſtin, Epiſt. 82. ad Hieron. n. 3.

» que les choſes ſoient toujours telles » qu'ils le diſent. Que perſonne n'ait » donc en horreur un nouveau ſens » de l'Ecriture par cette raiſon qu'il » eſt différent de ceux que lui ont don- » né les Peres ; mais qu'il s'appli- » que à bien pénétrer le ſens du Tex- » te & la liaiſon des Livres ſacrés ; & » ſi ce nouveau ſens convient parfai- » tement, qu'il en rende gloire à » Dieu, qui n'a pas attaché l'expli- » cation des Ecritures aux ſens que les » Peres ont trouvés, mais à l'Ecritu- » re elle-même toute entiere ſous la » correction de l'Egliſe Catholique. » Autrement ce ſeroit en vain que » nous nous appliquerions, ainſi que » ceux qui viendront après nous, à » commenter l'Ecriture, puiſque nous » n'aurions autre choſe à faire qu'à » copier ceux qui nous ont précé- » dés. »

Nous n'ignorons pas les clameurs qu'exciterent contre ce ſavant Cardinal, quelques zélés qui prenoient ſes paroles à contre-ſens. Mais nous ne craindrons pas d'ajouter, en empruntant les paroles d'un judicieux Au-

teur moderne, » (*a*) Qu'on n'y a » jamais rien oppoſé de ſolide. Le » Cardinal Pallavicin *lui-même*, (*b*) » avoue qu'au Concile de Trente, » on ne condamna pas les ſentimens » de Cajetan; & Melchior Canus, qui » s'éleve contre lui avec autant de » chaleur que s'il eût renverſé la foi, » n'a pas ſeulement connu l'état de la » queſtion. Il ſe donne bien de la pei- » ne à prouver qu'on s'eſt toujours » fait une loi dans l'Egliſe, de s'en » tenir à la Doctrine unanime des Pe- » res, & c'eſt ce que le Cardinal » Cajetan croyoit auſſi bien que lui. » Il vouloit ſeulement qu'on ne ca- » noniſât pas les explications des Pe- » res ſur l'Ecriture, juſqu'à ôter la » liberté d'en chercher de nouvelles. » Il ne s'agit ici que de l'explication » grammaticale & hiſtorique, & » non pas de ce qui touche la foi ou » les mœurs. Le Concile de Trente » n'ordonne de ſe conformer à la

(*a*) Traité du Sens litéral & du Sens myſtique des Ecritures, Chapitre 12. pag. 417 & 418.

(*b*) Hiſtoire du Concile de Trente, Liv. 6. Chapitre 18.

» créance unanime des Peres, que ſur
» ces deux Chefs. Et on ne ſauroit
» en demander davantage, qu'on ne
» regarde toutes les paroles des Pe-
» res comme autant d'oracles infail-
» libles.

» Ajoutons que l'Egliſe ne juge
» dans l'Ecriture que de ce qui ap-
» partient à la foi & aux mœurs,
» & abandonne aux recherches des
» Savans, tout ce qui eſt purement
» grammatical & purement hiſtori-
» que. Il y auroit donc de la tyrannie
» à aſtreindre les hommes ſur ces ſor-
» tes de choſes aux explications des
» Peres, & ce ſeroit leur impoſer un
» joug que l'Egliſe ne les oblige pas
» à porter. Or il eſt viſible que la
» penſée du Cardinal Cajetan eſt rela-
» tive à ce genre d'interprétation, &
» que ſon deſſein étoit de ſubſtituer
» de nouvelles explications litérales,
» aux anciennes qui ſont allégoriques
» pour la plûpart.... Les Peres pen-
» ſoient plus modeſtement que ceux,
» qui prennent leur défenſe avec tant
» de chaleur, ne veulent le faire croi-
» re.... Ils croyoient qu'on pouvoit
» aller plus loin qu'eux dans l'inter-

» prétation litérale des Ecritures, & » ils ſouhaitoient ardemment que » quelqu'un l'entreprît avec ſuccès. » Il nous faudroit faire de trop longues citations, ſi nous voulions rapporter toutes les excellentes choſes qui ſont dans cet Auteur ſur cette matiére. On les peut voir en liſant le Chapitre 12 tout entier.

Le célébre Dieguo Payva Dandrada, (*a*) parfaitement inſtruit de l'eſprit du Concile de Trente, auquel il aſſiſta en qualité de Théologien du Roi de Portugal, ne juſtifie pas moins ſolidement le Cardinal Cajetan; & il eſt à remarquer qu'il le fait dans un tems où il devoit être plus porté à l'abandonner, s'il avoit avancé quelque choſe de contraire à la maniere orthodoxe de penſer. Il prouvoit alors contre Kemnitius, la néceſſité d'admettre des traditions qui fiſſent regle en matiere de foi & de mœurs. Malgré cette circonſtance critique, il ſe mocque de ceux qui par un reſpect mal entendu pour les explications des Peres, ne veulent pas que l'on s'en

(*a*) De ſacræ ſcripturæ traditionumque authoritate, *Ingolſtadii* 1580, *pag.* 260.

écarte en rien (*a*). Il n'excepte pas même Saint Jérôme de cette régle ; (*b*) & c'eſt ce qui lui fait dire qu'il ne voit pas en quoi le Cardinal Cajetan ſeroit réprehenſible, puiſqu'il ne prétend pas mépriſer les Peres, comme quelques-uns l'en accuſent par une calomnie viſible, mais ſeulement expliquer avec plus d'exactitude, & d'une maniere plus confor-

(*a*) At antiquitatis illi Patroni nefarium ſcelus ducunt, nullis ſuffimentis expiandum, arbitrari, in nullo quandòque veterum Patrum commentario reperiri loci alicujus ſacræ ſcripturæ explicationem : qui tamen dùm verborum invidiam fugere volunt, rerum umbras, *magis* quàm rem aliquam ſolidam atque expreſſam inſectantur. *pag.* 261 & 262. *Et ailleurs* : Quò fit, ut ſi quis fortè ſit locus, quem omnes Sancti Patres, allegoricè, tropologicè, aut moraliter fuerint interpretati, poſſit quivis, impunè eorum explicatione dimiſſâ, ſimplicem ac germanam perquirere, quod infinitis propè in locis veteris præſertim inſtrumenti evenire, quiſquis fuerit in veterum patrum ſcriptis vel mediocriter verſatus, facilè viderit. *pag.* 260.

(*b*) Quin etiàm divus Hyeronimus, qui cæteris diligentiùs Prophetarum ſenſus exquiſivit, non ſemel allegoriarum comparat ſubſidia, ut orationis difficultates evadat. *Ibidem.*

me au texte, ce que les Peres n'ont traité qu'allégoriquement (*a*). Enfin, ajoute-t-il, il faut avouer que dans ces derniers tems, on a expliqué d'une maniere beaucoup plus exacte qu'on ne l'avoit fait auparavant, un grand nombre de paſſages des Livres de Moyſe, des Pſaumes de David, & des Oracles des Prophétes (*b*).

Les Commentateurs de l'Ecriture ſont tellement d'accord ſur ce principe, que tous, ſans en excepter un ſeul, ſe

(*a*) Cùm igitur tam multa ſint, in quibus à ſanctorum Patrum liceat explicandi ratione diſcedere, non video quid in Cajetano ſit reprehenſione dignum, cùm ſibi veniam dari poſtulat, ſi aliquandò à Doctorum torrente (ut ipſe loquitur) deflectat, & Hebraïcorum verborum vim atque naturam expendens, novas afferat ſcripturæ ſacræ explicationes. Neque enim vult unanimem Patrum conſenſum aſpernari, ut quidam calomniantur, ſed potiùs quæ illi vel allegoricè (quod plerique veteri in teſtamento faciunt non ſemel) vel minùs diligenter expoſuerunt, accuratiùs illuſtrare. *pag.* 261.

(*b*) Profectò fateamur neceſſe eſt, plurima in Moyſi Libris, Hymnis Davidicis, Prophetarumque Vaticiniis eſſe noſtro hoc ævo Doctorum hominum diligentiâ multò accuratiùs, quàm uſque anteà explicata. *Ibidem.*

ſont cru en droit, toujours avec la ſoumiſſion qui eſt dûe à l'Egliſe, de tenter d'enchérir ſur ceux qui les avoient précédé ; & pour ne parler que des Pſaumes, il eſt peu d'Interprétes qui ſe réuniſſent ſur l'objet de chacun de ces Cantiques. Cela n'eſt pas étonnant. Le droit eſt commun ; & l'on peut s'en ſervir quand on voit jour à réuſſir mieux que les autres.

Cependant bien des obſtacles ont empêché de parvenir au but que l'on ſe propoſoit. En s'écartant les uns des autres, on eſt tombé dans les mêmes inconvéniens ; & on a ſouvent manqué le véritable objet du premier ſens litéral. Il eſt aiſé d'en découvrir la cauſe pour peu qu'on veuille remonter juſqu'aux premiers ſiécles.

Dès la naiſſance du Chriſtianiſme, ceux qui ont donné des interprétations, ſoit des Pſaumes, ſoit des Prophétes, ont eu pour objet de ſe rendre utiles à la piété des fidéles, & de former leurs mœurs. Ils laiſſoient à l'écart le ſens litéral de l'ancienne alliance, & ne ſe fondoient que ſur celui de la nouvelle. Tel a été le but principal des Peres Grecs,

& plus ſpécialement encore des Peres Latins. Quoiqu'on trouve plus de reſſource dans Saint Jérôme que dans les autres, pour l'intelligence du premier ſens litéral; il revient toujours, comme par une propenſion naturelle, au plan général que les autres Peres ont ſuivi. Ce ſaint Docteur paroît avoir eu en vûe deux objets principaux dans ſes commentaires. Le premier, de défendre la foi contre les Juifs & contre les Hérétiques de ſon tems. Le ſecond, de puiſer dans les ſources ſacrées de quoi s'oppoſer à la corruption des mœurs qui s'introduiſoit dans le Chriſtianiſme. Si les Saints Peres parlent quelquefois du ſens litéral qui regarde Iſraël, c'eſt preſque toujours en paſſant. Il eſt vrai qu'on trouve de tems en tems chez eux d'excellentes choſes, relatives à ce premier objet; mais ordinairement on les voit borner toute leur attention à former la Religion des Proſélytes qui leur étoient confiés. Il ne faut donc pas chercher dans leurs ouvrages l'intelligence *parfaite & ſuivie* du ſens primitif des Livres Prophétiques. S'ils s'y ſont arrêtés, ce n'eſt que légére-

ment. En voici la raiſon. La connoiſſance des langues & le grand fond de critique qui ſont abſolument néceſſaires pour cette entrepriſe, leur auroient pris trop de tems. Les fonctions indiſpenſables du ſacré Miniſtere dont ils s'acquittoient eux-mêmes, les occupoient entierement. Nous voyons en effet que Saint Auguſtin, qui avoit commencé l'explication de la Géneſe, quant au ſens litéral, avoue lui-même qu'il fut obligé d'y renoncer, quoique l'Hiſtoire ne ſoit pas à beaucoup près ſi difficile que les Livres Prophétiques. Ainſi nous devons nous contenter de recueillir avec prudence dans les écrits des Peres, ce qu'on trouve épars de côté & d'autre, & qui peut ſervir à l'explication litérale de certains paſſages; mais on ne doit pas s'attendre à y trouver un corps de commentaire ſuivi, qui ſoit ſuffiſant pour donner toutes les lumieres dont on a beſoin ſur cet article.

C'eſt de ce point que part le ſavant Evêque de Meaux, lorſqu'il dit, en parlant du ſens litéral des divins Oracles (*a*). » Les Saints Peres tournoient

(*a*) M. Boſſuet, Préface ſur l'Apocalypſe

» rarement leur application de ce côté-là. Dans l'explication de l'Ecriture ils ne pouſſoient guéres à bout » le ſens litéral, ſi ce n'eſt lorſqu'il » s'agiſſoit d'établir les Dogmes, & » de convaincre les Hérétiques. Partout ailleurs ils s'abandonnoient » ordinairement au ſens moral, & » ils croyoient avoir atteint le vrai » ſens, ou, pour mieux dire, la vraie » intention de l'Ecriture, lorſqu'ils » la tournoient toute entiére à la » Doctrine des mœurs. »

Vous voyez que, même quant au ſens litéral de l'Egliſe Chrétienne, les Saints Peres ne s'en ſervoient que lorſqu'il étoit queſtion d'établir les Dogmes & de confondre les Hérétiqnes. En toute autre occaſion c'étoit toujours le ſens moral qui dominoit.

Cette attention de l'Egliſe à veiller aux beſoins les plus preſſans de ſes enfans, n'a pas empêché que quelques-uns dans la ſuite des tems ne ſe ſoient appliqués à chercher dans les langues orientales, & principalement dans la langue ſainte, les moyens

pag. 60. *Edit. de Paris* 1699 *in*-8.

de découvrir le ſens litéral de l'ancien Iſraël. Elle ſavoit cette pieuſe Mere que ce premier ſens bien developpé, donneroit un très-grand jour aux vérités Chrétiennes, renfermées ſous une ſeule & même lettre ; & les éloges qu'elle a quelquefois accordés à ceux (*a*) qui ont entrepris l'explication des Pſaumes, même quant au premier ſens litéral, prouvent évidemment qu'elle a toujours approuvé cette methode. La coutume a cependant prévalu. Le plus grand nombre des Docteurs & des Théologiens a ſuivi le plan que les Peres leur avoient tracé ; ils ont mis toute leur attention à découvrir le ſens litéral de la nouvelle alliance, qu'ils appellent dogmatique & ſpirituel. De-là cette application non interrompue à mainte-

(*a*) Le Cardinal Cibo, écrivit au nom du Pape Innocent XI, au célebre Ferrand, qui avoit entrepris le Commentaire des Pſaumes, quant au premier ſens litéral, pour lui faire ſavoir combien ſa ſainteté eſtimoit l'érudition & la piété qui regnoit dans la Paraphraſe qu'il avoit donnée de ces divins Cantiques. *P. Niceron, Hommes illuſtres, Tome I. pag.* 17.

nir la foi & les mœurs, & cette négligence à chercher le ſens litéral primitif, & l'harmonie des Livres Prophétiques.

Nous ne voyons dans l'antiquité qu'Origène, Saint Jérôme & Théodoret, qui ſe ſoient livrés à l'étude des Textes originaux. Les ſecours que l'on peut tirer du premier de ces Interprétes, ſont bien médiocres. Tout le monde ſait que ſon génie entierement abandonné à l'allégorie, l'éloignoit extrêmement du ſens litéral. Si l'Auteur de la Vulgate avoit commencé plus jeune à apprendre les langues, quelle utilité n'auroit-on pas retiré de ſon travail? Sans doute qu'il nous auroit donné des Commentaires litéraux. Mais ſa verſion a abſorbé tout ſon tems. Conſulté d'ailleurs de tous côtés ſur les vérités de la Religion, il eſt encore étonnant qu'il en ait tant fait, & qu'il ait ouvert un ſi beau champ à ceux qui, piqués d'émulation, oſeroient entreprendre de porter plus loin les connoiſſances qu'il nous à préparées. Il paroît que l'on auroit auſſi tiré de grands ſecours de l'Eyêque de Cyr, ſi ſes vûes avoient

été suivies. Il s'étoit appliqué au sens litéral de l'Ecriture ; mais par les malheurs des tems où les Barbares ont fait différentes irruptions dans l'Orient & dans l'Occident, les Chrétiens n'ont plus eu la liberté d'étudier le Texte original que les Rabbins ont interprété comme ils ont voulu, & dont ils ont fait passer parmi nous les explications, lorsque les lettres ont commencé à revivre en Europe.

Bien des siécles se sont écoulés depuis Saint Jérôme, sans qu'on ait cherché à acquérir des connoissances sur la langue sainte. Environ l'an 1040 les Juifs chassés de l'Orient après la suppression de leurs écoles, se refugierent en Europe, & particulierement en Espagne, au rapport de Marsham. (*a*) Les Européens n'avoient point eu jusqu'alors de commerce avec eux. Dès qu'ils furent arrivés parmi nous, les Rabbins nous accablerent d'écrits sur différens sujets, qui furent anéantis par l'ignorance des siécles suivans. Le dégoût décidé qu'on eut dans la suite pour les connoissances pro-

(*a*) Canon. Chron. sæculo 9. ubi de Talmude. *pag.* 149 *Edit. Lypsiæ* 16, 6.

fondes, n'étoit pas un motif bien puiſſant pour déterminer à lire les ouvrages de gens que l'on mépriſoit, & qui écrivoient dans une langue inconnue. Le Grec, malgré ſa douceur, éprouva le même ſort. Dans le ſiécle de Saint Thomas, ſelon l'Auteur de la lecture des Peres de l'Egliſe, cette langue *paſſoit pour une choſe ſi monſtrueuſe, qu'on s'en donnoit de garde comme d'un écueil.* On diſoit alors communément en Proverbe, *Græcum eſt non legitur* (*a*).

Ce ne fut que vers le milieu du quinziéme ſiécle, c'eſt-à-dire, l'an 1452, qu'après la priſe de Conſtantinople par les Turcs, les Juifs qui quittèrent la Gréce, ſe retirerent en Allemagne où les lettres commençoient à fleurir. La plûpart des Savans les y reçurent à bras ouverts, & les regarderent comme d'habiles Pilotes, échappés du naufrage, capables de les conduire dans le deſſein qu'ils avoient de parcourir une mer auſſi pleine d'écueils que celle de la langue ſainte.

Le deſir d'apprendre l'Hébreu gagna dès-lors toute l'Europe. Bien-tôt

(*a*) L'Auteur de la lecture des Peres, *pag.* 112.

on vit paroître des Bibles Hébraïques, des Grammaires, des Dictionnaires, des Concordances. On donna de tous côtés des méthodes, pour faciliter l'étude de cette Langue. On établit de nouveaux Profeſſeurs dans les Académies pour l'enſeigner. A peine ſe trouva-t-il quelque Nation, quelque Société parmi les Catholiques, qui ne voulût avoir ſa part d'un ſi beau projet, & qui ne ſe glorifiât de poſſéder des gens ſavans dans cette Langue. Qui n'auroit dit qu'avec tant d'appareils tout alloit prendre une nouvelle face, & que la lumiere cachée depuis ſi long-tems ſous les ténébres de l'ignorance, alloit paroître dans toute ſa clarté ? Quelle utilité, quel fruit en a retiré l'Egliſe, quant à la parfaite intelligence du Texte des Prophétes ? On a fait quelques ſolides remarques, on a débrouillé la Chronologie, on a éclairci pluſieurs difficultés hiſtoriques, on a jetté beaucoup de lumiere ſur la Géographie; mais toutes ces découvertes ont-elles ſatisfait à ce qu'on étoit en droit de ſe promettre de tant de talens réunis pour le même objet ? N'a-t-on plus rien à deſirer, pour en-

tendre le ſens litéral prophétique de l'ancien Iſraël ? Toutes les difficultés ſont-elles levées ? Le nombre des obſtacles eſt-il beaucoup diminué ? Nous nous en rapportons avec confiance à la bonne foi des Savans. Qu'ils répondent. On ne voit que trop qu'ils marchent d'un pas incertain dans un ſentier auſſi raboteux. Ce n'eſt pas ſans raiſon. Pourquoi ? Le voici.

Les Juifs ont plutôt retardé qu'avancé le ſuccès de ce grand travail. Leur ignorance, leur génie étroit, & plus encore le voile épais, dont leur eſprit eſt couvert, les a rendus incapables d'entendre les Ouvrages prophétiques, dont les Pſaumes ſont partie. Comment donc auroient-ils pu nous inſtruire du ſens litéral, que contiennent ces divins Oracles ? Il falloit, en ſe ſervant d'eux, pour tirer les premieres connoiſſances de la Langue ſainte, puiſer ailleurs des lumieres, & ſe faire une autre route que celle qu'ils indiquoient ; & ce point principal a été de tous le plus négligé. Par un abus accrédité & dangereux, on a cru que les Rabbins étoient plus verſés que les autres dans le génie de

la Langue Hébraïque & des Livres ſaints. Mais quelle raiſon peut juſtifier une idée ſi avantageuſe ? Sera-ce l'anathême lancé contre cette Nation ? Cependant a-t-on vû beaucoup de Savans ſecouer le joug d'un ſi pitoyable préjugé ? Ceux mêmes qui ont oſé s'élever contre de tems en tems, n'ont pas été conſtans dans la juſteſſe de leur choix. On a ſi ſouvent recours à David Kimchi, ou à quelque autre Rabbin, pour juſtifier une explication, qu'il ſemble que l'on ait craint de s'engager dans un labyrinthe, pour peu qu'on s'écartât des idées d'Auteurs auſſi peu reſpectables que les Juifs. C'eſt pourquoi le chemin que l'on croyoit devoir conduire à la découverte de la vérité cachée ſous l'obſcurité de la Sainte Ecriture, n'a ſervi ſouvent qu'à plonger dans de nouvelles ténèbres. Peut-on ne pas être étonné, quand on voit certains Auteurs, connus par leur vaſte érudition, regarder les Juifs comme l'unique flambeau capable de nous guider dans les routes obſcures des Ecrits prophétiques, & déclarer avec une confiance admirable, » qu'avant que de s'engager dans

» les routes obscures de l'Ecriture » sainte, il faut avoir pris quelque » Kimchi, ou quelque Aben-Esra pour » Guide, & avoir fait bonne provision » de Rabbinage, que sans cela on est » fort en danger de s'égarer bien-tôt, » ou de manquer de vivres. » Pour quelques remarques utiles, qui nagent au milieu d'un fatras d'absurdités, falloit-il tant priser leur autorité ?

Si quelqu'un avoit peine à concevoir que les Rabbins ne fussent pas assez intelligens dans la Langue Hébraïque, (qui n'est plus maternelle à leur égard) & que par conséquent nous ne devons pas les suivre dans l'étude de l'Ecriture Sainte, nous le prions de suspendre son jugement. Nous espérons en donner des preuves invincibles dans le cours de cet Ouvrage.

Voyons maintenant ce qui nous engage à croire que la plus grande partie des Psaumes a pour objet, non quelques particuliers de l'Eglise d'Israël, à qui on les applique ordinairement, mais le Corps entier de cette Eglise.

Aux raisons générales que nous avons déja données, nous en ajoutons cinq principales, dont on connoîtra la

jaſteſſe, par l'application qui en ſera faite à quelques Pſaumes. Elles peuvent paſſer pour autant de principes, qui ſeront la ſource de pluſieurs autres.

La premiere ſe fait ſentir, lorſqu'en étudiant à fond les différentes interprétations de ces divins Cantiques, on s'apperçoit aiſément que l'expoſition de ceux que les Commentateurs ont appliqués au Corps tout entier de l'Egliſe d'Iſraël, eſt beaucoup plus ſimple & plus naturelle que toute autre.

La ſeconde ſe développe par l'harmonie, qui regne dans tel Pſaume, que l'on voudra choiſir, en ſuivant conſtamment le plan projetté. Harmonie, que l'on n'apperçoit plus, dès que l'on fait l'application de la piece à quelques particuliers de l'Egliſe d'Iſraël.

La troiſiéme conſiſte dans les rapports eſſentiels, qui ſe trouvent entre les Pſaumes, que les Interprétes conviennent aſſez unanimement appartenir à la Captivité, & ceux que l'on n'a jamais appliqués à cet objet. Nous verrons que les raiſons, qui font rapporter les uns à l'eſclavage d'Iſraël dans la Chaldée, doivent auſſi y faire rapporter les autres.

La quatriéme eſt priſe du parallèle des Pſaumes avec les endroits des Prophétes, qui leur correſpondent, & qui n'ont en vûe que l'Egliſe d'Iſraël toute entiere.

La cinquiéme fait voir que le voile des termes énigmatiques & généraux eſt le même par-tout dans les Pſaumes. Ce voile une fois levé fera paroître à découvert le concert admirable, qui ſe trouve entre des parties que lon déſunit ordinairement.

Au reſte, quand nous nous en tenons à ces cinq raiſons, ce n'eſt pas qu'elles ſoient les ſeules. Il n'eſt pas un Article dans tout cet Ouvrage, qui ne puiſſe ſervir de preuve au plan que nous embraſſons. En effet comment peut-on ſaiſir le véritable objet d'une piéce, ſi les prépoſitions, les conjonctions, & les autres particules, qui entrent dans ſa compoſition, ne ſont point fixées à leur juſte valeur ? Comment en découvrir l'harmonie, ſi l'on ne ſupplée pas à propos les réticences qui ſont néceſſaires, & ſi l'on ne fait pas une application juſte de la regle des Enallages, &c ?

ARTICLE PREMIER.

L'expoſition des Pſaumes appliqués au Corps entier de l'Egliſe d'Iſraël, eſt plus ſimple & plus naturelle que toute autre.

LE véritable objet des Pſaumes n'eſt pas une choſe ſi facile à fixer que l'on croit ordinairement. La Tradition des Juifs, loin d'éclairer ſur cet Article, n'a ſervi très-ſouvent qu'à égarer ceux qui ſe ſont attachés à la ſuivre.

Nous n'avons point d'autre moyen, pour éclaircir cette matiere, que l'Ecriture Sainte méditée profondément. Il faut examiner à fond le rapport des Pſaumes les uns avec les autres, & leur rapport avec les Livres Prophétiques. Ce travail eſt ſans doute pénible; & quoique le ſuccès en ſoit aſſuré, peu de perſonnes ont le courage de l'entreprendre. On ne ſe plaît pas ſi long-tems ſur une même matiere, dont l'uniformité dégoûte ordinairement les hommes. C'eſt cependant ce

travail conſtamment ſoutenu, qui peut ſeul conduire au véritable objet, que nous nous propoſons.

En effet un coup d'œil ſuperficiel & précipité ne ſuffit pas, pour pénétrer la profondeur des Cantiques ſacrés, une précaution eſt ſur-tout néceſſaire, pour démêler le vrai d'avec le faux dans les différentes interprétations ; c'eſt de ſe tenir en garde contre l'érudition de certains Commentateurs, dont les appas entraînent dans des routes écartées de l'objet principal. Sans cette précaution judicieuſe, on devient ſemblable à l'Alchimiſte, qu'une découverte latérale éblouit, & jette dans des recherches, où il ſe perd. Si l'on découvre à droite & à gauche des vérités, elles ne ſont qu'acceſſoires ; elles offuſquent, & dérobent le point de vûe, que l'on s'étoit d'abord propoſé.

Le premier moyen, que nous avons employé, a donc été de comparer les Interprétes les uns avec les autres dans leurs Commentaires ſur les Pſaumes. Dans l'examen que nous en avons fait, nous nous ſommes ſur-tout attachés à l'objet qu'ils ont donné à ces Cantiques, & nous avons obſervé que

près

près de 120 ont été appliqués par différens Commentateurs à la Captivité de Babylone, ou comme ſa prédiction, ou comme ſa deſcription, ou comme des actions de graces rendues au Seigneur par l'Egliſe d'Iſraël pour la délivrance de ſes enfans. Ce grand nombre, joint à pluſieurs autres raiſons, que nous établirons dans la ſuite, a d'abord fixé notre attention. Nous avons ſuivi pas à pas ce ſentiment, en le comparant avec ceux qui appliquent les mêmes Pſaumes, ou à David, ou à Salomon, ou à Doëg, ou à Goliath, ou à quelqu'autre particulier de l'Egliſe d'Iſraël; & nous avons remarqué que l'objet, qui regarde la Captivité, eſt plus naturel que tous les autres. On entrevoit même, malgré certains écarts, où ſont tombés quelques Interprétes, que ce plan ſe ſoutient beaucoup mieux, & ſans violenter les expreſſions du Prophéte. Ceux au contraire qui s'attachent à d'autres objets, ſont obligés de recourir à des explications forcées, dont le foible ſe fait ſentir au premier examen ſérieux qu'on en fait. On s'en contente cependant, ou parce que l'on déſeſpere

de trouver mieux, ou parce que des recherches plus profondes exigeroient un travail qui effraye.

Il en eſt d'autres, à qui l'amour du ſens ſpirituel & allégorique a fait abandonner, ou négliger le ſens litéral. Il n'eſt pas rare de les voir paſſer légerement ſur les difficultés les plus ſérieuſes, dont en effet ils ne ſe débarraſſeroient pas, s'ils vouloient analiſer & les expreſſions, dont ils ſe ſervent, & le ſentiment qu'ils ont adopté.

Quelques-uns plus ſcrupuleux prétendent tirer parti de tout; mais les principes, d'où ils partent, ſont ſi vagues & ſi incertains, qu'il eſt impoſſible d'établir ſon jugement avec quelque confiance. Si l'on ſuit au contraire le plan général des Pſaumes, qui conſiſte à appliquer ces Cantiques au Corps entier de l'Egliſe d'Iſraël, conſidérée dans l'état d'affliction, où elle gémiſſoit ſous la tyrannie des Chaldéens; ou ſi l'on enviſage cette même Egliſe comme tranſportée de joie de ſa délivrance, dont elle remercie le Seigneur par des Cantiques de louanges, & par des actions de graces, on voit d'abord le premier ſens litéral hiſtorique; ou pro-

phétique, rempli dans toute ſon étendue. On éleve enſuite ſur ce fondement ſolide le ſecond ſens litéral, ou prophétique de la nouvelle Alliance, auquel on ne peut ſe refuſer, ſans démentir la Tradition la plus reſpectable. Que l'on puiſe enſuite dans cette ſource autant de moralités qu'on voudra, elles ſeront d'autant plus ſatisfaiſantes & inſtructives, qu'elles porteront ſur des faits certains. Nous avons été aſſez heureux pour ſentir le prix de cette méthode. Elle nous a paru porter un caractère irréſiſtible de vérité. Auſſi l'avons-nous adoptée avec joie. Nous ne demandons pas qu'on nous en croie ſur notre parole. L'explication d'un Pſaume, que l'on a juſqu'à préſent diviſé en deux, pourra juſtifier la confiance que nous avons. Telle ſera la méthode, que nous ſuivrons conſtamment dans le cours de cet Ouvrage, c'eſt-à-dire, de prouver nos principes par les exemples, après les avoir diſcutés. Pour cet effet nous propoſons le Pſaume XLI. Hébr. XLII. *Quemadmodum deſiderat cervus, &c.* & le XLII. Hébr. XLIII. *Judica me, Deus, & diſcerne cauſam meam, &c.*

Nous rapporterons en peu de mots les différens objets, qu'on leur donne, & après quelques éclairciſſemens néceſſaires, nous donnerons ces deux Pſaumes en Latin & en François, précédés de leur argument. Nous tâcherons de convaincre par le paralléle des différentes opinions ceux qui cherchent de bonne foi la lumiere; que ceux qui les appliquent à la Captivité de Babylone, ont ſur les autres l'avantage de la ſimplicité, qui en matiere de Religion, eſt ordinairement inſéparable de la vérité.

Ces deux Pſaumes ont eſſuyé moins de contradictions que bien d'autres. Elles ſont bornées à deux ſentimens contraires. Dans le premier on les applique à David perſécuté par Saül, ou par Abſalom; dans le ſecond à la Captivité de Babylone. Nous ne parlons point de l'opinion de ceux d'entre les Juifs, qui les appliquent à la ſituation dans laquelle ils ſont préſentement. C'eſt une ſubtilité inventée après coup, qui porte avec elle ſa condamnation.

De ſçavoir ſi c'eſt David qui les a compoſés, ou quelqu'autre, c'eſt ce que nous n'entreprenons point de dé-

cider. Nous nous en tenons très-volontiers à la ſage retenue de ceux qui s'abſtiennent de prononcer ſur les Auteurs de ces Cantiques. Ce point de critique eſt trop délicat. Les lumieres que l'on s'eſt efforcé de jetter ſur cette queſtion, ne ſont pas aſſez vives, pour lever tous les doutes, & fixer les incertitudes. L'Ancien & le Nouveau Teſtamens, qui ſont la ſeule autorité capable de nous déterminer à cet égard, ne nous préſentent rien de poſitif. Le reſte n'eſt que conjecture; & nous n'aimons pas à nous y abandonner. Ainſi nous avouons ingénuement que nous ignorons l'Auteur des deux Pſaumes que l'on va lire.

Nous ne ſommes pas plus inſtruits de la raiſon qui a pu déterminer les Juifs à diviſer cette piéce, dont les parties ſont ſi eſſentiellement liées. Ne ſe pourroit-il point qu'ils euſſent détaché la derniere partie de ce Cantique, pour la chanter, lorſque le Prêtre s'approchoit de l'Autel des Sacrifices?

Nous avons cru que, pour répandre plus de lumiere ſur cette Poëſie, il étoit néceſſaire d'établir une nouvelle diſtribution de Verſets, & nous avons obéi à cette néceſſité.

Premierement, parce que comme ces deux Pſaumes ne ſont qu'un ſeul & même morceau, il convient d'en continuer les Verſets juſqu'à la fin du ſecond Pſaume.

Secondement, parce que la diſtribution marquée dans le Texte Hébreu, ſe trouve défectueuſe dans un endroit. Pour peu que l'on compare les refrains de l'un & de l'autre, on ſentira la vérité de notre Obſervation.

ARGUMENS.

Quant au ſens litéral de l'ancien Iſraël.

Les plaintes que l'Egliſe d'Iſraël captive ſous les Chaldéens forme contre ſes tyrans, compoſent l'eſpece d'Elégie contenue dans ces deux piéces.

Cette Poëſie ſe diviſe en trois parties terminées chacune par le même refrain, dans

Quant au ſens litéral du nouvel Iſraël.

L'Egliſe qui regarde ce monde comme un lieu d'exil, ne ſe laiſſe point abbattre par les afflictions. Elle ſe ſoutient par la confiance qu'elle a qu'un jour Dieu la fera triompher de ſes ennemis.

Cette Poëſie ſacrée partagée en trois ſections par un même refrain offre aux fidéles

lequel l'Egliſe d'Iſraël s'anime à prendre courage dans la ferme confiance qu'un jour elle remerciera le Seigneur de ce qu'il l'aura délivrée de la tyrannie de *ſes ennemis.* Voici le précis de chacune de ces trois parties.

trois objets de prieres.

1°. L'Egliſe d'Iſraël chaſſée de ſa patrie ſoupire après le Seigneur devant lequel elle eſpere ſe préſenter à ſon retour de Babylone. Elle ſe plaint des reproches que les Chaldéens & les Apoſtats *lui font* ſur le ſilence & l'inaction de ſon Dieu. Ces reproches l'affligent. Elle ſe conſole néanmoins par l'eſpérance de revoir le Temple de l'Eternel.

1°. L'Egliſe ſoupire après le Seigneur, & demande quand arrivera l'heureux jour où elle jouira tranquillement de ſa préſence. Elle ſe plaint des reproches que lui font les impies, c'eſt-à-dire, les Juifs & les Idolâtres, de ce que Dieu la laiſſe dans la tribulation. Mais elle s'en conſole par l'eſpérance de la gloire dont elle jouira après que le Seigneur lui aura rendu le calme & la tranquillité.

2°. Elle expoſe ſes malheurs qu'elle déſigne par les termes énigmatiques de *flots* & de *tempêtes.* Une priere

2°. Elle ſe plaint des tempêtes qui l'accablent. Elle reſerve ſes Cantiques pour le jour de ſon heureuſe liber-

continuelle lui tient lieu de Cantique dans la captivité qu'elle caractériſe par le terme de *Nuit*. Elle ſçait que les chants qui témoigneront ſa joie, ſont réſervés pour le tems de ſa liberté déſignée par le nom de *Jour*.

3°. Elle demande au Seigneur qu'il lui rende juſtice, & qu'il ſoutienne ſa cauſe contre une nation cruelle, [illegible]té; mais pendant la nuit de ſon exil, elle ſe répand en gémiſſemens & en prieres, dont ce Pſeaume & ſon refrain donnent un modéle admirable. Les Fidéles ne ſçauroient trop le répéter au milieu des tribulations qui les environnent.

3°. L'Egliſe prie le Seigneur de défendre ſa cauſe contre les impies & contre les méchans. Elle le conjure

Verſio Latina Pſalmi 41. Hebr. 42.

TITULUS.

1. Poſteritati. Máçekhîl. Filiis Kôráhkh.

Vetus diſtrib. *Nova diſtrib.*

I.

2. I. QUemadmodum Cervus appetit alveos aquarum: Sic Anima mea appetit te, ô Deus.

3. II. Sitit Anima mea, ad Deum

c'eſt-à-dire, contre les Chaldéens. Elle le conjure de la délivrer de ces hommes injuſtes & trompeurs. Elle le prie de la décharger du joug qui l'opprime, & de la ramener ſur ſa montagne ſainte, où devant ſon Autel, elle lui rendra des actions de graces.

de la délivrer des attaques dont elle eſt aſſaillie, & de la conduire dans la nouvelle Jéruſalem, dont l'Agneau eſt le Temple, l'Autel, la Victime & le Pontife.

Telles ſont les grandes vues que les fidéles doivent avoir lorſque le Miniſtre de la nouvelle alliance commence le ſacrifice par le Pſaume *Judica me, Deus, &c.*

Verſion Françoiſe du Pſaume 41. Hebr. 42.

TITRE.

1. A la Poſtérité. Máçekhîl. Aux enfans de Kôrá[h]kh.

Ancien. distrib. *Nouv. distrib.*

I.

2. I. COmme le Cerf altéré cherche les eaux avec empreſſement :
Ainſi mon Ame, ô mon Dieu, vous recherche avec ardeur.

3. II. Mon Ame brûle de ſoif pour celui qu'elle adore :

Vetus diſtrib. *Nova diſtrib.*

Ad omnipotentem qui vitam [illi] reſtituet.

[Exclamat:]
Quandonam redibo, ut fruar conſpectu Dei?

Sunt mihi lacrymæ meæ cibus diu noctuque:
Dum dicitur mihi quovis tempore, ubi eſt Deus tuus?

℣. I V. Hæc aſſiduè commemoro:

Hinc cauſâ mei triſtis profundo dolorem meum:
Verùm emigrabo.
Per turmas leniter deducam eos uſque ad domum Dei,

Perſonante læto cantu, & gratiarum actione multitudinis feſtum agentis.

℣. V. Quare in mœrore jaces, Anima mea?
Quare conturbaris propter me?

Spem in Deo repone:

Profectò adhuc gratias acturus ſum ei.

Ancien. Nouv.
diſtrib. diſtrib.

Pour le Tout-puiſſant qui lui rendra la vie.
[Elle s'écrie :]
Quand pourrai-je par mon retour jouir de la préſence de Dieu ?

4. III. Mes larmes me tiennent lieu de nourriture le jour & la nuit,
Parce qu'on me demande ſans ceſſe, où eſt donc votre Dieu ?

5. IV. Ces reproches me ſont toujours préſens :
Mon état me pénétre de la douleur la plus profonde :
Mais je ſortirai [de mon exil]
Je conduirai d'un pas tranquile à la maiſon du Seigneur,
Les nombreuſes diviſions de mes enfans.

Ce peuple célébrera des fêtes par des Cantiques de joie, & par des actions de graces.

6 V. Pourquoi, mon Ame, êtes-vous abbattue par la triſteſſe ?
Pourquoi êtes-vous conſternée de mon ſort ?
Mettez votre eſpérance en celui que j'adore :
Oui, je rendrai de nouvelles actions de graces, à mon Dieu,

Vetus diſtrib.	*Nova diſtrib.*	
7*.		Omnimodè liberabit me *, qui Deus meus eſt.
		I I.
	VI.	Cauſâ mei jacet in mœrore anima mea.
		Sed memor ſum tui de terrâ, & Jordanis:
		[Memor ſum tui] ô Hermonîim de monte vilitatis.
℣.	VII.	Abyſſus ad abyſſum clamat:
		Ad vocem [ejus] cataractæ tuæ; Omnes fluctus tui & undæ tuæ me ſubmergunt.
℣.	VIII.	Ad diem, mandabit Dominus miſericordiam ſuam:
		Ideò per noctem loco Cantici,
		Perſeverans eſt oratio Omnipotenti Qui mihi vitam reſtituet.
℣o.	IX.	Jugiter dico Omnipotenti;
		Petra mea, cur immemor es mei?
		Cur verſor in luctu,

Ancien. nouv.
diſtrib. diſtrib.

Qui m'accordera une entiere délivrance.

I I.

7. VI. A la vue de mes malheurs mon Ame eſt plongée dans la triſteſſe.
Mais du Pays [où je languis,]
Je me ſouviens de vous rives du Jourdain.
De la montagne où je vis dans l'opprobre, *je me ſouviens de vous*, ſommets de Hermon.

8. VII. Un abîme appelle un autre abîme :
A ſa voix, vos orages,
Vos vagues & vos flots m'engloutiſſent de toutes parts.

9. VIII. Pour me rendre le jour, le Seigneur fera éclater ſa miſericorde :
C'eſt pour la meriter, qu'au lieu de Cantique,
J'offre pendant la nuit une priere continuelle
Au Tout-puiſſant qui me rendra la vie.

10. IX. Je dis ſans ceſſe au Tout-puiſſant,
Vous qui êtes mon unique aſyle, pourquoi m'avez-vous oublié ?
Pourquoi me laiſſez-vous vivre dans le deuil,

Vetus diſtrib. *Nova diſtrib.*

Ob oppreſſionem inimici ?

3. XIV. Emitte lucem tuam & veritatem tuam,
Ipſæ antecedentes ducant me ;
atque me introducant

Ad montem ſanctum tuum, & in tabernacula tua.

4. XV. Tunc alacer accedam ad altare Dei,

Ad Omnipotentem qui erit lætitia exultationis meæ :

Tunc gratias agam tibi cum cytharâ, Deus, Deus mî.

5. XVI. Cur in mœrore jaces, Anima mea ?
Quare conturbaris propter me ?

Spem in Deo repone :

Profectò gratias adhuc acturus ſum ei,
Omnimodè liberabit me, qui Deus meus eſt.

Ancien. distrib. *Nouv. distrib.*

Sous l'oppreſſion de mes ennemis ?

3. XIV. Envoyez votre lumiere & votre verité,
Qu'elles marchent elles-mêmes devant moi,
Qu'elles me ſervent de guide ;
Qu'elles me conduiſent à votre montagne ſainte,
Qu'elles m'introduiſent dans vos tabernacles.

4. XV. Alors je m'approcherai avec reconnoiſſance de l'Autel de Dieu,
Du Tout-puiſſant ſource de la joie que je ferai éclater par mes tranſports :
Alors, ô mon Dieu, je vous rendrai des actions de graces
Au ſon de mes inſtrumens.

5. XVI. Pourquoi, mon Ame, êtes-vous abbatue par la triſteſſe ?
Pourquoi êtes-vous conſternée de mon ſort ?
Mettez votre eſpérance en celui que j'adore :
Oui, je rendrai de nouvelles actions de graces à mon Dieu,
Qui m'accordera une entiere délivrance.

Examen du ſentiment de ceux qui appliquent ce Pſaume à David.

L'On a pu juger par la ſimple lecture de ces deux Pſaumes réunis en un, ſi l'opinion qui les donne à la captivité de Babylone, ſe ſoutient par-tout ſans gêne & ſans effort. Mais nous ne nous en tenons pas là. Nous allons tenter de diſſuader ceux qui voudroient encore les appliquer à David, en faiſant voir que les principaux endroits de cette Poëſie ſacrée ne peuvent lui convenir en aucune façon.

Afin de ſuivre la méthode que M. l'Abbé de Villefroy nous a enſeignée dans ſes lettres, nous commencerons par examiner les derniers Verſets de cette piéce, pour découvrir quel en eſt le ſujet.

Le dernier Verſet eſt un beau refrain que l'on trouve trois fois dans cette Poëſie, mais il ne contient rien qui puiſſe nous déterminer : il faut donc remonter plus haut. Les paroles du Verſet XIV. commencent à nous

faire ſentir qu'il n'eſt pas poſſible que ce Pſaume ſoit mis dans la bouche de David, comme le regardant perſonnellement. Les voici.

Envoyez votre lumiere & votre vérité.
Qu'elles marchent elles-mêmes devant moi ;
Qu'elles me ſervent de guide,
Quelles me conduiſent à votre montagne Ste.
Qu'elles m'introduiſent dans vos tabernacles.

L'on ſait que la Montagne de Sion ne fut appellée *Sainte* qu'à cauſe de la conſtruction du Temple, & de l'origine qu'elle devoit donner à l'Egliſe Chrétienne. Or comment David ou exilé chez les Philiſtins pour ſe ſouſtraire à la colére de Saül, ou perſécuté par ſon fils, peut-il demander d'être introduit dans le Tabernacle du Seigneur, *ſur la Montagne Sainte*, puiſque le Tabernacle n'y étoit pas encore ? Ce n'eſt donc pas en ſon nom qu'il fait cette priere, ſuppoſé qu'il en ſoit l'auteur ; mais au nom de l'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone, privée par conſéquent de voir le Tabernacle. Cette raiſon peut ſervir à tous les Pſaumes où l'on trouve le nom de *Montagne Sainte*, pour prouver qu'ils

ne regardent point les intérêts du Roi Prophéte.

S'il eſt difficile d'appliquer ce Verſet à ce Prince, il l'eſt bien davantage de lui donner le XII.

Rendez, ô mon Dieu, un arrêt en ma faveur : Vous-même défendez la juſtice de ma cauſe, Contre une nation cruelle.
Arrachez-moi au plûtôt à ces hommes pleins de fourberie & d'injuſtice.

Quelle eſt cette Nation cruelle ? Quels ſont ces hommes fourbes & injuſtes, dont David demande d'être délivré ? Sont-ce les Philiſtins ? Non ſans doute : car ceux dont il demande d'être délivré, ſont ſes perſécuteurs, comme on le verra dans l'inſtant : or bien loin que ces Peuples perſécutaſſent ce Prince, ils lui avoient donné une Ville de refuge contre les violences de Saül ; ils étoient charmés d'enlever au Roi d'Iſraël un ſujet auſſi vaillant que David, & de ſe l'attacher par leurs bienfaits. Quelle eſt donc cette Nation cruelle, fourbe & injuſte, dont le Prophéte demande d'être délivré ? Dans le ſentiment qui donne ce Pſaume perſon-

nellement à David, il faut que ce ſoit le Peuple d'Iſraël même ; Saül & toute ſa Cour ; Abſalom & tous ſes Partiſans. Voilà une étrange maniere de demander à Dieu d'être reconduit dans ſon Tabernacle & ſur *la Montagne Sainte*, que de le prier de le délivrer d'une Nation chez qui ſeule eſt ce Tabernacle & cette Montagne.

De plus à des traits ſi pleins d'indignation l'on ne reconnoît plus David. Quoi ! celui qui, touché d'une douleur ſi vive & ſi ſincere à la mort de Saül, maudit les Montagnes de Gelboë, ſur leſquelles ce Prince avoit péri ; celui qui fait mourir ſur le champ l'Amalécite, qui prétend lui faire ſa Cour en ſe vantant d'avoir donné la mort au Roi d'Iſraël ; celui qui ſouhaite de mourir pour ſon fils Abſalom, & qui recommande avec tant d'inſtances à Joab de l'épargner dans le combat ; celui-là même veut éterniſer, pour ainſi dire, dans un Cantique fait pour être chanté par la Nation Sainte, la honte de Saül, ou la perfidie de ſon fils & la cruauté de ſa Nation à ſon égard ! Encore un coup on ne reconnoît plus David à ces traits.

A meſure que nous remontons, les difficultés croiſſent à vûe d'œil. En voici une que nous croyons devoir déterminer les plus opiniâtres à abandonner l'opinion qui applique cette Poëſie au Prophéte Royal. Elle eſt renfermée dans les Verſet IX. & X.

Je dis ſans ceſſe au Tout-puiſſant ;
Vous qui êtes mon unique aſyle,
Pourquoi m'avez-vous oublié ?
Pourquoi me laiſſez-vous vivre dans le deuil
Sous l'oppreſſion de mes ennemis ?
Les reproches dont m'accablent
Ceux qui me tiennent dans la détreſſe,
Sont un glaive qui perce mes os,
Lorſqu'ils me répétent ſans ceſſe :
Où eſt donc votre Dieu ?

Il faut que ceux que l'on ſuppoſe faire à David ce reproche inſultant, *où eſt donc votre Dieu ?* ſoient les mêmes qui le tiennent dans l'oppreſſion. Oſeroit on mettre un pareil blaſphême dans la bouche des Iſraëlites, & leur faire tourner ainſi en dériſion la puiſſance du Dieu qu'ils adoroient auſſi bien que David ? Il s'agit ici d'une Nation toute entiere, d'une Nation cruelle, compoſée d'hommes fourbes & injuſtes, d'une Nation en la puiſſance de

laquelle il eſt, puiſqu'il demande d'en être délivré, & qu'il ſe plaint d'être obligé d'entendre les reproches qu'ils lui font ſans ceſſe ſur la foibleſſe & la nonchalance de ſon Dieu. On ne voit rien en tout ceci qui puiſſe caractériſer David perſécuté par Saül, ou pourſuivi par ſon fils Abſalom. Jamais ce Prince n'eſt tombé entre les mains de ſes ennemis. Ce portrait repréſente parfaitement les Chaldéens, tyrans des Iſraëlites; & ne convient nullement aux ſujets de David révoltés contre lui.

Si ce Pſaume appartient perſonnellement à David, à quel propos fait-il mention au Verſet VI. de la Montagne d'Hermon, qui eſt la premiere de la Terre Sainte, que l'on rencontre en revenant de la Chaldée? Cette Montagne étoit inutile à ſon retour vers le Tabernacle du Seigneur. Pourquoi ce deſir ardent de revoir le Jourdain, ſi on le conſidere comme perſécuté par ſon fils? Il n'en étoit pas éloigné, puiſqu'il le paſſa pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de cet enfant rebelle; & qu'il n'alla pas au-delà de Mahanaim, qui eſt proche des rives de ce fleuve.

Mais les paroles du Verſet IV. ſont déciſives. Les voici.

> Ces reproches me ſont toujours préſens ;
> Mon état me pénétre de la douleur la plus profonde :
> Mais je ſortirai [de mon exil.]
> Je conduirai d'un pas tranquile à la maiſon du Seigneur,
> Les nombreuſes diviſions de mes enfans
> Ce peuple célébrera des fêtes
> Par des Cantiques de joie & par des actions de graces.

Si l'on n'apperçoit pas ici le retour d'Iſraël de Babylone à Jéruſalem, l'on ne voit plus ce que veulent dire les paroles de ce paſſage. En vain chercheroit-on les moyens de les appliquer à David, en quelque ſituation qu'on le ſuppoſe, on n'y réuſſira jamais.

Les éclairciſſemens que nous allons donner ſur ces deux morceaux, acheveront de convaincre que leur véritable objet n'eſt autre choſe que l'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone, qui prophétiſe ſa délivrance de la tyrannie des Chaldéens.

Les détails dans leſquels nous ne pouvons nous diſpenſer d'entrer, nous obligent à partager ces éclairciſſemens en quatre obſervations.

PREMIERE

PREMIERE OBSERVATION,

Qui contient les cinq premiers Verſets.

TITRE.

A la poſtérité. Maçekhîl. Aux enfans de Kôrá^{h}kh.

1°. *A la Poſtérité.*

C'eſt ainſi que nous traduiſons le terme Hébreu לְמַנְצֵחַ (Lámenátsêá^{h}kh.) Comme on ſe propoſe de diſcuter dans les obſervations ſur le Pſaume 67, *Heb.* 68, la vraie ſignification de ce terme, il ſuffit d'y renvoyer. Nous eſpérons prouver alors que de tous les ſens qu'on peut lui donner, il n'en eſt pas qui remplifſe mieux l'idée que celui auquel nous nous attachons.

2°. Máçekhîl.

Ce mot eſt un terme de muſique. On s'en ſert pour déſigner une piéce d'une compoſition excellente ; telle que les Chef-d'œuvres des plus grands Maîtres.

3°. *Aux enfans de* Kôrá^{h}kh.

Nous voyons aux Verſets 19 & 28 du ſecond Livre des Paralipoménes, que les enfans de Kôrá^{h}kh étoient

des Lévites chargés du chant de la muſique ſacrée. Cette troupe exécutoit les piéces qu'on lui mettoit entre les mains, comme l'aſſûre Saint Athanaſe, dans l'explication qu'il met à la tête de cette Poëſie.

I. *De même que le Cerf alteré cherche les eaux avec empreſſement,*
Ainſi mon ame, ô mon Dieu, vous recherche avec ardeur.

1°. *De même que le Cerf alteré.*

L'état où les Iſraëlites ſe trouvoient à Babylone pendant leur eſclavage, eſt admirablement dépeint ſous l'emblême d'une chaſſe. Les Chaldéens ſont les chaſſeurs, les Iſraëlites ſont leur proie. Les piéges & les filets que ces tyrans leur tendoient, ſont trop bien marqués dans les Pſaumes & dans les Prophétes, pour que cette idée paroiſſe nouvelle.

L'Egliſe d'Iſraël eſt donc repréſentée ici comme une Biche que les chaſſeurs pourſuivent, & qui preſſée d'une ſoif extrême, cherche des eaux pour s'y déſaltérer, & pour ſe dérober à la pourſuite des chaſſeurs. Le Dieu d'Iſraël eſt cette fontaine. Il le déclare

lui-même, Jér. 2: 13. En qualité de ſouverain maître de l'Univers, il la délivrera des mains des chaſſeurs, comme elle le prédit au troiſiéme Verſet du Pſaume 90. Héb. 91. &c, en qualité d'auteur de la vie, il l'empêchera de mourir de fatigue & de ſoif.

2°. *Cherche.*

Le Texte Hébreu ſe ſert ici du futur. Mais nous ne croyons pas que l'on veuille, ni même que l'on puiſſe nous diſputer l'Enallage que renferme le verbe qu'il employe. Pour ſentir la néceſſité du changement que nous faiſons du futur en préſent, il ſuffit de faire attention à la poſition dans laquelle le Prophéte met l'Egliſe d'Iſraël. Après une lecture réfléchie de cette piéce, il eſt impoſſible de ne pas appercevoir que cette tendre mere eſt dans un état actuel de ſouffrance. Elle demande donc d'en être actuellement délivrée. De quel tems doit-elle ſe ſervir pour obtenir ce qu'elle ſouhaite avec tant d'ardeur, ſinon d'un préſent? Rien au reſte de plus fréquent que ces Enallages dans les Ecrits Prophétiques. Saint Jérôme en fait ſi ſouvent uſage dans la Verſion qu'il nous

à donnée, qu'il ſuffit de jetter les yeux ſur le premier endroit qui ſe rencontre pour s'en convaincre. Verſet 23 du ſecond Chapitre de Jérémie, le Seigneur fait ce reproche à ſon Peuple.

(*a*) Comment oſez-vous dire ?
Je n'ai contracté aucune ſouillure ;
Je n'ai point ſuivi le culte des planètes.
Jettez les yeux ſur les traces que vous avez laiſſées dans la vallée. (*b*)
Reconnoiſſez combien ſont énormes les crimes que vous y avez commis.

Le Saint Docteur traduit les premieres paroles אֵיךְ תֹּאמְרִי (êîkhe thómerî), qui ſont au futur dans l'Hébreu par *Quomodo dicis ?* Comment dites vous ? Les Evangéliſtes ont auſſi em-

(*a*) Quomodo dicere audes ?
Non ſum polluta ;
Planetas non colui.
Conſidera vias tuas in valle,
Agnoſce quanta [ſcelera] in eâ admiſeris.
(*b*) Cet endroit appellé la vallée d'Ennom, & ſituée au midi de Jéruſalem, eſt aſſez connu par la cruauté barbare des parens qui y brûloient leurs fils en l'honneur de Molokh. Ils s'imaginoient attirer par ce déteſtable ſacrifice la proſpérité ſur le reſte de leur famille. *Voyez le 4. livre des Rois 23 : 10.*

ployé cette eſpece d'Enallage. Luc 23 : 46. Jeſus-Chriſt adreſſe cette Priere à ſon Pere. *Mon Pere, je remets* παρατίθημι mon ame entre vos mains. Qui ne ſent que le futur παραθήσομαι *commendabo, je remettrai*, eſt mis dans cet endroit pour le préſent παρατίθημι *commendo*, je remets ? Nous nous bornons d'autant plus volontiers à ces deux exemples que cette Enallage eſt très-connue de la plûpart des Grammairiens & des Commentateurs. D'ailleurs nous traiterons plus au long cette matiere dans le cours de cet Ouvrage.

Il eſt bon de remarquer que le mot Hébreu אַיָּל (-aïîâl) *Cervus*, Cerf eſt au maſculin, & que le verbe תְּעָרֹג (thá^{n}ghárógh) *clamoribus appetet, brama-ra, recherchera avec empreſſement*, en pouſſant des cris, eſt à la troiſiéme perſonne ſinguliere féminine du futur. C'eſt ſans doute une irrégularité ; mais cette Enallage du maſculin au féminin, ne met aucun obſtacle à l'intelligence de ce Verſet. D'ailleurs Buxtorf dans ſon Lexicon *in-octavo*, aſſûre que les Juifs apportent beaucoup de raiſons pour prouver que le

nom (-âïîâl) *Cervus*, Cerf, doit être regardé comme féminin. Nous demandons grace pour cette minutie grammaticale.

3°. *Les eaux.*

La difficulté de bien rendre dans notre langue le conſtruit, ‘ַפּ֫ (-àphîkê) nous a fait prendre le parti de le ſupprimer dans notre Verſion Françoiſe. Ce pluriel eſt implicitement renfermé dans le terme d'*eaux*, parce qu'on ne peut entendre parler d'un amas de cet élément, ſans concevoir en même tems, que ces eaux ſont réunies en quelqu'endroit. Or le mot (-àphîkê) dans ce Stique, ne veut dire autre choſe que des réſervoirs d'eaux dormantes ou des lits d'eaux courantes, ou des ſources d'eau.

4°. *Avec empreſſement.*

Cet adverbe eſt employé pour exprimer toute la force du verbe עגר (ngh*â*rágh.) Pour ſentir la néceſſité de ce ſupplément, il faut conſulter la Verſion Arabe; le *Porta linguæ ſanctæ d'Alberti.* Il faut ſurtout avoir égard à l'état actuel du Cerf. La preuve de ſentiment, jointe à l'autorité, décident alors qu'il étoit néceſſaire.

1°. *Mon ame.*

Le ſubſtantif Hébreu נפש (néphésh,) *ame*, quoique très-ſouvent répété dans les Pſaumes, dans les Prophétes, & dans les autres Livres de l'Ecriture, n'a jamais été aſſez développé dans les Dictionnaires. Eſſayons de ſuppléer à cette diſette.

I°. La ſignification la plus générale & la plus naturelle du mot (néphésh,) eſt celle de l'ame raiſonnable. C'eſt ce que perſonne n'a jamais diſputé. Au reſte le Verſet 7. du Chap. 2. de la Genèſe, ſuffit pour le faire connoître.

II°. Non-ſeulement ce terme déſigne l'ame raiſonnable de chaque homme; il caractériſe encore les autres facultés, & les opérations de cet être ſpirituel. Dans le troiſiéme Livre des Rois, on le doit entendre de la volonté. C'eſt ainſi que Saint Jérôme traduit ce terme au Verſet 3. du 19. Chapitre. » Aux menaces de Jézabel, Elie ſe mit en chemin pour ſe » rendre où ſa *volonté* le porteroit. *Abiit* » *quocùmque eum ferebat voluntas* (nápheshô) נפשו. Au Verſet 22. du Pſaume 104. Héb. 105. on trouve la même expreſſion, rendez-la dans le même ſens.

III°. Il ſignifie quelquefois le pouvoir arbitraire en Latin, *arbitrium*. Au Pſaume 40. Heb. 41. on lit dans la Vulgate, Verſet troiſiéme. *Non tradat eum in animam inimicorum ejus.* Qu'il ne le livre pas à *l'ame* de ſes ennemis. On doit traduire : *Ne permittat eum arbitrio inimicorum ejus.* Qu'il ne l'abandonne pas au *pouvoir arbitraire* de ſes ennemis. Cette ſignification eſt connue des Rabbins mêmes. Voyez le Chapitre 41 de la premiere partie du Livre de Rabbi Maïmonides, intitulé מֹרֶה נְבוֹכִים (môrêh nebôkhîme.)

IV°. Les Auteurs ſacrés ſe ſervent auſſi de ce ſubſtantif, lorſqu'ils parlent des paſſions humaines. » Mettez un » couteau à votre gorge, dit Salomon, » Verſet 2. du Chapitre 23. des Pro» verbes ; ſi cependant vous êtes maî» tre *de votre ame* » (*a*) (néphésh.) *Si tamen vales te ipſum cohibere*, dit Menochius ſur cet endroit. Ne ſeroit-ce pas dans ce ſens que l'Auteur du Pſaume 18. Héb. 19 : 8. auroit fait uſage de cette expreſſion ?

V°. Dans Iſaïe 56 : 2. nous le trou-

(*a*) Et ſtatue cultrum in gutture tuo, ſi tamen habes in tuâ poteſtate animam tuam.

vons pour exprimer les deſirs immoderés. » Ce ſont des chiens affamés, » (les Paſteurs d'Iſraël) dont *les de-* » *ſirs* ſont inſatiables. » (a) נַפְשׁ (ngházzê néphésh.) Faites le paralléle du Verſet 15. du Pſaume 105. Héb. 106. vous verrez que ce mot y eſt pris dans le ſens que nous indiquons ici.

VI°. Au Verſet 8. du 23. Chapitre de la Génèſe, on doit l'entendre du bon plaiſir. Abraham y parle en ces termes, aux enfans de hkhêth. » Si c'eſt » *votre bon plaiſir* אִם יֶשׁ אֶת נַפְשְׁכֶם » (ime iésh éthe náphesheKhéme), que » j'enterre mon épouſe, écoutez-moi: » on ne s'aviſera pas de traduire : *ſi c'eſt votre ame, &c.*

VII°. Ailleurs ce mot veut dire *affection, amour, cœur.* Genèſe 34 : 3. » *Son ame* (l'affection, l'amour, le » cœur de Shikhém, fils de hkhémôr » Hévéen) demeura fort attaché à » Dînâ fille de Jacob. » Cette ſignification eſt encore plus ſenſible dans le diſcours que tient le même hkhémôr aux enfans de Jacob, Verſet 8. du même Chapitre. » Mon fils Shikém,

(*b*) Canes ſunt avidi appetitûs qui ſaturari non poſſunt.

» leur dit-il, a un amour extrême
» חַשְׁקָה נַפְשׁוֹ (ḫkhâshekâh nápheshô)
» pour votre ſœur. Laiſſez-la-lui
» épouſer, je vous en conjure. »

VIII°. Ce terme exprime de tems en tems les ſentimens avec leſquels nous recourons à l'Etre ſuprême. » J'é-
» leve *mon ame*, (nápheshî) vers vous
» Seigneur, dit au Verſet premier
» du Pſ. 24. Héb. 25. l'Egliſe d'Iſraël
» captive à Babylone. Je mets ma
» confiance en vous, ô mon Dieu,
» que je ne ſois pas plus long-tems
» couverte de confuſion ».

IX°. Il marque au Verſet 4 du Pſaume 23. Héb. 24. le recours que l'on a aux Idoles.

X°. Ceux qui nous ont donné la verſion des Pſaumes tels qu'on les récite dans les Offices, nous apprennent que (néphésh) ſe prend pour la Priere, lorſqu'ils traduiſent ce terme au Verſet 15. du Pſaume 87. Héb. 88. par *orationem.*

XI°. Quelquefois ce Subſtantif eſt employé pour exprimer le cœur, c'eſt-à-dire, l'eſtomac. Les Iſraëlites, Nombres 21: 5. fatigués dans le Déſert par la longueur du chemin, & par les

travaux qu'ils y eſſuyent, murmurent ainſi contre le Seigneur. » Pourquoi nous avez-vous fait ſortir de » l'Egypte, pour nous faire mourir » dans ce Déſert ? Le pain nous » manque, nous n'avons point d'eau : » *notre cœur même*, (oûnápheshô) ſe ſoulève à la vûe de cette inſipide nourriture ».

XII°. Au Verſet 15. du Pſaume 34. Héb. 35, le mot de (náphesheneoû,) *animam noſtra*, doit ſe rendre par *unuſquiſque noſtrûm*, & il faut traduire ainſi le premier ſtique de ce Verſet. *Ne dicant ex corde ſuo : Euge anima noſtra : id eſt unuſquiſque noſtrûm.* De peur qu'ils [les Chaldéens] ne diſent : *qu'un chacun de nous* prenne courage.

XIII°. Ce mot veut dire auſſi *la vie.* On en trouve la preuve dans le 21. Verſet du Chapitre 11. de Jérémie, où le Seigneur parle ainſi aux Compatriotes de ce Prophéte. » Voici ce » que dit le Seigneur aux Habitans » d'Anâthôth, qui cherchent à enlever *votre ame.* » (a) (nàpheshekhâ), c'eſt-à-dire, à vous ôter la vie. C'eſt dans

(a) Hæc dicit Dominus viris Anathoth. Quærentes animam tuam tollere.

le même ſens qu'il faut entendre ce ſubſtantif, au Verſet 4. du Pſaume 34. Héb. 35. lorſque l'Egliſe annonce la punition de ſes ennemis. » Ceux qui » cherchent à enlever mon ame (náphe» shî,) (c'eſt-a-dire, à m'ôter la vie) » ſeront couverts de honte & d'igno» minie. » (*a*) Math. 2 : 20. l'Ange dit à Saint Joſeph, » diſpoſez-vous à par» tir, prenez l'enfant avec ſa mere » & retournez dans la terre d'Iſraël, » par ce que ceux qui cherchoient » l'*ame* ψυχὴν de l'enfant, ſont morts. » Peut-on ne pas s'appercevoir que le terme ψυχὴ ne ſe rapporte qu'à la vie de Jeſus-Chriſt à laquelle Hérode vouloit attenter ?

XIV°. Par oppoſition dans d'autres endroits, il ſignifie *la mort*. Verſet 11. du Chapitre 3. du troiſiéme Livre des Rois, le Seigneur adreſſe ces paroles à Salomon. » Parce que vous » m'avez demandé un cœur docile, » & non point une longue vie ni de » grandes richeſſes, ni *la mort* (né» phésh) de vos ennemis. »

XV°. Ailleurs il veut dire l'ame,

(*a*) Pudore & ignominiâ afficientur quærentes tollere vitam meam.

ſenſitive des animaux. Genèſe 1 : 20. » Que les eaux produiſent des bêtes » dont l'*ame* ſoit vivante, (néphésh » khâîâh) & des oiſeaux qui volent » dans l'air. »

XVI°. (Néphésh) ſignifie *douleur*. En voici la preuve. Anne mere de Samuel, déſolée de ſa ſtérilité, va dans le Temple ſe plaindre amerement de ſon opprobre en préſence du Seigneur. Le grand Prêtre Héli prend ſon état d'affliction pour un état d'yvreſſe: mais cette ſainte femme ſe contente de lui répondre : » Je n'ai point bu de vin ni » de liqueur qui puiſſe enyvrer ; mais » je répands *mon ame*, (nápheshî) en » préſence du Seigneur. » On apperçoit avec la derniere évidence, que dans cet endroit le terme d'*ame* eſt mis pour celui de *douleur* ; & qu'il faut traduire le Verſet 15. du Chapitre premier du premier Livre des Rois. » » Je répands, où j'épanche ma *dou-* » *leur* en préſence du Seigneur. » La Prophéteſſe nous indique elle-même que telle eſt ſon idée, lorſqu'elle ajoute dans le Verſet ſuivant. » Ne regar- » dez pas votre ſervante comme l'u- » ne des filles de Bélial ; car l'excès

» ſeul de ma douleur & de mon affliction, m'a fait parler juſqu'à préſent. » Si l'on compare cet endroit avec le Verſet IV. du Pſaume que nous expliquons, on s'appercevra très-aiſément que l'un & l'autre ſe rapportant au même objet, doivent être entendus de la même maniere & qu'il faut rendre ainſi ce paſſage de notre Pſaume : je répans, j'épanche *ma douleur* au-dedans de moi. Ou bien, comme nous l'avons traduit, eu égard à la ſituation fâcheuſe dans laquelle ſe trouvoient les Iſraëlites, dans l'Empire de Babylone.

Mon état me pénétre de la douleur la plus profonde.

XVII°. Il ſe prend pour tout ce qui a rapport à l'ame, ſoit en bonne, ſoit en mauvaiſe part.

XVIII°. (Néphésh) ſignifie une ſubſtance, ou qui vit, ou qui a vécu. Moyſe lui donne cette ſignification, Geneſ. 1 : 24. Ibid. 2 : 7. Il donne pareillement à l'homme le nom d'*ame vivante*. Il attribue auſſi ce nom à un corps qui a joui de la vie, Nombr. 19 : 11. Dans ce Verſet le corps eſt appellé נֶפֶשׁ מֵת (méth néphésh), c'eſt-à-dire,

une ſubſtance morte, un corps mort, *Cadaver*, un Cadavre.

XIX°. Dans quelques endroits ce ſubſtantif caractériſe *le ſang*, comme au Deuter. 12: 23. où le Seigneur fait cette défenſe à Iſraël. » Vous ne mangerez pas l'*ame*, (hànnéphésh), (c'eſt-à-dire, le ſang, qui eſt le principe de la vie ;) avec la chair. »

XX°. Ce terme s'employe pour déſigner la reſpiration : Pſaume 68. Hebr. 69. l'Egliſe d'Iſraël s'écrie au Verſet 2.

Délivrez-moi, ô mon Dieu ;
Parce que les eaux ſont montées juſqu'à m'ôter *la reſpiration* (ⁿghád néphésh.)

Les Dictionnaires de Martin Alberti, de Buxtorf & de Caſtel ſont garans de cette ſignification.

XXI°. Job. 41 : 12. Saint Jérôme le traduit par le *ſouffle*, lorſqu'il dit ; *Halitus ejus prunas ardere facit. Son ſouffle* enflamme les charbons.

XXII°. Dans Iſaie, 5 : 14. on le doit entendre de la capacité, de l'étendue de l'Empire de Babylone, qui eſt déſigné dans ce Verſet par le ſubſtantif *tombeau*.

(*a*) C'eſt pour cela que le tombeau élargira ſa capacité (náphesháh.)
Qu'il dilatera ſon ouverture :
Elle ſera immenſe :
Oui les grands & les petits,
Les riches & ceux qui ſont dans la joie y deſcendront.

Comme ſi le Prophéte diſoit, en parlant des Iſraélites :

La Chaldée, pour les recevoir,
Prépare ſes grandes Provinces :
Elles offriront une entrée ſpatieuſe,
Oui, les grands & les petits de mon peuple :
Les riches & ceux qui ſont dans la joie,
Y ſeront conduits en captivité.

XXIII°. De tems en tems ce ſubſtantif eſt employé pour ſignifier le *corps*. C'eſt en ce ſens qu'on doit le rendre au Verſet 18. du Pſaume 104. Hébr. 105. où le Prophéte parle ainſi du frere des enfans de Jacob :

(*a*) Quamobrem dilatabit infernus capacitatem ſuam,
Et aperiet os ſuum in immenſum,
Quo deſcendant nobiles & plebeii,
Divites ejus & exultantes in eâ.

(*a*) Ils [les Egyptiens] lui ſerrerent les pieds avec des chaînes,
Ils le lierent par le *corps* (nàpheshô.)

On a entendu ce terme aſſez communément de la maniere que nous indiquons ici. Le Pere Jean Lorin, Jéſuite, dit ſur le Verſet que nous citons (*b*), qu'il ne manque pas d'Auteurs, qui diſent que le nom (néphésh) *ame* ſignifie le corps. Comme dans Iſaïe, 58 : 3.

Pourquoi lorſque nous humilions nos ames,

C'eſt-à-dire :

Lorſque nous macérons nos corps par le jeûne.

Ce Commentateur renvoye à Jean-Baptiſte de Novarette ſur le Chapitre 5. des Lamentations, & au Cha-

(*a*) Compreſſerunt pedes ejus compedibus ; Catenis vinctum eſt corpus ejus.
(*b*) Cur cum jejunamus non reſpicis, Cum affligimus corpora noſtra, non curas ?
Nec defuerunt qui nomen Néphésh, corpus dixerint ſignificare, ſicut & apud Iſaïam 58 : 3. *Humiliavimus animas noſtras*, id eſt, *corpora noſtra jejunio maceravimus.*

pitre 58. d'Iſaïe. C'eſt ainſi que ceux qui font parler Jeſus-Chriſt au Verſet 10. du Pſaume 15. Hébr. 16. doivent appeller le corps de ce divin Sauveur après ſa mort ; lorſqu'ils lui font prédire que *ſon ame*, c'eſt à-dire, *ſon corps* ne ſera pas abandonné à la corruption dans le tombeau.

Quia non derelinques animam meam in inferno,
Nec dabis ſanctum tuum videre corruptionem.
Parce que vous ne laiſſerez pas *mon corps* dans le tombeau :
Vous ne permettrez point que votre ſaint éprouve la corruption.

On voit bien que (néphésh) ne peut ſignifier ici que le corps de Jeſus-Chriſt après ſa mort ; puiſque ſi ſon ame fût deſcendue dans le tombeau avec ſon corps, il n'y auroit pas eu de ſéparation de ces deux ſubſtances. Le but de Jeſus-Chriſt n'eſt pas non plus de remercier ſon Pere de ce que ſon ame après ſa mort n'ira pas rejoindre ſon corps dans le tombeau, pour y être abandonnée avec lui. Cet événement étoit impoſſible, & contre l'ordre établi de Dieu : par conſéquent il n'eſt point queſtion dans cet endroit de

l'ame de Jeſus-Chriſt, mais de ſon corps dépoſé dans le tombeau après ſa mort.

Il paroît néanmoins, lorſqu'on lit le Pſaume 15. Hébr. 16. avec attention, que ce n'eſt pas Jeſus-Chriſt qui parle de lui-même, mais l'Egliſe qui parle de Jeſus-Chriſt, & qui conſidere ce divin Sauveur en tant qu'il eſt le principe qui lui donne la vie. C'eſt ce que l'on ſentira mieux, lorſque nous donnerons la verſion de ce Cantique.

XXIV°. (Néphésh) ſe met auſſi pour la *perſonne*: Moyſe, Généſ. 36: 6. & 7. parle en ces termes de la ſéparation de Jacob d'avec ſon frere. « Eſaü prit » ſes femmes (*a*), ſes fils & ſes filles, » & toutes les *perſonnes* (*náphesh*ôth) » de ſa maiſon, ce qu'il avoit de gros » & de menu bétail, & tous les biens » qu'il avoit amaſſés dans la terre de » Khanâán, & il ſe retira dans un au» tre pays, pour ne plus demeurer » avec ſon frere Jacob. » Vous le trou-

(*a*) Tulit autem Eſaü uxores ſuas & filios & filias, & omnes animas, (id eſt perſonas) domûs ſuæ, & ſubſtantiam, & pecora; & cuncta quæ habere poterat in terrâ Chanaan, & abiit in aliam regionem, receſſitque à fratre ſuo Jacob.

verez employé dans le même ſens aux Actes des Apôtres, 2 : 41. « Ceux donc » qui ſe rendirent à la parole de Pierre, » reçûrent le Baptême, & en ce jour » trois mille perſonnes ψυχαὶ ſe joignirent » aux Diſciples. »

XXV°. Dans le Pſaume 106. Hébr. 107. ce ſubſtantif indique les Iſraëlites captifs à Babylone. Le Prophéte y parle ainſi au Verſet 9.

(*a*) En reconnoiſſance de ce qu'il aura raſſaſié
L'*ame* qui tomboit en défaillance
De ce qu'il aura comblé de biens
L'*ame* que la faim tourmentoit.

Perſonne n'ignore qu'il eſt queſtion dans ce Verſet de nourriture corporelle. L'ame conſidérée toute ſeule n'a aucun beſoin de cette eſpéce d'aliment. C'eſt donc des perſonnes qu'il s'agit. Nous ferons voir, en donnant ce Pſaume en entier, qu'il ne peut ſe rapporter qu'aux captifs de Babylone.

XXVI°. Généſ. 12 : 5. (Néphésh)ca-

(*a*) Saturavit enim animas eſurientes,
Et animas fame deficientes implevit bonis.

ractériſe des *eſclaves*. « (*a*) Abraham » prit avec lui Sârâ ſa femme, Lôt, fils » de ſon frere, & tous les biens qu'il » poſſédoit, & les *eſclaves* (hánnéphésh) » qu'il avoit achetés à Hârân. Ils en » ſortirent pour ſe rendre dans la terre » de Khanâán. » Quiconque doute de cette ſignification, trouvera dans Vatable, dans Grotius, dans Cornelius à Lapide, & dans Menochius, de quoi diſſiper ſes incertitudes.

XXVII°. Quelquefois il ſignifie *l'état*, ou *la condition d'une perſonne*. Exod. 23 : 9. Dieu défend aux Iſraëlites d'opprimer les étrangers. Pourquoi ? » Parce que, dit-il, vous connoiſſez » l'*ame* (néphésh) de l'étranger. » N'eſt-ce pas comme s'il leur diſoit : Vous ſçavez combien l'*état*, la *condition* d'un étranger eſt triſte, puiſque vous l'avez été vous-mêmes dans l'Egypte.

XXVIII°. M. l'Abbé de Villefroy a fait voir dans ſa IXe. Lettre, page 297. de ſon premier Volume, que ce

(*a*) Tulitque Saraï uxorem ſuam, & Lot filium fratris ſui, univerſamque ſubſtantiam quam poſſederant, & animas quas fecerant (id eſt, & ſervos quos emerant) in Haran & egreſſi ſunt, ut irent in terram Chanaan.

ſubſtantif déſigne quelquefois la diſpoſition extérieure, c'eſt-à-dire, l'air du viſage.

XXIX°. Il ſe prend encore pour l'*élite* d'un Corps, d'une Société, c'eſt-à-dire, pour la partie, qui en fait l'*ame*, qui lui donne la vie. Ainſi lorſque l'Egliſe d'Iſraël s'adreſſe au Seigneur, & parle de ſon *ame*, on doit entendre ſes Saints qui vivent de la Foi. Ils en étoient l'ame, comme de braves Officiers ſont l'ame d'une armée. C'eſt de cette *ame*, dont il eſt queſtion dans le Pſaume que nous expliquons. C'eſt de cette *ame*, dont veut parler l'Egliſe d'Iſraël, lorſqu'elle s'écrie, Iſaïe, 61 : 10.

(a) Je treſſaillerai de joie dans mon Dieu ;
Mon ame ſera ravie de joie dans le Seigneur,
Parce qu'il m'aura revêtu des vêtemens de ma liberté.

XXX°. Ce terme marque ailleurs les choſes qui ſervent à l'entretien de la vie ; comme au Verſet 10. du

(a) Vehementer gaudebo in Deo.
Et exultabit anima mea in Domino meo,
Eo quod induerit me veſtimentis libertatis.

58. Chap. d'Iſaïe, où le Seigneur dit à l'Iſraëlite captif à Babylone :

Lorſque vous répandrez *votre ame*
En faveur de celui qui eſt dans l'indigence.

C'eſt-à-dire,

(*a*) Lorſque vous aurez donné abondamment de votre ſubſtance,
Et que vous aurez raſſaſié celui que l'on opprime,
Alors votre lumiere ſuccédera aux ténébres :
Et vos ténébres ſeront changées en une lumiere
Auſſi brillante que celle du plein midi.

XXXI°. Enfin (néphésh) joint au pronom affixe, que l'on rend par le pronom perſonnel, ſoit en Latin, ſoit en François, s'exprime de la maniere ſuivante, lorſqu'il régit un verbe, comme dans ces mots du ſecond Livre des Rois, 3 : 21. « Afin que vous régniez » par tout où *votre ame* (náphesheckhâ,) » *anima tua*, le deſire. »

(*a*) Cum effunderis ſuper eſurientem de ſubſtantiâ tuâ,
Et animam oppreſſam ſatiaveris,
Tunc reſplendeſcet in tenebris lumen tuum,
Et obſcuritas fiet ut meridies.

1°. Le pronom affixe ou adjectif (Khâ) *vôtre*, ſe change dans le pronom perſonnel, *vous*.

2°. La troiſiéme perſonne ſinguliere du verbe ſe met à la ſeconde.

3°. Le mot (néphésh) ſe rend par un adverbe tel que l'exige ſa nature du verbe, qui lui eſt joint; & l'on traduit ainſi le paſſage cité plus haut: » Et vous régnerez ſur tous les pays » où vous ſouhaitez *à juſte titre* de ré» gner. » *Regnabis ubicumque meritò deſideras*, au lieu d'*ubicumque deſiderat anima tua*, par tout où votre ame deſire. Sans doute que l'Ecrivain ſacré a voulu exprimer par le mot d'*ame* quelque choſe de plus que le ſouhait, ſi bien rendu par le verbe *deſire*. D'ailleurs le terme d'*ame* eſt inutile ici, s'il n'exprime pas quelque idée plus forte que celle de *deſir*, puiſqu'on ſçait bien que c'eſt l'*ame* qui ſouhaite, & que par conſéquent il eſt inutile de dire que c'eſt elle qui deſire.

Remarquez cependant que dans toute cette Poëſie le terme (néphésh) ſe prend pour les *Saints*, ſoit de l'Egliſe d'Iſraël, ſoit de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, excepté au Verſet IV, où l'on doit le rendre par *douleur*.

4°. *O mon Dieu !*

Nous devrions, ce ſemble, entrer ici dans le détail des différens noms, que les Auteurs des Livres prophétiques ont donné à l'Etre ſuprême ; mais nous réſervons à le faire dans les Remarques que nous mettrons à la ſuite de la Verſion du Pſaume *Exurgat.*

II. *Mon ame brûle de ſoif pour celui qu'elle adore,*
Pour le Tout-puiſſant qui lui rendra la vie.
[Elle s'écrie :]
Quand pourrai-je par mon retour
Jouïr de la préſence de Dieu ?

1°. Pour bien comprendre l'ardeur de la ſoif de l'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone, il ſuffit de faire attention à la longueur des pourſuites qu'elle avoit eſſuyées pendant plus de 200 ans (*a*), c'eſt-à-dire, depuis l'enlevement des

(*a*) Dans les Annales d'Uſſerius, Edition de Paris 1673, page 52, le tranſport des Tribus Septentrionales eſt marqué à l'an du monde 3264. & à la page 81. la priſe de Babylone eſt fixée à l'an 3466. Ainſi l'Egliſe d'Iſraël a eu la douleur de voir un grand nombre de ſes enfans en captivité pendant 202 ans, & tous ſes enfans en eſclavage pendant les 70 dernieres années de l'eſpace que nous venons d'indiquer.

Tribus Septentrionales d'Iſraël par Téglathphalaſar, juſqu'à la priſe de Babylone en 3466. Un ſi grand nombre d'années paſſées dans l'agitation, dans la miſére, & dans les extrémités les plus fâcheuſes, étoit bien capable de lui inſpirer le zéle & l'empreſſement avec leſquels elle recouroit au Seigneur.

2°. *Qui lui rendra la vie.*

Quoi donc, dira quelqu'un, tant de termes François, pour rendre le ſeul mot Hébreu חיה (hkhâïe ?) Aſſurément ce n'eſt pas traduire, c'eſt commenter; au moins c'eſt paraphraſer. Tel pourroit être le raiſonnement de ceux qui dans l'étude de la Langue ſainte ne s'attacheroient qu'aux mots, ſans chercher à en pénétrer le ſens. Oſerions-nous le dire ? Un tel raiſonnement n'appartient qu'à ceux qui ne ſçavent pas ce que c'eſt que de traduire. Quand en effet doit-on regarder une verſion comme vraiment conforme à ſon original ? Sera-ce lorſque l'Auteur l'aura ſervilement rendue mot pour mot ? Celle d'Arias Montanus pourroit à ce compte paſſer pour accomplie. Mais ce n'eſt pas le moyen d'arriver à une parfaite reſ-

ſemblance. Une verſion n'eſt exacte que lorſqu'elle eſt une copie fidéle & complette de ſon original; lorſqu'elle en ſaiſit tous les caractéres, & qu'elle en rend trait pour trait toutes les beautés. C'eſt ce qu'il n'eſt pas poſſible de faire, lorſqu'on ſe tient comme empriſonné dans une obſcure exactitude, & que l'on s'obſtine à rendre un Texte mot pour mot. Comment par ce moyen faire ſentir toute la force, tout le ſublime de ces divins Cantiques? Comment faire appercevoir l'éclat lumineux qu'ils renferment? Il faudroit, pour y réuſſir, que le génie des deux Langues fût préciſément le même, auſſi-bien que celui de l'Original & du Traducteur. Il faudroit que les mots euſſent la même ſignification, la même énergie. Il faudroit enfin que les deux Langues n'en fiſſent qu'une pour l'expreſſion, le tour & l'arrangement des penſées. C'eſt ce que l'on n'oſeroit aſſurer de la Langue Hébraïque, & de nos Langues Occidentales. Auſſi ne faiſons-nous aucune difficulté de rendre par pluſieurs mots François un terme Hébreu, quand nous ne pouvons autrement faire ſentir la penſée du Prophéte,

Au reſte nous ne ſommes pas les premiers, qui prenions cette liberté. L'Auteur de la Verſion Syriaque nous apprend que dans la Langue ſainte un ſubſtantif en renferme aſſez ſouvent un autre. Ainſi pour exprimer tout le ſens que renferme le mot Hébreu צִדְקִי (tsídeki) *juſtitia mea*, *ma juſtice*, qui eſt dans le ſecond Verſet du Pſaume 4. il ne le rend pas par le ſeul mot Syriaque (dezadîkoûthî) *juſtitiæ meæ*, de *ma juſtice*; mais il y joint le ſubſtantif (phôroûkh-ô) *vindex, vengeur. Vous qui prenez en main la défenſe de mon bon droit.* Par ce ſupplément le Traducteur développe le ſens de l'Original.

Saint Jérôme a fait auſſi uſage de cette régle. Zach. 13 : 1. Ce ſaint Docteur rend le terme לְחַטָּאת (lehkhátthâth) *ad peccatum* par *in ablutionem peccatoris*, pour y laver les ſouillures que le pécheur aura contractées. Nous marchons ſans crainte ſur les traces d'un auſſi ſavant Pere, en rendant le mot Hébreu (hkáïe) *vivens, vivificans, vivant, vivifiant*, par ces termes, *Auctor vitæ, Auteur de la vie.* Mais comme cette maniere de traduire ne préſente pas encore toute l'idée du Prophéte,

relativement à l'état de mort, c'eſt-à-dire, de captivité, dans lequel ſe trouvoit l'Egliſe d'Iſraël, nous avons mis, *qui me rendra la vie*, c'eſt-à-dire, la liberté, pour donner à entendre qu'il s'agiſſoit dans cet endroit de la ſortie des Iſraëlites hors de la Chaldée, & de leur retour dans leur patrie.

3°. *Elle s'écrie.*

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des réticences, nous en parlerons dans la ſuite; d'ailleurs ce que nous ſuppléons dans ce Verſet, eſt trop clair pour nous y arrêter.

4°. *Quand pourrai-je par mon retour.*

Le ſens & la ſuite de cette Prophétie exigent néceſſairement que l'on ſous-entende *à la Montagne ſainte*, ou *à Jéruſalem*; puiſqu'il eſt queſtion vers la fin de cette piéce de la Maiſon du Seigneur, & de ſon Autel.

5°. *Joüir.*

Nous ſuivons ici la Vulgate, ou plutôt, nous rendons le verbe, qui eſt au paſſif, par la conjugaiſon active; parce que *frui & joüir* n'ont point de paſſif dans nos Langues Occidentales. » Paroître devant la face de Dieu, ſe-

» lon Dom Calmet (*a*), ne ſignifie au-
» tre choſe dans la bouche d'un Iſraë-
» lite, que paroître dans ſon Temple,
» pour lui rendre ſes adorations & ſes
» actions de graces.

6°. *De la préſence.* Hébreu פָּנִי (phenêi.)

C'eſt ici la ſignification la plus naturelle & la plus générale de ce terme. Nous profitons de cette occaſion, pour faire quelques remarques ſur le ſubſtantif Hébreu פָּנִים (phânîme) qui ſe trouve ſi fréquemment dans les Pſaumes, & que l'on traduit preſque toujours par les noms Latins *facies*, *face*, ou *vultus*, *viſage*. Ce nom pluriel vient du verbe פָּנָה (phânâh) *aſpexit*, *il a regardé*. Ce ſubſtantif, qui n'a point de ſingulier, ne ſe prend pas toujours pour *face*, ou pour *viſage*, mais quelquefois pour la *préſence*. En effet que veut dire, *voir la face de Dieu* ? Cet Être ſuprême ne déclare-t-il pas au Légiſlateur des Hébreux, que perſonne ne verra ſa face ? Moyſe même ne voit le Seigneur, que quand il eſt déja paſſé. La vraie maniere de rendre ce mot, eſt de le traduire par le terme de pré-

(*a*) Sur cet endroit.

ſence, ſoit inviſible, lorſqu'il s'agit de Dieu, ſoit viſible, quand il eſt queſtion des hommes. On pourroit encore, lorſque l'Ecrivain ſacré parle du Souverain Maître, rendre très-bien ce terme par celui de *Majeſté*, comme au Verſet 9. du Pſaume 95. Hébr. 96.

Voici donc en peu de mots les différentes ſignifications dans leſquelles on peut entendre le terme (phânîme) dans les Pſaumes; ſoit qu'on le rende par des verbes, ou par des adverbes; ſoit qu'on l'exprime par des ſubſtantifs, ou par des adjectifs, & même par des prépoſitions.

I°. Que ce ſubſtantif renferme quelquefois un verbe; c'eſt ce qu'on ne peut raiſonnablement révoquer en doute. N'eſt-il pas viſible en effet qu'il faut l'entendre ainſi dans le Pſaume 49. Hébr. 50. Verſ. 3.

(a) Le Tout-puiſſant, le Seigneur fera retentir ſa voix:
Il appellera les habitans de la terre,

(a) Potens Deus, Dominus inclamabit,
Et advocabit [habitatores] terræ,

Du lever du Soleil à ſon couchant :
L'Etre ſuprême [ſortira] de Sion
Il brillera de la gloire la plus parfaite :
Notre Dieu arrivera
Il ne reſtera pas dans l'inaction :
Un feu dévorant (*a*) précédera ſes pas.
(Lephânâioû,)
Il ſera environné de tourbillons
Qui répandront la terreur.

Ab ortu ſolis ad occaſum ejus.
De Sion perfecto decore Deus [affulgebit]
Veniet Deus noſter, nec conticeſcet :
Ignis devorans præcedet eum,
Eumque involvet turbo vehementiſſimus.

(*a*) Il eſt inutile de remarquer l'Enallage ou le changement de la prépoſition *ante, devant*, avec le verbe *præcedet, précédera* : ce changement eſt néceſſaire & naturel. Mais pour que l'on comprenne en entier ces trois verſets, nous expliquerons quelques termes indéterminés qui pourroient paroître obſcurs à ceux qui ignorent l'objet de cette Poëſie. La voix du Seigneur dont il eſt queſtion dans le premier ſtique, eſt le décret qu'il a formé de détruire Babylone : il appelle en conſéquence les habitans de la terre, c'eſt-à-dire, les Medes, les Perſes & leurs alliés. L'Etre ſuprême ſort de Sion couvert de gloire. Il arrive dans la Chaldée précédé des armées nombreuſes de Cyrus, dont les ſoldats d'élites jettent la terreur & l'épouvante dans tout l'empire de Balthaſar.

ſt par un verbe que ſaint Jérôme
le nom (phânîme,) Gén. 30 : 30.
ces paroles que Jacob adreſſe à
n. « Vous aviez peu de choſe,
nt que je vinſſe chez vous. » *Mo-*
habuiſti antequam venirem ad te :
on voit que le mot (lephânâie) eſt
u par les termes *avant que je vinſſe*
vous. Nous pourrions apporter
res exemples des Pſaumes, pour
ver ce que nous avançons ; mais
s trouvera dans les Verſions La-
& Françoiſe, que nous donnerons
la ſuite.

P. Les ſignifications ſe multiplient,
nd ce terme eſt employé pour un
tantif : tantôt il a rapport à Dieu ;
ôt il regarde les hommes.

'agit-il de Dieu ? Il ſe prend pour
ière. Par le viſage, dit S. Jérôme,
e Verſet 17. du Pſaume 33. Hébr.
nous entendons la fureur. *Vultum*
rorem intelligimus.

IIº. Par oppoſition il indique ail-
s ſa miſéricorde. C'eſt ce que re-
noît Menochius au Verſet 17. du
me 30. Hébr. 31. lorſqu'il com-
te ainſi ces paroles. *Illuſtra faciem*
, favorem, ſcilicet, & benevolentiam

tuam. » Faites briller votre visage, c'est-» à-dire, votre faveur & votre bonne » volonté. » La miséricorde du Seigneur est-elle autre chose que sa bonne volonté ? Si vous voulez de nouvelles autorités, consultez Ferrand & Brentius sur les Psaumes 4. 5. 79. Hébr. 80. 88. Hébr. 89.

IV°. Il signifie la protection que le souverain Maître accorde aux hommes. Au Verset 8. du Psaume 60. Hébr. 61. le Prophéte dit des Israëlites de retour dans leur patrie. « Ils » y resteront long-tems sous *la protec-» tion* (liphnêi) du Seigneur. » C'est le sens que Menochius donne à ce terme, qui se trouve dans le Verset 26. du Chapitre sixiéme des Nombres. *Convertat Dominus vultum suum* (phânâioü) *ad te.* « Que le Seigneur tourne son » *visage* vers vous. » *Consoletur, adjuvet, protegat te. Qu'il vous console, qu'il vous accorde son secours, qu'il vous protége.*

V°. Au Verset quatriéme du Psaume 43. Hébr. 44. il exprime la puissance que Dieu a employée pour tirer les Israëlites de l'esclavage d'Egypte. L'Auteur de la Vulgate ne s'éloigne pas beaucoup de cette signification au 10°. Ver-

ſet du 34ᵉ. Chapitre de la Géneſe, qu'il traduit ainſi. *Terra in veſtra poteſtate eſt.* (liphenêikhéme.) La terre eſt *en votre puiſſance.*

VI°. On ne doit plus être ſurpris que ce terme, lorſqu'il eſt appliqué à des hommes, ſerve à exprimer leur colere, leur fureur & leur tyrannie. Pour peu que l'on veuille faire attention au Verſet 9. du Pſaume 16. Hébr. 17. au 17. du Pſaume 43. Hébr. 44. au 4. du Pſaume 54. Hébr. 55. on verra que c'eſt auſſi la ſignification, qui lui convient dans ces endroits.

VII°. Cette expreſſion ſe prend encore pour l'air extérieur, pour les apparences qui frappent les ſens, pour la perſonne elle-même. Pſaume 81. Hébr. 82. Verſet 2. le Seigneur fait ces reproches aux Juges d'Iſraël.

(a) Juſqu'à quand jugerez-vous injuſtement?
Juſqu'à quand aurez-vous égard au dehors des impies?

C'eſt-à-dire, à la perſonne des impies. Ce ſubſtantif eſt employé dans le

(a) Uſquequò judicabitis iniquè?
Uſquequò facies impiorum acceptas habebitis?

même ſens au ſecond Livre des Paralipoménes, Chapitre 19. L'Auteur ſacré fait ainſi parler Joſaphat aux Juges qu'il venoit d'établir, Verſet 7. (*a*) » Maintenant donc ſoyez pénétrés de » la crainte du Seigneur : prenez con» noiſſance de vos devoirs : rempliſ» ſez-les, parce que le Seigneur votre » Dieu déteſte l'injuſtice de ceux qui » ont égard *à l'extérieur* (phânîme) des » perſonnes, & de ceux qui ſe laiſſent » corrompre par des préſens. » Lorſque ce terme déſigne *la perſonne* elle-même, on peut le rendre en François par les pronoms *moi*, *toi*, &c. *nous*, *vous*, &c. comme nous l'avons fait dans le cinquiéme Stique de chacun des trois refrains de ce Pſaume.

Liberabit omnimodè faciem meam : id eſt, *perſonam meam* [me ſcilicet]
Il délivrera pleinement ma face :

C'eſt-à-dire, *ma perſonne*, mais

(*a*) Et nunc ſit timor Domini vobiſcum, cuſtodite & facite; abhorret enim Dominus Deus noſter iniquitatem, & acceptionem perſonarum, & receptionem munerum. (C'eſt le ſens que Vatable donne à ce paſſage, & celui qu'il faut lui donner.)

pour mieux mettre ce Stique en François, nous le traduiſons par

Il m'accordera une entiere délivrance.

VIII°. Il veut dire ailleurs *la gueule*, ou *la bouche*. Peut-on l'entendre autrement. Job, 41: 5. où l'on parle de Behémot en ces termes. « Qui lui ou-» vrira les portes, les lévres de ſon » *viſage* (phânâïoû,) c'eſt-à-dire, de ſa » *gueule*, ou plutôt, de *ſa bouche*, parce que ce monſtre déſigne des hommes.

IX°. Au Verſet 10. du Pſ. 83. Hébr. 84. ce mot déſigne l'*état* malheureux, dans lequel ſe trouvoient les captifs d'Iſraël. (*a*) « Jettez les yeux, y dit l'E-» gliſe d'Iſraël, en s'adreſſant à Dieu, » ſur l'*état* où eſt votre Chriſt. » On verra dans la ſuite que ce *Chriſt* n'étoit pas David, mais le peuple d'Iſraël, qui étoit conſacré au Seigneur.

X°. Il veut dire auſſi, *vis-à-vis*, *ex adverſo*. Nous aurons occaſion d'expliquer cet endroit plus bas. Celui qui a recueilli les Actes, qui compoſent les

(*a*) Protector noſter aſpice Deus, & conſidera ſtatum Chriſti tui.

deux Livres des Paralipoménes, ſe ſert de ce terme dans le ſens que nous lui donnons ici : voici ſes paroles, Verſet 15. du Chapitre 13. du ſecond Livre. » Toute l'armée de Juda jetta de grands » cris : alors Dieu frappa d'épouvante » Jéroboam, & toute l'armée d'Iſraël, » qui étoit *vis-à-vis* (liphenê) (*ex adverſo*, dit ſaint Jérôme,) d'Abia & » de Juda. »

XI°. Les Grammairiens Hébreux enſeignent que (phenê) conſtruit de (phânîme) ne s'exprime pas, lorſqu'il eſt joint à des prépoſitions. Ils ſe contentent alors de donner à la prépoſition le vrai ſens qu'elle exige. Ainſi מִפְּנֵי (miphenê) ſignifie en François *de*, *à*. En cas que cette régle ſe trouve abſolument vraie, elle n'eſt pas néanmoins ſans exception.

XII°. פָּנִים (phânîme) en conſtruction ſignifie quelquefois *du vivant* de quelqu'un, Géneſ. 11 : 28. Moyſe parle ainſi du pere de Lôt. « Hârân mourut *en* » *la préſence*, עַל פְּנֵי (nghál phenê) (c'eſt-» à-dire, *du vivant*) de ſon pere, ou ſon » pere vivant encore. » Nombres 3 : 4. nous liſons : « Le Seigneur en cour-» roux fit périr Nâdâb & Abîu ſans poſ-

» térité, lorſqu'ils lui offrirent un feu
» étranger dans le déſert de Sinaï, de
» ſorte qu'Eléazar & Ithamar exer-
» çoient ſeuls le Sacerdoce *en la pré-*
» *ſence* (nghál phenêi) (c'eſt-à-dire, *du*
» *vivant*) d'Aaron. »

XIII°. Il veut dire *ſous quelqu'un*, ou *ſous ſon autorité*. Livre premier des Rois, 2 : 11. On y parle en ces termes de Samuel. « L'enfant exerçoit le mi-
» niſtére *en la préſence* (-éthphenêi) (ou
» *ſous l'autorité*) du Grand-Prêtre Hé-
» li. » Voyez auſſi le Verſet premier du troiſiéme Chapitre du même Livre.

XIV°. Il ſignifie en la *diſpoſition*, & en la *puiſſance*. Deuter. 1 : 8. Dieu adreſſe ces paroles aux Iſraëlites. » J'ai
» mis la terre *devant vous* (liphenêikhé-
» me,) (c'eſt-à-dire, *en votre diſpoſi-*
» *tion :*) entrez-y, & poſſédez en hé-
» ritage le pays que le Seigneur a pro-
» mis avec ſerment de donner à vos
» Peres, Abraham, Iſaac & Jacob,
» & à la poſtérité qui leur ſuccé-
» dera. » On le trouve pris dans le même ſens. Deutéron. 2 : 31. Jérém. 40 : 4.

Nous n'entrerons point ici dans le

détail des adjectifs ; on le trouvera dans les Obſervations qui ſeront à la ſuite des Verſions Latine & Françoiſe du Pſaume *Exurgat.*

Il reſte maintenant à parler des endroits où ce ſubſtantif doit être rendu par des adverbes. Perſonne n'ignore, à ce que nous croyons, que cette régle a lieu de tems en tems. Au reſte il ſeroit aiſé de s'en convaincre, en jettant les yeux ſur la Verſion, dont l'Egliſe fait uſage. Celui qui en eſt l'Auteur, n'a pas fait difficulté de rendre ce terme par un adverbe.

Initio, dit-il, au verſet 26. du Pſaume 101. Hebr. 102. *terram fundaſti.*

Au commencement לְפָנִים (le phânîme) *vous avez rendu la terre ſtable.*

Ce petit détail nous paroît ſuffiſant pour faire ſentir les différens ſens, dans leſquels on peut & on doit entendre le mot פָּנִים (phânîme.) Rien n'empêche maintenant de reprendre l'explication de notre Pſaume.

III. *Mes larmes me tiennent lieu de nourriture*
Le jour & la nuit :
Parce qu'on me demande ſans ceſſe,
Où eſt donc votre Dieu ?

1°. *Mes larmes.*

Cet endroit n'eſt pas le ſeul où l'Eliſe d'Iſraël ſe plaint que les larmes ue verſent ſes enfans ſont la nourriture dont ils ſe raſſaſient. Au verſet 6. u Pſaume 79. Heb. 80. cette mere atndrie ſur les maux qu'ils éprouvent ans la Chaldée, forme à-peu-près les êmes plaintes en s'écriant :

(*a*) Juſqu'à quand ne leur [à mes enfans] donnerez-vous *pour nourriture que des larmes ?*
Juſqu'à quand leur ferez-vous boire des pleurs en abondance ?

2°. *Où eſt donc votre Dieu ?*

C'étoit le reproche le plus inſultant ue les Babyloniens puſſent faire aux iptifs d'Iſraël, qui comptoient ſur la iſſance du Seigneur, pour être délirés de leur eſclavage. Ces tyrans envrés de leur proſpérité, ſe voyant aîtres de tous les autres peuples de Aſie, partie du monde la plus conue pour lors, traitoient avec le derer mépris les Divinités des nations

(*a*) Uſquequò cibabis eos pane lacrymarum,
Et potabis eos lacrymis abundantiſſimis ?

vaincues ; comme n'ayant pû réſiſter à leurs armes, & maintenir contr'eux leurs propres adorateurs. Voyez ce qu'Iſaïe fait dire au Roi de Babylone, chap. 10. verſet 9, 10 & 11. Les captifs y étoient très-ſenſibles, quoique le Prophéte Michée eût répondu d'avance à ce ſanglant reproche, lorſqu'annonçant la délivrance & le retour de ſon peuple plus de 200 ans avant qu'ils arrivaſſent, il adreſſe ainſi la parole à Babylone aux Verſets 8 : 9 & 10. du chap. ſeptiéme.

Ne triomphez pas, mon ennemie, (*a*)
(*b*) Si je ſuis tombée, je me releverai : (*c*)
Après que je ſerai reſtée dans les ténébres, (*d*)
Le Seigneur ſera ma lumiere. (*e*)
Je porte la colere du Seigneur,

(*a*) Ne læteris inimica mea de me,
Si cecidero, reſurgam :
Cùm ſedero in tenebris, Deus lux erit mihi.
Indignationem Dei ſuſtineo,

(*b*) Si je ſuis tombée de l'état floriſſant où j'étois.

(*c*) Je me releverai, c. à. d. je ſerai rétablie.

(*d*) Dans les ténébres, c. à. d. dans la captivité.

(*e*) Le Seigneur ſera ma lumiere, c. à. d. le Seigneur me rendra la liberté.

Parce que j'ai péché contre lui : (*a*)
Je la porterai juſqu'à ce qu'il ait défendu la
juſtice de ma cauſe, (*b*)
Juſqu'à ce qu'il ait rendu un arrêt en ma faveur.
Il me fera ſortir pour jouir de la lumiere.
Je ſerai témoin de la juſtice qu'il exercera [contre Babylone,]
Mon ennemie en ſentira les effets,
Alors, *celle qui me répéte ſans ceſſe,*
Où eſt donc votre Dieu ?
Sera couverte de confuſion.

Ce paſſage du Prophéte Michée eſt ſuffiſant pour prouver ſans réplique que ce Pſaume ne peut avoir d'autre objet que la captivité de Babylone.

Eo quod peccaverim in eum.
[Suſtinebo] donec litem meam dirimat,
Et proferat judicium [in gratiam] mei,
Educet me in lucem,
Videbo juſtitiam ejus.
Hoc experietur inimica mea,
Et pudore perfundetur illa quæ dicit ad me :
Ubi eſt Dominus Deus tuus.

(*a*) C. à. d. Parce que j'ai péché contre lui, lorſque j'ai abandonné ſon culte pour m'attacher aux Idoles.

(*b*) Défendu la juſtice de ma cauſe par les armes victorieuſes de Cyrus qui rendra un arrêt en ma faveur, tel qu'on le voit dans Eſdras.

SECONDE OBSERVATION,

Qui contient les Verſets 4 & 5.

IV. *Ces reproches me ſont toujours préſens :*
Mon état me pénétre de la douleur la plus profonde.
Mais je ſortirai [de mon exil.]
Je conduirai d'un pas tranquile à la maiſon du Seigneur,
Les nombreuſes diviſions de mes enfans,
Ce peuple célébrera des fêtes
Par des Cantiques de joie & par des actions de graces.

1°. *Ces reproches me ſont toujours préſens.*

L'adverbe *toujours* pourroit faire regarder notre verſion comme peu fidèle, ſi nous ne faiſions pas connoître les raiſons qui nous déterminent à l'employer. Comme nous nous engageons à rendre compte de toutes nos démarches, il eſt juſte de n'en pas omettre une qui influera ſi fort ſur tout le corps de cet ouvrage. Voici donc la raiſon qui nous porte à faire cette addition. C'eſt pour rendre la force du ה (hé) que l'on nom-

ne *paragogique*, mais que l'on feroit mieux d'appeller *énergique*, qui eſt à la 1 du futur אֶזְכְּרָה (ézekherâh.) Ce n'eſt is au reſte une regle nouvelle que nous voulons établir ici. S. Jérôme a ſenti vant nous que cette lettre n'étoit pas ajoutée inutilement aux verbes, aux noms, aux adverbes & aux pronoms. N'eſt-ce pas en effet pour en développer toute la force qu'il l'exprime par l'adjectif *lætus*, lorſque le Patriarche Jacob parle ainſi à Joſeph, Geneſ. 46: „ 30. » Maintenant je verrai venir la „ mort *avec joie* אָמוּתָה (-âmoûthâh) „ *jam lætus moriar*, parce que je vous „ ai vu, & que vous me ſurvivez. » Ce ſeul exemple ſuffiroit pour autoriſer notre addition du mot *toujours* dans le Pſaume 41. Nous aurons d'ailleurs occaſion de traiter cet article dans un autre endroit. Nous ne négligerons rien alors pour établir ſolidement ce point important du génie de la Langue Hébraïque.

2°. *Mon état me pénétre de la douleur la plus profonde.*

I. Ce n'eſt pas le Prophéte qui parle: c'eſt l'Egliſe d'Iſraël.

II. Le texte Hébreu que nous rem

dons ici par *mon état me pénè douleur la plus profonde*, porte עַל־ נַפְשִׁי (oü-éshephekhâh ngha phéshî) mot à mot en latin :

(a) *Multùm profundo intrà me anima*

Nous avons avertis dans l'articl la premiere Obſervation n°. 16. terme d'*ame* doit ſe prendre ic *douleur*. Nous en avons donné la ve. L'énergie du ה (hé) paragogi exprimée dans la force du verl *nêtre*.

Juſqu'ici nous avons vû quelle les cauſes des ſoupirs que pouſſ gliſe d'Iſraël vers ſon Dieu. D'u ce ſont les perſécutions des Cha qui l'accablent. Ce ſont de l'au reproches qu'on lui fait contr ment ſur l'inaction de celui c adore. Elle exprime la douleur ç en reſſent, mais elle ſe conſole p paroles qui ſuivent.

3°. *Mais je ſortirai* [*de mon ex*

Nous appercevons ici une rétic c'eſt-à-dire, quelque choſe d'o

(a) *Je répans beaucoup mon ame au dea moi.*

ſſein, cette eſpece de figure eſt aſſez dinaire dans les Pſaumes qui regar-nt la captivité. Les Iſraëlites inſtruits voient bien ſuppléer le terme que le ophéte avoit ſupprimé. Quand on rloit d'une terre ſans en dire le nom, voyoient du premier coup d'œil ſi étoit de la Chaldée ou de la terre Iſraël qu'il étoit queſtion. Lorſqu'ils ouvoient le terme d'*aller* ils ſentoient en qu'il s'agiſſoit d'aller à *Jéruſalem*; celui de *ſortir* leur indiquoit tout d'un up leur départ de *Babylone*, ou de *Chaldée*. C'eſt ce dernier terme qu'il ut ſuppléer après *je ſortirai*; mais nous angeons le mot de *Chaldée* en ceux *mon exil*, afin de conſerver le ton énigme que le Prophéte donne à cet droit. Nous avons vû plus haut au erſet 3. une pareille réticence, où le tur *je retournerai*, demande abſolu-ent que l'on ſupplée après lui *Jéruſa-m*, ou *la montagne ſainte*. Les repro-es outrageans que les Babyloniens iſoient aux Iſraëlites leur perçoient cœur; mais ſe rappellant que les romeſſes du Seigneur les aſſuroient e leur retour dans leur Patrie, ils pportoient leurs miſeres avec pa-

tience, en ſe conſolant de ce qu'un jour ils rendroient à Dieu dans ſon Temple des actions de graces de leur délivrance.

4°. *Je conduirai d'un pas tranquile à la maiſon du Seigneur.*

I. Le verbe Hébreu נהג (hîddáddâh) ne ſignifie pas ſeulement *aller*, il veut dire *marcher lentement, d'un pas tranquile, avec aſſurance, ſans crainte.* Par cette ſécurité le Prophéte fait comprendre que les Iſraëlites n'ont rien à craindre pendant leur route, parce que Dieu les protégera dans leur marche. Baruch avoit prédit tous les avantages de ce retour. Il devoit être accompagné de toutes ſortes de facilités de la part de l'Eternel, ſous la protection duquel ils l'entreprenoient. Cyrus même les en aſſure ſelon l'Hiſtorien Joſeph. Liv. II. des Ant. Jud. ἕσεσθαι γὰρ αὐτοῖς καὶ τοῦτον σύμμαχον *parce que le Seigneur les ſecourera.* Voici ces facilités telles que les décrit le Prophéte Baruch, chap. 5. verſets. 7. & 8.

(*a*) Le Seigneur a réſolu d'abaiſſer toutes les plus hautes montagnes,

(*b*) Conſtituit enim Deus humiliare omnem montem excelſum,

Et

(*a*) Et les rochers qui ſubſiſtent dès le commencement du monde ;
De combler les vallées,
Afin que la terre étant applanie,
Iſraël retourne en aſſurance rendre gloire à Dieu.
Par ſon ordre les forêts & les arbres d'une odeur agréable,
Couvriront Iſraël de leur ombre.

Le déſir que ce Peuple avoit de revoir ſa chere Sion, lui rendoit les chemins auſſi agréables que s'ils euſſent été applanis & couverts des ombrages les plus épais. Ce langage eſt figuré tant pour l'ancienne que pour la nouvelle alliance. Dans cette derniere la grace de Jeſus-Chriſt, & dans la premiere la miſéricorde de l'Eternel, ont applani les obſtacles & fourni toutes les facilités, d'un côté pour le retour à Jéruſalem, de l'autre pour la converſion des cœurs à la Religion Chrétienne.

(*a*) Et rupes perennes,
Et convalles replere in æqualitatem terræ ;
Ut ambulet Iſraël tutò in honorem Dei.
Obumbrabunt autem ſilvæ,
Et omne lignum ſuave, Iſraël ex mandato Dei.

Ce retour fut encore facilité aux Iſraëlites par Cyrus, qui n'épargna rien pour le leur rendre agréable.

Les Peuples par le pays deſquels ils prirent leur marche y contribuerent auſſi ; car, ſelon la remarque de M. Dacier, (*a*) ils avoient ordre du Roi de Perſe, de rendre aux Iſraëlites toutes ſortes de bons offices, & de leur fournir ce qui leur étoit néceſſaire, ſoit pour le retour, ſoit pour l'édifice qu'ils devoient élever.

II. Remarquez en paſſant, qu'au lieu des termes, *les nombreuſes diviſions*, le Texte Grec porte ἐν τόπῳ σκηνῆς θαυμαστῆς que la Vulgate rend par *in locum Tabernaculi admirabilis : Dans le lieu de votre Tabernacle admirable.* Cette différence du Grec & de notre original Hébreu, fait voir que le Traducteur Grec, liſoit dans ſon manuſcrit Hébreu בְּסֹךְ אַדִּיר (beçokhe -áddîr,) *in locum Tabernaculi admirabilis : Dans le lieu où ſera votre Tabernacle admirable.* Cette diverſité vient de ce que l'Interpréte Grec a lû סֹךְ (çokhe) qui

(*a*) Traduction des vies des Hommes illuſtres omiſes par Plutarque. *Tom. 9. p. 560.*

ut dire *Tabernacle*, au lieu de סך (ſâkhe) qui ſignifie *multitude, trou-*. Il a lû de même אדיר (-áddîr) au lieu אדרת (-éddáddême) dont le pre-ier veut dire *admirable par ſa magni-ence*, & le ſecond, *je les conduirai.* u'reſte ces différences ne changent en à l'objet du Pſaume.

5°. *Les nombreuſes diviſions de mes ſans.*

Nous rendons le terme בקהל (baçça-e) avec la prépoſition (bêth) par *r turmas*, d'après les Dictionnaires ii le dérivent de la troiſiéme conju-iſon du verbe Hébreu, קהל (çoûkhe) ns laquelle ce verbe ſignifie, *méler ſemble.* Cette ſignification eſt très-opre à rendre l'idée du Prophête, ii peint le retour des Iſraëlites. Mais mme ils étoient partagés en diffé-nts corps, ſelon le Pſaume 67. Hé-eux 68. Verſet 28. où Benjamin, da, Zabulon & Nephtali ſont pla-s ſelon le rang de leur marche; & ue d'ailleurs les Chantres, les Joueurs les Joueuſes d'Inſtrumens, formoient ifférentes bandes, nous avons cru evoir changer le ſingulier *per turmam*, ns le pluriel *per turmas*, les nom-

breuſes diviſions. Tout le monde ſait qu'une marche de plus de 40000 hommes, ſe fait par différentes colonnes, & en pluſieurs diviſions, afin de trouver des vivres plus facilement. Qu'on ne ſoit donc pas étonné, ſi les Iſraëlites délivrés au nombre de 42360, premier Livre d'Eſdras 2 : 64. étoient diviſés en pluſieurs corps ; ſi relativement à ces diviſions néceſſaires, nous changeons le ſingulier *turmam*, dans le pluriel *turmas* ; ainſi nous traduiſons ;

Je conduirai d'un pas tranquile à la maiſon du Seigneur
Les nombreuſes diviſions de mes enfans.

6°. *De mes enfans,*

Pour jetter quelque jour ſur ce ſtique, nous avons rapproché du mot (báççâkh) l'affixe ם (même) qui eſt après le verbe וַיִּדְדֵם (dâdâh) *cum multitudine eorum*, ou *per turmas eorum leniter incedam ; Avec leur multitude j'irai d'un pas tranquile.* Mieux encore en conſervant le Texte Hébreu, dans la place qu'il occupe, *per turmas leniter ducam eos ; Je les conduirai d'un pas tranquile par diviſions.* Mais comme

te tour n'eſt pas naturel dans notre langue, nous avons été obligés d'en chercher un autre qui entrât plus dans ſon génie. On ſent bien que cette troupe ne peut être compoſée que des deſcendans d'Abraham ; parce que l'Egliſe qui parle dans cet endroit, ne peut mener dans la maiſon de Dieu, que les Iſraëlites indiqués par le pronom *les*, en place duquel pour ôter toute ambiguïté, nous avons mis *de mes enfans*. C'étoit en effet à eux ſeuls qu'étoit promis le retour à la Montagne Sainte, où devoit être rebâti le Temple du Seigneur.

7°. *Ce Peuple célébrera des fêtes.*

L'Hébreu toujours concis, n'employe que deux mots הָמוֹן חוֹגֵג (hâmône hhôghêgh) *multitudo feſtum agens. Peuple nombreux qui célébre une fête.* Nous rendons le ſubſtantif (hâmône) par celui *de Peuple*, parce qu'il déſigne le Peuple d'Iſraël qui eſt en marche. Le Prophéte ne fait ici uſage de ce ſubſtantif indéterminé, que pour empêcher les ennemis d'Iſraël de pénétrer le ſens de cette piéce. C'eſt ainſi que nous tâchons de rendre chaque terme avec la plus ſcrupuleuſe exactitu-

de ; & cet endroit obſcur, pou
pas dire inintelligible, s'éclaircit p
peu. Une petite attention ſur le
ticipe (hkhôghêgh) achevera
mettre dans tout ſon jour. Ce ve
ſelon Sanctes-Pagnin, ne ſignifi
ſeulement, *célébrer une fête.* Il veut
aller en ſautant, en danſant. Cu
pudio ire. D'où l'on peut conclure
ce participe renferme deux id
celle d'une troupe qui célébre u
te, & qui eſt en même tems en
che. Le Prophéte pouvoit-il choi
verbe plus convenable pour exp
le retour joyeux d'un Peuple
rend dans une terre après laque
ſoupire depuis deux cens ans ?

8°. *Par des Cantiques.*

Cette circonſtance n'eſt pas é
pée aux Prophétes, comme on le
dans les obſervations ſur le Pſaum
Hébr. 68.

V. *Pourquoi, mon ame, êtes-vous abattu*
triſteſſe ?
Pourquoi êtes-vous conſternée de mon ſ
Mettez votre eſpérance en celui que j'ad
Oui, je rendrai de nouvelles actions de g
mon Dieu,
Qui m'accordera une entiere délivrance,

1°. *Mon ame.*

Ce terme doit ſe prendre métaphoriquement pour les membres fidéles de l'Egliſe d'Iſraël, dans la ſainteté deſquels conſiſtoit la vie & l'ame de cette tendre Mere. Nous avons parlé de cette ſignification dans la premiere obſervation.

2°. *Etes-vous abattue.*

Le futur תִּשְׁתּוֹחֲחִי (thìshethôʰkhà-ʰkhî) dont l'Hébreu ſe ſert en cet endroit eſt de la ſeptiéme conjugaiſon, & ſignifie quelque choſe de plus qu'*être triſte*. Il veut dire, *s'atriſter ſoi-même en ſaiſiſſant vivement les objets* capables de nous cauſer de la douleur; ce qui nous engage à rendre ce verbe par ces mots, *êtes-vous abattue par la triſteſſe ?* Cette énergie de la ſeptiéme conjugaiſon, eſt reconnue par les plus habiles Grammairiens. Dom Guarin (*a*) déclare en parlant de la valeur des conjugaiſons Hébraïques, que cette ſeptiéme augmente la ſignification. De-là, dit-il, הִתְהַלֵּךְ (hìthehâlêkhe) indique *une promenade continuelle* הִתְחוֹלֵל (hìtheʰkhôllêl) *une attente*

(*a*) Gram. Hebr. & Chald. tom I. cap. 8. in append. Art. primi pag. 132. & 133.

assidue: הִתְדַּפֵּק (hithedáphphêk) *un frappement continuel.* Plusieurs autres pensent comme ce savant Benedictin. Nous nous contenterons, pour ne pas ennuier le Lecteur, de citer un endroit de la Vulgate où Saint Jérôme paroît avoir été persuadé de la force énergique de cette conjugaison. C'est au Verset 12. du Chap. 13. du premier Livre des Rois. Nous mettons le Verset tout entier, afin qu'on remarque plus facilement la maniere dont ce saint Docteur a traduit. » Je dis en moi-même [c'est Saül » qui répond à Samuël] les Philistins » viendront dans peu m'attaquer à Gal- » gala. Je n'ai cependant point appaisé » la colere du Seigneur. *Necessitate com-* » *pulsus* וָאֶתְאַפַּק (oûâ-éthe-áphphák) » *pressé par cette nécessité*, j'ai offert » l'Holocauste. » Pourquoi Saint Jérôme ajoute-t-il *necessitate*, *par cette nécessité*, au participe *compulsus*, *pressé* ? C'est sans doute pour rendre toute la force de la conjugaison Hitphaël. Nous ne craignons pas de nous tromper, en suivant des guides si éclairés.

3°. *De mon sort.*

C'est par ces termes, que nous exprimons la proposition עַל (nghâláïe)

avec ſon affixe, *ſuper me*, *ſur moi*. Elle ſignifie *propter*, *à cauſe*, *à mon ſujet*. Mais comme l'Egliſe d'Iſraël pendant ſon exil, ſe trouvoit dans une ſituation déplorable, nous avons traduit cette prépoſition jointe à ſon pronom, par les termes de *mon ſort*, qui dans cet endroit déſigne les miſeres de la captivité.

4°. *Oui.*

Nous rendons la conjonction כִּי (khi) par le *oui*, d'une maniere ſimplement affirmative, ſans oppoſition directe à la conjonction *non*. Comme ſi l'on diſoit *certainement*, *je rendrai*, *&c.*

5°. *Je rendrai.*

Le futur אוֹדֶנּוּ (-ôdénnoû) veut dire ici, *je rendrai des actions de graces en reconnoiſſance* de la liberté qu'il m'accordera.

6°. *Nouvelles.*

L'adverbe עוֹד (ʿghôd) *encore*, fait aiſément ſouvenir Iſraël de la premiere délivrance opérée par le miniſtere de Moyſe, & des Cantiques de reconnoiſſance dont elle fut ſuivie. Cet adverbe fait ici tout l'effet poſſible. Il réveille dans le cœur de la nation choiſie, les anciennes miſericordes du

. Le terme אֱלוֹהַּ (-èlóhâie) *mon*
commence dans l'Hébreu le V
VI. nous le raprochons dans celu

8°. *Qui m'accordera une entier*
rance.

Pour l'intelligence parfaite
ſtique, voici ce qu'il nous paro
ceſſaire de faire remarquer.

I. Le terme יְשׁוּעוֹת (ieskoû-gh
les délivrances, eſt un pluriel qui
nite attention. Il s'en trouve plu
dans les Pſaumes, où nous vo
qu'ils ont une ſignification plus
due que leur ſingulier. A quoi be
effet, ſe ſervir du pluriel, ſi le ſi
lier donnoit une idée ſuffiſante
choſe que l'on veut exprimer ?
le terme חַסְדֵי (hkhâçedêi) employé
les Lamentations de Jérémie, C
3. Verſet. 22. que la Vulgate rend

C'eſt par l'effet de l'entiere miſéricorde du Seigneur :

De même que le pluriel (ieshoûghôth) doit ſe rendre, non par le ſimple terme de *délivrance*, mais par ceux de *délivrance entiere ;* telle que fut celle qui fit ſortir les Iſraëlites de leur captivité, pour retourner dans la terre d'Iſraël, où ils furent affranchis de toutes les eſpéces de calamités qu'ils endu-roient de la part des Chaldéens.

L'Auteur (*a*) d'un Eſſai de critique ſur la Poëſie des Hébreux, a très-bien reconnu que le pluriel dans la Langue ſainte eſt plus emphatique que le ſingulier. Thomas Hyde (*b*) l'a ſenti de même. Selon lui, le nom de la femme d'Abraham a été changé en celui de שרי (sârâïe) *honoratiori ſtylo pluralis.* Si cependant le pluriel n'avoit pas plus de force que le ſingulier, en quoi ce nom ſeroit-il plus honorable ? On voit bien qu'il faut ici changer le ſubſtantif *liberationes*, les *délivrances*, dans celui

(*a*) Tom. IX. de la Bibliothéque univerſelle, pag. 287.

(*b*) De Religione veter. Perſarum, cap. 24, pag. 811.

de *liberator*, le *libérateur*. Toutes les anciennes Versions ont senti & exprimé cette Enallage ; or pour rendre la force du pluriel *liberationes*, il faut suppléer un adjectif ou un adverbe au substantif *liberator*, *libérateur*. C'est ce que nous faisons par l'adjectif Latin, *omnimodus*, *a*, *um*, entiere, pleine, complette, parfaite : mais comme on ne diroit pas bien en François, *il sera mon entier*, *mon plein*, *mon parfait libérateur*, il vaut mieux tourner la phrase par un verbe, & la rendre ainsi.

Il m'accordera une entiere délivrance.
Omnimodè liberabit personam meam, ou *me*.

Ce sont ici autant de régles de traduction pour l'Ecriture Sainte. Nous espérons les réduire un jour dans un même corps d'Ouvrage qui puisse être utile : car cette partie de la Litérature sacrée, qui est une des plus nécessaires, est cependant une des plus negligées.

II. Nous ne commençons le septiéme Verset qu'après le terme (-èlóhâïe) *Deus meus*. Nous suivons en cela l'exemple de la Vulgate, des Versions Syriaque, Arabe & Ethiopienne, qui

l'ont lû ainſi d'un conſentement unanime. Aquila & Symmaque ont vû de même, comme on peut s'en convaincre dans les Exaples d'Origene, données par Dom Bernard de Montfaucon. On ne peut ſe refuſer à cette correction, quand on compare ce refrain avec les autres qui ſont dans le même Pſaume, & dans leſquels le mot (-èlóhâïe) *Deus meus*, eſt à la fin du Verſet.

III. Il eſt viſible qu'il y a une tranſpoſition dans le premier refrain. On lit ainſi dans le texte d'aujourd'hui יְשׁוּעוֹת פָּנָיו (ieshoûⁿghôth phânâioû) *liberationes faciei ejus*, pour יְשׁוּעוֹת פָּנַי (ieshoûⁿghôth phânâïe) *liberationes faciei meæ*. Toutes les anciennes Verſions ont lû dans le premier refrain *faciei meæ*, & non pas *faciei ejus*. Il n'y a plus lieu de douter que ce ne ſoit la véritable leçon, quand on compare les trois refrains enſemble.

IV. Le terme de *facies*, *face*, ou de *vultus*, *viſage*, par leſquels on rend communément le (phânîme) de ces trois refrains, n'eſt pas celui qui convient ici. En effet, que voudroit dire *le libérateur de ma face* ? Martin Alberti

& Caſtel avertiſſent dans leurs Dictionnaires que (phânîme) ſe rend auſſi par *perſona*, *ſtatus*, *la perſonne*, ou *l'état*; & c'eſt de l'une ou de l'autre de ces deux ſignifications dont il faut ſe ſervir, en rendant ainſi ce ſtique :

Qui délivrera ma perſonne?

C'eſt-à-dire, *qui me délivrera:* ou, peut-être encore mieux :

Il me délivrera entierement de mon état, de tous mes malheurs.

Ce dernier ſens exprime la ſituation dans laquelle ſe trouvoient les Iſraëlites pendant leur ſéjour dans la Chaldée.

TROISIEME OBSERVATION,

Qui contient les Verſets 6. & 7.

VI. *A la vûe de mes malheurs,*
Mon ame eſt plongée dans une triſteſſe profonde :
Mais du pays [où je languis]
Je me ſouviens de vous, Rives du Jourdain :
De la montagne où je vis dans l'opprobre,
Je me ſouviens de vous, *ſommets de Hermon.*

1°. *A la vue de mes malheurs,*

Telle eſt la ſignification que nous donnons à la prépoſition עַל (nghál) jointe à l'affixe י (iôd) comme ſi l'Egliſe d'Iſraël diſoit : *A cauſe de moi, & la triſte ſituation de mon état.* Ce qui rendoit ſa condition ſi malheureuſe dans ſa captivité, c'étoit les malheurs qui fondoient ſur elle de toutes parts.

2°. *Mon ame.*

Le terme *ame*, s'entend encore ici de l'*élite* d'un corps, d'une ſociété.

3°. *Eſt plongée dans une triſteſſe profonde.*

Nous joignons l'épithéte *profonde* au ſubſtantif *triſteſſe*, afin de faire ſentir toute la force du verbe qui eſt à la ſeptiéme conjugaiſon. Nous avons dit dans la ſeconde obſervation, les raiſons de cette énergie.

4°. *Mais du Pays* [où je languis.]

Je me ſouviens de vous, rives du Jourdain.

La prépoſition עַל (nghál khéne) veut dire *propterea, idcircò, c'eſt pourquoi.* Dans la triſteſſe où eſt plongée l'Egliſe d'Iſraël, ce qui relève ſon courage, & ce qui lui donne des forces, c'eſt l'eſpérance de revoir ſa chere Patrie, & d'y rendre à Dieu

un culte public ; avantage dont elle eſt privée pendant ſon eſclavage. Le *mais* par lequel nous avons rendu (ngháł khéné) entre parfaitement dans ce point de vue, & il forme le même ſens que l'*idcircò* Latin.

5°. *Du Pays.* De terrâ, *de la terre.*

Ce terme ne devient obſcur que faute d'être developpé. Eſſayons de fixer les différentes ſignifications qu'il a dans nos ſaints Cantiques.

I. Ce ſubſtantif ſe place aſſez ſouvent dans les Pſaumes, pour ſignifier la Chaldée. Le Pſaume 45. Héb. 46. *Deus noſter refugium & virtus*, en fournit une exemple. Cette Poëſie regarde en entier la captivité de Babylone. Dieu détruira cette Ville, il briſera les armes des Chaldéens, il délivrera ſon Peuple qui ne ſera plus dans la crainte, Verſet 3. lorſque la *terre* ſera dans le trouble. *Non timebimus dùm turbabitur terra.* Iſraël reviendra dans ſa Patrie : il rendra la joie à Jéruſalem, comme un fleuve rend la joie au Pays dont il fertiliſe la terre. Dieu ſera ſon ſoutien, pendant qu'au Verſet 7. les Nations [de la Chaldée] ſeront ébranlées ; pendant que ſes Royaumes

:ront détruits, pendant que ſon Pays
:ra troublé au bruit de ſon tonnere.
)uel eſt donc ce Pays ? Quelle eſt cette
:rre qui ſera agitée, troublée & dont
: trouble enfantera la liberté d'Iſraël ?
N'eſt-ce pas la terre de Babylone, c'eſt-
i-dire, l'empire des Chaldéens ren-
/erſé, détruit par Cyrus ?

Les Prophétes ſe ſont auſſi ſervi du mot de *terre* pris indéterminément pour déſigner la Monarchie de Babylone. Jérémie 51 : 46. en prédiſant la ruine de ce formidable Empire, tient ce diſcours aux captifs.

(*a*) Ne vous laiſſez pas abattre le courage :
Ne craignez pas au bruit qui ſe répandra dans *la terre :*
Il ſe répandra un bruit la premiere année ;
La ſuivante, il s'en répandra un autre :
Alors un Souverain, &c.

Comme ſi le Prophéte diſoit aux enfans d'Iſraël, diſperſés dans les dif-

(*a*) Non emolleſcat cor veſtrum,
Neque timeatis ad rumorem, qui audietur in *terrâ ;*
Nam audietur primo anno rumor,
Et poſt illum anno ſequenti rumor alius ;
Tunc violentiam inferet in terrâ Dominator Dominatori.

férentes Provinces de la Monarchie de Babylone, pour les aſſûrer qu'ils n'auront rien à craindre des armes victorieuſes de Cyrus, dans le tems même où le bruit de ſes conquêtes ſe répandra dans la Chaldée.

Ne perdez pas courage :
Ne ſoyez pas frappés de crainte ;
Au bruit que l'on fera courir de l'arrivée de Cyrus dans les Etats de Balthaſar,
Dans la premiere campagne vous entendrez dire,
Que le Général des Médes & des Perſes aura paſſé le fleuve de Gyndes :
Et dans la ſeconde, qu'il aura battu les Babyloniens,
Qu'il eſt ſur le point de s'emparer de toute la Monarchie,
En détrônant celui qui en eſt le Roi.
Loin de craindre, vous devez être dans la joye,
Puiſque c'eſt la marque la plus certaine, que le tems que j'ai fixé,
Pour tirer vengeance des ennemis de mon peuple, eſt ſur le point d'arriver.

Continuez de lire ce Chapitre, vous trouverez le ſubſtantif *terre*, répété pluſieurs fois pour caractériſer la Chaldée.

II. Il ſe prend très-ſouvent pour *la terre* d'Iſraël. L'Auteur du Pſaume

59. Hébr. 60. Verſet 4. n'employe que ce terme, pour marquer le pays des Iſraëlites captifs à Babylone.

(*a*) O Dieu, qui nous avez abandonnés & rejettés,
Vous vous êtes mis en colere :
Revenez à nous.
Vous avez agité la *terre* par de violentes ſecouſſes :
Vous y avez fait des ouvertures :
Refermez-les, car elle eſt proche de ſa ruine.

Voyez le Pſaume 36. Hébr. 37. au Verſ. 3. la *terre* ſe prend pour la Chaldée ; mais dans les Verſets 11, 22, 29 & 34. ce terme doit s'entendre de la *terre* d'Iſraël. Le Prophéte Amos, ſe ſert auſſi de la même expreſſion indéterminée, en parlant du ravage de la *terre* d'Iſraël par les Chaldéens, Chapitre 3 : 11.

(*b*) Voici ce que dit le Seigneur :
Les malheurs vont fondre ſur *la terre*,
Elle en ſera environnée.

(*a*) Deus abjeciſti nos, & profligaſti nos ;
Iratus expuliſti nos, revertere ad nos.
Totam commoviſti *terram*, eam diffregiſti.
Refice ſciſſuras *ejus*, nutat enim.

(*b*) Quapropter hæc declarat Dominator Deus ;
Calamitas advenit, vaſtabit *terram*.

III. On doit entendre ce terme de l'*Empire* des Perſes & des Médes, Pſaume 84. Héb. 85:12. où le Prophéte dit :

(*a*) La fidélité des promeſſes viendra de *la terre.*

C'eſt-a-dire, de *la Perſe & de la Médie*, d'où Cyrus devoit ſortir pour délivrer Iſraël. C'eſt en ce ſens que l'entend le Prophéte Iſaïe 13 : 4 & 5.

(*b*) Le Dieu des armées paſſe en revûe toutes ſes troupes ;
Elles partent d'une *terre* éloignée.

A qui le Seigneur donne-t-il ordre de marcher contre la Capitale de la Chaldée ? Iſaïe va nous le dire, Chapitre 21. Verſet 2.

(*c*) Elam, marchez [contre Babylone]
Médes, formez-en le ſiége.

IV. On l'employe quelquefois pour

(*a*) Veritas de *terrâ* prodibit.
(*b*) Deus exercituum recenſet copias militares ;
Veniunt de *terrâ* longinquâ.
(*c*) Aſcende, Elam, obſide, Mede.

l'Univers entier. C'eſt en ce ſens qu'il eſt pris dans les Verſets 8 & 10. du Pſaume ſecond, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Ecriture.

V. Pſaume 16. Hébr. 17. il ſignifie la *matière que nous foulons aux pieds.* Eliſée fait uſage de ce terme en ce ſens, lorſqu'il dit à Joab Roi d'Iſraël, quatriéme Livre des Rois 13 : 18. frappez la *terre.*

VI. Ailleurs il indique la *terre de Canaan.* Voyez le Pſaume 43. Hébreu 44 : 4.

VII. Il ſe trouve au Verſet 4. du Pſaume 137. Hébr. 138. pour *les Etats des Monarques qui avoient été conduits en captivité.*

VIII. Au Verſet 2. du Pſaume 2. le Prophéte s'en ſert pour déſigner les *terres* où Hérode commandoit de la part des Romains.

IX. Il ſe prend enfin pour les *Habitans de la terre*, c'eſt-à-dire, pour le Peuple.

Terre, dit Iſaie, 1 : 2. prête l'oreille.

Voyez le Pſaume 66. Hébr. 67. C'eſt cette *terre* que Saint Jean Chryſoſtôme appelle *raiſonnable*, & à qui

ſont adreſſées toutes les inſtructions des Prophétes & des Apôtres. *Prophetæ & Apoſtoli verba accipiunt à Deo ut effundant ſuper rationabilem terram.* Homel. 10. ſur le ſeptiéme Chap. de Saint Matthieu.

Nous abrégeons les preuves, parce que ces différentes ſignifications nous ont paru ne pouvoir être conteſtées.

Nous ajoutons les termes, *où je languis*, pour faire ſentir la triſte ſituation où ſe trouvoient les Iſraëlites dans le lieu de leur exil. Cette réticence eſt tirée des Prophétes dans leſquels les captifs ſe repréſentent preſque par-tout ſous ce point de vue.

6°. *Je me ſouviens de vous, rives du Jourdain.*

Cet endroit ſera toujours inexplicable tant que l'on traduira le futur Hebreu אֶזְכְּרֶךָ (-ézekhôrekhâ) par le futur latin, *memor ero tui, je me ſouviendrai de vous.* Le ſéjour actuel d'Iſraël à Babylone exige que ce futur ſoit changé par le préſent, *memor ſum tui, je me ſouviens de vous.*

Mais ce paſſage ſera bien plus obſcur tant que l'on joindra le mot de *terre*

ou *de pays* à celui de *Jourdain*, comme ſi le terme *Jordanis* étoit le génitif du mot de *terre*. Cette fauſſe ſuppoſition fait tomber dans un contre-ſens des plus palpables. Eſt-il poſſible en effet qu'Iſraël captif dans la Chaldée, ſoit en même tems dans la terre où coule le Jourdain pour s'y ſouvenir de Dieu ? Un exemple fera ſentir ce que nous voulons dire. Un homme d'Orleans, Ville ſituée ſur la Loire, eſt eſclave dans Alger. Il y compoſe une deſcription Latine de ſes malheurs dans laquelle il s'exprime en ces termes : *Memor ſum tuî de terrâ, Ligeris.* Cet homme ſeroit ſans doute bien ſurpris ſi dans ſa piéce traduite en François on lui faiſoit dire : *Je me ſouviendrai de vous de la terre de la Loire.* Il ſe récriroit avec raiſon contre une pareille verſion, & déclareroit que le Traducteur n'auroit pas ſaiſi ſa penſée. Il diroit que *Ligeris, la Loire*, eſt un vocatif qui ſe rapporte à *tui*. Il ajouteroit que les mots *de terrâ* ſignifient *de la terre où je ſuis eſclave*, & ne doivent point par conſéquent être joints à *Ligeris*, mais en être ſéparés par une virgule, il ſe traduiroit ainſi lui-même : *De la terre où je ſuis eſclave,*

je me ſouviens de vous, aimable Loire.

7°. *Rives du Jourdain.*

Le Jourdain, de même que la montagne de Hermon ſe prennent ici pour *toute la terre d'Iſraël*, tant par rapport à ſes plaines, que par rapport à ſes montagnes. Ce Fleuve que les Iſraëlites paſſerent à ſec à leur arrivée dans la terre promiſe, Joſué 3 : 17. prend ſa ſource dans les monts du Liban, & coule dans la Paleſtine du Septentrion au Midi. Il paſſe au milieu des eaux de Merom & de la mer de Galilée ſans altérer la douceur de ſes eaux. C'étoit une des limites de la terre promiſe du côté de l'Orient. Nombres 34 : 12.

8°. *De la Montagne.*

Le terme de *Montagne* eſt énigmatique. Il ſe prend ici, comme dans pluſieurs autres endroits des Pſaumes, pour un Royaume. On en donnera la preuve dans les Obſervations ſur le Pſaume 67. Hebr. 68. L'on y verra que le mont de Baſan, & les hautes montagnes ſont priſes pour Babylone, & pour les Royaumes dont ſon Empire étoit compoſé. D'ailleurs la place qu'occupe ici le terme de *Montagne* après le mot de *terre*, qui déſigne la

Chaldée,

Chaldée, exige que par la *montagne* on entende l'Empire de Babylone, qui dans Jérémie 51 : 25. eſt appellée *montagne qui détruit toute la terre.* Dans le ſecond article de cette Partie on ajoutera de nouvelles preuves à celles que l'on a déja produites.

9°. *Où je vis dans l'opprobre.*

Le mot Hébreu מִצְעָר (mitſe^{n}ghâr) que nous traduiſons par *opprobre* vient du verbe צָעַר (thâ^{n}hgár) *être petit, vil, mépriſable.* Quelques Interprétes ont rendu ce terme au haſard par le nom propre *miſar*, comme ſi l'on avoit jamais connu une montagne de ce nom dans l'Empire des Chaldéens. La raiſon de cette mépriſe eſt viſible. Ils n'ont pas ſoupçonné que le mot de *montagne* fût un terme énigmatique qui déſigne un Royaume où les Iſraëlites étoient dans le mépris, & dans l'opprobre de la captivité.

10°. *Sommets de* (^{h}khéremôn.)

Cette montagne qui ſervoit de limites aux Amorrhéens, Deut. 3:8. s'étendoit depuis l'Anti-Liban juſqu'aux montagnes de Galaad. Elle fut donnée aux tribus de Ruben, de Gad & de Manaſſé, Joſué 13 : 11. Mais ce fut en par-

ticulier la demi-Tribu de Manaſſé q
poſſéda Sanir & le mont (hkhéremôn.
On demande pourquoi le Prophé
parle plûtôt de la montagne de (hkér
môn) que du Carmel & du Thabo
Nous répondons que la montag
de (hkhéremôn) étant la premiere q
l'on trouve en revenant de la Chald
dans la terre d'Iſraël, il étoit natur
qu'un Iſraëlite qui penſoit à ſa Patri
fût frappé de la montagne qu'il devo
rencontrer la premiere, étant ſur
point de rentrer dans la Judée.

Nous obſervons en paſſant avec A
berti que dans l'Hébreu ce mot eſt a
pluriel (hkéremônîme) pour inſinu
que cette montagne avoit pluſieu
ſommets.

VII. *Un Abyme appelle un autre Abyme :*
A ſa voix vos orages,
Vos vagues & vos flots
M'engloutiſſent de toutes parts.

1°. *Un abyme.*

Ce terme eſt énigmatique, & ſign
fie un pays, un Royaume, une Pr
vince. Il ſe prend pour l'Empire de B
bylone, Habacuc 3 : 9. Ce Cantiq
eſt un tiſſu de termes énigmatiques

généraux, qui le rendent ſi difficile quand on ne connoît pas ce ſtile, qu'il n'eſt pas étonnant qu'il ſoit regardé comme inexplicable. Il n'eſt pas cependant impoſſible d'y appercevoir la ruine de l'Empire de Babylone. Pluſieurs Commentateurs, entr'autres Sanctius & Cornelius *à Lapide*, ont bien ſenti que tel en étoit l'objet. Il eſt ſurtout marqué dans le Verſet 10. qu'il faut commencer par les trois derniers mots du 9. Verſet.

(*a*) Vous déchirerez les fleuves de la terre,
Les montagnes vous verront,
Elles ſeront dans les douleurs de l'enfantement,
L'inondation des eaux ſe répandra;
L'abyme pouſſera des cris;
La hauteur élevera ſes mains.

I. Nous rappellons ici cette regle ſi vraie, que l'on a pû voir dans les Lettres de M. l'Abbé de * * * à ſes éleves. Toutes les fois qu'un verbe ex-

(*a*) Fluvios ſcindes terræ;
Videbunt te,
Doloribus parturientis cruciabuntur montes,
Inundatio aquarum pervadet:
Edet abyſſus vocem ſuam:
Altitudo manus ſuas extollet.

prime des ſentimens & des a
qui ne conviennent qu'à des êtr
ſonnables, on ne doit point dout
ſon nominatif, tout inſenſible
eſt, ne repréſente & ne ſignif
être animé, & capable de mouv
& de raiſon. En effet, peut-on
rer des Fleuves ? Des Montagne
vent-elles ſentir les douleurs de
fantement ? Il eſt vrai que l'in
tion des eaux pénétre ; mais il fa
pliquer la nature de ces eaux. C
t-on qu'un abyme jette des cris
& que la hauteur, c'eſt-à-dire
flots de cet abyme élèvent des
vraiement ſuppliantes ? C'eſt c
dant une vérité dont on ne peu
s'empêcher d'être convaincu, lo
l'on approfondit les Livres Proj
ques. On y découvre que des M
gnes ſont des Royaumes, & que
Peuples ſont ſuſceptibles de regar
de frayeur. On apperçoit aiſé
que *l'inondation des eaux*, eſt l
vage d'une armée ; que *l'abyme*
(thehôme) eſt tantôt l'Empire d
bylone, tantôt ſes Provinces
qu'enfin la hauteur, ou les flots
abyme, ſont les Peuples de cet E

violemment agités par l'invaſion de l'ennemi, qui devient pour eux une tempête redoutable. Après avoir puiſé ces connoiſſances dans les Prophétes, on ſe trouve à portée d'entendre de la maniere ſuivante, le dixiéme Verſet du Cantique d'Habacuc :

Vous ravagerez les Provinces de la Chaldée :
Les peuples de ſes Royaumes vous verront :
Ils ſeront déchirés par les douleurs de l'enfantement.
L'armée nombreuſe [des Médes & des Perſes] fera des ravages ;
L'Empire des Chaldéens (déſigné par le terme énigmatique (thehôme) pouſſera des cris :
Et ſes habitans leveront les mains en ſigne de déſolation.

Ce n'eſt pas à l'école des Rabbins, qu'on apprend ces principes, non plus que ce qui ſuit.

II. Pſaume 70. Hébr. 71 : 20. Ces mots de la Vulgate

De Abyſſis iterùm reduxiſti me ;

Hébr. *Aſcendere me facies.*

Vous me retirerez une ſeconde fois des abymes :

veulent dire :

Vous me retirerez des Provinces de la Terre des Chaldéens.

En effet les Iſraëlites y étoient engloutis comme dans le fond des abymes. Dieu ſeul pouvoit les en retirer. Théodoret fait bien ſentir que l'abyme eſt mis ici pour Babylone, lorſqu'il s'exprime ainſi ſur ce paſſage. *De abyſſis terræ iterùm reduxiſti me. Reditum in vitam me conſecutum eſſe exiſtimo, toc præter humanam opinionem à calamitatibus liberatus, hoc & per Ezechielem Deus dixit: Aperiam ſepulchra veſtra, & reducam vos ex Babylone.*

III. Dans le Pſaume 76. Hébr. 77 où il eſt queſtion de la ruine de Babylone, on lit ces paroles au Verſet 17.

(*a*) Les eaux vous verront, Seigneur:
Les eaux vous verront:
Elles ſouffriront les douleurs de l'enfantement.
Les *abymes* même ſeront dans une violente agitation.

Ce paſſage eſt dans le même ſtyle que celui d'Habacuc; il doit s'expliquer relativement à l'énigme que ces

(*a*) Videbunt te aquæ, Deus,
Videbunt te aquæ;
Dolores parturientis ſuſtinebunt;
Quin & commovebuntur abyſſi.

ots renferment. Dans ce Prophéte *les ux* ſignifient des hommes qui com-oſent une armée : ici elles déſignent es hommes qui habitent une région ; eſt-à-dire, l'Empire des Chaldéens in-iqué tacitement par ces paroles du erſet précédent :

Votre bras, Seigneur, revendiquera votre peuple,
Les enfans de Jacob & de Joſeph.

e bras de Dieu eſt Cyrus : ces eaux ont les peuples qui verront le Sei-neur & ſon bras. A ſa vûe ils ſenti-ont les douleurs de l'enfantement, qui iettra les Iſraëlites en liberté. Dans le erſet 10. d'Habacuc, l'*abyme*, qui jette es cris, eſt la Chaldée : ici les *aby-es* qui ſont dans une violente agita-ion, repréſentent l'état des Provinces e cet Empire, à la vûe des Médes & es Perſes, dont l'entrée dans Baby-one eſt prédite énigmatiquement au erſet 18. de ce Pſaume, ſous l'em-blême d'orages, de pluies, de nuages pais, d'éclairs & de tonnerre, qui fe-ont trembler, & qui déſoleront l'Em-ire des Chaldéens, & la Chaldée même.

IV. Iſaïe, 51 : 10. en parlant de la

délivrance d'Iſraël, exhorte la puiſſance du Seigneur à renouveller ſes anciens prodiges. Il ſe ſert d'un participe qu'il faut changer en futur, pour exprimer cette interrogation dans ſon ſens vraiment litéral.

(*a*) Ne ſera-ce pas vous, qui détruirez l'orgueilleux,
Et qui ferez périr le dragon?
Ne ſera-ce pas vous, qui deſſécherez la mer,
Et les eaux du grand *abyme*;
Et qui pratiquerez au fond de la mer un paſſage
Pour ceux que vous aurez revendiqués?
Alors ceux que le Seigneur aura rachetés,
S'en retourneront triomphans:
Ils rentreront dans Sion faiſant retentir des cris de joie, &c.

Le nom de *Sion* peut-il déſigner un autre retour que celui des Captifs ſi long-tems détenus dans l'Empire de Ba-

(*a*) Nonne tu is es qui percuties ſuperbum,
Qui perfodies draconem?
Nonne tu is es qui exſiccabis mare,
Aquas abyſſi magnæ;
Qui maris altitudines pervias reddes,
Ut tranſeant ii quos vindicaveris;
Tunc redempti ab Æterno hilariter revertentur;
Et introibunt Sion cum cantu.

rlone, que le Prophéte Haïe déſigne
i comme *une mer*, & comme *un aby-*
e ? Si l'on entend ce paſſage de la for-
e d'Egypte, comme le font la plû-
urt des Commentateurs, il faudra tou-
ours prendre l'*abyſſus magna*, le *grand*
byme, pour le Royaume de Pharaon,
omme on prend le terme de *Draco*,
ragon, pour Pharaon lui-même; car
mais la Mer Rouge n'a été appellée le
rand abyme. C'eſt ce que l'on diroit
e l'Océan, ou de la Méditerranée.
ltitudines maris déſigneroit alors la
ſer Rouge, & la preuve d'un *abyme*
our un Royaume, ſeroit toujours la
ême.

Quelle conſéquence un homme éclairé
eut-il tirer de ces quatre paſſages ? ſi
e n'eſt que l'*abyme* ſe prend énigmati-
uement pour l'Empire de Babylone, &
es *abymes* pour les différentes parties,
u Provinces de cet Empire. Pourquoi
onc n'auroit-il pas la même ſignifica-
ion dans les Verſets, dont nous ren-
ons compte; puiſque par l'examen de
e qui précéde & de ce qui ſuit, on eſt
orcé de reconnoître que *ces abymes*,
ont l'un anime l'autre, ſont une par-
ie de la *Mer*, c'eſt-à-dire, de la Chal-

dée, à qui les Prophétes donnent ce nom auſſi-bien que celui d'*abymes* ?

2°. *Appelle.*

C'eſt-à-dire, *excite*, parce que la ſignification ordinaire ne ſeroit pas aſſez forte après la prépoſition אֵל (-él,) qui marque *une union*, *un concert*, *une correſpondance*, *une ligue faite*, pour ainſi dire, entre les Provinces de la Chaldée, pour perſécuter les Iſraëlites.

3°. *A ſa voix vos orages.*

Le terme Hébreu צִנּוֹרֶיךָ (tsínnôréïkhâ) ne ſignifie pas ſeulement *vos canaux*, *vos tuyaux*, *vos gouttieres*. La place qu'il occupe ici entre le terme *d'abymes*, & ceux *de flots & de vagues*, le détermine néceſſairement à ſignifier *des orages*, ou *des tempêtes*.

4°. *Vos vagues & vos flots.*

Nous n'avons pas trouvé de termes qui exprimaſſent mieux l'Hébreu מִשְׁבָּרֶיךָ (míshebâréïkhâ) que celui *de vagues*. En effet les *vagues* ſe briſent à proportion de la violence avec laquelle elles ſont agitées par les vents. Ce terme Hébreu ne peut ſe rendre que très-mal en François par le mot *fractures*.

5°. *M'engloutiſſent.*

C'eſt ainſi que nous rendons les mots

Hébreux עָלַי עָבְרוּ (nghâlâïe nghâbârou) *tranſierunt ſuper me*, *ont paſſé ſur moi.* Cette derniere Traduction Françoiſe n'exprime pas aſſez la penſée du Prophéte. L'Egliſe d'Iſraël ſe plaint d'être ſubmergée dans un océan de malheurs. Le verbe (nghâbâr) ſignifie à la vérité *paſſer*; mais quand il eſt queſtion *d'eaux*, il veut dire, *inonder*, *ſubmerger*, *engloutir*.

6°. *De toutes parts.*

C'eſt l'expreſſion כֹּל (Khól) *omnes*, que nous exprimons par ces termes. Nous croyons qu'elle ſe rend fort bien par cet adverbe. Un coup d'œil ſur les Verſions peut diſſiper aiſément tous les doutes que l'on ſe formeroit à ſon occaſion.

QUATRIÉME OBSERVATION,

Qui contient le reſte du Pſaume.

Dans cet état d'affliction, que le Prophéte déſigne par le terme énigmatique de *nuit*, il n'eſt plus tems de chanter ces Cantiques d'alégreſſe, dont Jéruſalem retentiſſoit dans ſes jours de proſpérité. La priere eſt l'unique reſ-

ſource de ces infortunés Captifs. Auſſi l'Egliſe dit-elle :

VIII. *Pour me rendre le jour,*
Le Seigneur fera paroître ſa miſéricorde :
C'eſt pour la mériter, qu'au lieu de Cantique,
J'offre pendant la nuit une priere continuelle
Au Tout Puiſſant, qui me rendra la vie.

1°. *Pour* [*me rendre*] *le jour ..... j'offre pendant la nuit.*

On reconnoît ici du premier coup d'œil deux termes énigmatiques. De leur intelligence dépend l'éclairciſſement, dont ce Texte a beſoin. Le *jour* eſt mis ici pour le tems de la liberté, & la *nuit* pour le tems de la captivité. Ceux qui courent la même carriere que nous, n'ignorent pas combien eſt fondée la ſignification que nous donnons à ces deux termes. Nous ne prétendons pas néanmoins que le terme de *jour* ſoit pris énigmatiquement en lui-même. Il ne l'eſt qu'autant que le ſens l'exige ; c'eſt-à-dire, quand il eſt en oppoſition avec un terme que l'on eſt obligé de prendre énigmatiquement, pour ſaiſir toute la penſée du Prophéte. Il faut donc examiner maintenant, & prouver que le terme de *nuit* eſt aſſez

ſouvent énigmatique, ſoit dans les Pſaumes, ſoit dans les Prophétes. Au Verſet 3. du Pſaume 16. Hébr. 17. on lit ces mots :

(*a*) Vous m'éprouvez,
Vous me châtiez pendant *la nuit*;
Vous me brûlez,
Afin qu'il ne reſte aucun veſtige de mon crime.

C'eſt-à-dire, de mon idolâtrie : mais comme il eſt évident que le Prophéte met ce Pſaume dans la bouche de l'Egliſe d'Iſraël, il eſt encore plus certain que ſon iniquité n'eſt autre choſe que l'idolâtrie de ſes enfans, ſelon l'idée que les Théologiens nous donnent d'après Saint Paul, touchant la pureté, l'innocence, la ſainteté de l'Egliſe. Or pendant quel tems l'Egliſe d'Iſraël a-t-elle expié par le feu le crime de ſes enfans ? ſi ce n'eſt pendant la captivité, que les Prophétes déſignent, non-ſeulement par le terme de *nuit*, mais encore par ceux de ténébres &

(*a*) Probas cor meum,
Et viſitas per noctem :
Uris me,
Ut nequaquam inveniatur ſcelus meum.

d'obſcurité ; peut-on ſuppoſer qu'Iſraël n'ait éprouvé que pendant les *nuits* les malheurs de ſa captivité ?

C'eſt dans le même ſens que nous prenons le terme de *nuit* aux Verſets 3. & 7. du Pſaume 76. Hébr. 77. Il n'eſt pas difficile d'y reconnoître les plaintes & la délivrance d'Iſraël captif, & de remarquer au Verſet 3. que l'Egliſe, qui étend les mains vers le Seigneur pendant la *nuit*, eſt cette mere qui prie ſans ceſſe par les ſentimens du cœur de ſes fidéles enfans qu'elle ne connoît point la différence *des jours* & *des nuits*, quand il s'agit de prier, de ſoupirer, de gémir, ou de verſer des larmes ; & que dans ce Verſet 3. le *jour* de la tribulation eſt la même choſe que la *nuit*, c'eſt-à-dire, la captivité, dont le Prophéte prédit la délivrance dans les huit derniers Verſets de ce Pſaume, où le terme *de nuit* du Verſet 7. ſignifie la même choſe, ainſi qu'au Verſet 55. & 62. du Pſaume 118. Hébr. 119.

Mais peut-on s'empêcher d'appercevoir la captivité de Babylone dans le terme de *nuit*, qui la voile au ſecond Verſet du premier Chapitre

des Lamentations ? Le Prophéte Jérémie exprime ainſi la douleur de l'Egliſe d'Iſraël, dont il déplore le veuvage, qui conſiſtoit dans ſon exil à Babylone ? Voici les termes du Prophéte :

(*a*) Elle répand des pleurs en abondance pendant *la nuit*,
Et les larmes coulent ſur ſes joues.

Pluſieurs Interprétes autoriſent cette ſignification, comme nous le prouverons dans la ſuite ; mais qu'eſt-il beſoin de multiplier les Textes en faveur d'un paſſage, dont l'intelligence ne dépend que d'une lecture tant ſoit peu réfléchie ?

En effet ſi l'on conſidére que dans les Pſaumes & dans les Prophétes le terme de *Cantique* ſignifie une action de grace, lorſqu'il eſt queſtion de la délivrance, qui regarde Iſraël captif ; ſi d'ailleurs on fait attention que le terme תְּפִלָּה (thephíllâh) *humble priere*, ne s'employe dans les Pſaumes que pour obtenir la liberté des Captifs d'Iſraël, on concluera facilement que ces

(*a*) Indeſinenter plorat in nocte ;
Et lacrimæ ejus diffluunt in maxillas ejus.

deux termes oppoſés l'un à l'autre dans le Verſ. VIII. de la Poëſie que nous expliquons, déſignent des chants, dont l'un appartient à la délivrance obtenue, & l'autre à la délivrance que l'on demande. Alors on appercevra que *la nuit*, pendant laquelle l'Egliſe forme ſon humble priere, n'eſt autre choſe que le tems *de la captivité*, & que le *jour* mis en oppoſition avec une telle *nuit*, ne peut être pris que pour *le tems de la liberté*.

Enfin ſi l'on obſerve que le nom de *miſéricorde*, employé dans ce Verſet, ſignifie toujours dans les Pſaumes la *bonté*, par laquelle Dieu rachette les Iſraëlites captifs ; on ſentira la néceſſité de rendre le futur יַצְוֶה (iïtſá-oûéh) par *enverra*, *fera paroître*, & l'on conviendra que nous avons ſaiſis la ſeule maniere de rendre exactement ce Verſet VIII.

2°. Nous traduiſons le mot Hébreu שִׁירוֹת (shîróh) par *in Canticum*, c'eſt-à-dire, *au lieu de Cantique*, non-ſeulement parce que le ſens l'exige, mais à cauſe du ה (hé) final, que l'on n'ajoute pas inutilement à la fin des mots maſculins, tels que שִׁיר (shîr) qui ſans ce ה (hé) ſi-

nifie *Cantique.* Nous oſons donc ſoupçonner qu'ici (shîróh) ſignifie *in Cancum, pro Cantico, loco Cantici, au lieu e Cantique.* Si quelqu'un trouve une ſinification qui ſoit plus convenable à e terme, nous l'adopterons volonıers. Au reſte de quelque façon qu'on e rende, l'objet de la piéce n'en ſouffrira rien.

C'eſt encore pour exprimer l'énerie de ce ה (hé) final que nous l'avons endu plus bas, Verſet IX. par ces ots, *ſans ceſſe*, après le verbe אָמַר -âmár :) Verſet XIII. par le terme *nique*, après le pronom אַתָּה (-áththe) 'erſ. XIV. par ces mots, *marchent deant moi*, ajoutés au pronom *elles-mêes ;* & au Verſ. XV. par les termes, *vec reconnoiſſance.* Il eſt bon d'obſerer que cette force énergique du ה hé) final ne doit pas être rendue à avanture; mais qu'il faut toujours u'elle ſoit tirée de la nature de l'objet ue l'Ecrivain ſacré avoit en vue, & u'elle ne ſerve à autre choſe qu'à onner une idée plus expreſſe de ſa enſée.

3°. Pour rendre en entier la force le la conjonction ו (ouâou) *c'eſt*

pourquoi, nous regardons comme néceſſaire la petite périphraſe, *c'eſt pour la mériter*. En effet, dans quelle vue l'Egliſe d'Iſraël offre-t'elle ſes prieres au Seigneur dans le lieu de ſon exil, ſi ce n'eſt pour ſe rendre digne de voir éclater ſa miſéricorde à l'égard de ſes enfans? Cette façon de rendre (l'ouâou) des Hebreux n'eſt pas nouvelle, puiſque S. Jérôme en a fait uſage, Levit. 16 : 11. en traduiſant cette conjonction par ces termes : *his ritè celebratis. Ces cérémonies légitimement accomplies.*

4°. Le mot *intrà me* en Hébreu בְּ (nghímmî) ſe rapporte au terme *oratio*, & demande un ſupplément ſelon le génie de la Langue dans laquelle on traduit. Les termes *intrà me oratio*, *priere au-dedans de moi* ne ſignifient rien s'ils ne ſont animés par un relatif & par un verbe : ainſi nous ajoutons ces mots, *illa quæ verſatur* avant *intrà me*, ou comme nous l'avons rendu dans notre verſion, *perſeverans eſt oratio*, enſorte que l'on traduiſe le tout comme s'il y avoit :

Ideò nocte captivitatis eſt locò cantici ;
Illa quæ eſt mecùm oratio
Omnipotenti vitæ meæ.

Où l'on voit que ces paroles *illa quæ eſt mecùm oratio*, *la priere qui eſt avec moi*, doivent ſe rendre en François par *la priere perſévérante*, *continuelle*, *dont je ſuis occupé*, ou *dont mon cœur eſt pénétré*, *me tient lieu de Cantique.*

5°. *Au Tout-puiſſant qui me rendra la vie.*

C'eſt ainſi qu'il faut traduire ces paroles *Deo vitæ meæ. Au Dieu de ma vie. La vie* eſt un terme énigmatique qui ſignifie la liberté. De-là vient ce verbe ſi ſouvent répété dans les Pſaumes, & ſur-tout dans le 118. Hebr. 119. *Vivifica me : rendez-moi la vie*, c'eſt-à-dire, *faites-moi ſortir de la terre dans laquelle je ſuis en captivité*, comme un mort dans ſon tombeau pour me ramener dans ma Patrie, où je goûterai les douceurs *de la vie*, c'eſt-à-dire, *de la liberté.* Les verſets 8. & 9. du neuviéme chap. du I. liv. d'Eſdras ſerviront de commentaire à cette expreſſion. (*a*) » Maintenant [diſent les Princes d'Iſraël] vous ſavez » que depuis peu de tems le Seigneur » notre Dieu s'eſt laiſſé fléchir par nos » prieres, pour conſerver un reſte

(*a*) Jam verò nuperrimè [admiſſa] fuit deprecatio [noſtra] à Domino Deo noſtro, ut relinqueret ex nobis reſiduum, ut conce-

» d'entre nous, afin de nous accorder
» une place dans la terre où ſa majeſté
» réſide ; pour que notre Dieu rendît la
» lumiere à nos yeux, & pour nous
» accorder, à nous qui étions en eſcla-
» vage, *la vie* מִחְיָה (mí^{h}kheïâh) dont nous
» jouiſſons depuis peu. Nous étions
» eſclaves, il eſt vrai, mais notre Dieu
» ne nous a pas laiſſés en captivité.
» Il s'eſt attendri ſur nous : [il nous a
» fait trouver grace] auprès des Rois
» de Perſe, afin qu'ils nous rendiſſent
» *la vie* (mí^{h}kheïâ^{h}) (c'eſt-à-dire, *la*
» *liberté*) & qu'ils fiſſent rebâtir le
» Temple de notre Dieu. » Ajouter de nouveaux témoignages après en avoir produit qui ſont ſans replique, ne ſeroit-ce pas abuſer du loiſir des Lecteurs ?

IX. *Je dis ſans ceſſe au Tout-Puiſſant :*

---

deret nobis ſedem in loco ſancto ſuo, ut illuminaret oculos noſtros Deus noſter, & concederet aliquantulùm *vitæ* in ſervitute noſtrâ. Servi enim eramus, & in ſervitute noſtrâ non dereliquit nos Deus noſter, ſed inclinavit ſuper nos miſericordiam ſuam, coràm Rege Perſarum, ut daret nobis *vitam*, & exaltaret Domum Dei noſtri.

Vous, qui êtes mon unique azile,
Pourquoi m'avez-vous oublié?
Pourquoi me laiſſez-vous vivre dans le deüil,
Sous l'oppreſſion de mes ennemis?

Pourquoi me laiſſez-vous vivre dans le deuil
ſous l'oppreſſion de mes ennemis?

I. L'Hébreu porte mot à mot : *Cur in luctu incedo per oppreſſionem inimici? Pourquoi le deuil accompagne t il mes pas pendant l'oppreſſion de l'ennemi?*

II. L'Egliſe d'Iſraël avoit deux ſortes d'*ennemis* pendant ſa captivité, les Babyloniens ou Chaldéens, & ceux d'entre ſes enfans qui avoient abandonné le culte du Seigneur, pour s'attacher à celui des Idoles de leurs Maîtres. Ainſi toutes les fois que l'on trouve ce terme indéterminé dans la plûpart des Pſaumes, il faut le rapporter à quelqu'un de ces redoutables *ennemis*. Il y a cependant une attention à faire, c'eſt que ce ſont les Chaldéens que ce terme déſigne le plus ſouvent. Ainſi les trouve-t-on caractériſés, Baruch 4 : 25. où on addreſſe ces paroles aux captifs.

Peut-on méconnoître les Cha
dans ce paſſage ? Dans le premi
des Lamentations, Jérémie ſe ſe
fois de ce terme, pour déſigner c
ſécuteurs inhumains d'Iſraël.

X. *Les reproches, dont m'accablent*
Ceux qui me tiennent dans la détreſſe;
Sont un glaive qui perce mes os;
Lorſqu'ils me répétent ſans ceſſe:
Où eſt donc votre Dieu?

1°. *Ceux qui me tiennent dans*
treſſe.

Cette expreſſion eſt encore
ces termes généraux, dont on
ſit la vraie ſignification, qu'en
traignant à ſon objet particulier.
comment le découvrir cet obje

(h) Filii, patienter ſuſtinete iram, q

ticulier ? Par le paralléle des différents endroits où les Prophétes l'ont employé. Nous le trouvons dix fois dans les Pſaumes. Partout, excepté au Verſet 3. du Pſaume 8. où il regarde les ennemis de Jeſus-Chriſt, il déſigne les Chaldéens qui réduiſent les captifs dans les plus fâcheuſes extrémités.

2. *Sont un glaive qui me perce les os.* C'eſt ainſi que porte le Texte Hébreu. *Cum gladio oſſa mea* [penetrant] *ils percent mes os avec un glaive.* בְּרֶצַח בְּעַצְמוֹתָי (berêitsáhkh benghátsemôthâïe.) Saint Jérôme a traduit : *Dùm me interficerent in oſſibus meis*, ce qui fait à-peu-près le même ſens. Aquila & Symmaque, ont entendu de même ce paſſage. Celui-ci dit ὡς σφαγὴν διὰ τῶν ὀστέων μου. Celui-là traduit ἐν τῷ φονεύσαι με ἐν ὀστέοις αὐτῶν. Les Septantes ont lû, *dùm conſtinguntur oſſa mea* : *Lorſque l'on briſe mes os.* Ils ont été ſuivis par le Syriaque & l'Ethiopien. Mais ces deux dernieres Verſions n'ayant point été faites ſur l'Hébreu, mais ſur le Grec des Septantes, elles ne font avec ces derniers, qu'une ſeule & même autorité. La plûpart des Interprétes modernes (*a*)

(*a*) Léon de Juda, Vatable, de Muis, Calmet, le P. Houbigant.

ſubſtantif. Voyez ceux de Buxtor
Caſtel, d'Alberti, de Sanctes-Pa
Ainſi c'eſt avec raiſon, que nou
férons la leçon de l'Hébreu à cell
Septantes. Car lorſque le Texte n
ſente rien que d'exact & de ſuivi
auroit tort de le changer, mêm
l'autorité d'une ancienne Verſio
ſeroit ſe donner une liberté qu
roîtroit déplacée : Or le ſens que
trouvons dans ce paſſage eſt par
ment lié avec ce qui précéde &
ce qui ſuit, & il entre très-bien
les vues de l'Ecrivain ſacré. Le
proches ſanglans que les Chal
faiſoient aux Iſraëlites, en leur
tant ſans ceſſe : *où eſt donc votre I*
étoient pour eux autant de coups
pée qui leur perçoient le cœur.
nous dira-t-on peut-être, on bri

le terme *os* eſt ici énigmatique. C'eſt la régle que nous avons poſée plus haut d'après M. l'Abbé de Villefroy, que toutes les fois qu'un verbe exprime des ſentimens ou des actions qui ne conviennent qu'à des êtres raiſonnables, ſi ſon nominatif eſt un être inanimé, on ne doit point douter qu'il ne ſoit énigmatique, & qu'il ne ſignifie un être animé & ſuſceptible de raiſon. Le terme d'*os* repréſente donc ici des êtres capables d'être percés. La Paraphraſe Chaldaïque a rendu les termes *oſſa mea*, par ceux-ci *membra mea*. Pluſieurs autres Traducteurs ont ſuivi ſon exemple. C'eſt une ouverture qu'ils nous donnent. Il s'agit maintenant de développer quels peuvent être ces *os*. On ſent toute l'énergie de ce mot, lorſqu'on lit avec attention le Chap. 37. d'Ezéchiel, où ce Prophéte apprend que les *os* qu'il apperçoit ſont la maiſon d'Iſraël captive dans toute l'étendue de l'Empire de Babylone. Le Prophéte nous en aſſûre, Verſet 11. par ces paroles.

Oſſa hæc univerſa, domus Iſraël eſt.
Tous ces os ſont la Maiſon d Iſraël.

Le Seigneur raſſemblera ces *os*;

c'eſt-à-dire, qu'il donnera aux captifs diſperſés la facilité de ſe réunir: il leur communiquera l'eſprit de vie, par la liberté qu'il leur rendra: enfin il reſſuſcitera ces captifs, ces *os* déſſéchés, en les rétabliſſant dans leur Patrie. Alors tous ces *os* s'écrieront, Pſaume 84. Hébreu 35: 10.

Seigneur, qui eſt ſemblable à vous?

Comment donc: le Prophéte nous donne des *os* qui crient? Oui. Mais ce ſont des *os* reſſuſcités, des Iſraëlites délivrés qui admireront la toute-puiſſance de Dieu qui les aura rétablis dans leur premiere liberté, par le renverſement de la Monarchie de Babylone. Ce ſont ces mêmes *os* qui treſſailleront d'alégreſſe lorſqu'ils apprendront que leur délivrance approche, Pſaume 50. Hébr. 51: 10. quoiqu'ils ſoient encore écraſés par la peſanteur du joug qui les opprime dans leur captivité. Enfin, ce ſont ces *os* que l'Egliſe d'Iſraël aſſûre être briſés, Lamentations 3: 4. Car en cet endroit le Prophéte parle au nom du Peuple d'Iſraël, & non pas au ſien propre, comme ſe le ſont imaginés quelques Commentateurs,

trompés par le terme אִישׁ (-ish) *homo*, *homme* qui eſt dans le premier Verſet de ce Chapitre, comme ſi ce terme collectif ne déſignoit pas le Peuple de Dieu dans ſa captivité.

XI. *Pourquoi, mon ame, êtes-vous abattue par la triſteſſe?*
Pourquoi êtes-vous conſternée de mon ſort?
Mettez votre eſpérance en celui que j'adore:
Oui, je rendrai de nouvelles actions de graces à mon Dieu,
Qui m'accordera une entiere délivrance.

La Vulgate a rendu ainſi les deux derniers ſtiques de ce Verſet:

Quoniam adhuc confitebor illi
Salutare vultûs mei, & Deus meus.

En Hébreu:

Profectò adhuc gratias agam ei,
Qui liberabit omnimodè perſonam meam,
Deus meus eſt.

Oui, je lui rendrai de nouvelles actions de graces:
C'eſt lui qui m'accordera une entiere délivrance:
Il eſt mon Dieu.

Nous avons expliqué dans le Verſet V. tous les termes des deux derniers ſtiques, qui terminent celui que nous

examinons. Il nous reſte ſeulement à remarquer que ce Verſet XI. eſt le refrain du Verſet V. où nous avons fait obſerver la tranſpoſition du Copiſte Hébreu que voici :

יְשׁוּעוֹת פָּנָיו אֱלֹהָי

(ieshoûⁿghôth phânâioû -èlóhâi.)

Salutes facierum ejus. Verſ. 7. *Deus meus.*

Cette tranſpoſition eſt reparée dans ce Verſet où nous liſons comme dans le dernier de ce Pſaume qui préſente le même refrain.

יְשׁוּעוֹת פָּנַי וֵאלֹהָי

(ieshoûⁿghôth phânâie oû-élóhâi.)

Salutes faciei meæ, ou *perſonæ meæ*,
Et Deus meus.
Mon Dieu, qui me délivrera entierement!

Au lieu que ſi nous ſuivions la leçon du Verſet V. ſelon la ponctuation du Texte Hébreu d'aujourd'hui, nous traduirions :

Qui ſe délivrera entierement,
V. 7. O mon Dieu!

Il eſt bien plus raiſonnable de corriger la tranſpoſition du premier refrain,

en conſultant les deux refrains ſuivans, qui d'ailleurs lui ſont entierement pareils, que d'admettre une traduction vicieuſe dont la leçon eſt méconnue de toute l'antiquité.

XII. *Rendez, ô mon Dieu, un arrêt en ma faveur,*
Vous-même défendez la juſtice de ma cauſe
Contre une nation cruelle :
Délivrez-moi au plûtôt
De ces hommes pleins de fourberie & d'injuſtice.

Quantité de Pſaumes retentiſſent de cette expreſſion, pour demander à Dieu qu'il délivre les Iſraëlites de la tyrannie des Chaldéens. Le Prophéte les caractériſe dans ce Verſet, par deux épithètes où on les reconnoît ſans peine.

Vous-même défendez la juſtice de ma cauſe
Contre une nation *cruelle :*
Arrachez-moi au plûtôt
A ces hommes *pleins de fourberie & d'injuſtice.*

Il eſt évident que l'ennemi dont l'Egliſe d'Iſraël veut être délivrée, n'eſt pas ſeulement un Peuple ordinaire, appellé גוי (nghâme) en Hébreu, mais

font remplis des plaintes que l
lites formoient au ſujet de leur
tés. Du tems même de Moyſe,
ples étoient appellés de ce no
ci comme s'énonce ce Prophét
teronome 28 : 36. (*a*) » Le S
» vous fera emmener vous &
» que vous vous ſerez donné,
» *Peuple* (ghôïe) inconnu à
» à vos Peres... Verſet 49.
» gneur fera venir contre v
» Nation (ghôïe) d'un pays
» Verſet 50. un *Peuple fier* & i
» qui n'aura point d'égards p
» vieillards, ni de pitié pour
» fans. » Jérémie caractériſe d
cette Nation au Verſet 15. d

(*a*) Ducet te Dominus, & Rege
quem conſtitueris ſuper te, in gent

5. lorſqu'il fait ainſi parler le Seigneur à la maiſon d'Iſraël.

(*a*) Je vais faire marcher contre vous
Une nation (ghôïe) d'un pays éloigné,
Une nation (ghôïe) redoutable :
Une nation (ghôïe) ancienne!
Une nation (ghôïe) dont vous ignorez le langage.

Baruch 4 : 15. Joël 1 : 6. Amos 6 : 15. tiennent le même langage. Mais remarquez que le terme לֹא חָסִיד (lô-ʰkhâsîd) employé dans notre Pſaume, ſe rend par *immiſericors*, *pietate erga homines carens*, mot à mot, *non pius*, *inhumain* ; par oppoſition aux Iſraëlites, que les Pſaumes appellent (ʰkhâsîd) rendu dans la Vulgate par *Sanctus*, c'eſt-à-dire, *Saint* par ſa douceur, par ſa patience, & par ſa réſignation. Au lieu que les Babyloniens étoient redoutables par leur tyrannie & par leur cruauté.

Le terme (ghôïe) eſt auſſi employé

(*a*) Mox adducam adversùs te de [terrâ] longinquâ,
O Domus Iſraël, inquit Dominus,
Gentem fortem,
Gentem antiquam,
Gentem, cujus non cognoſcis linguam.

pour déſigner *d'autres Peuples* que les Chaldéens ; quoiqu'il caractériſe aſſez communément ces derniers.

I°. Au Pſaume 134. Hébr. 135. le Prophéte s'en ſert pour indiquer des *Peuples* qui étoient dans les environs du Déſert de Sinaï.

II°. Il eſt en uſage ailleurs pour marquer les Khananéens, comme au verſet 9. du Pſaume 79. Hebr. 80. où les Iſraëlites diſent au Seigneur.

(*a*) Vous-même par la force de votre bras
vous avez chaſſé *les nations* (ghóïime) [de
la terre de Khanaan],
Pour y établir nos Peres.

III°. On le prend pour toutes les nations en général.

(*b*) Dieu ne vous reprendra-t-il pas, dit l'Auteur du Pſaume *93*. Hébr. *94* : 10. aux Iſraëlites,
Lui qui inſtruit *les peuples*

IV°. Les Apôtres nous apprennent au 25 verſet du 4. chap. des Actes qu'au verſet 1. du 2. Pſaume, ce mot ſe rap-

(*a*) Ejeciſti Gentes, ut plantares eam [vineam, ſcilicet, Iſraël.]
(*b*) An qui corripit gentes, non corripiet

porte aux *nations* qui contribuerent à la mort de Jeſus-Chriſt. Nous n'indiquons pas les Prophétes qui ont employé ce terme dans le même ſens. Ces endroits parlent d'eux-mêmes : revenons aux Chaldéens.

Cette nation eſt qualifiée d'*hommes pleins de fourberie* au Pſaume 119 Hebr. 120 : 2. de même qu'au verſet XII. du Pſaume 42. Hebr. 43. *vir doli*, *lingua doli*, ou *doloſa*. Nous pourrions apporter d'autres exemples : mais nous nous en tenons d'autant plus volontiers à ceux que nous avons cités, que le Pſaume 119. Hebr. 120. eſt reconnu des plus habiles Interprétes pour appartenir à la Captivité de Babylone. Ils ſont auſſi caractériſés par les termes d'*hommes pleins d'injuſtice* au verſet 1. du Pſaume 36. Hebr. 37. Ecoutons encore Daniel qui met ces plaintes dans la bouche des captifs d'Iſraël au chap. 3. verſet 31. & 32.

(a) Ainſi c'eſt par un jugement très-équitable
Que vous nous avez fait tous ces maux :

(a) Omnia ergo quæ induxiſti ſuper nos,
Et univerſa quæ feciſti nobis,
In vero judicio feciſti;

Ces preuves ſont trop frapante
être révoquées en doute.

XIV. *Envoyez votre lumiere & votre v*
Qu'elles marchent elles-mêmes devan
Qu'elles me ſervent de guides ;
Qu'elles me conduiſent à votre montagn
Qu'elles m'introduiſent dans vos taber

1°. *Envoyez votre lumiere & v*
rité.

Le terme de *lumiere* eſt énigm
& déſigne la *liberté*, comme le
bres ſont le ſymbole de la *captivi*
a cent & cent preuves de cette
Le paſſage de Michée déja ci

Et tradidiſti nos in manus inim
noſtrorum,
Iniquorum, & peſſimorum, pr

haut ſuffiroit ſeul pour en convaincre. On peut voir encore le verſet 16. du 42. chap. d'Iſaïe. Le Seigneur après avoir annoncé le retour de ſon peuple, après avoir prédit le renverſement de Babylone, s'exprime en ces termes :

(*a*) Je conduirai les aveugles [les captifs] par un chemin qui leur eſt inconnu ;
Je les ferai marcher dans des ſentiers qu'ils ne ſçavent pas :
Je changerai en lumiere les ténébres qui les offuſquent :
Je redreſſerai les chemins tortus :
Tels ſont mes décrets.

L'on peut voir encore le chap. 58. verſet 10. du même Prophéte.

2°. *Votre vérité.*

Tout le monde ſait que la *vérité* ſe prend dans l'ancien Teſtament pour la *fidelité de Dieu à remplir ſes promeſſes.*

(*a*) Deducam cœcos per viam quam ignorant ;
Per ſemitas, quas neſciunt, incedere faciam eos ;
Vertam tenebras ante eos in lucem ;
Et diſtorta in recta ;
Talia ſunt decreta mea.

Ainſi ces paroles,

Envoyez votre lumiere & votre vérité,

ſignifient,

Rendez-moi la liberté pour faire connoître la certitude de vos promeſſes.

XV. *Alors je m'approcherai avec reconnoiſſance*
De l'Autel de Dieu,
Du Tout-Puiſſant, ſource de la joie,
Que je ferai éclater par mes tranſports :
Alors, ô mon Dieu,
Je vous rendrai des actions de graces,
Au ſon de mes inſtrumens.

1°. *Du Tout-Puiſſant, ſource de la joie,*
Que je ferai éclater par mes tranſports.

C'eſt ici que l'on peut appercevoir combien la langue des Hébreux eſt conciſe, & combien ſon ſtyle eſt ſerré. Que veulent dire en effet ces trois mots ?

Au Tout-Puiſſant la joie de mon allégreſſe !

On appercevra ſans peine que ces noms exigent des verbes qui rendent cette phraſe intelligible, quand on voudra la faire paſſer dans une langue étrangere. Mais pour ne point ſe tromper dans le choix de ces verbes, il faut les puiſer dans l'hiſtoire qui fait le ſujet de

rophétie. Il s'agit dans ce Pſaume, ſeulement de la captivité, mais auſi retour d'Iſraël à Jéruſalem. Le t-puiſſant opérera ce retour, & ce prodige inconcevable, il coma de joie ce peuple délivré qui la oignera par ſes tranſports d'alée. On voit maintenant qu'il ne it que de faire attention à l'objet le Prophéte avoit en vue pour troules ſupplémens capables de déveer des expreſſions ſi conciſes & ſi ées. N'eſt-ce pas en effet le Tout-ant qui comble Iſraël de joie ? t-ce pas cette joie qui fait éclater tranſports d'alégreſſe, ou ſimplet ſes tranſports ? Cet exemple fait : ſentir que les ſupplémens ne ſont arbitraires.

On ne peut pas rendre une raiſon ſûre du motif qui a porté les Interes Syrien, Grec & Arabe à tra- le terme גִּילִי (ghîlî) *exultatio*, *mes tranſports*, par celui de *juvenmea*, *ma jeuneſſe*. Ils ont pris apparment, *la cauſe* pour *l'effet*, & *le* s où *l'âge* ſe livre plus volontiers : tranſports, pour *les tranſports nes.*

2°. *Au ſon de mes inſtrumens.*

L'Hébreu porte *au ſon de ma harpe*, c'eſt-à-dire, *de mes inſtrumens*. C'eſt la partie pour le tout, figure très-uſitée dans l'Ecriture ſainte. C'eſt ainſi qu'au dernier verſet du Pſaume 50. Hebr. 51. l'Ecrivain ſacré ſe ſert du terme de *veau* pour déſigner les *victimes* qu'on devoit offrir au Seigneur après le retour de la captivité & la réédification du Temple. Auſſi Saint Jérôme ne fait-il aucune difficulté de traduire le mot לֶחֶם (léʰkhéme) *du pain* que l'on trouve dans le verſet 8. du 52. chap. de Jérémie par *alimenta*, *toutes ſortes d'alimens*. » L'Ecriture ſainte, » dit S. Grégoire le Grand, a coutume » de mettre la partie pour le tout, & le » tout pour la partie. Elle fait uſage de » la premiere figure lorſqu'elle dit : Ja» cob entra dans l'Egypte *avec 70 ames*. » Les corps y étoient ſans doute com» pris. Elle met le tout pour la partie » dans les plaintes que proféra Mag» deleine au tombeau de J. C. Ils ont, » dit-elle, enlevé le Seigneur.... Elle » ne cherchoit que le corps, & elle pleu» re comme s'ils avoient enlevé ſon » corps & ſon ame, *liv. 1. des Mor. ſur*

Job. c. 10. & Hom. 25. ſur les Evang. Voyez auſſi S. Gregoire de Nazianze, *Diſcours* 51. qui eſt ſa premiere lettre adreſſée à Cledonius. Enfin voyez Dom Guarin dans ſa *Grammaire Hébraïque*, & Glaſſius dans ſa *Rhétorique ſacrée.*

Nos Langues d'Occident admettent auſſi cette figure. Que veulent dire ces paroles de M. Boileau, dans ſon Epître au Roi ?

> Et tandis que ton bras des peuples redouté,
> Va, la foudre à la main, rétablir l'équité.

L'on ſent aſſez, & M. Broſſette l'a remarqué que le bras de ce grand Monarque eſt mis ici pour ſon auguſte perſonne.

Paſſons à l'article ſecond dans lequel nous établiſſons que l'harmonie regne dans les Pſaumes, en prenant pour premier objet la captivité de Babylone. Nous parlerons dans un autre article de ceux qui ne regardent que J. C. L'on verra auſſi que cette harmonie qu'on néglige ſans aucune raiſon, ne s'y trouve pas moins que dans les autres.

ARTICLE SECOND.

De l'Harmonie des Livres Prophétiques, particulierement des Pſaumes, & du double ſens Litéral.

N'EST-il pas ſurprenant que des Cantiques auſſi célébres que les Pſaumes, dont l'Egliſe fait ſa priere ordinaire depuis plus de deux mille ans, avant & après l'Incarnation, ſoient encore enveloppés de tant d'obſcurités ? Elles ſont ſi grandes, quant au ſens litéral hiſtorique, qu'on ſeroit tenté de demander, ſi ce Livre divin eſt inacceſſible à l'intelligence humaine. Il n'eſt point de partie de la Sainte Ecriture ſur laquelle les Commentateurs Juifs, ou Chrétiens, ayent travaillé davantage ; ce qui a fait penſer à bien des gens que la matiere étoit épuiſée. A les entendre, c'eſt une eſpéce de témérité, que de tenter d'enchérir ſur ce qui a été dit juſqu'à préſent. Tenons-nous-en, ajoutent-ils, à nos anciens ; leurs explications ont bien le mérite des nôtres. Mais à quel Commentateur s'en rapporter ?

Eſt-on parfaitement d'accord ſur le ſens litéral primitif ? N'eſt-il pas au contraire évident que les Commentaires de toutes les eſpéces, & les opinions ſur chaque difficulté multipliées à l'infini, jettent le Lecteur dans une incertitude dont les ſuites ſont plus dangereuſes que les effets de l'ignorance même ? Quelque prévenu que l'on ſoit, on ne ſauroit ſe diſſimuler que, loin d'être entierement ſatisfait de ſes découvertes, on flote encore dans une mer de doutes, & de perplexités.

Doit-on pour cela renoncer à tout travail qui ait pour objet de parvenir à une traduction, & à une expoſition exacte de ces divins Cantiques ? Non ſans doute. Il ſemble même qu'on pourroit tout ſe promettre des recherches qu'entreprendroit un homme nourri dès ſa jeuneſſe, dans l'amour & dans l'étude des Livres ſacrés, qui poſſéderoit à fond la Sainte Ecriture, & qui joindroit à l'intelligence des Langues Orientales, un eſprit juſte, heureux préſent de la nature, un goût formé par la réfléxion, & ce ſentiment exquis, ſi rare parmi les Interprétes ordinaires : peu curieux, ſur-

tout de faire de grands Volumes ; pourvû qu'il en fît de bons. Il s'éloigneroit autant de ceux qui ne connoiſſent pas de ſens ſpirituel, que de ceux qui négligent le ſens litéral. Un tel homme ſaiſiroit l'harmonie des Pſaumes ; il en chercheroit d'abord le ſens hiſtorique ; après l'avoir ſolidement établi, il en feroit la baſe du ſens prophétique.

Mais pour remplir ce deſſein avec quelqu'eſpérance de ſuccès, il faut commencer par écarter les obſtacles qui s'oppoſent à l'intelligence des Pſaumes. Ces Poëſies ſacrées demeureront inexplicables, tant qu'on laiſſera ſubſiſter les nuages qui les environnent ; nuages qu'un certain reſpect mal entendu n'a pas permis de diſſiper juſqu'à préſent.

Nous n'entreprenons pas encore de traiter des obſcurités qui naiſſent des Hébraïſmes, & principalement de cette Enallage de tems par laquelle on a mis le futur pour le préſent, & le préſent pour le futur ; ou du changement de nombre dans les noms, par lequel on met ſouvent un nombre pluriel pour un ſingulier, & un ſingulier pour un pluriel.

Nous ne parlons point non plus des difficultés que produiſent les termes énigmatiques, les termes généraux ou indéterminés & les réticences. Tous ces articles qui forment les différentes branches de l'obſcurité des Livres ſaints, & particulierement des Pſaumes, ſeront traités chacun en ſon lieu.

Nous nous arrêtons maintenant à un double obſtacle, contre lequel on eſt d'autant moins en garde, que l'on eſt dans l'uſage de le regarder comme néceſſaire. C'eſt une obſcurité prétendue *eſſentielle* à l'Ecriture, jointe à un défaut d'harmonie que l'on ſuppoſe gratuitement dans les Livres prophétiques, ainſi que dans les Pſaumes. Double obſtacle qui fermeroit toutes les voies de parvenir à leur intelligence, quand même il ne ſubſiſteroit plus d'autres difficultés. De là, l'incertitude où l'on eſt de l'objet primitif de chaque Pſaume. Chacun dans l'interprétation de ces divins Cantiques, vogue ſans aucune défiance au gré de ſes conjectures. D'ailleurs point de principes, point d'harmonie qui fixe à un objet. L'on ne ſe fait aucun ſcrupule de voler (pour ainſi parler) de

branche en branche, de quitter ou de reprendre, & d'abandonner enſuite l'objet que l'on avoit d'abord choiſi ſelon le beſoin qu'on croit en avoir. Or voilà la ſource du peu de ſuccès avec lequel on a travaillé juſqu'à préſent. De ce principe dangereux naiſſent toutes les mépriſes dans leſquelles ſont tombés différens Commentateurs.

Il y a dans les Prophétes une certaine obſcurité dont on ne peut s'empêcher de convenir. On ſent par l'expérience combien il en coute pour la diſſiper; mais elle n'eſt qu'accidentelle à l'Ecriture, & elle n'eſt pas contraire à l'harmonie qui conſiſte dans la liaiſon qui regne entre les faits. Cette obſcurité vient ordinairement de la précaution que prenoient les Prophétes de ſe rendre inintelligibles aux perſécuteurs de l'Egliſe, quelquefois même, ſelon la remarque de Saint Jean Chriſoſtôme, (*a*) à leurs ennemis particuliers. Ils ſe ſervoient pour cet effet de tours, d'expreſſions énigmatiques ou générales, ſous leſquelles ils voiloient le ſens & l'application de leurs

(*a*) Serm. 1. de Prophetiarum obſcuritate tom. 6. pag. 172. Edit. de Montfaucon.

Prophéties. Croit-on, par exemple, que les Ecrivains ſacrés qui conſoloient le Peuple de Juda dans la captivité de Babylone, oſaſſent inſérer le nom des Babyloniens dans les piéces faites pour ſe plaindre à Dieu de la dureté de leurs tyrans, pour demander d'être au plûtôt délivrés de leurs mains, & pour ſoutenir les Iſraëlites fidéles par l'eſpérance de la ruine de Babylone, événement d'où dépendoit leur retour dans la Judée ? Non ſans doute. On eût fait un crime d'Etat à toute la Nation, ſi, dans des piéces qui pouvoient tomber entre les mains des ennemis d'Iſraël, on eût apperçu quelques traits injurieux à la Nation dominante, & ſi l'on eût ſeulement ſoupçonné qu'elles renfermaſſent des vœux pour la ruine de l'Empire, & des imprécations contre ceux qui les perſécutoient. Il étoit donc néceſſaire d'envelopper les plaintes, les eſpérances de l'Egliſe d'Iſraël, & les Prophéties odieuſes aux Chaldéens ſous le voile de l'énigme ; ou d'une expreſſion générale & indéterminée, dont le ſeul Iſraëlite pût découvrir l'application. La même précaution étoit en-

core néceſſaire, ſelon le Pere que nous venons de citer, (*a*) pour pourvoir à la ſûreté des Prophétes qui étoient ſouvent obligés d'annoncer aux Peuples, & même aux Rois, les déſaſtres affreux dont ils étoient menacés, & dont il étoit à propos de leur adoucir en quelque façon l'amertume. Voilà quelle étoit la premiere, & peut-être la principale raiſon de l'obſcurité & du ſtyle énigmatique de l'Ecriture. Il falloit auſſi pour le même ſujet jetter un voile ſur le ſens de la nouvelle alliance. La connoiſſance ne devoit pas en être accordée à tous les Juifs, en punition de leur incrédulité ; & le privilége d'en communiquer le véritable ſens, étoit ſurtout réſervé à l'épouſe chérie de J. C.

L'obſcurité des Prophéties n'eſt donc attachée qu'au ſtyle des Prophétes, non à l'Ecriture elle-même, dans ce ſens qu'elles ayent été faites pour ne jamais être entendues. Cette obſcurité n'eſt donc pas *eſſentielle* au deſſein du Saint Eſprit.

En effet, le Saint Eſprit ne parle-t-il pas aux hommes pour leur mani-

(*a*) Ibid.

feſter ſes œuvres, & leur annoncer ſes volontés ? Comment pourroient-ils admirer les unes, & ſe conformer aux autres, s'il a eu intention de ſe cacher ſous une myſtérieuſe obſcurité qui fût impénétrable ? *Tout ce qui a été écrit*, dit Saint Paul aux Romains, Chap. 15. Verſet. 4. *a été écrit pour notre inſtruction. Quæcumque ſcripta ſunt ad noſtram doctrinam ſcripta ſunt.* Or comment ſe ſervir de toute l'Ecriture, ſi une partie eſt eſſentiellement obſcure & inintelligible ? Diſons donc que ſi on ne voit pas toujours l'Ecriture dans tout ſon jour, c'eſt que l'on n'en prend pas les moyens ; & que d'anciens préjugés, dont on craint même de ſe défaire, ont acquis la force de principes, & ſont mal à propos reſpectés comme des vérités inconteſtables.

On ne fait pas difficulté de rendre le Saint Eſprit auteur de notre défaut d'intelligence. Apparemment, dit-on, qu'il a eu ſes raiſons pour nous laiſſer dans l'ignorance de ce qu'il a voulu dire. Ce ſont des obſcurités myſterieuſes qu'il faut reſpecter. On trouve du myſtere partout, & ce que l'on n'apperçoit pas d'abord, eſt regardé com-

me impénétrable. Il ſemble même que ce ſeroit un crime de tenter d'aller à la découverte. De-là, tant de myſticités établies ſur des paſſages que l'on n'entend pas. De-là, la négligence à pénétrer le ſens litéral. De-là, tant de Paradoxes inſoutenables, ſoutenus cependant ſans répugnance : *le ſens litéral eſt quelquefois incapable de contribuer en quelque choſe au ſalut : il eſt même dangereux en certains endroits : il eſt viſiblement faux, &c.*

Cette prétention mal fondée d'une obſcurité eſſentielle aux Prophéties, conduit inſenſiblement à y reconnoître de tems en tems un défaut d'harmonie. Auſſi n'a-t-on pas manqué d'en faire un principe. C'eſt comme une barriere que l'on a voulu oppoſer à l'entrepriſe de quiconque refuſant de ſuivre la route des préjugés communs, eſſayeroit de répandre quelque lumiere, & de faire ſentir de l'harmonie dans des endroits où l'on s'eſt crû obligé de n'en pas reconnoître.

Le Saint Eſprit, ajoute-t-on, fait écrire les Prophétes par enthouſiaſme. Ils ſe trouvent tout d'un coup tranſportés d'un objet à un autre. Mais quoi ! l'Auteur

l'Auteur même de l'harmonie l'aura négligé dans des endroits qui cependant ſont regardés comme déciſifs pour prouver la Religion de Jeſus-Chriſt ? Ce ſubterfuge inventé pour éluder les difficultés, loin de raſſûrer les eſprits, ne doit-il pas au contraire leur donner de la défiance ? On a beau vouloir payer ſon Lecteur de cet axiome tant de fois rebattu, & tant de fois mal appliqué : *ſpiritus ubi vult ſpirat ; l'eſprit ſouffle où il veut.* Si c'eſt un Juif à convertir, ou ſeulement une perſonne raiſonnable à convaincre, on doit s'attendre à en être traité avec mépris, comme un homme qui veût abuſer de la crédulité des autres. Quoi, eſt-il en droit de vous dire, vous exigeriez de moi dans une matiere de ſcience prophane, que tout fût ſi artiſtement lié, que rien ne parût ſe démentir ? L'on eſt ſi convaincu que l'harmonie, dans tout ouvrage ſérieux & de bon ſens, eſt la marque la plus certaine de ſa ſolidité, que c'eſt ſurtout ce que l'on exige pour en porter un jugement favorable. Vous-même, vous croiriez avoir raiſon de me reprocher un défaut de ſens commun, ſi après

vous avoir fait un mélange confus de faits qui n'auroient aucune liaiſon les uns avec les autres, je prétendois impoſer ſilence à votre critique en vous renvoyant à un certain eſprit poëtique qui me feroit ainſi déraiſonner. Et cependant vous eſpérez me convaincre que telle eſt la conduite de l'Auteur même de l'harmonie dans l'Ecriture Sainte ? Quelle preuve me donnez-vous d'une ſuppoſition ſi peu vraiſemblable ? Vous flattez-vous de pouvoir me contenter par un axiome où l'ignorance & la pareſſe ſont les ſeules à trouver leur compte ? C'eſt à tort que vous vous promettez mon approbation. Je m'en prends auſſi-tôt à votre incapacité qui cherche une excuſe.

Mais, ajoutez-vous, le Saint Eſprit ne s'aſtreint point aux loix du langage humain. Autre faux principe. Eh qui vous a dit qu'il ne s'y aſtreignoit pas ? A-t-il déclaré quelque part dans les Saintes Ecritures qu'il en uſoit de la ſorte à notre égard ? Non, non ; c'eſt un ſubterfuge que l'eſprit humain s'eſt préparé contre l'aveu trop humiliant de ſon inſuffiſance ; mais cette défaite n'en eſt pas moins frivole.

Quel moyen aurions-nous d'entendre le langage du Saint Eſprit, s'il ne le proportionnoit pas au nôtre ? Ne tendroit-il pas en effet un piége à notre foible intelligence, s'il lui préſentoit les objets d'une maniere toute différente de celle que l'Auteur de notre être nous a donné pour les apperçevoir ? Ce ſeroit renverſer les idées primitives que lui-même a miſes en nous, & qui nous ſervent de regle pour diſcerner le vrai d'avec le faux. Le mal ſeroit même ſans reméde, puiſqu'il ne nous a averti nulle part qu'il s'écarteroit un jour de cette voie unique que nous avons pour nous reconnoître quand la révélation nous manque. Chacun ſur ce principe pourroit faire paſſer les écarts de ſon imagination pour des enthouſiaſmes du Saint Eſprit, & l'on trouveroit bien-tôt dans les Livres Saints tout ce que la paſſion, ou l'eſprit de parti voudroit y trouver.

Si l'on renonce à l'harmonie dans l'Ecriture, quelle preuve aura-t-on qu'un tel paſſage détaché de ſon contexte pour l'appliquer à Jeſus-Chriſt ou à ſon Egliſe, lui appartient dans un ſens propre & litéral ? Ne pourra-t-on

pas ſe retrancher à dire que ce ſont des applications arbitraires, dont toute la réalité n'eſt établie que dans l'imagination de celui qui les fait ? Or comment forcer un tel retranchement ? Ce n'eſt plus par l'évidence du paſſage, puiſqu'on renonce au ſeul moyen qui pourroit conſtater cette évidence. Sera-ce par la tradition ? Mais l'Ecriture une fois abandonnée à l'enthouſiaſme, quelle preuve tireroit-on de la tradition contre un Juif, contre un Hérétique, ou contre un incrédule qui ne la reconnoiſſent pas ?

Renonçons donc à ce préjugé de l'enthouſiaſme prétendu des Prophétes. Il n'eſt fondé ni ſur l'autorité de l'Ecriture, ni ſur la raiſon. Il ne peut produire aucun bien, & peut être la ſource de pluſieurs maux : car il eſt très-difficile que l'on ne s'accoutume à s'écarter inſenſiblement du reſpect que l'on avoit d'abord pour les Saintes Ecritures, quand on s'eſt une fois perſuadé qu'elles manquent du principal avantage qui caractériſe tout ouvrage d'eſprit & de bon ſens, c'eſt-à-dire, de l'harmonie. De quel œil peut-on enviſager un compoſé bizarre, de mem-

ſans liaiſon, ſans rapport, où
ent les preuves les plus déciſives
abſolument détachées de ce qui
éde & de ce qui ſuit ?
uelles armes ne fourniſſent pas aux
& aux Hérétiques ceux qui ont
mérité, ou l'aveugle foibleſſe de
accorder qu'il y a quelquefois un
ut d'harmonie dans les Livres di-
? C'eſt tout ce qu'ils demandent.
nd vous ne conviendriez avec eux
d'un ſeul endroit deſtitué de cette
nonie, ils ſe croiront autoriſés à
idre la même liberté ſur bien d'au-
points, & à la pouſſer auſſi loin
leur opiniâtreté l'exigera ; parce
l'on n'a point de raiſon déciſive à
oppoſer, qu'ils ne puiſſent auſſi
e plier à leur intérêt. De-là quelles
gereuſes conſéquences ! Quel vaſte
np à l'incrédulité !
l'eſt-ce pas s'attirer en partie le re-
che que Saint Auguſtin faiſoit aux
ichéens, quand il leur reprochoit
, par mauvaiſe foi, ils détachoient les
ages de leur contexte, pour leur
ner des ſignifications, ſuivant leurs
icipes, par le moyen deſquels ils
ſoient de la foibleſſe des ſimples,

ſans reſpecter les vûes de l'Ecrivain ſacré ? *Particulas quaſdam*, diſoit-il, (*a*) *de Scripturis eligunt, quibus decipiant imperitos, non connectentes quæ ſuprà & infrà ſcripta ſunt, ex quibus voluntas & intentio Scriptoris poſſit intelligi.*

C'eſt le reproche que faiſoit ſaint Clément d'Alexandrie (*b*) aux Héréti-ques de ſon tems. Auſſi eſt-ce la pratique conſtante, dont ils ſe ſervent pour affliger l'Egliſe par des explications détournées des paſſages qu'on leur objecte.

» Lorſqu'un Interpréte a de l'exacti-» tude, *dit l'Auteur des Regles pour l'in-» telligence de l'Ecriture*, (*c*) il ne fait » point un mêlange du ſens immédiat, » & du ſens prophétique. » (Ce ſont les deux ſens que nous appellons litéraux, & qu'il qualifie ainſi lui-même dans un autre endroit.) « Il ne com-» poſe point une ſeule interprétation » de parties de différens genres.....

(*a*) Libro uno contra Adimantum, cap. 14. ſub init. tom. ſexti, edit. Lovan, pag. 80, columnâ primâ.

(*b*) Libr. 3. Stromat. pag. 441. edit. Pariſiis, 1641.

(*c*) Pag. 16.

'y a rien qui ſoit plus capable de
e perdre à l'Ecriture ſainte la ma-
é qu'elle doit conſerver par-tout,
: cette bigarrure de ſens impar-
s & mutilés, qui ſont unis arbi-
rement, malgré leur différence; &
reſſemblent à des habits compo-
de piéces de différentes couleurs,
s capables de déshonorer ceux qui
portent, que de les couvrir avec
ence. » (Il ſeroit à ſouhaiter que
uteur eut toujours ſuivi des re-
uſſi judicieuſes.) En un mot c'eſt
érité conſtante, qu'on ne doit
paſſer d'un ſens à un autre, ſans
donné au premier une explica-
ſuivie dans toutes ſes parties, &
ne doit jamais mêler l'un avec
e. Voyez le Livre intitulé, Réfut.
v. des Regl. p. 4, 5 & 11. Il eſt
ant qu'il ſe ſoit trouvé des Au-
qui ayent fait un principe de la
ſition contradictoire.

ous n'ignorons pas que l'on s'arme
airement de l'autorité de quel-
uns des Peres, pour appuyer l'o-
n où l'on eſt, que les Prophétes
oient ſans harmonie, &, comme
it, par enthouſiaſme. Mais il n'eſt

pas difficile de faire voir la foibleſſe de ces objections.

Il s'agit en premier lieu de ſavoir ſi c'eſt ici une matiere, qui regarde la Foi & les mœurs ; & où il ne ſoit pas libre, ſuppoſé qu'ils ayent penſé, comme on le dit, de penſer autrement qu'eux, en conſervant tout le reſpect qui leur eſt dû. « Tout ſentiment qu'on peut » appuyer ſur l'autorité de pluſieurs » anciens Peres, dit un ſavant Au» teur moderne (*a*), n'eſt pas pour » cela dogme, ou vérité. Aujourd'hui » le Millenariſme eſt univerſellement » rejetté ; ..... cependant quelle mul» titude de paſſages des Peres ne pour» roit-on pas alléguer en ſa faveur !

» Pour décider une queſtion par » l'autorité de la Tradition, il faut » qu'elle intéreſſe, & qu'elle touche » de fort près la Foi ou les mœurs : » car la Tradition n'eſt regle que ſur » ces deux chefs : ſur le reſte l'Egliſe » laiſſe à chacun la liberté d'abonder » en ſon ſens. Il ne faut donc pas s'i» maginer que tout ſe décide par des

(*a*) Traité du ſens litéral & du ſens myſtique, dans les Remarques d'un Prieur à un de ſes Amis, *pag.* 50 & 51.

» citations de paſſages. Dans les cho-
» ſes que l'Egliſe abandonne aux diſ-
» putes des hommes, ſans les fixer par
» ſon ſuffrage, une ſeule raiſon ſolide
» l'emportera ſouvent ſur une foule
» d'autorités. Excepté la Foi & les
» mœurs, on fait moins d'attention à
» ce que les Anciens ont penſé, qu'à
» ce qu'il faut penſer. »

Ceſt auſſi la remarque de l'illuſtre M. Boſſuet : (*a*) « Le Concile de » Trente, dit-il, n'établit la Tradi-» tion conſtante, *ni l'inviolable auto-*» *rité des Peres pour l'intelligence de l'E-*» *criture*, que ſur leur conſentement » unanime & dans les matieres de la » Foi & des mœurs. »

Ces principes inconteſtables une fois poſés, nous ne croyons pas que quelqu'un s'aviſât de ſoutenir que l'enthouſiaſme, que l'on prête aux Prophétes, ſoit un article qui faſſe partie de la Tradition en matiere de Foi ou de mœurs.

Nous ajoutons en ſecond lieu, que le conſentement des Peres n'eſt ici rien moins qu'unanime. C'eſt cependant une

(*a*) Préf. ſur l'expl. de l'Apocalypſe, art. 13. *pag.* 38 & 39.

des principales regles pour que leur autorité ſoit irréfragable, même en matiere de Foi ou de mœurs. *Quod ubique, quod ſemper :* dit Vincent de Lerins. Pour nous en convaincre, parcourons-en quelques-uns.

Nous avons déja vû ſaint Auguſtin & ſaint Clément d'Alexandrie reprocher aux Hérétiques de leur tems d'abuſer de l'Ecriture, en l'interprétant, ſans avoir égard au Contexte.

Saint Epiphane (*a*) ne traite pas autrement les Cataphrigiens ou Montaniſtes. Il met cette différence eſſentielle entre ceux-ci & les Ecrivains ſacrés, que les prétendues Prophéties de Montan étoient ſans harmonie, ſans liaiſon, & les Prophétes au contraire, toujours ſuivis, toujours pleins d'harmonie & de bon ſens.

Que l'on liſe ſaint Jean-Chryſoſtôme, cité par Salmeron, Prolog. 9. Canon 28. pag. 111. (*b*) La compa-

(*a*) Lib. 2. tom. 1. p. 405. ἃ δὲ οὗτοι ἐπαγγέλλονται προφητεύειν, οὐδὲ ψυχλαθοῦντες φαίνονται, οὔτε παρακολουθίαν λόγου ἔχοντες. Et plus loin, p. 411. πῶς τοίνυν προφητεύων παρακολουθῶν ψεύσεται κἂν τε ἐν τῇ παλαιᾷ διαθήκῃ, κἂν τε ἐν τῇ καινῇ.

(*b*) Homil. 4. ex variis in Matth. locis in

raiſon qu'il fait de l'Ecriture avec les anneaux d'une chaîne, ne laiſſe pas lieu de douter de ſa penſée ſur l'harmonie des Livres ſaints. *Scriptura ſacra*, dit-il, *hæret ſibi tota, & uno ſpiritu copulata eſt, & quaſi una catenula eſt, atque ut circulus in circulum innectitur.*

Finiſſons par le témoignage de ſaint Jérôme. Quoiqu'il ait eu quelquefois recours à l'enthouſiaſme dans des explications myſtiques, où il ne s'agiſſoit que de diſtribuer ſpirituellement le pain de la parole de Dieu, c'eſt cependant un de ceux qui apprend le plus à reſpecter l'harmonie, quand il s'agit de donner des explications litérales & ſoutenues, pour être en garde contre les ſens arbitraires. Alors il ne veut d'autres explications que celles qui s'accordent avec ce qui précéde, & ce qui ſuit, avec le deſſein de l'Auteur, & tout le corps du Diſcours. « Tout eſt » lié, dit-il, (*a*) dans les Diſcours du » Seigneur, & ce qui ſuit, dépend de

illud Marci: *eratque cum beſtiis, & Angeli miniſtrabant ei.*

(*a*) Sur S. Mathieu, lib. 1. cap. 10. edit. Dom. Martainai, pag. 38. tomi quarti, columnâ ſecundâ. Et plus loin, ch. 25.

» ce qui précéde. Le Lecteur doit être » toujours en garde contre ces expli- » cations ſi recherchées ; il ne faut » pas ramener l'Ecriture à ſes idées, » mais on doit acquieſcer au ſens des » Ecritures. » Or comment être ſûr que l'on acquieſce au ſens des Ecritures, & non pas au ſien propre ? Le ſaint Docteur en donne la regle : C'eſt de faire attention à la ſuite du Diſcours. *Hæret ſibi Sermo Dominicus, & ſequentia pendent ex ſuperioribus. Prudens Lector, cave ſemper ſuperſtitioſam intelligentiam, ut non tuo ſenſui attemperes Scripturas, ſed Scripturis jungas ſenſum tuum, & intelligas quid ſequatur.* Plus loin (*a*) il répéte encore la même choſe, & ſemble appréhender qu'on n'y faſſe pas aſſez d'attention. « J'avertis » ſans ceſſe le Lecteur, dit-il, de ne » point donner ſon conſentement à ces » explications recherchées, & qui ſont » arbitraires dans l'eſprit de ceux qui » les forgent avec grand appareil ; mais » de conſidérer plutôt ce qui précéde, » & ce qui ſuit, & ce qui eſt entre » deux, & de faire de tout un corps » bien ſuivi. » *Prudentem ſemper admo-*

(*a*) Lib. 4. cap. 25. pag. 122. column. 1.

neo Lectorem, ut non ſuperſtitioſis acquieſcat interpretationibus, & quæ comaticè pro fingentium dicuntur arbitrio; ſed conſideret priora, media & ſequentia, & nectat ſibi univerſa quæ ſcripta ſunt.

On doit remarquer que tous les Partiſans de l'enthouſiaſme prophétique, que ceux mêmes des Peres, qui quelquefois ont penché de ce côté là, n'y ont eu recours, que quand ils ſe ſont trouvés embarraſſés, pour donner une explication bien ſoutenue. S'ils poſent des principes, c'eſt toute autre choſe; il leur faut de l'harmonie, & ils exigent toujours que l'on s'aſtreigne rigoureuſement à ſes loix.

Auſſi voyons-nous qu'Origène, qui monté, comme il étoit, ſur le ton allégorique, abandonnoit ſouvent cette harmonie, y rappelle cependant les Juifs, toutes les fois qu'il s'agit de controverſe. *Judæi*, dit-il, (*a*) *conſecutionem Prophetiæ ſervent, & verborum ſeriem, quoties orta eſt controverſia.*

Euſebe de Céſarée réfute auſſi (*b*) leurs interprétations de l'Ecriture, ſur

(*a*) In Joann. à medio.
(*b*) Lib. 6. de præparat. Evang. cap. 18. tom. 1.

ce principe, qu'ils n'ont point aſſe d'égard à l'harmonie.

C'étoit ſans doute la penſée de ſai Clément d'Alexandrie, (*a*) lorſqu vouloit que l'on procédât *dialectiqu ment* dans la recherche du Contexte d l'Ecriture.

La ſeule raiſon ne devroit-elle pa convaincre de cette vérité ? Que l'o ſe ſouvienne de cette penſée de La tance, qui eſt fondée ſur l'idée que no avons de la bonté d'un Dieu, qui n peut pas nous tromper, en nous pre-ſentant le vrai pour le faux ; ou l'in-certain pour le certain. *Hæc eſt men-daciorum natura, ut cohærere non poſſint: illorum autem (ſcilicet Chriſtianorum) Traditio, quia vera eſt, quadrat undique, ac ſibi tota conſentit, & ideò perſuadet, quia conſtanti ratione ſuffulta eſt.* « Il n'y » a que des menſonges qui ne ſoient » point d'accord entr'eux. Mais la » Tradition des Chrétiens eſt ap-» puyée de tous côtés par un rapport » mutuel de toutes ſes parties, parce » qu'elle eſt fondée ſur la vérité ; &

(*a*) Lib. 1. Stromat. in fine. Ces trois dernieres citations ſont tirées du 28. Canon de Salmeron, pag. 111.

» elle ne perſuade, qu'autant qu'elle ſe » ſoutient toujours. » Si la Tradition n'a d'autorité ſur nos eſprits, qu'autant qu'elle eſt bien ſuivie, & parfaitement d'accord avec elle-même, l'Ecriture, qui en eſt le principal fondement, pourroit-elle ſoumettre notre raiſon, & captiver notre eſprit, ſi elle n'avoit le même avantage? Concluons donc qu'un défaut d'harmonie donneroit aux écrits prophétiques un air de menſonge, qui en anéantiroit la créance.

Ce ſeroit rendre les Ecrivains ſacrés ſemblables à ces Oracles du Paganiſme, qui ne s'exprimoient que par penſées détachées, ſans tiſſu & ſans harmonie, par le moyen deſquelles ils abuſoient de la crédulité des ſimples; ou, comme le dit Salmeron, (*a*) « ce » ſeroit en faire un Alcoran, dont les » penſées n'ont ni ſuite, ni liaiſon; où » tout eſt dans le déſordre & dans la

(*a*) *De ſenſu Script. literali*, Can. 37. pag. 169. Proprium eſt igitur Judæorum ita Scripturas interpretari, ut antecedentium & conſequentium rationem non habeant. Idem etiam eſt proprium Mahometi in Alcorano, in quo nullus eſt verborum aut ſententiarum nexus, ſed omnia ſunt diſſentanea, & ut ſcopæ diſſolutæ, &c.

» confuſion : » En un mot, ajoute le même Auteur, avec ſaint Epiphane, » le même Eſprit, qui a parlé par les » Apôtres & les Evangéliſtes, a parlé » par les Prophétes : or dans les Apô- » tres tout eſt ſuivi, & plein d'har- » monie ; il en eſt donc de même des » Prophétes. » *Addit præterea* [*ſanctus Epiphanius*] *eundem Spiritum ſanctum eſſe in Apoſtolis & in Evangeliſtis, qui & in Prophetis fuit ; ſed in Apoſtolis cohærentia loquitur, & conſentanea : igitur & in Prophetis.*

Hé bien ſoit, nous dira-t-on peut-être, l'on vous accorde de l'harmonie dans les écrits prophétiques ; mais ce n'eſt qu'en faveur du premier ſens. Quant au ſecond, quelque nom qu'on veuille lui donner, *même celui de littéral*, dès qu'il n'eſt pas le premier, il ne faut pas lui chercher une ſuite & une liaiſon *qu'il n'a pas, & qu'il ne peut avoir.* Le deſir de trouver cette harmonie prétendue, *qui n'exiſte nulle part*, jette dans des écarts & dans des biſarreries inſoutenables.

Se ſeroit-on jamais imaginé qu'une telle objection eût pu ſortir de la plume d'un homme qui regarde comme *perni-*

ieuſe à la cauſe chrétienne la maxime qui dit que les Prophétes ont écrit ſans ordre & ſans liaiſon ? D'un homme qui croit que c'eſt fournir aux Juifs & aux incrédules une raiſon plauſible d'inſulter les Chrétiens, & de les tourner en ridicule, (remarquez qu'il s'agit ici du ſecond ſens, puiſque c'eſt celui qui regarde les Chrétiens) en ce qu'ils établiſſent leur créance ſur des paſſages tronqués, & qui, conſidérés dans le Texte comme liés avec ce qui précéde & ce qui ſuit, offrent des ſens tout-à-fait oppoſés à leurs prétentions. D'un homme enfin qui eſt perſuadé que ſi la maxime attaquée étoit vraie, on trouveroit dans l'Ecriture tout ce qu'on voudroit ; & qui ne craint point d'avancer qu'il n'y a point de fanatique & d'extravagant, qui ne pût étayer ſes rêveries des Prophéties, en prenant ſuivant ſon caprice, des phraſes & des verſets détachés du Texte, qu'il adopteroit à ſes idées. Comment concevoir que deux propoſitions auſſi contradictoires partent en moins de 20. pages d'un Auteur, qui ſe pique de beaucoup de pénétration ? Il eſt juſte de les raſſembler ſous un même point de vûe,

pour que le Lecteur en décide. Il ne faut point chercher de liaiſon, d'harmonie dans le ſecond ſens prophétique, qui regarde l'Egliſe Chrétienne; *cette harmonie prétendue n'exiſte nulle part.* Premiere propoſition. C'eſt une *maxime pernicieuſe à la cauſe chrétienne*, que d'établir ſa créance *ſur des paſſages tronqués*, qui ne ſont pas liés avec ce qui précéde & ce qui ſuit. Seconde propoſition.

La premiere fois que nous lûmes dans le Journal de Verdun (*a*) ces deux propoſitions, nous ne pouvions pas en croire nos yeux. Quoi, diſions-nous, ne pas même faire attention, qu'en critiquant les autres, on donne priſe ſur ſoi par les contradictions les plus viſibles! Cela eſt-il croyable? Que le Critique affecte un air mépriſant & dédaigneux pour l'Ouvrage qu'il attaque; qu'il cherche à faire paſſer l'Auteur pour un homme, *qui ſe joue de la Religion*, & qui eſt *très-pernicieux à la cauſe chrétienne;* à peine y fait-on attention. On ſent que ce n'eſt pas la raiſon qui parle, mais le dépit; & per-

(*a*) Journal de Verdun, mois d'Août & de Septembre 1752.

ne de ceux qui réfléchiſſent, n'eſt la
pe de ces brillantes épithétes ; mais
'il ſoit aſſez peu ſur ſes gardes, pour
xpoſer lui-même aux abſurdités les
s manifeſtes, c'eſt ce qu'il faut voir
pluſieurs repriſes, pour pouvoir ſe
perſuader.

Le fait eſt cependant certain ; mais
n'eſt pas tout. Tantôt c'eſt l'état de
queſtion qu'il confond, pour dépaï-
r le Lecteur. Tantôt c'eſt falſification
anifeſte, telle qu'eſt, par exemple,
lle qu'il oſe ſe permettre, par rap-
ort au Texte de S. Thomas, dont il
end & ce qui précéde & ce qui ſuit,
étendant prouver à l'Auteur des Let-
es que ce S. Docteur n'eſt rien moins
ue favorable, dans l'endroit qu'il cite,
la multiplicité des ſens litéraux; tandis
ue ſa concluſion même porte en titre,
u'on doit l'admettre. En voici les pro-
res termes. *Cùm ſacræ Scripturæ Auc-
r Deus ſit, qui omnia ſimul ſuo intel-
ctu comprehendit, ea ipſa doctrina ſub
nâ literâ plures ſenſus habet*, literalem
ultiplicem, *ſpiritualem triplicem ; vide-
cet, allegoricum, moralem & anagogi-
um.* (*a*) Peut-on aſſurer plus claire-

(*a*) Primâ parte, Quæſtione primâ, Arti-
ulo decimo.

ment que pluſieurs ſens, même litéraux, peuvent être exprimés par la même lettre ? *Literalem multiplicem.* Après un Texte auſſi formel ſembloit-il poſſible de réuſſir à tromper le public ? N'importe : notre Critique n'ignorant pas que la plus grande partie ne ſe donne pas la peine de conſulter des Textes, & qu'elle croit un homme ſur ſa parole, quand il dit avec un ton de Maître, qu'un Auteur a fait un faux pas ; il a ſoin d'iſoler une partie du Texte de l'autre, de ſupprimer l'endroit qui prouve ſans replique la multiplicité des ſens litéraux, & de préſenter ſous un différent point de vûe, & ſous une fauſſe application le paſſage, dont il a beſoin de s'étayer dans ſa ſuppoſition. (*a*) Enfin, pour perfectionner ſa

(*a*) Il eſt évident, en liſant l'endroit de ſaint Thomas, que c'eſt ce qu'a fait M. du Puy ; car quand le ſaint Docteur dit que, *ſenſus iſti non multiplicantur propterea quod una vox multa ſignificet ;* il parle des ſens litéral, anagogique, moral & tropologique, pris *in globo ;* & voilà le défaut de la critique, de vouloir faire entendre qu'il ne parle que du ſens litéral, iſolé des autres ſens ſpirituels ; & par conſéquent, que ſi l'on reconnoît qu'il ſoit double dans quelqu'endroit de l'Ecriture, on pourra dire

critique, il la décore de tems en tems d'ironies & d'invectives. Eſt-ce ainſi contre le principe de ſaint Thomas, qu'un ſeul & même paſſage eſt ſuſceptible de pluſieurs ſens litéraux, ce qu'on ne veut pas accorder que ce ſaint Docteur ait reçonnu, malgré l'évidence du fait. En un mot, ſaint Thomas veut que tout ſens litéral ſoit fondé ſur les termes, & non pas ſur les choſes ſignifiées par les termes. *Illa ergò prima ſignificatio, quâ voces ſignificant res, pertinet ad primum ſenſum, qui eſt ſenſus hiſtoricus, vel literalis.* Il reconnoît, quelques lignes plus bas, que ce premier ſens litéral eſt quelquefois multiplié, c'eſt-à-dire, que pluſieurs ſens litéraux ſont exprimés par une ſeule & même lettre, par les mêmes termes. *Non eſt inconveniens.... ſi etiam ſecundùm literalem ſenſum in unâ literâ Scripturæ plures ſint ſenſus.* Et ce qu'il dit après: *Senſus iſti non multiplicantur propterea quod una vox multa ſignificet*, ne tombe que ſur la multiplicité des ſens ſpirituels, qui ne ſont point fondés ſur les termes, comme le ſens litéral; mais ſeulement déſignés par les choſes ſignifiées par les termes. C'eſt donc à tort que M. du Puy prétend relever M. de Villefroy de s'être appuyé ſur l'autorité de ſaint Thomas, en parlant du double ſens litéral. Aſſurément c'étoit bien mal s'y prendre, que de vouloir trouver le ſaint Docteur contraire à la multiplicité des ſens litéraux dans l'endroit même, où il poſe en concluſion, que l'on doit l'admettre. Il falloit auſſi déclarer la même guerre à tous les Auteurs qui ont admis un double ſens li-

qu'on défend la vérité ? Il faut ſe ſentir bien foible pour avoir recours à de telles armes. N'eſt-il pas une critique modérée, ſage, équitable, qui ſait ſe faire écouter, qui ſait même faire aimer ſes avis ? M. de Villefroy n'eſt pas homme à s'y refuſer.

Quelle idée donne-t-on de ſoi-même au Public, quand on a ſi peu d'égard pour la réputation d'autrui. M. de la Mothe ſe plaignoit autrefois à M. de Cambrai qu'il n'y avoit preſque plus de candeur parmi les gens de Lettres, qu'on ne diſputoit pas *pour éclaircir les matieres, mais pour vaincre ;* & malheureuſement les faits ne prouvent que trop tous les jours combien cette plainte eſt légitime. Il ſemble qu'une fureur jalouſe acharne les Savans les uns contre les autres, ſur-tout quand l'intérêt particulier ſe trouve joint à la différence des ſentimens. La critique animée par ces deux motifs, ne connoît plus aucunes bornes. Dans la pre-

téral ſous la même lettre, puiſqu'ils ſe ſont tous autoriſés, comme a fait M. de Villefroy, du paſſage de ſaint Thomas, que l'on a vû, & d'un autre de ſaint Auguſtin, quoique ce dernier ne s'explique pas, à beaucoup près, auſſi clairement que le Docteur Angélique.

miere effervescence d'une imagination échauffée, qui croit voir ſon ennemi par tout où elle voit un homme qui n'entre pas dans ſon ſens, on ne ménage plus rien. Les termes les plus injurieux ſont lâchés ſans aucun ſcrupule; on rougit peut-être ſoi-même dans des inſtans plus tranquiles d'avoir fait de pareils outrages; mais qu'il en eſt peu de ceux qui les font, qui ayent le courage de les réparer!

M. de Villefroy n'a pas cru devoir répondre aux critiques de ce genre, qu'on a fait de ſes Lettres, & certainement il n'y a pas perdu dans l'eſprit des gens ſenſés. Mais s'il ſe tait dans ſa propre cauſe, nous conviendroit-il de garder le ſilence? Pourrions-nous voir avec indifférence le traitement injurieux que l'on fait à un homme, à qui nous ſommes ſi redevables, & dont nous connoiſſons mieux que perſonne, les ſentimens pieux & orthodoxes? Le travail le plus réfléchi nous a pleinement convaincus que ſon plan n'avoit rien qui ne fût conforme à la Religion & à la Doctrine des Peres. Nous ne craignons pas d'aſſurer que, quelque ſcrupuleux, quelque difficile que l'on

puiſſe être à ſon égard, on ne le ſera jamais tant que nous. Un ennemi déclaré ne ſeroit pas plus en défiance que nous l'avons été contre ſes principes. Si donc nous y acquieſçons, ſi nous prenons ſa défenſe, ce n'eſt que parce que nous en ſentons la ſolidité, & plus nous avançons, plus nous le trouvons conforme à tout ce qui a été dit juſqu'à préſent de meilleur ſur l'Ecriture.

Au reſte nous ne devons point être étonnés que M. de Villefroy ſoit en butte à la contradiction. Saint Jérôme, le Cardinal Cajétan, Sanctes Pagnin, & tant d'autres pieux & ſavans Perſonnages n'ont-ils pas eſſuyé le même ſort? De quelle maniere odieuſe ne les a-t-on pas aſſailli, lorſqu'ils ont entrepris de réformer de vieilles erreurs, autoriſées, & comme conſacrées par la longueur des tems? Les qualifications de *fauſſaire*, de *ſacrilége*, de *Juif*, d'*Apoſtat*, ont été la récompenſe de leurs travaux. Ecoutons ſaint Jérôme lui-même ſe plaindre du procédé de ſes adverſaires. « Je ſuis con-» traint, dit-il, (*a*) dans chaque Li-

(a) Præf. in Job.

vre

» vre de l'Ecriture, de répondre aux » paroles injurieuſes de mes adverſai- » res, qui reprochent à ma Verſion » d'être une cenſure des Septante. A » l'inſtant on s'écrie (*a*) que je ſuis » un fauſſaire, un ſacrilége, d'avoir » oſé ajouter, changer, corriger les » anciens Livres; » & ailleurs: « Cet » Ouvrage eſt, à la vérité, périlleux, » & m'expoſe aux aboyemens de mes » calomniateurs, qui aſſurent que je » ne ſubſtitue cette nouvelle Verſion » à l'ancienne, que pour blâmer les » Septante.... Quoi donc! Condam- » nai-je les Anciens? Nullement. Mais » je travaille, comme je puis, dans » la Maiſon du Seigneur, après les » études de ceux qui m'ont précédé. »

Malgré toutes ces proteſtations, ſaint Auguſtin lui-même, qui d'ailleurs étoit ſon ami, s'y laiſſa prendre comme les autres, & déſapprouva ſon travail. Les préventions ſont enfin diſſipées. Du mépris & des injures on eſt paſſé au reſpect le plus profond pour ce ſaint Docteur. Ce qui conſole aiſément M. de Villefroy, c'eſt qu'en ſe trouvant dans la claſſe de ſaint Jé-

(*a*) Præf. in Evang. ad Damaſum.

rôme, & de tant de grands hommes; quant aux contradictions, il n'avance rien, dont ce ſavant Pere & bien d'autres ne ſoient garans. Que ceux qui ſe livrent aux préjugés, ſeront eux-mêmes ſurpris, lorſqu'ils en verront la preuve évidente! Peut-être même qu'un jour déſabuſés & dégagés des intérêts ſecrets, qui animent ſi vivement leurs plumes contre lui, ils ſe feront honneur d'adopter ſes principes qui ſont ceux des Peres & des meilleurs Théologiens, mis dans un jour plus clair & plus méthodique. Car s'il pouſſe encore plus loin ſes recherches, s'il donne plus d'étendue aux découvertes ordinaires, c'eſt toujours ſur le même modéle, & ſans jamais s'écarter *des idées fondamentales* de la reſpectable antiquité. Revenons à la Critique du Journal de Verdun.

Suppoſé qu'on reconnoiſſe de l'harmonie dans le premier ſens, il n'y en a point, dit-on, dans le ſecond. C'eſt-à-dire, que, ſéparant la vérité d'elle-même on veut bien en céder la moitié, à condition que l'on retiendra l'autre captive, ſelon l'expreſſion de S. Paul. Cependant ce ſecond ſens eſt la principale partie: c'eſt celle qu'il nous im-

porte davantage de connoître à fond. D'où vient donc un procédé ſi peu raiſonnable ? Pourquoi aime-t'on quelquefois mieux s'en tenir à une ancienne erreur, que de déférer à une vérité nouvellement reconnue ou nouvellement développée ? Ne ſeroit-ce pas parce que cette idée d'erreur reconnue préſente à l'eſprit un objet déſagréable, qui eſt celui de ſa foibleſſe ? N'en doutons pas. Plus les eſprits ſont prévenus de fauſſes opinions, plus ils ſont rebelles à la vérité ; & quand à des préventions décidées l'on joint un certain mérite & une réputation de ſçavoir, l'on peut dire qu'il eſt encore plus difficile d'être détrompé. Tant l'amour propre, qui ſe croiroit outragé de ſa défaite, agit puiſſamment pour en empêcher l'effet.

Mais ſur quel fondement peut-on ſoutenir qu'il ne peut y avoir d'Harmonie dans le ſecond ſens prophétique qui regarde la nouvelle Alliance ? Suffit-il d'aſſurer qu'une choſe eſt ainſi, pour que l'on ſoit obligé d'y ſouſcrire ? Pourquoi refuſeroit-on à ce ſecond ſens le privilége qu'on accorde au premier ? Pourquoi ce défaut d'Harmonie

ſeroit-il *préjudiciable à la cauſe Chrétienne*, ſi on l'admettoit dans le premier ſens qui ne la regarde pas; tandis qu'il ne ſeroit pas également *préjudiciable à cette même cauſe* dans le ſens qui la regarde immédiatement? A-t'on des raiſons ſolides d'une conduite ſi peu ſuivie? Autant de propoſitions auxquelles il faudroit des réponſes préciſes & qui fuſſent ſans réplique, pour commencer même à ſe mettre de niveau avec le ſentiment contraire, qui a pour lui l'autorité la mieux ſoutenue & les raiſons les plus déciſives. Pour nous, nous avouons ſincérement, qu'après avoir parcouru un grand nombre d'Auteurs qui traitent de l'Ecriture, nous n'en avons pas trouvé un ſeul qui appuye d'une ſeule raiſon plauſible une opinion ſi extraordinaire: & nous ne craignons pas de dire que l'on n'en peut donner aucune. On a pour toute preuve de ce que l'on avance, l'aſſertion même qui fait le ſujet de la diſpute, & que l'on devroit prouver. Enfin on ſe perd, on s'embarraſſe avec un air de confiance dans un cercle vicieux, même juſqu'à y trouver ſon triomphe.

Quel paradoxe en effet de prétendre, comme M. du Puy, que, quand ce ſens

ſeroit reconnu pour *litéral*, on ne devroit point y chercher d'Harmonie, & *qu'elle n'exiſte nulle part !* On avoit bien ſoutenu juſqu'à préſent qu'il n'étoit pas néceſſaire de chercher de la liaiſon dans le ſens que l'on appelle myſtique ; mais nous ne croyons pas que quelqu'un ſe ſoit encore aviſé d'exclure, de ſon autorité privée, l'Harmonie du ſecond ſens, quand on prouve qu'il doit être reconnu pour litéral.

Quelle différence de ce ſentiment avec celui des Peres, & en particulier avec celui de S. Auguſtin, qui veut qu'il y ait un ſi grand rapport, une ſi grande conſonnance entre toutes les parties de l'ancien & du nouveau Teſtament, qu'il n'y ait pas un ſeul trait qui s'écarte de l'exacte Harmonie qui y regne ! *Ut apex nullus qui non conſonet relinquatur.* De façon que ce S. Docteur regarde comme un diſcours qui ne peut partir que de la bouche des Juifs ou des Payens, de dire que ce n'eſt que par un tour d'eſprit, *ingenio fieri*, que l'on rapporte à Jeſus-Chriſt les événemens Prophétiques qui ſe ſont vérifiés dans l'ancienne Alliance, *ſelon le cours des choſes. Niſi fortè quis putet ingenio fieri*,

ut ea quæ rerum ordine per ſua tempora cucurrerunt, ad Chriſti ſignificationes interpretando vertantur. Hoc fortè Judæi poſſunt dicere, ſive Pagani. Lib. 12. contra Fauſt. cap. 37. On voit auſſi d'excellentes choſes ſur ces matieres dans le même S. Auguſtin, *L. de utilitate credendi, Lib. contr. Adimant. Lib. 1. Retract. & Lib. contr. Adverſarium Legis & Proph.* Mais il ſeroit trop long de les rapporter toutes ici. Ce qui eſt très-certain, c'eſt qu'il n'eſt rien de ſi contraire aux prétentions du Critique, que la maniere dont S. Auguſtin procéde à l'explication des Prophéties, dans le ſens qui regarde Jeſus-Chriſt : il les ſuit d'un bout à l'autre ſans interruption, & par une application ſuivie de l'ancienne & de la nouvelle Alliance.

Mais comment ſe tirer de l'autorité de S. Jérôme, qui s'explique auſſi formellement ſur le paſſage du Chapitre ſecond de Joël : *Effundam de ſpiritu meo ſuper omnem carnem* (a). *Je répandrai*

(a) Cùm igitur Petrus illo tempore quo paſſus eſt Dominus prophetiam Joël impletam eſſe memoret, hoc tantùm quærimus quomodò & ſuperiora & media, & quæ ſequuntur uſque ad finem voluminis ſibi valeant cohærere : ne ſub unò textu conſequentiâque ſer-

le mon eſprit ſur toute chair. » Puiſ-
» que Saint Pierre nous aſſure, dit-il,
» que cette Prophétie de Joël a eu ſon
» accompliſſement au tems de la Paſ-
» ſion du Sauveur, nous cherchons
» ſeulement comment il y a une liaiſon
» parfaite juſqu'à la fin du Livre, entre
» ce qui précéde, ce qui ſe trouve au
» milieu, & ce qui ſuit; de peur que
» ſous un ſeul texte & dans la ſuite du
» diſcours, l'on apperçoive une expo-
» ſition diſſonante, & qui ne ſeroit pas
» d'accord avec elle-même. «

L'on ne peut s'expliquer d'une maniere plus poſitive pour déclarer qu'il faut de l'Harmonie, même dans le ſecond ſens. Car le S. Docteur ne met pas en doute s il y en a dans le paſſage de Joël pris relativement à J. C. & à ſon Egliſe. Il la ſuppoſe très-conſtamment, & il cherche ſeulement comment on peut la découvrir. *Hoc tantùm quærimus quomodo ſibi valeant cohærere.* Et ce qui eſt bien plus : comment il y en a juſqu'à la fin du livre ? *Uſque ad finem voluminis.* Et pourquoi cherche-

monis, diverſa & diſſonans inter ſe explanatio ſcatere videatur. *D. Hyeron. in cap. ſecundum Joëlis.*

t'il cette Harmonie ? Il eſt néceſſaire de faire attention à ce qui l'y engage; parce que ſa conduite peut nous ſervir de regle. C'eſt de peur que ſous un ſeul texte & dans la ſuite du diſcours, on apperçoive une expoſition diſſonante, & qui ne ſoit pas d'accord avec elle-même. *Ne ſub uno textu conſequentiâque ſermonis, diverſa & diſſonans inter ſe explanatio ſcatere videatur.* Cette raiſon d'éviter tout ce qui pourroit ſeulement faire ſoupçonner un défaut d'Harmonie, étoit donc bien grave dans l'eſprit de ce S. Docteur, pour en faire le motif principal de ſes recherches, & le flambeau qui devoit donner du jour à ſes découvertes. Mais auſſi quelle différence de ces principes avec ceux de M. du Puy, qui prétend que dans le ſecond ſens il ne peut y avoir d'Harmonie, *qu'elle n'exiſte nulle part.* Il voudra bien nous permettre de ne pas héſiter entre ſon autorité deſtituée de raiſon ſolide, & celle de S. Jérôme qui eſt appuyée ſur le bon ſens.

Ce n'eſt pas que nous croyions qu'il ſoit néceſſaire de ſuivre rigoureuſement toutes les circonſtances du contexte dans le ſecond ſens, quand on

rouve de l'Harmonie ſans ce moyen, qu'il faille s'entêter quelquefois à expliquer tout un chapitre, & même davantage dans un double ſens. Rien n'eſt plus éloigné de notre penſée. Il paroît raiſonnable de s'en tenir aux caracteres généraux, quand on a ſon Harmonie ſans entrer dans le détail des menues circonſtances. En tout ceci c'eſt elle qui doit ſervir de guide; au lieu que ſi on ne la ſuppoſe pas conſtamment, on ſe réduit de gayeté de cœur à un jargon tout-à-fait inintelligible. Cette remarque eſt néceſſaire pour éviter l'abus que pourroient faire de nos paroles ceux qui ſont déterminés à n'avoir pour nous aucun ménagement.

De plus en jugeant du Critique par lui-même, il y a de la contradiction juſques dans ſes termes. Quelque nom que l'on donne à ce ſecond ſens, *même celui de litéral*, il ne peut, ſelon lui, y avoir d'harmonie. Ce ſont à ſon avis *des biſarreries, des Paradoxes.*

Cependant que l'on conſulte le Théologien que l'on voudra; il n'en eſt pas un ſeul qui ne poſe pour une des principales conditions du ſens litéral, d'être lié avec ce qui précéde

& avec ce qui ſuit. Il eſt donc évidemment faux, que quand ce ſecond ſens ſeroit appellé litéral, il ne faudroit point y chercher de l'harmonie. Ainſi de deux choſes l'une : ou ce ſecond ſens ne ſera point litéral, & pour lors il n'eſt pas capable de faire une preuve ſuffiſante d'aucun des dogmes de la Religion. *Ex ſolo litterali ſenſu*, dit Saint Thomas, *trahi poteſt argumentum.* Ou s'il eſt reconnu pour litéral, & s'il fait preuve, il eſt donc fondé ſur l'harmonie ; & dès-lors on eſt autoriſé à la chercher auſſi ſcrupuleuſement que dans le premier ſens.

Tout l'indécent badinage du Critique du mois de Septembre 1752, ſur les termes énigmatiques & ſur les autres parties du ſtyle prophétique, qui ſervent à conſtater cette harmonie, ne ſera jamais capable de détruire la force de ces principes. Ceux qui n'aiment pas à ſe payer de mots & d'invectives contre un Auteur, & qui d'ailleurs ſont jaloux qu'on obſerve à ſon égard les regles de l'équité & de la bonne foi, ſe recrieront ſans doute qu'on ne ménage pas même les bienſéances les plus communes à l'égard de

de Villefroy. *Il ne ſeroit pas bien*
e à un Mahométan, dit M. du
de trouver dans les Prophétes un
e phraſe qui ait rapport à quelque cir-
nce de la vie de Mahomet.... &
de de la méthode & des ſens énig-
ues de l'Auteur, de faire quadrer
e reſte de la Prophétie à ſes vûes.
nent en effet excuſer un pareil
ſement ? Eſt-ce donc ſur *des bouts*
aſes détachés de leur contexte,
tendus d'une maniere arbitraire,
'on détermine tout le reſte d'une
nétie ? N'eſt-ce pas en imputer
erement à M. de Villefroy ? N'eſt-
; au contraire évident que c'eſt
armonie de toute la piéce & ſur
pport mutuel de toutes ſes par-
un même objet qu'il fixe le ſens
e doit avoir ? Ce n'eſt même que
e moyen que l'on découvre ſi
rme eſt énigmatique ou s'il doit
pris dans ſon ſens naturel.
eſt ſi certain que dans le plan de
e Villefroy, on ne détermine le
d'une Prophétie que ſur ſa tota-
ſur ſon harmonie complette,
e Critique lui-même en convient
urs ; en oubliant ſans doute ce

qu'il a avancé plus haut. » M. de » Villefroy, dit-il, a reconnu avec » raiſon cette maxime certaine, & » ſans laquelle on ne fera jamais au- » cun progrès dans l'intelligence de » l'Ecriture, que les Prophétes ont » dans leur texte de l'ordre, de la » liaiſon, de l'harmonie. » Ce n'eſt donc pas *ſur des bouts de phraſes* qu'il détermine le ſens des Pſaumes : c'eſt ſur *l'ordre, la liaiſon, l'harmonie*, qu'on le loue d'*avoir reconnu* ; c'eſt même cette harmonie ſur laquelle on ſe fonde toujours, qui met ailleurs le Critique de ſi mauvaiſe humeur. L'Auteur des Lettres à ſes Eleves veut-il trouver du bon ſens & de la ſuite dans un objet Prophétique dans le ſens de l'Egliſe Chrétienne ? Il lui en fait un crime, comme s'il eût renverſé la foi. Une telle prétention ſuffit pour attirer ſa cenſure ; & par un changement qu'on ne peut trop concevoir ; il ne veut plus qu'il y ait d'harmonie. » *Le deſir de trouver cette harmonie* » *prétendue, qui n'exiſte nulle part,* » *a jetté l'Auteur dans tous les écarts* » *& dans toutes les biſarreries qu'on a* » *vûes*. Admirez les variations &

les contradictions réitérées du Critique. Heureuſement que M. du Puy avoit eu ſoin de nous avertir (*a*) que la cauſe des Chrétiens ſeroit expoſée aux railleries des Juifs & des incrédules, ſi les paſſages, dont ils ſe ſervent pour prouver les dogmes, n'étoient point liés avec ce qui précéde & avec ce qui ſuit. Ainſi c'eſt nous dire en bonne forme: ne croyez pas un mot de tout ce que je vous dis; je ſoutiens le pour & le contre comme bon me ſemble, ſans autre regle que ma fantaiſie, & le plaiſir de contredire; je ſuis ſûr que j'aurai toujours quelques dupes qui m'en croiront ſur ma parole, & qui ne ſe donneront pas la peine d'examiner ſi je ſuis en contradiction avec moi-même.

La comparaiſon que le Critique vient de faire d'un Mahométan, qui prendroit dans les Prophétes des Verſets, *des bouts de phraſes* pour les appliquer à ſon Mahomet, avec M. de Villefroy, dans les endroits qu'il applique à Jéſus-Chriſt, a ſur-tout quelque choſe de curieux. C'eſt à l'occa-

(*a*) Journal de Verdun, mois d'Août 1752, pag. 116.

ſion du Pſaume 8. que cette comparaiſon lui vient fort à propos. Il faut obſerver que le ſens donné à ce Pſaume par l'Auteur des Lettres, eſt fondé ſur l'autorité de Saint Paul, on n'en ſauroit diſconvenir. Sa cauſe eſt donc ici celle de l'Apôtre : or il eſt à remarquer que Saint Paul fait préciſément pour Jeſus-Chriſt, ce que le Critique croit qu'un Mahométan pourroit faire pour ſon faux Prophéte. Il ne prend que quelques Verſets détachés du reſte du Pſaume, ſans avertir que toute la piéce appartient au même objet. Ainſi de part & d'autre ce ſont des Verſets, *des bouts de phraſes*, comme notre Cenſeur les appelle. Ne diroit-on pas que ces deux autorités ſont d'un poids égal ? Aſſûrément M. du Puy fait beaucoup d'honneur à Saint Paul, de le mettre en paralléle avec un Mahométan guidé par ſon caprice & par ſa fantaiſie. S'il étoit échappé à l'Auteur des Lettres, une comparaiſon auſſi burleſque & auſſi imprévue, notre Critique auroit partout ſonné le tocſin en criant au blaſphême & à l'impiété. Quoiqu'il en ſoit, du nom qu'elle mérite en toute ri-

ueur, il eſt certain qu'elle eſt fauſſe, bſurde & ridicule. On ſait, à n'en ouvoir douter, que les Pſaumes en énéral ont Jeſus-Chriſt pour objet & on Egliſe, ſoit que leur ſens ſoit unique, ſoit qu'ils en ayent deux figurés & prophétiſés l'un par l'autre; & un Chrétien ne ſe trompe jamais en s'attachant à un tel objet. De tous côtés il en a des preuves ſans nombre.

Il eſt donc de la derniere indécence de dire qu'un Mahométan pourroit auſſi les appliquer à ſon faux Prophéte, en ſuivant un plan tel que celui de M. l'Abbé de Villefroy, qui tire ſes preuves des Livres Saints. C'eſt abuſer de la patience du Public; c'eſt manquer de reſpect au dépôt ſacré des Ecritures, que de prétendre inſinuer qu'elles peuvent fournir des preuves à chaque Fanatique pour autoriſer ſes chiméres. Il eſt une regle ſûre & invariable qui, jointe à l'harmonie, doit guider un Chrétien dans l'interprétation des Livres divins: l'analogie de la foi & les déciſions de l'Egliſe; c'eſt celle de M. de Villefroy. Notre Critique voudroit-il donner à ſon Mahométan une regle auſſi ſûre que

celle-là, pour appliquer les Prophéties à ſon prétendu Prophéte ? C'eſt ainſi qu'en s'imaginant décrier un Auteur, on fait retomber légitimement ſur ſoi des coups qu'on vouloit lui porter ſans raiſon. En peu de mots voici la conduite qu'a tenue l'Auteur des Lettres à ſes Eleves, dans l'expoſition du Pſaume 8.

M. l'Abbé de Villefroy ſavoit qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer d'appliquer à Jeſus-Chriſt quelques Verſets de cette piéce, puiſque ſaint Paul s'en explique formellement. Il ſavoit de plus que le ſens, que donnoit l'Apôtre à ces Verſets, ne pouvoit être qu'un ſens litéral; qu'autrement ſon raiſonnement ſeroit inconſéquent, & ſans aucune force. Or comme il eſt certain, de l'aveu de tous les Théologiens, qu'un ſens hiſtorique, ou prophétique, ne peut pas être litéral, s'il n'eſt parfaitement lié avec ce qui précéde, & avec ce qui ſuit, il falloit néceſſairement que tous les autres Verſets du Pſaume euſſent rapport au même objet. Autrement, plus d'harmonie, plus de ſens litéral, plus de preuve pour l'Apôtre. Tout le morceau appartient donc à Jeſus-

iſt. Voilà déja un objet conſtaté.
'agit maintenant d'examiner ſi ce
ume *ne regarde que Jeſus-Chriſt* : s'il
pas un premier objet, qui ſoit
figure prophétique de celui-ci, &
lui ſerve de baſe. Quelques Ver-
paroiſſent s'accorder aſſez bien
c l'idée que nous avons de l'homme
général ; mais il y en a qui ne peu-
t s'entendre de lui, ſi l'on veut
e de ce Pſaume un tout raiſonna-
& ſuivi. On n'héſiteroit pas à lui
ner un double objet, dont l'un fût
Prophétie figurative de l'autre, ſi
rmonie le permettoit ; mais elle s'y
oſe. M. de Villefroy l'a démontré
xpliquant ce Pſaume, & l'on pour-
encore y ajouter de nouvelles
rves, en reprenant toute l'écono-
de cette Poëſie ſacrée. Ainſi puiſ-
d'une part, on eſt ſûr par la révé-
on, & par les concluſions théo-
ques, qui en réſultent, que ce
ume tout entier appartient à Jeſus-
iſt ; & que de l'autre, on n'a que
ſoupçons fondés ſur quelques-unes
expreſſions du Pſaume, qu'il peut
appartenir à l'homme en général ;
çons, qui ſont détruits par des rai-

ſons ſupérieures ; il n'y a donc point à héſiter : il faut ſacrifier ſes préjugés à des lumieres plus certaines. Ce Pſaume n'a qu'un objet litéral ; & cet objet, c'eſt Jeſus-Chriſt. Mais comme l'harmonie du Pſaume nous indique qu'on ne pourroit pas, ſans ſe rendre ridicule, en prendre pluſieurs expreſſions dans leur ſens naturel, on étudie celui qui leur convient, & l'Ecriture elle-même fournit abondamment des preuves de l'explication qu'on leur donne. Telle eſt la méthode par laquelle on découvre la valeur des termes que nous appellons énigmatiques. Elle ſert auſſi à faire connoître, quand on n'eſt pas guidé par la révélation, ſi un Pſaume a pluſieurs ſens litéraux, ou s'il n'en a qu'un. On pourra ſans doute ſe ſervir du Pſaume 8. dans un ſens ſpirituel, moral, accommodatice, pour l'appliquer à l'homme en général, mais il n'en ſera certainement pas l'objet litéral ; puiſqu'alors ce Pſaume ne ſeroit pas lié & ſuivi dans toutes ſes parties.

Quand on procéde ainſi par principes & par raiſonnement, de l'un à l'autre on parvient à aſſeoir un ju-

gement certain. Mais ce ne ſera jamais en ſuivant le déſordre & la confuſion, qu'il a plû au Critique de jetter dans cette matiere.

Ce que M. de Villefroy a fait pour le Pſaume 8, il l'a fait pour tous les autres ; & c'eſt l'expérience, qui l'a convaincu, qu'on doit admettre un double ſens litéral dans la plus grande partie d'entr'eux. M. du Puy aura beau nous répéter avec toute la confiance poſſible, qu'il n'y a point d'harmonie dans le ſecond ſens, dans le ſens de la nouvelle Alliance, qu'on appelle communément myſtique, & que nous appellons litéral, nous ne l'en croirons pas ſur ſa parole. Il nous faut des preuves, & il n'en donne aucune, ſi ce n'eſt qu'il laiſſe préſumer qu'il ne voit pas cette harmonie ; mais nier abſolument une choſe, parce qu'on ne la conçoit pas, ce n'eſt pas raiſonner conſéquemment.

Que quelques Commentateurs l'aient cru ainſi, nous n'en ſommes pas étonnés. Le chemin eſt bien plus court, de ſuppoſer qu'il n'y a point d'harmonie, que de ſe donner la peine de la chercher. Il faut cependant rendre juſ-

tice à qui elle appartient. Pluſieurs d'entr'eux ont cherché, même dans le ſecond ſens, cette harmonie dont on ne veut pas. On ne peut lire Théodoret, Dom Calmet, M. l'Abbé du Guet, & pluſieurs autres, ſans s'en convaincre. S'ils n'ont pas toujours réuſſi dans leurs recherches, c'eſt qu'on n'avance que très-lentement dans l'étude de l'Ecriture; c'eſt que les connoiſſances certaines ne ſe développent que peu à peu. On eſt preſque ſûr de ne parler qu'après ſon imagination, ſi l'on veut trop ſe preſſer.

Mais quand il ſeroit vrai, ce qui n'eſt pas, que tous les Interprétes enſemble auroient dit juſqu'ici qu'il n'y a point d'harmonie dans le ſens de la nouvelle Alliance; le bon ſens, qui nous dicte le contraire, nous devroit faire examiner leurs déciſions; puiſqu'elles ſont émanées d'une autorité qui n'eſt point infaillible, & que l'Egliſe n'a pas prononcé ſur cette matiere. Tous les jours on s'élève contre des erreurs qui étoient autoriſées depuis long-tems par un conſentement preſqu'unanime, & on en démontre la fauſſeté. Il n'y a qu'en matiere de

foi & de mœurs qu'il faille ſe ſoumettre, ſans raiſonner, & ſans examiner. Adhérer aveuglément à tous les ſentimens des Commentateurs, c'eſt conſentir aſſez ſouvent à ſe laiſſer égarer. Tout homme ſenſé péſe & examine, avant de ſe déterminer.

Nous ne voyons pas pourquoi l'on ſeroit ſi libéral, que d'accorder de l'harmonie au premier ſens des Prophéties, qui ne regarde pas les Chrétiens, tandis qu'on la refuſe opiniâtrément au ſens de ces mêmes Prophéties, qui les regarde, & dont les Peres ſe ſervent avec autant de confiance, pour prouver les dogmes de la Religion, que des Prophéties, dont le ſens eſt unique. Puiſqu'il eſt certain par l'Ecriture elle-même que les Prophéties qui ſe ſont vérifiées ſur la Nation ſainte, étoient figuratives de ce qui devoit ſe paſſer dans la Loi de grace, M. du Puy étant obligé d'avouer, comme il en convient, qu'il n'y a point à eſpérer de parvenir à entendre le premier ſens de ces Prophéties, ſi on ne ſuppoſe pas de l'harmonie, ne ſommes-nous pas autant autoriſés à la chercher dans le ſecond

ſens, ſi nous voulons que les preuves qu'on en tire, aient quelque ſolidité. La figure auroit-elle donc plus d'avantages que la réalité, pour qui elle a été faite ?

Nous n'ignorons pas que quelques Auteurs, pour ſe tirer d'embarras, ont tenté de faire croire qu'un ſens qui n'eſt pas litéral, qu'un ſens myſtique pouvoit aſſeoir une preuve certaine en Théologie. L'ont-ils prouvé ? Il faut être bien crédule pour ſe le perſuader. Quelqu'effort que l'on faſſe, on n'y réuſſira jamais. Il ne faudroit rien moins qu'une révélation expreſſe, & qu'aſſurément l'on n'a point, pour faire croire une propoſition auſſi revoltante & auſſi contraire à toutes les notions que nous avons du certain & de l'incertain, à en juger par les lumieres de la raiſon.

Quand on peut juger, dit-on, que le S. Eſprit a eu en vue ce ſecond ſens, pourquoi lui refuſeroit-on ce privilége ? A la bonne heure, ſi l'on étoit en état de prouver que le S. Eſprit a eu en vue tel ou tel ſens, en tant que myſtique, & non en tant que ſens litéral; or c'eſt ce que l'on n'a jamais fait, & ce que l'on ne fera jamais.

Quelques-uns de ceux qui ſe formaliſent de cette Harmonie que l'on veut admettre dans le ſecond ſens, prétendent que l'on doit s'en tenir aux citations de l'Ancien Teſtament, faites par les Apôtres dans le Nouveau, & appliquées par eux à Jeſus-Chriſt. De ce qu'un Evangeliſte, diſent-ils, aura cité quelqu'endroit d'un Prophéte, d'un Pſaume pour l'appliquer à Jéſus-Chriſt; il ne s'enſuit pas que le contexte le regarde. Pourquoi non? Ils ſeroient fort embarraſſés de prouver ce qu'ils avancent. Nous venons de voir S. Auguſtin & S. Jérôme tenir une route tout-à-fait oppoſée à la leur. Ces Auteurs voudroient-ils dire qu'on ne peut uniquement appliquer à Jeſus-Chriſt que les Verſets qui lui ſont appliqués par les Apôtres? En ce cas tous les Commentaires ſeront bientôt finis; & voilà la cauſe Chrétienne expoſée à la dériſion des Infidéles, & de ſes autres ennemis, parce qu'elle eſt appuyée ſur des paſſages *tronqués* & ſéparés du contexte. A quoi bon les Peres de l'Egliſe ont-ils unanimement employé tout leur tems, tou-

te leur ſagacité, tous leurs ſoins à découvrir aux fidéles Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe, dans la plus grande partie des événemens Prophétiques de l'Ancien Teſtament ; quoiqu'ils n'ignoraſſent pas que ces Prophéties avoient déja eu un premier accompliſſement ? Ce ſont autant de ſpécieux menſonges dont ils ont abuſé les ſimples ; & ces menſonges ſont d'autant plus inſoutenables, qu'ils intéreſſent un objet plus grand, & plus ſublime, & que ceux qui les débitent ſont plus inſtruits du fond des choſes.

Dira-t-on que ſe ſont de pieuſes applications ? La piété peut-elle être appuyée ſur un menſonge évident ? De plus il n'eſt pas vrai que les Peres n'ayent donné que dans les ſens myſtiques, & qu'ils ayent cru que celui de la nouvelle Alliance auquel ils ſe ſont attachés plus ſpécialement, ne fût point le ſens litéral de l'Ecriture. Il faudroit ne les avoir jamais lûs, ou du moins l'avoir fait avec une rapidité qui ne peſe rien, pour en juger ainſi.

Les Evangéliſtes, dit-on, n'ont cité que quelques endroits : donc ce

ſont

it les ſeuls qui regardent inconteſ-
lement Jeſus Chriſt. Quelle confé-
ence ! J'aimerois autant dire, contre
parole expreſſe de Saint Jean, que
us-Chriſt n'a fait autre choſe pen-
nt ſa vie, que ce qu'ont rapporté
lui les Evangéliſtes. Ils n'ont cité que
elques endroits, parce qu'ils ne pou-
ient pas tout citer : voilà tout le
yſtere, & on n'y oppoſe rien de ſoli-
. Les Apôtres ont frayé la route,
eſt à nous à la ſuivre en nous atta-
ant toujours inviolablement à l'ana-
gie de la foi, & à l'harmonie du con-
xte. C'eſt ce que nous enſeigne un
vant Docteur de Louvain, (*a*) en
ſervant des propres paroles de Saint
rôme. *Quæ ab Apoſtolo præ anguſtiâ*
mporis ſunt prætermiſſa, ejuſdem eſſe
telligentiæ convincentur. C'eſt auſſi ce
ue ſoutient Saint Auguſtin, *Lib. 12.*
ntrà Fauſt. cap. 29. en parlant de la
ortie d'Egypte, & de cette Pierre mi-
aculeuſe d'où ſortirent des eaux en
bondance pour déſaltérer les Iſraëli-
és. Saint Paul 1. *ad Cor. c.* 10 : 1. dit,
ue cette Pierre eſt Jeſus-Chriſt. *Petra*

(*a*) Driedo, de multiplici ſenſu Scripturæ
ræ, fol. 45. edit. Lovan. 1548.

autem erat Chriſtus ; & Saint Auguſtin, après avoir cité ce paſſage, dit formellement que l'Apôtre en nous expoſant le ſens d'un endroit, nous introduit dans l'intelligence des autres. *De exitu Iſraël non ego, ſed Apoſtolus loquitur. Nolo autem vos ignorare fratres, quia Patres noſtri omnes ſub nube fuerunt.... bibebant de ſpirituali ſequente Petrâ : Petra autem erat Chriſtus. Exponendo unum, in cætera introduxit intellectum.* En un mot, il faut renoncer à convaincre le Juif, l'incrédule & l'infidéle, ſi le ſens de l'Egliſe Chrétienne n'a pas ſeulement la liaiſon néceſſaire pour ſatisfaire des eſprits raiſonnables.

Nous ne pouſſerons pas plus loin cette diſcuſſion. Ceux qui procédent de bonne foi & avec un amour ſincere de la vérité, auront ſuffiſamment de quoi ſe déterminer. Un dernier ſcrupule pourroit peut-être arrêter, nous y répondons en peu de mots.

On ſouhaiteroit, dit-on, trouver par-tout cette harmonie qui eſt ſi fort de votre goût, & dont la recherche fait votre principale occupation. L'on n'a recours à l'enthouſiaſme, que quand

on ne peut faire autrement. L'aveu eſt ingenu, & donne eſpérance que l'on ſe rendra volontiers à l'harmonie, quand on la verra plus à découvert. Mais, ſans recourir à l'enthouſiaſme, il eſt un parti encore plus court & moins dangereux, que nous aimerons mieux prendre quand nous ſuccomberons ſous la grandeur du travail. Ce ſera d'avouer ingenûment notre inſuffiſance. Nous nous garderons bien de dire qu'un paſſage eſt inexplicable, parce que nous n'aurons pû en découvrir le véritable ſens. Ce qui n'eſt pas apperçu par un Interpréte, peut-être apperçu par un autre. Dieu a ſes momens, & il diſpenſe les richeſſes de ſon Ecriture ſelon les beſoins actuels de ſon Egliſe. Il eſt quelquefois réſervé à des génies, même médiocres, de faire des découvertes, qui avoient échappé à la ſagacité des plus pénétrans.

Au reſte nous pouvons aſſûrer (& nous parlons d'après l'expérience) que ſi l'on ſuccombe dans le travail que l'on s'impoſe pour établir partout une parfaite harmonie, en s'attachant aux objets communément reçûs dans les Pſaumes, il n'en eſt pas de même dans

le plan que nous embraſſons. Si les intérêts de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ſe trouvent reſſerrés dans des bornes trop étroites par l'objet typique qu'on leur choiſit, qui lui-même ne peut pas ſubſiſter, on verra dans la ſuite qu'il n'eſt pas impoſſible d'éviter ces deux inconvéniens, & de ſe procurer tout à la fois le double avantage d'entendre parfaitement ſon harmonie dans l'un & dans l'autre ſens, & de ne rien avancer qui ne ſoit muni d'autorités ou de raiſons ſolides, ſouvent même de toutes les deux enſemble.

On nous ſoupçonnera peut-être de vouloir dégrader les Ecrits prophétiques, en leur ôtant leur enthouſiaſme. A Dieu ne plaiſe. Mais il y a une grande différence entre celui que l'on attribue aux Prophétes, & celui qui leur appartient réellement. L'enthouſiaſme qui caractériſe leurs Ecrits tout divins, conſiſte dans la grandeur & la majeſté des penſées, dans la vivacité des images, dans la hardieſſe & l'élévation des figures métaphoriques, ſouvent même énigmatiques, dans la nobleſſe de l'expreſſion, dans un ſtyle concis, qui préſente beaucoup d'idées

en peu de mots, & qui en laiſſe encore plus à entendre.

Celui au contraire qu'on leur prête, n'eſt autre choſe qu'un déraiſonnement perpétuel, qu'un mélange confus de pieces étrangeres l'une à l'autre ſans ordre, ſans enchaînement ; pour tout dire en un mot, qu'un pur galimatias. Il eſt même ſi ſûr, que ceux qui dans les occaſions ont recours à ce ſubterfuge, n'en ſont pas ſatisfaits, qu'on les voit ſe porter avec plaiſir à pencher d'un autre côté, quand ils y trouvent l'harmonie, l'ordre & la liaiſon des penſées.

Par exemple, on ne penſe pas qu'il ſoit poſſible de montrer qu'il regne une exacte harmonie dans le ſeptiéme Chapitre d'Iſaïe. Cet enfant nommé Emmanuël, placé au milieu d'une prédiction qui lui paroît tout-à-fait étrangere, a tellement exercé & embarraſſé les Commentateurs, qu'ils ont cru faire merveille d'en revenir à la ſuppoſition d'un défaut d'harmonie dans les Ecrits prophétiques ; ſuppoſition pluſieurs fois abandonnée, parce qu'on en ſentoit l'indécence. Pour s'autoriſer, il a fallu faire proviſion de textes des

Saints Peres, qui ont eu quelquefois recours, contre leur inclination dominante pour l'harmonie, à cette maniere d'expliquer certains endroits difficiles.

Malgré tout cet appareil, ſi l'on voyoit paroître ſur les rangs quelque nouvel Intepréte qui, ſans violenter les expreſſions du Prophéte, offrît de faire voir l'harmonie qui regne dans ſon diſcours, en conſervant néanmoins uniquement à Jeſus-Chriſt le paſſage : *Ecce Virgo concipiet*; nous n'héſitons pas à prononcer que pour peu qu'il réuſſit, les ſuffrages ſe rangeroient de ſon côté, & que l'on n'auroit aucun regret de renoncer à cette foule de paſſages amaſſés avec tant de frais & avec ſi peu de profit. Marque évidente que l'on ſent la fauſſeté du principe, & que l'on ne s'en ſert que dans l'attente d'un mieux, qui après tout n'eſt pas impoſſible.

Il faut avouer que ce qui a fait embraſſer à tant de ſavans Interprétes le parti de renoncer à ſuivre l'harmonie dans leurs Commentaires, c'eſt l'embarras où l'on eſt quand certains Verſets détachés d'une piéce, & appliqués

ır les Apôtres à Jeſus Chriſt & à ſon
ɡliſe, ſont joints à d'autres qui regar-
ɛnt évidemment l'ancienne Alliance.
lais cette réflexion n'auroit-elle pas dû
ıire enviſager dans ces endroits de
Ecriture une double œconomie, ou
ɔour mieux dire, un double objet,
lont chacun embraſſe toutes les parties
ſune même Prophétie, tout à la fois
ɛlative à l'ancien & au nouvel Iſraël;
ſouble objet, qui pour n'être pas ar-
ıitraire, doit être fondé ſur l'Hiſtoire
ɔnnue. Ces caracteres évidens d'un
ſouble objet donnent le ton à tout le
eſte de la Prophétie dans l'un & dans
autre ſens.

C'eſt ce double objet que nous ap-
ɛllons double ſens litéral, ou pro-
ıétique. Et comme l'harmonie nous
ɔnduit néceſſairement à parler de ce
ɔuble ſens, nous allons nous appli-
ıer à l'établir comme une conſéquen-
: qui en réſulte. Nous tâcherons de
ɔſer des regles ſur leſquelles on puiſ-
raiſonnablement compter, afin qu'el-
s nous ſervent de barriere à nous-mê-
es, & qu'elles nous empêchent d'al-
r au-delà du vrai. Car s'il eſt tou-
urs fâcheux d'excéder en quelque

choſe, c'eſt ſurtout dans une matiere de cette importance. Si donc l'on s'apperçoit que nous ſortions quelquefois des bornes, nous eſpérons que l'on voudra bien nous en avertir avec modération, & nous ne tarderons pas à y rentrer, en témoignant une très-ſincere & très-vive reconnoiſſance aux perſonnes qui voudront bien nous aider de leurs lumieres. Nous proteſtons de nouveau, que nous n'avons rien de plus à cœur que la connoiſſance de la vérité. Nous croyons être dans la diſpoſition de faire ſans peine un déſaveu, quand nos écarts nous ſeront connus.

Nous nous ſommes ſouvent étonnés que des perſonnes, ſavantes d'ailleurs, ayent pu croire que le premier ſens litéral qui regarde l'ancien Iſraël, fût un obſtacle à la vérité de celui qui a pour objet l'Egliſe Chrétienne. Bien loin qu'ils ſe détruiſent l'un l'autre, le ſecond ſens paroît mieux dans toute ſon évidence, quand on fait bien ſentir la vérité du premier. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on a penſé de la ſorte. Oui, nous le répétons après M.

Simon (a). » On ne peut lire les an-
» ciens Peres, que l'on n'y trouve
» des exemples de ce double accom-
» pliſſement, ſur lequel eſt appuyée
» toute l'œconomie du vieux & du
» nouveau Teſtament » Auſſi des Auteurs du premier mérite, ont-ils avancé avant nous, non comme leur opinion particuliere, mais comme le ſentiment le plus univerſel & le plus fondé, que ce double objet, qu'ils reconnoiſſent, eſt un double ſens *litéral*. Il ne nous reſte donc qu'à mettre au jour, & à développer les idées qu'ils nous ont données, en montrant la juſteſſe & la ſolidité de leurs principes par une exacte application des Pſaumes, & des autres Ouvrages prophétiques à leur véritable objet.

Pour donner plus de jour à nos preuves, il eſt à propos, avant que d'aller plus loin, d'établir l'état de la queſtion. Il s'agit de ſavoir. 1°. Si l'on peut admettre dans l'Ecriture un double ſens appellé proprement *litéral*, diſtingué de ceux que l'on doit reconnoître pour ſpirituels. 2°. Juſqu'où doit s'étendre ce

(a) Réponſe aux ſent. de quelq. Théolog. de Hollande, à la fin du chap. 18.

double ſens *litéral*. Peut-on le reconnoître dans la totalité, dans la plus grande partie, ou ſeulement dans quelques endroits ? Voilà, ce ſemble, à quoi ſe réduit toute la queſtion. Entrons en matiere.

PREMIERE QUESTION.

Peut-on admettre dans l'Ecriture un double ſens appellé proprement litéral ?

La Doctrine qui établit pluſieurs ſens litéraux ſous une même lettre de l'Ecriture, eſt ſi commune parmi les Théologiens, & ſi ſolidement prouvée, qu'il eſt ſurprenant que des perſonnes, que l'on nous donne pour inſtruites, regardent comme ſuſpecte de nouveauté, ou du moins comme arbitraire une vérité ſi connue. S'il s'agit pour les convaincre de venir à elles munis d'autorités, nous avons abondamment de quoi les ſatisfaire. Des Peres nous ont tracé la route; & les plus habiles Théologiens les ont ſuivis. Pourquoi refuſerions nous de nous conformer à leurs déciſions, d'autant plus qu'elles ſont fondées ſur des raiſons très-ſolides?

L'on peut dire que le peu de Théologiens qui ſe ſont élevés contre ce

ſentiment, ont été preſque univerſellement abandonnés par les autres, parce que leurs raiſons ſont ſi foibles, & leurs autorités ſi peu ſatisfaiſantes & ſi mal choiſies, que l'on eſt bien-tôt déterminé, après avoir lû les uns & les autres, à donner la préférence aux premiers, pourpeu qu'on ait dépouillé toute prévention, avant que de procéder à l'examen de leurs différens ſentimens.

Les Sectateurs de l'opinion contraire nous fourniſſent eux-mêmes des armes contr'eux. Ils ont ſoin de poſer des principes dont on tire naturellement des conſéquences qui ne leur ſont point avantageuſes. Nous le ferons remarquer en tems & lieu. Si quelques-uns dans leurs écrits paroiſſent ſe ſoutenir avec cet air de confiance qu'inſpire une bonne cauſe; s'ils affectent même en quelque façon du mépris pour ceux qui ne penſent pas comme eux, nous ne nous en étonnons pas. Il falloit bien qu'ils ſe ſoutinſſent par quelqu'endroit; & la voie qu'ils ont priſe, eſt la plus ſûre pour en impoſer aux ignorans. C'eſt la reſſource ordinaire de ceux qui man-

quent de raiſons ſolides ; mais les perſonnes intelligentes n'en ſeront pas les dupes. Laiſſons donc ces Auteurs ſe paſſionner tant qu'il leur plaira pour leur ſentiment, & voyons ſur quoi eſt appuyée la Doctrine du double ſens litéral.

Nous ne pouvons mieux commencer que par ces paroles du Docteur Angélique (*a*). » Comme le ſens litéral » eſt celui que l'Auteur a en vûe, & » que l'Auteur de l'Ecriture Sainte » c'eſt Dieu même, dont la penſée » comprend toutes choſes à la fois, » il n'y a point d'inconvenient, com» me le dit Saint Auguſtin, Liv. 12. » des Confeſſions, *qu'il y ait ſous une* » *ſeule lettre de l'Ecriture pluſieurs ſens,* » *même litéraux.* »

Ce ſaint Docteur développe ailleurs cette penſée, & donne des raiſons qui peuvent paſſer pour régles.

(*a*) *Primâ Parte, Quæſtione primâ, art.* X. Quia verò ſenſus literalis eſt, quem Auctor intendit; Auctor autem ſacræ Scripturæ Deus eſt, qui omnia ſimul ſuo intellectu comprehendit : non eſt inconveniens, ut ait Aug. Lib. 12. Confeſſ. Si, *etiam ſecundùm literalem ſenſum in unâ literâ ſacræ Scripturæ plures lateant ſenſus.*

» L'on ne déroge en rien, dit-il, (*a*) » à l'autorité de l'Ecriture en l'expo- » ſant de diverſes façons (ſauvé ce- » pendant la foi) parce que le Saint Eſ- » prit l'a rendue plus féconde en véri- » rités, que qui que ce ſoit n'y en » pourra trouver. »

» Il y a un inconvenient à éviter, ajoute-t-il, dans un autre endroit (*b*),

(*a*) Auctoritati Scripturæ in nullo derogetur, dum diverſimodè exponitur (ſalvâ tamen fide) quia majori veritate eam Spiritus ſanctus fœcundávit, quàm aliquis homo invenire poſſit. 2°. *Scripto in ſent. diſt. decimâ ſecundâ, Art. 2. ad ſeptimum.* T. 6. *fol.* 39.

(*b*) Aliud eſt, ſcilicet, vitandum, ne aliquis ità Scripturam ad unum ſenſum cogere velit, quod alios ſenſus, qui in ſe veritatem continent, & poſſunt, *ſalvâ circumſtantiâ literæ*, Scripturæ aptari, penitùs excludantur: Hoc enim ad dignitatem divinæ Scripturæ pertinet, ut ſub unâ literâ multos ſenſus contineat, ut ſic, & in diverſis intellectibus hominum conveniat, & unuſquiſque miretur ſe in divinâ Scripturâ poſſe invenire veritatem, quam mente concepit. Et per hoc etiam contrà Infideles faciliùs defendatur; dùm ſi aliquid quod quiſque ex ſacrâ Scripturâ velit intelligere, falſum apparuerit, ad alium ejus ſenſum poſſit haberi recurſus. Unde non eſt incredibile Moyſi, & aliis ſacræ Scripturæ Auctoribus hoc divinitùs eſſe conceſſum, ut diverſa vera, quæ-

» *tre, ſalva literæ circumſtantia.*
» appartient à la dignité de l'Ec
» de renfermer *pluſieurs ſens ſi*
» *même lettre :* enſorte qu'elle s
» de avec les différentes mani
» penſer des hommes, & qu
» cun ſoit ſurpris de pouvoir
» ver dans la Sainte Ecriture la
» qu'il a conçue. Par ce moy
» la défend plus aiſément con
» infidéles. Car s'il arrive que
» niere de concevoir un paſſ
» la Sainte Ecriture préſente q
» choſe de faux, l'on peut avc
» cours à un autre ſens qui ſoit
» De-là, il s'enſuit qu'il n'
» incroyable que Dieu ait acc

homines poſſint intelligere, ipſi co
rent ; & ea *ſub unâ literæ ſerie deſig*
nt ſic quilibet eorum ſit ſenſus. Au

» Moyſe & aux autres Ecrivains ſa-
» crés, le privilége de connoître &
» de préſenter ſous le même contexte
» de la lettre, *& ea ſub unâ literæ ſe-*
» *rie*, diverſes vérités dont les hom-
» mes pourroient avoir l'idée, en-
» ſorte que chacun de ces ſens ſoit
» celui de l'Auteur..... De-là il s'en-
» ſuit que toute vérité qui peut être
» adaptée à la Sainte Ecriture, *en*
» *conſervant le contexte* (ou l'harmo-
» nie) *de la lettre*, eſt le ſens de l'E-
» criture. » *Undè omnis veritas quæ, ſalvâ literæ circumſtantiâ, poteſt divinæ ſcripturæ aptari, eſt ejus ſenſus.*

Le Docteur Angélique vient de citer Saint Auguſtin, pour appuyer ce qu'il avance de la multiplicité des ſens litéraux. Voyons donc ce que nous dira ce Pere. C'eſt au Chap. 31. du douziéme Livre de ſes Confeſſions qu'il s'exprime en ces termes (*a*). » Lorſque quelqu'un me dit que ſa

(*a*) Cùm alius dixerit, hoc ſenſit quod ego; & alius, imò illud quod ego; *religioſiùs* me arbitror dicere: cur non utrumque potiùs, ſi utrumque verum eſt? Et ſi quid tertium, ſi quid quartum, & ſi quid omninò aliud verum quiſpiam in his verbis videt, cur non illa omnia vidiſſe credatur, per quem unus Deus

» penſée eſt celle que l'Ecrivain
» cré a eu en vûe, & qu'un au
» au contraire aſſûre que non, n
» que c'eſt la ſienne, je me perſu
» que je ſuis en cela *plus religi*
» qu'eux, ſi je leur dis : pourquoi n'
» roit-il pas eu l'une & l'autre d
» l'eſprit, ſi l'une & l'autre eſt v
» table ? Et ſi l'on peut trouver à
» paroles un troiſiéme ſens ou
» quatriéme, ou quelqu'autre
» ce ſoit, qui ſoit conforme à la
» rité, pourquoi ne croirons-n
» pas qu'ils ont été vûs par celui d
» Dieu s'eſt ſervi pour écrire
» telle ſorte ces Livres Saints, qu
» fuſſent proportionnés à l'intellig
» ce de tant de perſonnes qui les
» voient entendre en ces ſens dive
» & tous néanmoins véritables ?
» L'Ecrivain ſacré a ſans doute
» tendu, & a eu dans l'eſprit en é
» vant ces paroles, tout ce que n

ſacras literas veras & diverſa viſuris multo
ſenſibus temperavit?..... Senſit ille omn
in his verbis, atque cogitavit, cùm ea ſc
beret quidquid hic veri potuimus invenire
quidquid nos non potuimus, aut nondùm
ſumus, & tamen in eis inveniri poteſt.

» avons pu y remarquer de véritable, comme auſſi tout ce que nous » ne pouvons encore y remarquer, » & qui toutefois s'y peut remarquer. »

Voilà la multiplicité des ſens litéraux, pouſſée bien loin par Saint Auguſtin & par Saint Thomas. Nous n'allons pas à beaucoup près auſſi loin qu'eux ; puiſque nous nous en tenons au double ſens, tout à la fois relatif à l'ancienne & à la nouvelle Alliance, ſelon la doctrine de tous les Peres ; ſans cependant nous donner la liberté de condamner ceux, qui, à l'exemple de ces deux Saints Docteurs, donnent plus d'étendue à leurs recherches. En un mot, nous n'étendons le double ſens litéral que ſur les deux ſens de l'ancienne & de la nouvelle Alliance, qui ſont ſubordonnés l'un à l'autre. Notre but n'eſt pas ici de parler de ces divers ſens, qui n'étant point contraires ni ſubordonnés l'un à l'autre, peuvent ſe trouver renfermés ſous la même lettre de l'Ecriture & exprimer pluſieurs vérités. Que diront maintenant les adverſaires du double ſens litéral, en les voyant ainſi multipliés par deux Peres ſi ſavans &

Car, ſelon la remarque de Salméron & de pluſieurs autres, il ne s'agit point ici de ſens myſtiques, qui ne ſont pas même en queſtion. Saint Thomas le fait aſſez entendre. Il parle de ſens fondés ſur la lettre : *ſecundùm literalem ſenſum in unâ literâ plures ſunt ſenſus* ; de ſens fondés ſur le contexte, ſur l'harmonie du diſcours. *Salvâ literæ circumſtantiâ : & ea ſub unâ litera ſerie.* Si cependant nous avancions notre ſentiment, tout mitigé qu'il eſt, ſans produire nos autorités, nous verrions bien-tôt s'élever contre nous une foule de contradicteurs diſpoſés à nous traiter ſans aucun égard. Tant il eſt vrai que l'on juge ſouvent ſans connoiſſance de cauſe, ſouvent par préjugé.

L'autorité de deux Docteurs ſi reſpectables, a entraîné les plus ſavans Théologiens. Que l'on liſe Salméron (*a*), Bonfrérius (*b*), Sérarius (*c*), Bel-

(*a*) Proleg. 8. pag. 79.

(*b*) Præloquia in ſacram Scripturam, Sectione quintâ.

(*c*) Proleg. Bibl. Cap. 21. Quæſt. decimâ ſecundâ.

larmin (*d*), Vaſquez (*e*), Molina (*f*), Grégoire de Valens (*g*), Melchior Canus (*h*), Driédo (*i*), Nicolas de Lyra (*k*), Denis le Chartreux (*l*), Pierre Aloys (*m*), Alphonſe à Caſtro (*n*), Catharin (*o*), Fraſſen (*p*), Auguſtin de Quiros (*q*), Michel Giſlerius (*r*), & tant d'autres. Quoique l'on remar-

(*d*) Tom. 1°. De verbi Dei interpretatione, Lib. 3°. Cap. 3°.

(*e*) In primam Partem.

(*f*) Ibid.

(*g*) Ibid.

(*h*) Libr. 2°. de Locis, Cap. 11°. in ſeptimo argumento principali ad tertiam rationem.

(*i*) De multiplici ſenſu Script. Lib. 2°. Cap. 2°.

(*k*) Proleg. 1°. Bibl. & in Dan. Cap. 8°. & in Matth. Cap. 2°.

(*l*) Ibid.

(*m*) Comment. in Evang. Quad. Tom. 2°. Fer. quartâ poſt Dominic. Paſſ. p. 279. & 280.

(*n*) Lib. 1°. contra Hæreſ. Cap. 3°.

(*o*) Lib. de Clar. Script. ſacræ.

(*p*) De ſenſibus Scripturæ ſacræ, Cap. 4°. Diſquiſit. Bibl.

(*q*) Diſput. de ſenſibus Scripturæ ſacræ, Lect. octavâ.

(*r*) Tom. 1°. Præfat. in Jerem. & Præfat. in Cant. Cant.

que entr'eux quelque diverſité dans la maniere de s'expliquer & dans l'extention qu'ils donnent à la multiplicité des ſens litéraux ſous une même lettre, on n'en voit pas un ſeul qui ne convienne du principe, & qui ne le regarde comme inconteſtable. Il ſeroit ennuieux de rapporter ici les paroles de tous ces différens Auteurs. Nous nous contenterons de citer le ſeul Alphonſe à Caſtro. (*a*) Il réunit en lui à-peu-près ce que diſent les autres. Ceux qui en douteront pourront les conſulter.

» Souvent, dit-il, il arrive que l'on » adapte à la même lettre (de l'Ecritu- » re) pluſieurs ſens litéraux, ſans par-

(*a*) Sed quoniàm ſæpenumerò contingit, ut eidem literæ plures accommodentur ſenſus literales, ſecluſis aliis, qui de myſticâ rerum ſignificatione hauriuntur; hoc caſu cavendum eſt, ne ullus eorum rejiciatur, dummodò ex aliis Scripturæ locis teſtimonium habeat voces illas alicubi, id quod nunc eis tribuitur, ſignificare: & ſenſus qui ex tali vocum ſignificatione illi literæ accommodatur, ſi veritati Fidei Catholicæ minimè obſtet, uterque eorum tanquam germanus & verus literæ ſenſus cenſebitur.... Hoc autem teſtimonio divi Auguſtini, Libro tertio de Doctrinâ Chriſtianâ, Cap. 27. comprobatur.

» ler de ceux que l'on tire de la ſignifi-
» cation myſtique des choſes. Il faut
» prendre garde de rejetter aucun de
» ces ſens, pourvû que l'on puiſſe prou-
» ver que les termes de la lettre ſont
» autoriſés par d'autres endroits de
» l'Ecriture, où on les voit pris dans
» le même ſens. Si l'un & l'autre eſt
» conforme à la vérité Catholique,
» ils doivent être regardés tous deux
» comme le ſens naturel, le vrai ſens
» de la lettre .... Cette vérité eſt ap-
» puyée ſur le témoignage de Saint
» Auguſtin, Liv. troiſiéme, de la
» Doctrine Chrétienne, Chap. 27. »

C'eſt ſans doute cette unanimité de ſuffrages, qui a tiré de Médina même preſque l'aveu de ſa défaite. Il ne fait point difficulté d'avouer que ce ſentiment qui eſt embraſſé, dit-il, par de très-ſaints & très-ſavans Perſonnages, eſt le plus commun parmi les Théologiens. Il ſemble que dans une matiere de cette importance, cette unanimité jointe à tant d'autres raiſons ſolides, auroit dû mériter un peu plus de déférence de ſa part.

L'illuſtre M. Boſſuet, qui étoit tant en garde contre l'abus que l'on

pourroit faire de ce principe, en reconnoît cependant lui-même la vérité. La maniere dont il s'explique ſur le ſens des Prophéties eſt digne de remarque. » Qui ne ſait, dit-il, (*a*) » que la fécondité infinie de l'Ecriture » n'eſt pas toujours épuiſée par un » ſeul ſens ? Ignore-t-on que Jeſus-» Chriſt & ſon Egliſe ſont prophéti-» ſés dans des endroits, où il eſt clair » que Salomon, que Cyrus, que Zo-» robabel, que tant d'autres ſont en-» tendus, même à la lettre ? C'eſt » une vérité qui n'eſt conteſtée, ni » par les Catholiques, ni par les Pro-» teſtans. » Voilà, donc ſelon cette lumiere de l'Egliſe Gallicane, deux ſens litéraux ſous une même lettre, puiſque le ſecond qu'il appelle *prophétique*, ne ſeroit point tel, s'il n'étoit vraiment litéral.

Enfin, pour en venir aux Pſaumes, qui ſont la matiere que nous avons ſpécialement en vûe, écoutons ce que dit le célébre Ferrand, dans ſa Préface ſur ces divins Cantiques, Chap. troiſiéme. » Dieu a tellement accom-

(*a*) Préface ſur l'explication de l'Apocalypſe, art. 15.

» modé les paroles & les choſes qui » ont pour objet les événemens de » l'ancien Teſtament, qu'elles euſſent » auſſi rapport aux événemens du » nouveau, de ſorte qu'elles fuſſent ac- » complies deux fois. En premier lieu » d'une maniere groſſiere & charnel- » le dans la perſonne des Anciens ; » mais plus exactement encore dans » la perſonne de Jeſus-Chriſt & de » ſon Egliſe. » *Veteris Teſtamenti res & voces eis ſervientes ita fuiſſe à Deo comparatas, ut illius temporis eventibus reſponderent, adeòque bis implendæ eſſent: primùm craſſo & rudi modo in perſonâ priſcorum Patrum; deinde verò excellentiùs in perſonâ Chriſti.* Et comme il le dit plus bas : » Les choſes & les paroles » de l'ancien Teſtament étoient tel- » lement diſpoſées qu'elles ne déſi- » gnoient pas ſeulement les événe- » mens de la nation des Hébreux ; » mais qu'elles s'étendoient en même » tems à dénoter ce que Jeſus-Chriſt » devoit faire dans la ſuite des tems » en faveur de ſon Egliſe. „ Et pour- quoi ce double point de vûe ſous un même texte ? C'eſt que tout devoit ſe rapporter à Jeſus-Chriſt, comme à

celui en qui tout devoit s'accomplir finalement. *Veteris Teſtamenti res & verba....utpote quæ ad eum tanquàm ad ultimum complementum referebantur : nec ſolùm diſpoſita erant, ut priſcos deſignarent eventus, ſed ut res à Chriſto gerendas denotarent.* Nous ne diſons pas autre choſe. C'eſt ce double accompliſſement, objet avoué par toute la tradition, ainſi que le remarque l'Auteur des Conférences de Lodève (*a*), qui fait le point de vûe, & le deſſein de notre Ouvrage. Double objet que nous appellons litéral, parce qu'il eſt prophétique. Car ne pas reconnoître un ſens prophétique pour litéral, c'eſt renoncer à ſe faire entendre, & confondre les notions les plus claires & les plus certaines. Un ſens prophétique réſulte de la ſignification des termes pris dans un ſens naturel, ou dans un ſens métaphorique. Telle eſt l'idée que les plus ſavans Interprétes nous donnent d'un ſens litéral : par conſéquent un ſens prophétique eſt un ſens litéral. De plus un ſens prophétique fait preuve en Théologie ; perſonne n'en diſconvient : or ſelon la

(*a*) Tom. 2. Conf. 8.

doctrine

doctrine de Saint Thomas & de bien d'autres, il n'y a qu'un ſens litéral qui puiſſe faire preuve en Théologie; un ſens prophétique eſt donc un ſens litéral.

De-là il s'enſuit que le ſens prophétique de la nouvelle Alliance, que l'on ſe contente ordinairement d'appeller *ſpirituel*, *myſtique*, *ſublime*, &c. parce que Jeſus-Chriſt eſt eſprit & vie, comme le dit M. de Villefroy, eſt vraiment un ſens litéral; auſſi immédiatement fondé ſur les termes de l'Ecrivain ſacré, que le premier; établi ſur des faits de l'Hiſtoire connue, & de l'intention du Saint Eſprit. » Tous les Interprétes conviennent, dit M. du Pin, (*a*) que ce » dernier ſens eſt *propre*, *naturel*, & » néceſſaire; mais pluſieurs l'appellent *litéral*; d'autres ne veulent point » lui donner ce nom, parce qu'ils » n'appellent *litéral*, que le ſens de » la figure ou de la parabole, & qu'ils » donnent le nom de *myſtique*, au ſens » plus ſublime, *quoiqu'il ſoit clairement marqué & exprimé par les ter-*

(*a*) Differt. prélim. ſur la Bible, liv. 1. ch. 10. ſect. 3. pag. 274.

» *mes.* „ Comment accorder la conduite de ces Interprétes ? *Ils le reconnoiſſent clairement marqué & exprimé par les termes*, & ils refuſent de l'admettre pour *litéral*. Qu'ils nous diſent donc maintenant ce qu'il faut entendre par un ſens litéral, ſi ce n'eſt pas celui que les termes *expriment clairement*. Paſſons à la ſeconde queſtion.

SECONDE QUESTION.

Doit-on admettre la multiplicité des ſens litéraux dans toute l'Ecriture, ou du moins dans la plus grande partie ; ou bien, n'y a-t'il que quelques endroits qui en ſoient ſuſceptibles ?

L'on peut dire que c'eſt ici la pierre d'achoppement pour bien du monde ; & ſi l'on ne s'exprime pas avec la derniere préciſion, l'on court riſque d'être condamné ſur la foi des préjugés. Ne perdons point de vûe les paſſages de Saint Thomas & de Saint Auguſtin, ils forceront du moins nos adverſaires à ſuſpendre leur jugement.

Rien n'eſt ſi facile, il faut en con-

venir, que de donner dans l'excès en ſuivant le principe de ces deux ſavans Peres, quelque vrai qu'il ſoit en lui-même. *Omnis veritas quæ, ſalvâ literæ circumſtantiâ, poteſt divinæ ſcripturæ aptari, eſt ejus ſenſus.* » Toute vérité qui » peut être adaptée à l'Ecriture, en » conſervant le contexte de la lettre, » eſt le ſens de l'Ecriture. » Saint Auguſtin le donne en différens termes. L'on pourroit s'imaginer quelquefois appercevoir un ſens renfermé dans la lettre, & prononcer auſſi-tôt, en s'autoriſant de la maxime de ces deux SS. Docteurs, que ce ſens eſt immédiatement de l'intention du S. Eſprit, fondé ſur la lettre, & par conſéquent litéral. Mais auſſi ce ſeroit une témérité que de condamner des Auteurs Catholiques, qui, travaillant de bonne foi, & avec une entiere ſoumiſſion aux déciſions de l'Egliſe, s'offriroient de faire voir ſous un paſſage un ſens litéral qui n'auroit pas encore été reconnu en cette qualité.

Il eſt des regles pour diſcerner ſi ce ſens n'eſt pas arbitraire. Quelles ſont-elles ? Voici celles que nous fournit la plus ſaine Théologie, & auxquel-

les on ne peut oppoſer que de vaines ſubtilités.

Premiere Regle.

Un ſens pour être litéral, doit être vrai ; il doit être conforme à la lettre qui le contient & à la tradition de l'Egliſe. Cette regle eſt univerſelle. Elle eſt tirée en propres termes de Salméron (*a*). *Quandò plures ejuſdem textûs ſenſus literales exiſtunt, debent primùm eſſe veri ; deindè litera, cui exhibentur conformes ; demùm traditioni Eccleſiæ non repugnantes, nec ſibi invicem contradicentes.*

Seconde Regle.

Les paſſages de l'Ancien Teſtament cités dans le Nouveau en preuve de quelques-uns des dogmes de la Religion, ſont toujours allegués dans un ſens propre & litéral. Cette regle eſt la doctrine de ce qu'il y a de plus ſavans Théologiens. » L'on doit croi» re ſans héſiter, dit encore Salmé» ron (*b*) que Jeſus-Chriſt, qui a ou-

(*a*) Proleg. 8. de multipl. ſenſu literali, p. 89. columnâ primâ.

(*b*) *Prolegom 9. pag.* 107, *columnâ ſecundâ.*

» vert l'entendement des Apôtres ,
» pour leur faire comprendre les écri-
» tures , leur en a laiſſé le ſens pro-
» pre & naturel. Il étoit la ſouveraine
» Sageſſe ; c'eſt lui qui eſt l'Auteur de
» ces écritures , & il ſavoit mieux
» [que perſonne] quel en étoit le but
» & la fin. De plus , Dieu dit en Saint
» Luc Chap. 21. Verſet 15: *je vous*
» *mettrai des paroles dans la bouche*
» *& je vous donnerai une ſageſſe , aux-*
» *quelles tous vos adverſaires ne pour-*
» *ront réſiſter , & qu'ils ne pourront*
» *contredire.* Or il eſt certain que les
» ennemis des Apôtres auroient eu
» de quoi leur réſiſter & leur fermer
» la bouche , s'ils avoient employé un

quinquageſimâ primâ , Canone 26. Hæc . . . . indubiâ fide tenenda , Chriſtum , qui aperuit ſenſum Apoſtolis , ut intelligerent Scripturas , ſenſum proprium & germanum earum illis tradidiſſe , cùm infinita eſſet ſapientia , & ipſe eas condidiſſet , ac noviſſet præſtantiùs in quos ſenſus tenderent & collimarent. Dixit præterea Dominus Lucæ , 21 : 15 : *Ego dabo vobis os & ſapientiam ; cui non poterunt reſiſtere & contradicere omnes adverſarii veſtri ;* at certè illis reſtitiſſent , & eorum ora obturaſſent Adverſarii , *ſi alio ſenſu quàm vero & proprio , ac literali legiſſent.*

» autre ſens, qu'un ſens qui fût vrai, » qu'un ſens propre, qu'un ſens *litéral.* »

Troiſiéme Regle.

Nous la tirons de Denis le Chartreux, de Nicolas de Lyra, & de pluſieurs autres. » Quand dans l'Ancien Teſtament, dit Lyra, (*a*) » l'on voit quelque prédiction avoir » eu ſon accompliſſement dans quelqu'un des perſonnages de l'Ancien » Teſtament, qui cependant ſe trouve accomplie plus véritablement, » & plus parfaitement encore dans » quelqu'un du Nouveau; alors on » doit reconnoître un double ſens » litéral; l'un qui eſt principal, & » l'autre qui l'eſt davantage, & qui » s'entend de celui en qui cette Prophétie a eu un accompliſſement plus » parfait. »

(*a*) *In Daniel. c. 8. & in Matth. cap.* 2. Quandò in veteri Teſtamento prædicitur aliquid eſſe impletum in aliquâ perſonâ veteris Teſtamenti, veriùs tamen & perfectiùs in aliquâ novi Teſtamenti; tunc ibi eſt duplex ſenſus literalis: unus principalis, & alius principalior, de illo ſcilicet, in quo perfectiùs impletur verbum prædictum.

Denis le Chartreux expliquant ce paſſage du Prophéte Oſée : *Ex Ægypto vocavi filium meum :* „ Les Juifs, dit-„ il, (*a*) entendent litéralement ce „ paſſage du Peuple d'Iſraël, qui eſt „ appellé le fils, & même le premier „ né de Dieu, ſelon cet endroit de „ l'Exode Ch. 4. *Iſraël eſt mon premier „ né, je vous ordonne de laiſſer aller „ mon fils pour m'offrir des ſacrifices.* „ Il eſt certain que ces paroles adreſ-„ ſées à Pharaon, s'entendent du Peu-„ ple Juif . . . . Cependant ſur le „ témoignage de l'Evangéliſte, nous

(*a*) *Enarrat. in caput ſecundum Matthæi, art. 5. fol. 7.* Hoc Judæi ad literam exponunt de populo Iſraël, qui dicitur filius, imò & primogenitus Dei, juxta illud Exod. 4. *Iſraël primogenitus meus : dixi tibi, Dimitte filium meum, ut ſacrificet mihi.* Quod certum eſt dici de populo Judæorum ad Pharaonem . . . . . verùm Evangeliſtâ docente, compellimur profiteri hoc ad literam de Chriſto prædictum. Probatio namque per allegationem Scripturæ non valet, niſi ex ſenſu literali, ſecundùm Auguſtinum. Oportet itaque ſcire quòd cùm aliquid dicitur de populo, vel certâ perſonâ veteris Teſtamenti, prout erat figura Chriſti, ſeu Eccleſiæ, quamvis ad literam de illis exponatur, principaliùs tamen ac literaliùs exponitur de Chriſto vel Eccleſiâ.

„ ſommes obligés d'entendre à la let-
„ tre cette Prophétie de Jeſus-Chriſt.
„ Car, ſelon Saint Auguſtin, l'on ne
„ peut tirer de preuve d'un paſſage de
„ l'Ecriture, que lorſqu'elle eſt allé-
„ guée ſelon le ſens litéral. Il faut
„ donc ſavoir que, quand quelque
„ choſe eſt annoncée du Peuple d'Iſ-
„ raël, ou de certains perſonnages de
„ l'Ancien Teſtament, entant qu'ils
„ étoient la figure de Jeſus-Chriſt,
„ ou de ſon Egliſe : quoique ces en-
„ droits s'entendent à la lettre de ce
„ Peuple, ou de ces perſonnages,
„ ils s'entendent encore plus ſpécia-
„ lement, & plus litéralement de Je-
„ ſus-Chriſt, ou de ſon Egliſe. „
Denis le Chartreux & Nicolas de Ly-
ra, entendent par ces termes, *plus ſpécialement, plus litéralement, plus véritablement : principaliùs, literaliùs, veriùs*, que le ſecond ſens Prophétique eſt plus intéreſſant pour nous, plus grand, plus ſublime, & que l'étendue qu'il a dans la nouvelle Alliance eſt beaucoup ſupérieure à celle qu'il avoit dans l'ancienne : parce que le regne de Jeſus-Chriſt eſt beaucoup plus étendu que celui de l'Egliſe avant

ſon Incarnation. C'eſt la penſée de ces deux Auteurs qu'il faut prendre, ſans s'attacher à ce qu'il pourroit y avoir d'excédent dans l'expreſſion. Car de dire que, de deux ſens litéraux l'un ſoit *plus litéral* ou *plus vrai* que l'autre, à s'en tenir à la rigueur des termes, ce ſeroit dire que de deux vérités certaines, l'une eſt plus vérité que l'autre; ce qui n'eſt pas poſſible. Ces deux objets ſont tous les deux fondés ſur des faits connus & certains; ils ſont donc tous les deux d'une égale certitude.

Nous croyons cette remarque néceſſaire pour éviter l'abus que l'on pourroit faire de ces paſſages en s'attachant à la rigueur des termes. M. l'Abbé du Guet ne paroît pas s'être tenu aſſez en garde contre cette mépriſe, lorſqu'il s'exprime ainſi dans l'expoſition du Pſaume 121. (*a*) „ Il eſt néanmoins à propos avant que „ d'entrer dans le ſecond ſens, à qui „ le premier ſert de baſe, d'y préparer par quelques obſervations, „ & de convaincre les eſprits équitables que ce ſecond ſens, non-ſeu-

(*a*) Part. 2. tom. 4. pag. 416.

„ lement n'eſt pas arbitraire, mais „ qu'il eſt mieux fondé, & plus li- „ téral que le premier. „ La penſée eſt vraie, mais l'expreſſion n'eſt pas exacte. L'Auteur des regles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte s'y eſt auſſi trompé. „ J'appelle, dit-il, pa- „ ge 13. le premier ſens immédiat, „ & le ſecond prophétique. L'un & „ l'autre, s'ils ſont vrais & conformes „ à la penſée des Ecritures Canoni- „ ques, ſont fondés dans la lettre, „ & le ſecond eſt preſque toujours „ plus litéral que le premier. „

Les deux dernieres regles réſultent de ce principe avoué de tout le monde, que l'on doit reconnoître Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe, partout où les Apôtres & les Evangéliſtes les ont reconnus.

Car 1°. il eſt certain (quoiqu'en diſe Ribéra & ſes partiſans) que l'on ne prouvera jamais invinciblement à un Juif, ou à un Hérétique que Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe ſont déſignés dans tel ou tel endroit de l'ancien Teſtament cité dans le nouveau, à moins que l'on ne leur faſſe voir que le ſecond ſens eſt un ſens litéral & ſuivi.

Parlez-leur tant que vous voudrez de ſens myſtiques, de ſens ſpirituels, &c. Dites-leur, comme le ſoutiennent quelques-uns, que cette eſpéce de ſens fait quelquefois preuve en Théologie ; ils vous les abandonneront comme des imaginations qui vous ſont propres. S'ils entrent en lice avec vous, vous êtes obligé de reſter court à la moindre queſtion qu'ils voudront vous faire, ou de ne plus donner que des réponſes vagues qui n'effleurent pas même l'état de la queſtion. Qu'ils vous demandent, par exemple ; où avez-vous pris qu'un ſens myſtique fait preuve en Théologie ? Ce n'eſt pas aſſûrement dans l'Écriture. A cela point de réponſes, point de textes à alléguer en votre faveur. S'ils inſiſtent : ſera-ce au moins dans les Peres de l'Egliſe (dont nous voulons bien pour un moment vous paſſer l'autorité) que vous trouverez une telle Doctrine ? Non. Ceux qui traitent la queſtion, comme l'on dit, *ex profeſſo*, enſeignent poſitivement le contraire : les autres n'en parlent point, ou n'en parlent qu'accidentellement.

Pour répondre à cette inſtance, il faut commencer par ſouſtraire l'autorité de Saint Auguſtin & de Saint Thomas, qui ſont clairs & déciſifs, & faire venir à ſon ſecours certains textes ambigus de quelques autres Peres, qui ne diſent rien moins que ce que l'on veut leur faire dire. C'eſt le chemin qu'a prit Ribéra. On ne peut rien prouver par le raiſonnement en faveur du ſens myſtique; & même il en eſt un que l'on tire du propre aveu de nos adverſaires, & qui paroît déciſif contr'eux. Par l'aveu même des plus grands ennemis du double ſens litéral, on ne peut tirer de preuve du ſens ſpirituel ou myſtique, qui ſoit équivalente à celle que l'on tire du ſens litéral. *Non valet*, dit Ribéra (*a*) *ſpiritualis* [ſenſus] *ad confirmanda dogmata, ut literalis, non inficior.* Le ſens ſpirituel ne fait donc pas une preuve invincible. „ Mais, ajoute cet Auteur, ſi le ſens ſpirituel eſt certain par le témoignage de l'Ecriture ou de l'Egliſe, ou par la commune expoſition des Saints Peres, l'argument que l'on en tire eſt très-fon-

(*a*) Prælud. 2. num. 22.

» dé. » *Si de ſpirituali ſenſu conſtet, aut per ſcripturam, aut per Eccleſiam, Sanctorumve Patrum communem expoſitionem, firmiter ex eo argumentari licet.* Le voilà donc réduit au point de renoncer à convaincre un adverſaire qui ne reconnoît point de tradition. Car pour lui prouver par l'Ecriture que le ſens ſpirituel qu'on adopte eſt celui du Saint Eſprit, il faut le rendre palpable par le contexte ; il n'y a point d'autre moyen : or ce ſeroit en faire un ſens litéral, ce que Ribéra ne veut pas abſolument.

De plus, il ne s'agit pas de ſavoir ſi les Peres, ſi la tradition, ſi les Evangéliſtes eux-mêmes ont appliqué un tel endroit de l'Ancien Teſtament à Jeſus-Chriſt. C'eſt chercher à donner le change. Par exemple, le paſſage d'Iſaïe : *Generationem ejus quis enarrabit ?* eſt regardé comme appartenant à Jeſus-Chriſt : le fait eſt conſtant, & n'a pas beſoin de preuve. De quoi donc eſt-il queſtion ? C'eſt de prouver que la tradition n'a pas adapté le ſecond ſens comme litéral, mais ſeulement comme myſtique, comme ſpirituel. Voilà la prétention de

Ribéra, que ni lui, ni aucun autre ne prouvera jamais. Cette prétention n'eſt pas ſoutenable. Elle ôteroit à la Religion une de ſes plus fortes preuves, en ſubſtituant à un objet certain, & contre lequel il n'y a rien à répliquer, un objet qui pourroit paſſer pour accommodatice, & dont il ſuffiroit de nier l'application pour mettre ſon homme en défaut. Nous l'avons déja dit, & nous ne pouvons trop le répéter; les Peres ont été perſuadés que le ſens de la nouvelle Alliance étoit fondé dans la lettre de l'Ecriture, quoiqu'ils n'ignoraſſent pas que l'accompliſſement du premier objet qui regardoit les Iſraëlites fût un ſens vraiment litéral. S'ils donnent à ce ſecond ſens les noms de *ſpirituel*, de *myſtique*, ce n'eſt point par excluſion de ſa qualité eſſentielle de ſens litéral, mais parce que ces dénominations portent avec elle une idée plus ſublime, qui eſt celle de Jeſus-Chriſt rachetant & vivifiant les hommes, & qu'elles ſervent à diſtinguer le premier ſens du ſecond. Il eſt ſi vrai que telle eſt leur penſée, que partout on les voit dans leurs écrits s'occuper à chercher toute

la ſuite & toute l'harmonie des diſcours prophétiques appliqués à Jeſus-Chriſt : or un diſcours fondé ſur l'harmonie ne peut être que litéral. Tirons donc la conſéquence. Elle eſt en partie fondée ſur l'aveu & ſur les principes de nos adverſaires. L'Ancien Teſtament eſt toujours cité dans le Nouveau ſelon le ſens litéral, quand il s'agit de preuves déciſives. C'eſt la ſeconde régle que nous avons établie.

2°. Les mêmes endroits appliqués à Jeſus-Chriſt par les Apôtres ou par les Evangéliſtes, ont déja eu un premier accompliſſement dans l'ancien Peuple : le fait eſt conſtant par le contexte des Prophétes où l'on voit évidemment pour premier objet, les intérêts de l'épouſe du Verbe avant ſon Incarnation. Il y a donc dans ces paſſages un double ſens litéral. C'eſt la ſeconde conſéquence qui émane du principe, & la troiſiéme régle que nous avons poſée. Nous ajoutons que ces paſſages nous indiquent la route que nous devons tenir dans ceux qui leur ſont analogues, & où les mêmes raiſons d'un double accompliſſement ſubſiſtent. De-là l'exiſtence du dou-

ble ſens litéral dans le corps des Prophéties.

Quatriéme Régle.

Celle-cy a déja été indiquée pluſieurs fois. Un ſens, pour être litéral, doit être lié avec ce qui précéde, & avec ce qui ſuit. C'eſt le moyen le plus ſûr, & peut-être le ſeul infaillible, pour reconnoître, s'il n'eſt pas ſimplement arbitraire. Ribéra lui-même établit cette régle; (*a*) & il eſt à remarquer que c'eſt dans un endroit, où il prétend prouver que l'on ne doit point admettre de double ſens litéral dans l'Ecriture. Il cite pour cet effet le paſſage du Prophéte Oſée: *Ex Ægypto vocavi filium meum.* « *J'ai rappellé mon fils de* » *l'Egypte.* » Il refuſe de le donner dans un ſens litéral prophétique à Jeſus-Chriſt, parce qu'il lui paroît clair que le contexte ne peut pas lui convenir. *Et ſequentia quidem notum eſt Domino convenire non poſſe.* Si on lui fait voir l'harmonie du contexte, en appliquant ce paſſage à Jeſus-Chriſt, le voilà obligé par ſa propre régle d'admettre un double ſens

(*a*) Comment. in Oſeam, cap. 11. num. 9.

litéral, puiſqu'il en a déja reconnu un qui regarde les Iſraëlites. S'il convenoit ici d'entrer dans cette diſcuſſion, elle ſeroit aiſée à faire ; mais elle nous écarteroit de notre but. Nous la réſervons pour le tems auquel nous travaillerons ſur le premier des petits Prophétes. Nous avertiſſons ſeulement qu'elle a déja été faite par pluſieurs ſavans Auteurs, par Salméron entr'autres, par Bonfrérius, &c.

Après avoir ainſi fourni des armes contre lui-même, Ribéra entre dans un ſi grand étonnement de l'*aveuglement* de ceux qui ne penſent pas comme lui, que l'on ne ſait lequel on doit le plus admirer, ou de ſa confiance dans un ſentiment qu'il n'a rien moins que prouvé, ou de l'admiration même qu'il témoigne d'une opinion qui ſe trouve la ſeule vraie, quand on n'en jugeroit que par les conſéquences que l'on tire naturellement de ſes principes.

La définition qu'il donne du ſens litéral & du ſens ſpirituel, nous fournira encore de quoi le combattre par lui-même. Un ſens litéral, dit-il, (*a*) eſt celui qui réſulte de la ſignification

(*a*) Ibid.

des termes ; & un ſens ſpirituel eſt celui qui réſulte des choſes ſignifiées par les termes. Ribéra ne veut pas dire ſans doute que le ſens litéral ne renferme pas auſſi des choſes ſignifiées par les termes. Une telle explication ne paroîtroit pas ſoutenable ; & s'il vouloit réſerver au ſeul ſens, qu'il appelle *ſpirituel*, le privilége de ſignifier des choſes, que reſteroit-il donc au ſens litéral à ſignifier ? Dans les Prophéties ce ſont des faits que le premier ſens exprime auſſi-bien que le ſecond. Cherchons donc à donner un bon ſens à cette définition : voilà, ce ſemble, ce que cet Auteur veut dire. C'eſt que les faits qui conſtituent le ſecond ſens, qu'il appelle *myſtique*, & nous, *litéral*, ne ſont pas fondés immédiatement ſur les termes de l'Ecrivain ſacré, mais ſeulement indiqués par le premier ſens qu'on leur a déja donné. On ne voit pas que l'on puiſſe appliquer une autre ſignification raiſonnable à ſa définition ; à moins qu'on ne veuille dire qu'il n'entend autre choſe, par un ſens myſtique, que des moralités tirées du ſens litéral : or il n'eſt pas croyable qu'il en voulût faire une preuve théologique.

it que d'aller plus loin, il eſt
ire de faire une remarque, pour
toute ambiguité. Si par le ſens
iat des termes, on entend celui
t le premier dans l'ordre de l'ac-
liſſement d'une Prophétie, il eſt
certain qu'il n'y en aura qu'un de
eſpéce, & que par conſéquent la
e de l'Ecriture ne peut avoir nulle
un double ſens *immédiat*.
Mais ſi par le terme d'*immédiat*, on
end, comme il paroît plus raiſon-
ble de le penſer, un ſens qui, in-
pendamment de tout autre, eſt fondé
r les propres termes de l'Ecrivain
cré; de ſorte que, quand même on
roit abſtraction de celui, que l'on a
rouvé d'abord, on ne laiſſeroit pas
l'y en voir encore un autre exprimé
ar les mêmes termes, & qui ſe ſou-
ient d'un bout à l'autre: dès-lors on
doit reconnoître le ſecond ſens pour
immédiat, comme le premier; & c'eſt
parler très-exactement, que de dire,
que le ſens de la nouvelle Alliance eſt
auſſi *immédiatement* de l'intention du
Saint-Eſprit que le premier, dans les
Prophéties qui ont un double accom-
pliſſement, & qu'ils ſont l'un & l'au-
tre également litéraux.

Bonfrérius, un des plus ſavans Interprétes, que nous ayons ſur l'Ecriture, établit ce principe, comme un moyen de parvenir à ſon intelligence. » Après l'interprétation de l'Egliſe, » & le conſentement des ſaints Peres, il n'eſt rien, dit-il, de » plus utile pour trouver le ſens litéral [de l'Ecriture], que de comparer ce qui précéde, & ce qui ſuit, » avec le paſſage, dont on cherche à » découvrir le ſens. Si tout eſt lié, on » a le ſens litéral..... Et ſi tout s'accorde bien avec pluſieurs ſens, l'un » & l'autre peut être litéral, & auſſi » *immédiatement*, auſſi *primordialement* » de l'intention du Saint-Eſprit. » *Poſt Eccleſiæ interpretationem*, (*a*) » *ſanctorum Patrum conſenſum, nihil æquè juvat ad literalem ſenſum inveniendum quàm conferre antecedentia & conſequentia cum loco, cujus ſenſum inveſtigamus & ſiquidem omnia rectè congruant, hic literalis ſenſus....., Quòd ſi omnia cum diverſo ſenſu rectè conveniant, uterque poteſt eſſe literalis, & æquè* immediatè primariò *intentus à Spiritu Sancto.* C'eſt

(*a*) Præloq. in totam Script. reg. ad ſcript. intellig. perutiles Canon. 1. p. 87.

le qui arrive dans ces ſortes de Prophéties qui ont un double ſens. Quoiqu'il ait plû à Dieu de mettre une telle connexion entre l'un & l'autre objet, que le premier ſoit toujours le tableau du ſecond : en ſorte qu'on lit par avance dans un oracle, qui ſe ſera vérifié ſur la Nation ſainte avant l'Incarnation, ce qui s'eſt accompli dans la ſuite des tems ſur l'Egliſe de Jeſus-Chriſt : ces deux ſens ſont cependant ſi indépendans l'un de l'autre, qu'en les conſidérant ſéparément, on les verra toujours remplir avec exactitude les termes de la Prophétie, à laquelle on les adapte. C'eſt à ces caracteres que nous reconnoiſſons un ſens, pour être litéral ; & nous ne craignons pas de dire que c'eſt s'entêter à pure perte, que de ne vouloir pas donner ce nom à celui de la nouvelle Alliance, ſous prétexte que l'on n'y pourra quelquefois trouver ce qui regarde les Chrétiens, que dans un ſens métaphorique.

En effet, tous les Théologiens ne conviennent-ils pas qu'un ſens litéral eſt ſouvent exprimé dans l'Ecriture, ſous des locutions figurées, métaphoriques & énigmatiques ? Par exemple,

lorſque Jeſus-Chriſt dit : *Ego ſum vitis vera : Je ſuis la vraie vigne ;* le ſens litéral n'eſt pas que J.C. ſoit une vigne réelle ; mais il conſiſte en ce que Jeſus-Chriſt exerce à notre égard la fonction d'une vigne à l'égard de ſes branches ; c'eſt-à-dire, qu'il fournit à nos ames l'aliment ſpirituel, de même que la vigne fournit à ſes branches le ſuc nourricier qui les entretient : & pour nous ſervir de l'exemple de ſaint Thomas, (*a*) quand l'Ecriture attribue à Dieu les membres du corps humain, quand elle dit, *le bras de Dieu, le doigt de Dieu*, ce n'eſt pas qu'il y ait dans cet Etre ſuprême quelque choſe de corporel ; mais elle déſigne par ces locutions figurées ſa vertu toute-puiſſante ; & *c'eſt cette vertu toute puiſſante, qui eſt alors le ſens litéral de l'Ecriture ;* & non pas la métaphore, ou la figure, ſous laquelle on la déſigne. *Per voces ſignificatur aliquid propriè, & aliquid figurativè ; nec eſt literalis ſenſus ipſa figura, ſed id quod eſt figuratum. Non enim cùm Scriptura nominat Dei brachium, eſt ſenſus literalis, quod in Deo ſit membrum hujuſmodi corporale ; ſed id,*

(*a*) Part. 1. quæſt. 1. art. X. ad tertium.

quod per hoc membrum ſignificatur, ſcilicet, virtus operativa. Et c'eſt par-là, dit ce Pere, que l'on fait voir que le ſens litéral de l'Ecriture ne peut jamais être faux. *In quo patet quod ſenſui literali ſacræ Scripturæ nunquàm poteſt ſubeſſe falſum.*

De même quand on voit des montagnes ſe réjouir, des fleuves battre des mains. *Flumina plaudent manu, montes exultabunt à conſpectu Domini.* Pſal. 97. Quand on entend appeller des étoiles, & qu'elles répondent: *Stellæ vocatæ ſunt, & dixerunt, adſumus.* Baruch 3: 34. & ainſi de tant d'autres expreſſions figurées dont l'Ecriture abonde, ce ne ſont ni ces montagnes, ni ces fleuves, ni ces étoiles pris à la lettre qui forment le ſens litéral; mais ce ſont les êtres intelligens qui ſont déſignés ſous ces emblêmes métaphoriques, énigmatiques.

Car il faut faire attention qu'il y a une grande différence entre *la lettre* de l'Ecriture, priſe nuement & ſimplement, *& le ſens litéral* de l'Ecriture. Nous faiſons cette remarque parceque nous avons obſervé que beaucoup d'Interprétes s'y trompent, &

qu'ils les prennent ſouvent l'un pour l'autre. De-là vient néceſſairement une confuſion d'idées dans les commentaires. Il en réſulte même des contradictions manifeſtes, qu'on laiſſe ordinairement paſſer quand on n'y prend pas garde de ſi près ; mais qui n'échappent pas à un examen ſérieux & raiſonné. Voici donc en quoi conſiſte cette différence. La lettre de l'Ecriture n'eſt autre choſe que le ſens des termes pris grammaticalement & dans leur ſignification naturelle ; mais *le ſens litéral* porte ſes vues beaucoup plus loin. Il pénétre juſques dans l'intention de l'Auteur, ſoit que le Prophéte s'exprime d'une maniere ſimple & naturelle, ſoit qu'il employe, pour orner ſon diſcours, des tours & des expreſſions figurées. De-là il arrive ſouvent, ſur-tout dans les Prophétes, que le ſens *de la lettre* n'eſt point du tout le *ſens litéral*, parce que ces Ecrivains ſacrés parlent preſque toujours à mots couverts, & ſous des emblêmes métaphoriques & énigmatiques ; alors c'eſt la penſée qui eſt renfermée ſous ces expreſſions qui conſtitue le ſens litéral, & non pas l'idée qui eſt attachée naturellement à

la métaphore & à l'énigme des différens Théologiens que nous avons cités ſur cet article. Nous rapporterons les paroles de l'Auteur de l'ouvrage intitulé, *Ponderationes in Pſalmos.* (*a*) Dans ſes prolégoménes ſur ces Cantiques il s'explique en ces termes : *Literalis autem ſenſus dicitur, non qui explicatur ſecundùm grammaticalem conſtructionem ad verborum intelligentiam, ſed quo plenè attingitur primaria alicujus Scripturæ ſignificatio ..... ut ubi Salvator ait :* Vos eſtis lux mundi, & ſal terræ. Triticum congregate in horreum meum. Oves meæ vocem meam audiunt. *Et alia ſexcenta, de quibus nemo ambiget literalem ſenſum ad alium referri, quàm ipſæ verborum notæ indicent ..... Igitur ſenſus literalis eſt, quo immediatè vel per verba, vel per res adnotatas in verbis intelligentiam divinam, quæ in eis ſivè lateat, ſivè appareat, aſſequimur.* Driédo en dit autant. (*b*) *Sed eum ap-*

(*a*) Anterus Maria de S. Bonaventure de l'Ordre des Auguſtins Déchauſſés, *de ſacrarum Scripturarum obſcuritate, & earum multiplici ſenſu.*

(*b*) De multipl. ſenſu ſacræ Scripturæ, cap. 3. fol. 44.

pellant, ſcilicet, [*Theologi*] *literalem ſenſum, qui verbis, atque nominibus aut propriè, aut metaphoricè acceptis, à Spiritu ſancto aſſeritur.* Quand donc l'Apôtre dit que la lettre tue, & que l'eſprit vivifie, *litera occidit, ſpiritus autem vivificat*: ſi l'on veut faire l'application de ce paſſage à l'Ecriture, il faut l'entendre ainſi: ce n'eſt pas entrer dans les vues de l'Ecrivain ſacré, que de ſe contenter du ſens que rendent les termes pris grammaticalement; c'eſt s'expoſer à donner dans les abſurdités les plus manifeſtes, & même à commettre des héréſies, que d'en agir de la ſorte. Il faut pénétrer juſqu'à l'eſprit du texte, pour en avoir le ſens litéral. Le ſens de l'Ecriture ſeroit ſouvent faux ſi l'on ſe contentoit de la lettre du texte, mais le ſens litéral ne peut jamais l'être. *Literalis ſenſus ſemper eſt verus*, dit le même Docteur de Louvain, (*a*) *plerumque per orationem metaphoricam deſignatus.* Il en réſulte qu'on doit entendre par l'*eſprit qui vivifie*, le ſens litéral qui exprime la vraie penſée de l'Eſprit ſaint. Cette idée principale n'exclud pas l'application

(*a*) Ibidem infrà.

qu'on peut faire de ce paſſage à la doctrine des mœurs. C'eſt faute d'avoir fait cette importante diſtinction, ou du moins faute de l'avoir réduite en pratique, que pluſieurs ont ſoutenu que le ſens litéral de l'Ecriture étoit ſouvent faux, parce qu'ils confondoient la lettre priſe nuement & ſimplement avec le ſens litéral. Ces Auteurs ont mal pris la penſée des Peres dont ils ſe ſont autoriſés. Quand Saint Ambroiſe dit que la lettre qui tue, eſt menteuſe, & que l'eſprit qui vivifie, dit la vérité. *litera quæ occidit, mentitur; ſpiritus qui vivificat, verus eſt;* il eſt évident qu'il entend par *la lettre* les termes pris *grammaticalement*, & par *l'eſprit qui vivifie*, il a en vue, la penſée du S. Eſprit. Il faut la chercher dans le contexte, qui manifeſtera le ſens de la métaphore ou de l'énigme. On doit dire la même choſe de ce paſſage de S. Hilaire ſur le Pſaume 124. n°. 2. *Si nullam interioris intelligentiæ habent cauſam, inanis eſt Pſalmus, & mendax Propheta.* Et de cet autre de S. Auguſtin lib. 12. contra Fauſtum, cap. 39. *Quæ niſi aliquid ſignificare concedant [Judæi] tam divinæ auctoritatis libros ab ineptarum fabularum*

ignominiâ non defendunt. En un mot, » *le ſens litéral de l'Ecriture eſt toujours* » *vrai*, dit le célébre Gerſon, parce » qu'il eſt le ſeul dont on puiſſe tirer » un argument efficace ſelon S. Auguſtin & S. Jérôme. Le contraire de » cette propoſition a été condamné à » Paris. » *Senſus literalis Scripturæ ſacræ ſemper eſt verus ; patet quia ex illo ſolo ſum, poteſt efficax argumentum ſecundùm Auguſtinum & Hieronymum. Et hoc non habent negare adverſarii cum quibus agendum eſt. Oppoſitum hujus eſt nuper Pariſiis condemnatum.* Et ce ſens litéral n'eſt pas celui qui réſulte de la valeur logicale ou dialectique des termes, mais c'eſt plûtôt celui dont les expreſſions ſont priſes ſelon les tropes & les figures qui ſont en uſage dans des diſcours de Rhétorique, eu égard à l'harmonie qui eſt exigée par ce qui précéde & ce qui ſuit. Car l'Ecriture ſainte, ajoute le même Auteur, a une Logique qui lui eſt propre & que nous appellons Rhétorique. *Senſus literalis ſacræ Scripturæ accipiendus eſt non ſecundùm vim logicæ ſeu dialecticæ, ſed potiùs juxta locutiones in Rhetoricis ſermonibus uſitatas, & juxta tropos & figuratas locutio-*

és quas communis uſus committit, cum nſideratione circumſtantiarum literæ ex ecedentibus, & poſteriùs appoſitis. abet enim Scriptura ſacra.. ſuam Lo-icam propriam quam Rhetoricam appel-mus. De ſenſu literali. Tom. 1. p. 1.

C'eſt peut-être auſſi, faute d'avoir it cette importante diſtinction du ſens e la lettre & du ſens litéral, que quel-ues Théologiens ont ſoutenu contre unanimité des autres, qu'il ne pou-oit y avoir qu'un ſeul ſens litéral ans un même paſſage ; par conſé-uent que Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe ne ouvoient pas être entendus litérale-ent dans un paſſage qui regardoit li-éralement les Iſraëlites ; qu'il falloit ſe ontenter de l'y trouver myſtique-ent, ſpirituellement. L'erreur vient de e que, ne voyant aſſez communément eſus-Chriſt & ſon Egliſe dans les Pro-héties qui regardent inconteſtable-ent les Iſraëlites, que ſous l'enve-ppe d'expreſſions figurées, métapho-iques, ils n'auront pas voulu recon-aître ce ſens pour litéral, parce qu'il 'eſt pas exprimé par la lettre. Mais 'eſt tomber d'une mépriſe dans une utre, & s'expoſer à un embarras bien

plus grand. Car s'il faut abſolument, pour qu'un ſens ſoit litéral, que les expreſſions en ſoient toujours priſes à la lettre, il arrivera ſouvent, ſur-tout dans les Prophétes, qu'il n'y aura point du tout de ſens litéral, parceque leur ſtyle eſt ſi fréquemment & ſi prodigieuſement figuré, même pour le premier ſens, qu'à peine voit-on qu'ils réduiſent quelquefois leur langage au ſimple & au naturel. Pour lors c'eſt tomber dans une erreur qu'on a reproché à Origène, & à quelques-uns de nos Figuriſtes modernes.

Ces principes établis, nous demandons pourquoi on refuſeroit de reconnoître le ſecond ſens pour litéral, ſous prétexte que les termes ne ſont pas pris dans leur ſens naturel, pendant qu'il arrive très-ſouvent que le premier ſens, que l'on ne fait pas difficulté d'appeller litéral, ne peut être entendu ſans en prendre les expreſſions dans un ſens métaphorique & même énigmatique. Ceux qui veulent que l'on ſe contente d'appeller *myſtique* le ſecond ſens, conviennent qu'un ſens litéral eſt ſouvent exprimé ſous des locutions hyperboliques, métaphoriques, énig-

atiques ; & que ce ne ſont pas ces yperboles, ces métaphores, ces énig- es qui ſont le ſens litéral, mais ce ui eſt caché ſous leur enveloppe. Or n demande ſi le ſecond ſens qu'ils eulent que l'on appelle *myſtique* n'eſt as auſſi renfermé ſous ces locutions nétaphoriques, énigmatiques ? N'eſt- e pas un ſens très-réel, un ſens hiſto- ique ou prophétique fondé ſur des aits comme le premier ? Pourquoi lonc ne ſeroit-il pas auſſi litéral? Quoi, ar cette ſeule raiſon que l'un eſt le remier & l'autre le ſecond, l'un ſera itéral & l'autre ne le ſera pas, quoi- qu'ils ſoient tous les deux exprimés par es mêmes termes pris dans un ſens na- urel ou figuré ? Aſſurément ce n'eſt pas là raiſonner. Celui qui eſt le pre- mier dans l'accompliſſement, ſera le premier ſens litéral ; & celui qui n'eſt que le ſecond dans l'ordre des tems, ſera le ſecond ſens litéral. On conçoit bien plus aiſément cette maniere de s'exprimer. Elle eſt ſimple, elle eſt naturelle, & elle ôte toute l'ambiguité que laiſſent ceux qui ne veulent point qu'un ſecond ſens ſoit litéral, parce qu'il a déja été accompli une fois lité-

ralement. Ils ſont tous les deux fondés ſur des faits & ſur le contexte de la lettre. L'un ne peut donc point être litéral à l'excluſion de l'autre. Ribéra ne diſconvient pas, (Eh, qui pourroit en diſconvenir?) que l'Ecriture n'abonde en métaphores, & que le ſens litéral ne ſoit ſouvent enveloppé ſous ces locutions figurées. Ainſi par des conſéquences naturelles tirées de ſes propres principes, le voilà encore obligé de nous accorder un ſecond ſens litéral toutes les fois que l'on prouvera que le ſecond ſens réſulte de la ſignification des termes pris dans un ſens naturel, ou métaphorique, appellé communément *figuré*. Car il n'a pas plus de certitude que l'un ſoit litéral que l'autre, s'ils ont tous les deux l'harmonie pour appui. Pour en donner un exemple qui ôte toute équivoque, que l'on jette les yeux ſur ce fameux paſſage de Baruch, ch. 5. où le retour triomphant d'Iſraël à Jéruſalem eſt prédit ſous des emblêmes continuels. Que l'on faſſe attention à cette ombre qui le couvre, à ces chemins applanis, à ces vallées comblées, à ces montagnes abaiſſées, à ces arbres qui naiſ-

ſent ſous ſes pas, à ces ruiſſeaux, à ces fontaines qui ſortent de la terre pour le rafraîchir & le déſaltérer (*a*). Dira-t-on que, pour que cette Prophétie ait eu ſon effet à l'égard des Iſraëlites, que pour qu'elle eût un ſens litéral, il faudroit que Dieu eût renverſé tout l'ordre de la nature? Non. L'on dira que le ſens litéral caché ſous ces emblêmes métaphoriques, énigmatiques, n'eſt autre choſe qu'une promeſſe de trouver dans leur retour toutes ſortes de facilités. Or ſi l'on eſt forcé pour entendre le premier ſens litéral de recourir à la métaphore, à l'énigme; pourquoi n'aura-t-on pas la même liberté pour le ſecond ſens? Et pourquoi perdroit-il ſa qualité de litéral que l'autre conſerve au milieu de toutes ſes expreſſions figurées? Oui, de même que le premier ſens eſt toujours litéral, ſoit que les termes qui le compoſent ſoient pris dans un ſens

(*a*) *Verſ.* 7. & 8. *cap.* 5. Conſtituit enim Deus humiliare omnem montem excelſum, & rupes perennes, & convalles replere in æqualitatem terræ, ut ambulet Iſrael diligenter in honorem Dei.

Obumbraverunt autem & ſylvæ, & omne lignum ſuavitatis, Iſrael ex mandato Dei.

naturel, ou dans un ſens métaphorique; de même auſſi le ſecond ſens jouira de cet avantage, ſoit que ſes expreſſions ſe prennent dans un ſens naturel, ou dans un ſens figuré, pourvu que l'harmonie ſoit le flambeau qui ſerve à éclairer l'un & l'autre.

Ce qui fait que quelques-uns s'obſtinent à ne pas vouloir reconnoître le ſecond ſens prophétique comme litéral, c'eſt qu'ils croyent fauſſement qu'il ne peut y en avoir qu'un de ce nom ſous la même lettre; & qu'ainſi lorſque le premier remplit les expreſſions de l'Ecrivain ſacré, le ſecond ne peut avoir cette dénomination. On doit, diſent ils, l'appeller ſimplement *myſtique* ou *ſpirituel*. Prétention fauſſe s'il en fut jamais. Comme ſi le premier ſens qui a déja rempli les expreſſions du Prophéte, pouvoit empêcher qu'elles ne le fuſſent une autre fois dans un autre ſens qui lui eſt ſubordonné; ſurtout étant manifeſte par l'Ecriture & par la Tradition, que les Prophéties qui ont été faites en faveur de l'ancien peuple, ſont figuratives de ce qui doit arriver au nouveau. Ainſi le premier ſens doit nous conduire au ſecond. Il

eſt fait pour lui ſervir de baſe, & préparer à ſon accompliſſement. Si un même paſſage de l'Ecriture peut avoir pluſieurs ſens litéraux qui ne ſont point ſubordonnés l'un à l'autre, comme le très-grand nombre des Peres & des Interprétes (*a*) le ſoutiennent ; pourquoi un ſens ſubordonné à un autre ne pour-

(*a*) Nous en avons déja cité des exemples en grand nombre. En voici encore quelques-uns qui ne ſont pas moins formels. *Certum eſt*, dit l'Auteur de l'Ouvrage intitulé, *Pondera-tiones in Pſalmos*, cité plus haut, *eamdem Scripturam, ſicut plures myſticos, ita plures literales ſenſus habere poſſe.* Il y a des Prophéties, dit Dom Calmet, *Préf. génér. ſur les Proph. art. 5.* qui n'ont proprement qu'un ſeul ſens qui eſt litéral ; d'autres ont les trois, dont on vient de parler, (l'allégorique, le moral, l'anagogique ;) d'autres ont juſqu'à deux ou trois ſens, qui peuvent paſſer pour litéraux. Par exemple, Daniel, 9 : 27. prédit l'abomination de la déſolation qui doit être dans le lieu ſaint. L'Auteur du premier Livre des Macchabées, 1 : 57, en fait l'application au tems de la perſécution d'Antiochus Epiphanès. Notre Sauveur, *Matth.* 24 : 15, l'entend de la derniere déſolation, ou du dernier ſiége de Jéruſalem par les Romains ; & pluſieurs Interprétes la rapportent au tems de la perſécution de l'Antechriſt. Il n'y a dans tout cela rien de contradictoire, ni de figuré. Ce ſont trois événemens très-réels.

roit-il pas être auſſi litéral que le premier qui lui ſert de baſe, quand il eſt auſſi bien fondé que lui ſur les expreſſions de l'Ecrivain ſacré & ſur l'harmonie ? Eſt-ce que ſa ſubordination eſt une raiſon de l'exclure du droit d'être un ſens litéral ? Ce ſeroit au contraire une raiſon de le reconnoître pour tel. C'eſt le privilége des Prophétes de repréſenter un double point de vue ſous le même tableau, un double objet ſous la même lettre. Ce n'eſt pas qu'ils ayent intention de parler à deux ententes, de ſorte qu'ils laiſſent l'eſprit indécis du ſens qu'ils ont en vue. Les ennemis du double ſens litéral qui font ce reproche à ſes défenſeurs, s'éloignent en cela de l'état de la queſtion. Le S. Eſprit les a en vue tous les deux, parce que, loin de s'exclure mutuellement, ils ſont faits l'un pour l'autre. C'eſt le ſentiment de Driédo (*a*) & de tous les Théologiens que nous avons cités. *Ita Deus per ſermonem unum in literis ſacris, plerumque non unam ſolùm, ſed plures etiam voluit literales ſignificare ſententias : Spiritu*

(*a*) Driedo, de multipl. ſenſu Scripturæ ſacræ, fol. 40.

Sancto ita ſermonem multorum ſenſibus temperante. Et la raiſon de cette conduite, c'eſt comme le dit plus haut, fol. 46. le même Auteur; parce que les écrits de tous les Prophétes avoient pour but Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe. *Omnium Prophetarum ſcripta pendebant in Chriſtum olim futurum, & in ſtatum Regni ejus, quod eſt Eccleſia ex gentibus multiplicanda.*

Qu'un même paſſage puiſſe à la fois embraſſer des événemens différens & éloignés l'un de l'autre, comme ceux de l'ancienne Alliance & de la nouvelle, c'eſt un point de doctrine qui eſt hors de doute. L'Auteur de la réfutation du Livre des régles n'en diſconvient pas, quoiqu'il confonde avec pluſieurs autres Interprétes, les figures fondées ſur des traits purement hiſtoriques, avec les figures prophétiques, ou ſi l'on veut, avec les Prophéties figuratives : cette diſtinction eſt cependant importante. Mais ce n'eſt pas le tems de nous y arrêter ici. L'occaſion ſe préſentera peut-être de faire ſentir qu'elle eſt néceſſaire pour ne pas confondre des idées qui ſont bien différentes. Il ſuffit de ſavoir qu'il

eſt reconnu, qu'un même texte peut embraſſer deux évenemens différens, & les exprimer ſous les mêmes *termes*. C'eſt la douziéme régle qu'avoit poſée M. l'Abbé d'Aſfeld. *Il y a*, dit-il, *certaines prédictions des Prophétes, qui ſous les mêmes termes embraſſent des événemens très-différens & très-éloignés les uns des autres.*

L'Auteur de la réfutation, loin de le blamer d'avoir reconnu cette vérité, trouve au contraire qu'il ne lui donne pas aſſez d'étendue. » *Cette ré-*
» *gle*, dit-il, (p. 383, 384, 385.) peut
» avoir deux *ſens*. Le premier qui naît
» de l'idée des figures, eſt que *ſous*
» *les mêmes termes les Prophétes embraſ-*
» *ſent deux événemens très-différens &*
» *très éloignés*. Par exemple, ſi certai-
» nes actions de David figurent cer-
» taines actions de Jeſus-Chriſt, il
» s'enſuit que les Auteurs ſacrés au-
» ront embraſſé ſous les mêmes ter-
» mes deux ſortes d'événemens très
» différens, & très-éloignés les uns
» des autres; les mêmes termes ayant
» été propres, comme on le ſuppoſe
» à ſignifier certaines actions de la vie
» de David, de maniere qu'elle

» euſſent rapport à celles de Jeſus-
» Chriſt.... *Tout le monde convient...*
» *que les endroits de l'ancien Teſtament,*
» *qui figurent Jeſus-Chriſt, ont un dou-*
» *ble accompliſſement*, l'un prochain,
» & l'autre éloigné, & *que les termes*
» *par conſéquent ont rapport à un double*
» *objet* » ..... (Si ce double objet eſt fondé ſur *les termes*, c'eſt donc un un double ſens litéral). » Il n'eſt pas
» ſeulement vrai que certains en-
» droits, mais que tous les endroits
» qui ont un ſens figuré, *embraſſent*
» *ſous les mêmes termes deux événemens*
» *très-differens & très-éloignés.* Les évé-
» nemens de la vie de David, de
» Salomon, d'Ezéchias, &c. ſont
» très-différens de ceux de la vie de
» Jeſus-Chriſt, & de plus ſéparés par
» un long intervalle de tems. *Il en eſt*
» *ainſi de tous les événemens figurans*,
» comparés aux événemens figurés...
» néanmoins *les mêmes termes embraſ-*
» *ſent les uns & les autres*, & cette regle
» n'a pas d'exception. » Si l'on accorde aux actions d'un particulier de l'Egliſe d'Iſraël, le privilége d'être repréſentées *par les mêmes termes*, avec celles de Jeſus-Chriſt, on ne le refuſera

pas ſans doute aux faits que l'on fera voir intéreſſer le corps entier de cette Egliſe : auſſi dit-on qu'il en eſt ainſi *de tous les événemens figurans*, & que *cette régle n'a point d'exception.* Il faut qu'un tel principe ſoit bien évident, pour qu'il ſoit reconnu par les Anti-figuriſtes auſſi volontiers, & même plus volontiers que par les Figuriſtes eux-mêmes.

Jeſus-Chriſt, dit encore Driédo, (*a*) les Evangéliſtes, les Prophétes, les Apôtres nous enſeignent que non-ſeulement les paroles, mais encore les actions de l'ancien Peuple étoient prophétiques. *Ex Doctrinâ Chriſti, Evangeliſtarum, Prophetarum & Apoſtolorum, firmiſſimâ fide tenendum eſt veteris populi non ſolùm verba, ſed & opera, quæ in ſacris literis recitantur geſta, fuiſſe prophetica. Hæc autem quamvis in Doctrinâ Chriſtianâ ſint manifeſtiora quàm quæ probatione egeant....* Salméron en dit autant que Driédo (*b*). Auſſi

(*a*) Ibidem, fol. 44.

(*b*) *Pag. 79. Proleg.* Dicimus, non repugnare, unam & eamdem prophetiam ſæpiùs impleri; ut illa eſt: *Cùm videritis abominationem deſolationis*, quæ in Macchabæorum libris ſub Antiocho Epiphane producitur, & Chriſtus ad inſtantis excidii Hieroſolymitani tempus

oit-on que c'eſt la pratique unanime
s Peres & des Docteurs de l'Egli-
, de conſidérer les Prophéties de
ncien Teſtament comme accomplies
ur la ſeconde fois dans la perſonne
Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe. Saint
rôme, entr'autres, ſuit conſtamment
tte méthode dans ſes Commentai-
ſur les Prophétes. Qu'importe
'ils ayent donné à ce ſecond ſens le
m de ſpirituel, de ſublime, de myſ-
ue, ils conviennent du fond des
oſes : c'en eſt aſſez. Nous avons
ouvé ailleurs que ces dénomina-
ns, loin d'être contraires à celle de
rale, la ſuppoſoient néceſſairement
r la maniere dont ils procédent à
xpoſition du ſecond ſens.

Ainſi que l'on appelle, ſi l'on veut, ſecond ſens, ſens myſtique, ſens

ctare prædicit, & de tot idolis in templo
i poſitis à Doctoribus Catholicis explicatur,
in Anti-chriſto futuro implendam quidam
cent. Simile eſt illud: *Ego ero ei in Patrem, ipſe erit mihi in filium*: quod & in Salomone
imùm, & deinde in Chriſto impletum,
ulus ad Hebræos colligit. Et illud etiam
ſtimonium: *Ex Ægypto vocavi filium meum*;
in Patribus ex Ægypto eductis, & in Jeſu
io Dei inde vocato completum eſt.

ſpirituel, ſens figuré, ſens ſublime; nous avons réſolu de ne conteſter avec perſonne pour de ſimples dénominations. C'eſt ici que l'on doit appliquer ce que nous avons dit dans notre réponſe; que la diſpute ſur le double ſens litéral *eſt une pure diſpute de nom*: car il importe fort peu comment on appelle ce ſecond ſens, quand on convient du fond. Nous chercherons même des raiſons plauſibles de nous accorder avec ceux qui s'expriment différemment. Nous dirons qu'il eſt myſtique, parce que c'eſt un ſens plus caché que le premier; qu'il eſt ſcellé pour les Juifs, à cauſe de leur incrédulité, & qu'il n'a dû être révélé dans toute ſon étendue qu'après l'accompliſſement des myſteres de la nouvelle Alliance. Nous dirons qu'il eſt ſpirituel, ſublime, &c. parce qu'il a pour objet Jeſus Chriſt & ſon Egliſe, en qui ſeul on trouve l'eſprit & la vie. Nous dirons qu'il eſt figuré, parce qu'il a déja eu un premier accompliſſement qui préparoit au ſecond; mais enfin nous ſoutiendrons qu'il eſt litéral, parce qu'il eſt fondé ſur les termes, parce qu'il eſt prophétique,

& qu'on ne conçoit pas un ſens prophétique, qui ne ſoit pas litéral.

Après ces précautions priſes, nous n'héſiterions pas à dire avec le même Docteur de Louvain, que nous avons cité plus haut (*a*) : » Les Prophétes » ont un double objet dans leurs Prophéties. Le premier exprime à la » lettre des événemens temporels, » qui étoient arrivés, ou qui devoient » arriver, & dans ces mêmes événemens, ils déſignoient, ſelon l'eſprit, » ce qui devoit s'accomplir dans Jeſus-Chriſt & dans ſon Egliſe. „ Ces notions bien entendues ne ſeroient pas contraires à celles que nous avons données ſur le double ſens litéral.

Nous ſouhaiterions cependant que l'on s'abſtînt d'appeller *ſens ſpirituel*, un ſens fondé ſur une métaphore, ſur une figure, tel que celui de la nouvelle Alliance. La raiſon ſemble demander cette préciſion, parce qu'un

(*a*) *Fol.* 48. Prophetæ duplici, ſeu gemino ſpiritu in ſuis vaticiniis locuti eſſe leguntur, ſecundùm literam quidem ſignificantes res eſſe temporaliter aut geſtas aut gerendas: ſecundùm ſpiritum autem in illis temporaliter geſtis & gerendis, ſignificantes alia quæ futura erant in Chriſto & Eccleſiâ.

ſens figuré renferme toujours ſous l'enveloppe de ſes termes un ſens litéral, ce qu'on ne peut pas dire du ſens ſpirituel. Celui-ci n'eſt qu'une pieuſe application, qui doit être fondée ſur le ſens litéral; mais qui n'eſt pas elle-même ce ſens litéral. C'eſt à proprement parler des moralités, que l'on tire d'un paſſage de l'Ecriture, pour diriger notre eſprit vers la céleſte Patrie. Driédo lui-même nous indique encore que telle eſt l'idée que nous devrions avoir du ſens ſpirituel. *In ſpirituali*, dit-il, (*a*) *ad ſublimiora tranſimus, terrena dimittimus, de futurâ beatitudine & cœleſtibus diſputamus, ut preſentis vitæ meditatio umbra ſit futuræ beatitudinis.* Il nous paroît donc plus juſte, pour ne pas confondre les notions de chaque choſe, de dire avec Cornélius à Lapide: (*b*) « Les Prophétes » renferment tout à la fois *dans un* » *ſens litéral*, & la choſe, que les ter» mes, pris dans leur ſens propre, ex» priment, & l'allégorie, que cette » même choſe repréſente. Alors il y a » *un double ſens litéral*, le premier

(*a*) Ibid, fol. 46.
(*b*) Proemium in maj. Proph. p. 22. col. 1.

qu'on peut appeller hiſtorique, & le ſecond prophétique. » *Prophetæ hinde in ſenſu literali ſimul complectur & rem quam verba propriè ſignifi- nt, & ſimul allegoriam quam res illa præſentat; tuncque duplex eſt ſenſus li- alis; prior quaſi hiſtoricus, poſterior ſi propheticus.* Car, comme le dit ſuite le même Auteur, pourquoi le int-Eſprit ne pourroit-il pas com- endre ſous un même concept, & s une même lettre le ſigne & la oſe ſignifiée, le type & l'antitype ? : dépeint-il pas, Iſaïe 14. la chûte Balthaſar, dernier Roi des Chal- ens, ſous l'emblême de la chûte de ucifer? L'un & l'autre ſens eſt vrai litéral. On en doit dire autant de us les autres endroits ſemblables à lui-ci, & y reconnoître un double ns litéral, *Quidnì ergò Spiritus Sanc- s uno conceptu & oratione complecti ſſit ſignum & ſignatum, typum & an- ypum? ... Sic, Iſaïæ, 14. deſcribitur ſus Balthaſaris, ultimi Regis Chal- eorum, per Schema caſûs Luciferi. Fuit im ipſe quaſi alter Lucifer..... Quo rca hîc & aliis ſimilibus locis eſt quaſi rabola, in quâ eſt duplex ſenſus lite-*

ralis ; primus ipſius parabolæ, ſecundus rei per parabolam ſignificatæ.

» Les Interprétes de l'Ecriture ſainte, » dit M. Dupin, (*a*) conviennent » qu'un même endroit de l'Ecriture » ſainte peut avoir deux ſens, qui con- » viennent tous deux *naturellement* & » *néceſſairement* à un même paſſage, » & *que la plûpart appellent tous deux* » *litéraux*, parce qu'en effet la lettre, » ou les termes conviennent à deux » choſes. Bellarmin dit, (*De Verbo* » *Dei, Lib. 3. cap. 3.*) qu'à l'égard de » l'ancien Teſtament, *perſonne ne doute* » qu'en ce ſens il n'ait *deux ſens litéraux.* » *De veteri Teſtamento nemo dubitat* » *plures habere ſenſus literales.* La rai- » ſon, dit M. Dupin, en eſt bien évi- » dente. L'ancien Teſtament eſt la fi- » gure du nouveau..... Or toute fi- » gure devant avoir rapport à la » choſe figurée, quand on parle de la » figure, ſi on la conſidere comme » figure, on parle en même-tems de » la choſe qu'elle repréſente. Ainſi ce » qu'on dit, *a néceſſairement deux ſens* » *propres & naturels ;* l'un qui con- » vient à la figure, & l'autre à la

(*a*) La juſte défenſe de M. du Pin, pag. 31.

„ choſe figurée. „ Lorſqu'il s'agit des Ecrits qui ſont prophétiques, même pour le premier ſens, cette raiſon acquiert encore un nouveau poids. C'eſt alors une double Prophétie, dont la premiere eſt figurative de la ſeconde, & qui par l'étendue de ſes caracteres, qui intéreſſent le corps entier de l'Egliſe d'Iſraël, ſe développe avec beaucoup plus d'énergie, lorſqu'elle paſſe ſur l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, en faiſant ſentir la juſteſſe de l'application des mêmes termes dans l'un & dans l'autre ſens; au lieu qu'une figure, ſimplement figure, qui ne regarde d'abord qu'un particulier, & qui n'a rien de prophétique pour le premier ſens, ne peut pas avoir tous ces avantages.

Nous voyons dans le Pſaume 68. Hébr. 69. *Salvum me fac, Deus*, un exemple bien ſenſible de ce double ſens litéral de l'ancienne & de la nouvelle Alliance, exprimé tout à la fois par la même lettre. Ce Cantique, qui eſt appliqué par Théodore d'Héraclée, par Théodoret, par Euthyme, par l'ancien Paraphraſte Grec, donné par le Pere Corſidier, & par le Chaldéen, à la captivité de Babylone, eſt expli-

qué dans le même ſens par Dom Calmet. En effet, il appartient ſi viſiblement à cet objet, qu'il eſt étonnant que quelques Commentateurs, par un attachement ſervile pour les idées Rabbiniques, l'ayent encore appliqué à David. Voilà donc le premier ſens litéral. Cependant il faudroit ſe fermer volontairement les yeux, pour ne pas voir qu'il appartient à Jeſus-Chriſt dans un ſens très-litéral. Auſſi notre ſavant Bénédictin ſuit-il dans toute la piéce ces deux applications comme ſubordonnées l'une à l'autre, & exprimées litéralement par le même texte. Quelques verſets, qui ſont les plus déciſifs de cette Poëſie, feront voir que ce n'eſt pas ſans raiſon.

S'il eſt quelques paſſages de l'ancien Teſtament, qui appartiennent litéralement à Jeſus-Chriſt, ce ſont ſans doute ces trois verſets.

X. *Zelus domûs tuæ comedit me;*
Et opprobria exprobrantium tibi, cecidérunt ſuper me.

XXI. *Suſtinui qui ſimul contriſtaretur;*
Et non fuit:

XXII. *Dederunt in eſcam meam fel;*
Et in ſiti meâ potaverunt me aceto.

Le zele de votre maiſon m'a dévoré,

Et les outrages de ceux qui vous inſultoient, ſont tombés ſur moi.
J'ai attendu que quelqu'un compâtît à ma peine :
Mais perſonne ne l'a fait :
Ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture,
Et dans ma ſoif ils m'ont preſenté du vinaigre à boire.

Les verſets ſuivans ne ſont guéres moins forts ; mais contentons-nous de ceux-ci. Il eſt évident qu'ils expriment litéralement pluſieurs actions de Jeſus-Chriſt. L'Ecriture & la Tradition en font foi unanimement. Cependant il n'eſt pas moins vrai que le Pſaume eſt parfaitement ſuivi dans le ſens qui regarde les Iſraëlites en captivité. Dom Calmet en a produit les preuves, ſoit de raiſonnement, ſoit des Prophétes, qui rendent ce premier ſens auſſi inconteſtable que le ſecond. Nous allons mettre ſous les yeux du Lecteur ſon double commentaire ſur ces trois paſſages, en ſuivant toujours ſa traduction.

X. Le zèle de votre maiſon m'a dévoré.

Premier ſens.

C'eſt l'Iſraëlite fidéle qui parle à Dieu.

„ Je n'ai pû voir qu'avec une très-
„ vive douleur la déſolation de votre
„ Temple. Je n'ai pû entendre, ſans
„ frémir, & ſans horreur, les inſultes
„ que mes ennemis faiſoient à votre
„ nom. Mon zèle pour votre Maiſon
„ ſainte, & mon éloignement des im-
„ piétés des Babyloniens, m'ont rendu
„ odieux même à mes freres, qui ont
„ conſidéré mon attachement à votre
„ ſervice, & ma délicateſſe ſur votre
„ gloire, comme un entêtement blâ-
„ mable, ou un zèle à contre-tems. „

Second ſens.

„ Jeſus-Chriſt ayant remarqué que
„ les Juifs prophanoient la Maiſon de
„ ſon Pere, par le commerce ſordide
„ qu'ils y exerçoient, les en chaſſa à
„ coups de fouet, en leur diſant: Ne
„ faites point de la Maiſon de mon
„ Pere un lieu de trafic. Alors, dit
„ l'Evangéliſte, (*a*) les Diſciples ſe
„ ſouvinrent de ce qui eſt écrit: *Le*
„ *zèle de votre Maiſon m'a dévoré.* „

XXI. J'ai attendu que quelqu'un compâtît à ma peine, &c.

(*a*) Joann. 2. 17.

Premier ſens.

L'Iſraëlite fidéle. „ Voilà en quoi je „ me ſuis trompé ; je m'étois flaté „ qu'au moins mes freres ſeroient „ touchés de ma diſgrace, & entre- „ roient dans mes peines ; mais ils „ n'en ont rien fait. Je n'ai trouvé „ dans eux ni compaſſion, ni conſo- „ lation. „

Second ſens.

„ Le Sauveur dans ſes ſouffrances „ n'a reçu aucun ſoulagement, ni de „ ſes proches, ni de ſes amis, ni de „ ſes Diſciples, ni même de Dieu ſon „ Pere. Il but le calice de la douleur „ tout pur, & ſans adouciſſement. „

XXII. Ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture, &c.

Celui-ci eſt le plus déciſif de tous.

Premier ſens.

L'Iſraëlite fidéle. „ C'eſt-à-dire, que „ ſes ennemis l'ont traité d'une ma- „ niere ſi dure & ſi impitoyable, qu'ils „ ont en quelque ſorte changé ſa nour- „ riture en fiel, & ſon breuvage en „ vinaigre. Ils lui ont rendu la vie in- „ ſupportable, en ſorte que le cha-

» grin, dont il étoit pénétré, ne lui » faiſoit trouver qu'amertume dans ſon » manger, & que dégoût dans ſa boiſ- » ſon. Cette explication eſt figurée; » (mais comme nous l'avons vû plus haut, elle n'en eſt pas moins litérale; parce que ce ne ſont pas les termes pris nuement & ſimplement, qui forment le ſens litéral, mais la penſée renfermée ſous ces termes.) » Jérémie employe » en plus d'une occaſion des manieres » de parler pareilles à celles-ci, & » *nommément en parlant de la captivité* » *de Babylone.* Par exemple: (*a*) *Le* » *Seigneur nous a réduits au ſilence, &* » *nous a fait boire de l'eau de fiel.* Et » ailleurs: (*b*) *Je leur ferai boire de* » *l'abſynthe, & je les abbreuverai de* » *fiel.* » Et dans ſes Lamentations: (*c*) » *Il m'a rempli d'amertume, il m'a enivré de fiel, ou d'abſynthe.* Et un » peu plus bas: *Souvenez-vous de ma* » *humiliation & de mon péché, de l'abſynthe & du fiel que vous m'avez donné* » *à boire.* » Il n'eſt pas poſſible de prouver plus ſolidement la vérité

(*a*) Jérem. 8: 14.
(*b*) Jérem. 23: 15.
(*c*) Thren. 3: 15: 19.

ce premier ſens ; mais le ſecond n'eſt pas moins vrai.

» En le rapportant à la Perſonne » de Jeſus-Chriſt, l'accompliſſement » précis & litéral en eſt ſenſible. On » lui donna, dit ſaint Matth. 27 : 34. » du vin mêlé avec du fiel. *Dederunt » ei vinum bibere cum felle mixtum.* Les » quatre Evangéliſtes, Matth. 27 : 48. » Marc, 15 : 36. Luc, 23 : 36. Jean, » 19 : 29. diſent de plus, qu'on lui » préſenta, étant attaché à la Croix, » une éponge remplie de vinaigre : » *Spongiam plenam aceto, hyſſopo circumponentes, obtulerunt ori ejus.* »

On voit par ce double point de vûe, qu'il n'y a de différence entre l'un & l'autre ſens, qu'en ce que les expreſſions ſont priſes pour le premier dans un ſens figuré, métaphorique, & pour le ſecond dans leur ſens naturel, grammatical, & comme l'on dit communément, à la lettre ; mais ils n'en ſont pas moins tous les deux litéraux, puiſqu'ils ſont tous les deux vrais, & fondés dans l'intention du Saint-Eſprit, manifeſtée par l'harmonie du Contexte.

La quatriéme régle eſt donc qu'un

ſens, pour être litéral, doit être lié avec ce qui précéde, & avec ce qui ſuit. Cette régle, dit le Pere de la Haye (*a*) eſt d'une telle conſéquence pour s'aſſûrer ſi un ſens eſt litéral, ou non, qu'il arrive quelquefois que certains paſſages détachés que l'on a coutume d'appliquer à un objet, comme s'ils étoient allégués dans leur ſens

(*a*) *Proleg. in univerſam Script. p.* 41. Hic verus enim & genuinus ſenſus debet eſſe literalis, cùm quo rectè antecedentia & conſequentia conveniunt, ut ferè nulla alia certior regula poſt fidei regulas dari poſſit: collatio autem antecedentium & conſequentium paſſim & ut plurimùm, tanti eſt momenti ad verum & genuinum literæ ſenſum exprimendum, ut ex hac obſervatione fiat, ut quarumdam ſententiarum ſenſus, qui, dùm hæ ſententiæ ſolitariæ ſumuntur, primâ fronte videntur literales, & tanquam literales paſſim ab omnibus uſurpantur; collatis antecedentibus & ſubſequentibus deprehendantur non eſſe literales, imò alieni à ſcripturæ ſcopo & mente..... Verbi gratiâ, *cum ſancto ſanctus eris*, &c. Quod paſſim uſurpatur, quaſi bonorum familiaritas commendetur, diſſuadeaturque impiorum conſortium, cùm tamen Scriptura ſacra hæc de Deo pronuntiet, ſenſuſque ſit Deum, cum ſancto ſanctè & liberaliter agere, benignè promiſſam mercedem rependendo, cum perverſis verò malè & ſeverè ſe habendo.

litéral, ceſſent d'être régardés comme tels quand on conſidére le contexte. L'on s'apperçoit alors que l'idée commune n'étoit point fondée, & que l'application que l'on faiſoit de ces paſſages, n'étoit rien moins que le ſens de l'Auteur. Nous n'en citerons qu'un ſeul exemple. C'eſt celui que rapportent le même Pere de la Haye, Bonfrérius & pluſieurs autres. Il eſt tiré du Pſaume 17. Hébr. 18.

XXVI. *Cum ſancto ſanctus eris,*
Et cum viro innocente innocens eris.
XXVII. *Et cum electo electus eris,*
Et cum perverſo perverteris.

On regarde communément ce paſſage comme un avis donné par l'Eſprit Saint d'éviter la ſociété des méchans, & de fréquenter les gens de bien. Cependant conſultez le contexte, & l'Original Hébreu, il ne s'agit point de cette idée. L'Ecrivain ſacré parle de Dieu même & lui adreſſe la parole, en déclarant qu'il ſe comportera avec bonté, avec miſéricorde envers ceux qui lui ſeront fidéles, tandis qu'il fera ſentir les coups de ſa juſtice rigoureuſe aux infracteurs de ſa

Loi, c'eſt-à-dire, aux Apoſtats dont il eſt queſtion dans cet endroit, & aux Chaldéens perſécuteurs des vrais Iſraëlites. Voici la traduction litérale de ces deux Verſets.

XXVI. *Cum benigno benigniùs ages:*
Cum viro integro, integriorem te exhibebis:
XXVII. *Cum ſincero ſinceriorem te oſtendes;*
At cum aſtutè agente, verſutiùs ages.
Vous uſerez d'une grande miſéricorde envers celui qui eſt bienfaiſant,
Vous ſerez plein de bonté pour celui qui eſt ſans tache.
Vous ſerez d'une droiture parfaite avec l'homme ſincere:
Mais vous prendrez dans ſes propres détours celui qui ſe conduit avec duplicité.

Ce ſeul exemple prouve aſſez de quelle importance eſt l'obſervation de cette régle, pour découvrir s'il y a pluſieurs ſens litéraux ſous une même lettre.

Nous finiſſons ſur cette régle par ces paroles de Vaſquez : elles ſont remarquables. » Je penſe, dit-il, (*a*)

(*a*) In 1. part. D. Thom. Quæſt. art. 30. c. 30. Diſp. 17. pag. 72 & 73. edit. Antuerpiæ 1621.

» qu'il y a pluſieurs ſens litéraux ſous » la même lettre, toutes les fois qu'il » eſt probable que l'Ecrivain ſacré » les a eu en vue, & qu'ils ſont par- » faitement d'accord avec le contexte » de l'Ecriture. » Il rapporte enſuite cet endroit du Chap. 53. d'Iſaïe : *Generationem ejus quis enarrabit* : & il conclut de ſon principe qu'il eſt ſuſceptible de deux ſens litéraux, parce que l'un & l'autre ſont parfaitement ſuivis. Dans la ſuite il paroît balancer ſur l'étendue qu'il donne à ſa propoſition, & réduire les paſſages ſuſceptibles d'un double ſens à un très-petit nombre. *Quid ad nos*, lui dirons nous, *tu videris*. Le principe qu'il poſe pour découvrir ſi un ſens eſt litéral, ou non, eſt excellent. Pourquoi ne le ſuit-il pas toujours ? Il eſt fort aiſé d'en comprendre la raiſon. Il croyoit appercevoir rarement de la ſuite & de la liaiſon dans les Prophétes, & il ne vouloit reconnoître de double ſens litéral, qu'en ſuppoſant l'harmonie conſtante dans l'un & dans l'autre ſens. En détruiſant cette fauſſe prétention par des interprétations ſoutenues, ce principe ſera d'un plus grand uſage.

La preuve que l'on tirera du ſecond ſens, ſera alors auſſi ſolide & également inconteſtable pour la nouvelle Alliance, que celle que l'on tire du premier ſens pour l'ancienne. Nous ajoutons même que l'argument que fournit le ſecond ſens en faveur de Jeſus-Chriſt, & de ſon Egliſe, n'eſt pas moins invincible que celui qu'établiſſent les paſſages appliquables *au ſeul* Redempteur, & à ſon Egliſe. Nous ſommes fondés à penſer de la ſorte ſur l'exemple des Peres, qui, dans leurs diſputes avec les Hérétiques qu'ils réfutent, ſe ſervent indifféremment des paſſages dont le ſens eſt double, & de ceux dont le ſens eſt unique. Peut-on croire qu'ils euſſent employé ſi ſouvent des preuves dont on auroit pû leur nier l'application, s'ils n'avoient pas eux-mêmes été perſuadés que le ſecond ſens des Prophéties qui ont un double objet, étoit également de l'intention du S. Eſprit, & auſſi immédiatement fondé ſur les termes de l'Ecrivain ſacré que le premier? Certainement ils n'auroient point voulu riſquer la cauſe Chrétienne par des autorités mal choiſies, &

qui n'auroient pas été inconteſtables. Les ennemis de la Religion ne ſe ſeroient-ils pas alors prévalus de leur foibleſſe ? N'en doutons point ; s'ils avoient pû les convaincre d'interpréter fauſſement l'Ecriture, & de la détourner ſelon leurs vûes pour les combattre, ils auroient ſaiſi cette reſſource. C'eſt donc avec raiſon que les Peres ont établi le triomphe de la Religion ſur des Prophéties à double ſens, comme ſur celles dont le ſens eſt unique. Il eſt donc conforme à l'eſprit de la tradition, de regarder le ſecond ſens comme auſſi inconteſtable, auſſi invincible en faveur de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, que l'eſt celui qui vient des Prophéties dont le ſens eſt uniquement appliquable au Sauveur de tous les hommes.

Car il ne faut pas s'imaginer que le ſecond ſens ne ſoit fondé que ſur des convenances que ſuggere la pieuſe intention de trouver Jeſus-Chriſt partout. Un objet qui ne s'annonce que par de ſimples convenances, ſe ſoutiendra bien quelquefois, & juſqu'à un certain point. Une imagination vive & fertile pourra même y donner

certain dégré de probabilité ſupérieure à celle d'un autre, & faire admirer ſon heureuſe invention : mais vouloir perſuader qu'un objet dont les caractéres ſe trouvent remplis avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, & qui eſt fondé ſur les expreſſions même du Prophéte, n'eſt cependant qu'une pieuſe application, à qui l'on fait grace, pour ainſi dire, quand on la tient pour vraiſemblable ; mais qui n'a pas cette force intrinſéque & néceſſaire pour être élévée à la certitude d'une preuve : c'eſt ſe charger d'un ridicule.

Croit-on en être quitte pour avoir dit que le Juif abuſera de ce double ſens, qu'il ſe contentera du premier qui flate ſon incrédulité, & vous abandonnera le ſecond qui le gêne ? Mais de quoi le Juif n'abuſe-t-il pas ? Eſt-ce donc ſur ſon aveu ou ſur ſon déſaveu que des Chrétiens doivent juger de la ſolidité, ou de la frivolité d'un ſens de l'Ecriture ? Se rend il aux paſſages uniquement appliquables à Jeſus-Chriſt ? Et ne trouve-t-il pas des raiſons, qui, toutes pitoyables qu'elles ſont, lui ſemblent ſuffiſantes pour en éluder la force ? S'il ne ſe rend point aux ſens

qu'établit la tradition, ce n'eſt pas qu'ils manquent de ſolidité ; c'eſt qu'il a intérêt de les faire paſſer pour tels ; c'eſt qu'il marche dans les ténébres en plein midi. On ne trouveroit pas raiſonnable de rejetter les endroits dont le ſens eſt unique, parce que les Juifs en détournent l'application. Pourquoi donc changer de méthode quand il s'agit de juger du double ſens, puiſque les raiſons ſont les mêmes que pour le ſens unique ? Faudra-t-il pour ménager les ennemis de Jeſus-Chriſt, ſe diſpenſer de reconnoître, ou ſouſtraire les vérités de la Religion ? On auroit honte de poſer un tel principe ; c'eſt cependant ce que l'on met en pratique ſans y faire attention, lorſqu'on allégue l'incrédulité des Juifs, pour ne point admettre de double ſens dans l'Ecriture.

Nous inſiſtons ſur la quatriéme régle plus que ſur toute autre, parce qu'elle eſt d'une plus grande conſéquence, & qu'elle influera beaucoup dans la ſuite ſur notre maniere de travailler. C'eſt ce qui nous met dans la néceſſité de répéter ſouvent les mêmes termes pour ne pas confondre les notions, quelque-

fois même d'inſiſter ſur les mêmes choſes, & d'y revenir à diverſes repriſes, afin d'éviter toute ambiguité. Nous ſerons attentifs à ne jamais nous écarter de cette régle, pour quelque raiſon que ce puiſſe être. Par-tout où cette double harmonie ſe préſentera à nous, ſans faire violence aux expreſſions de l'Ecrivain ſacré, (*a*) nous conclurons ſans héſiter qu'il y a un double ſens litéral. Quand cette harmonie ne pourra pas ſubſiſter dans l'un & l'autre ſens, nous nous en tiendrons à celui qu'indiqueront les faits principaux qui donneront le ton à la Prophétie.

Cinquiéme Régle.

La cinquiéme régle, que nous croyons néceſſaire pour pouvoir établir avec certitude le ſens litéral d'un

(*a*) Ce n'eſt pas faire violence au texte que de prendre ſes expreſſions dans un ſens figuré, lorſque le contexte le demande, & qu'on eſt autoriſé par d'autres paſſages de l'Ecriture. Au contraire, c'eſt entrer dans les vues du Prophéte; ce ſeroit même l'entendre à contre-ſens, que de s'attacher ſcrupuleuſement au ſens naturel des termes, quand l'harmonie demande qu'on les prenne autrement.

ıge, c'eſt, lorſqu'il eſt queſtion de
ɔhéties, que les faits qu'elles ren-
ıent doivent être fondés ſur l'hiſ-
: connue, ſoit pour le premier, ſoit
: le ſecond ſens.

'uand nous diſons q.'un ſens pro-
ique doit être fondé ſur l'hiſtoire
ıue, ce n'eſt pas que nous vou-
; adapter toutes les circonſtances
hiſtoire de l'Egliſe du Verbe avant
Incarnation à celle de cette même
ſe après ſon Incarnation, & qu'en-
: dans le détail des moindres évé-
ens eccléſiaſtiques, ou civils de
oire des Chrétiens comparée avec
du Peuple de Dieu, nous en vou-
; faire autant de ſens litéraux de
:ntion du S. Eſprit. Cette préten-
ſeroit ridicule; & Salméron a rai-
le ſe mocquer de certains Auteurs
vouloient trouver dans les évé-
ɛns de l'ancien Teſtament la proſ-
é temporelle des Florentins, &
uerres de François Premier contre
·les-Quint. Nous nous en tenons
caractères généraux de biens ou
aux qu'a éprouvés l'Egliſe depuis
iſſance, & qu'elle éprouvera juſ-
la fin des ſiécles. Ce rapport qui

n'eſt pas factice ou arbitraire, mais très-réel, ſuffit pour remplir le double point de vue du corps des Prophéties, qui conſiſte dans une alternative de juſtice & de miſéricorde, tout à la fois relative à l'une & à l'autre Egliſe, ou, pour parler plus juſte, à cette unique épouſe du Fils de Dieu, conſidérée dans différens tems.

Ces cinq régles que nous prenons pour bouſſolle dans la carriere où nous entrons, étant une fois établies, nous allons répondre aux queſtions ſuivantes. Juſqu'où doit s'étendre la multiplicité des ſens litéraux ? En faut-il reconnoître dans toute l'Ecriture, ou dans la plus grande partie, ou ſimplement dans quelques paſſages ?

RÉPONSE. En général, nous n'étendons le double ſens litéral que ſur des Prophéties. Nous croyons qu'il eſt peu de paſſages dans l'hiſtoire, ou dans les livres moraux, qui ſoient ſuſceptibles de pluſieurs ſens de cette eſpéce. Il faut faire attention que nous ne parlons que des ſens ſubordonnés l'un à l'autre, & qui ont pour objet tout à la fois l'ancienne & la nouvelle Alliance. Notre but n'eſt pas de traiter

ici de ces divers ſens indépendans l'un de l'autre, qui peuvent ſe rencontrer dans un même paſſage par lequel ſeront exprimées pluſieurs vérités priſes littéralement. Nous nous contentons de dire qne nous adhérons en cela au ſentiment du plus grand nombre des Théologiens qui regardent ce principe comme inconteſtable.

Quant aux Prophéties, nous en reconnoiſſons pluſieurs qui ne regardent que Jeſus-Chriſt uniquement. Nous les avons déja indiquées, & nous les détaillerons dans la ſuite. Pluſieurs autres ſe terminent aux intérêts de l'ancien Iſraël. Quelques-unes ont en vue les différens peuples ennemis des Juifs dont elles énoncent les deſtinées. Mais, comme nous l'avons déja dit, nous croyons que l'on doit admettre dans *le corps* des Prophéties un double ſens appellé proprement litéral, dont le premier ait pour objet l'ancien Iſraël, le ſecond le nouveau. La réflexion ſuivante fera voir que ce n'eſt pas ſans raiſon.

La plûpart de ceux qui ont entrepris de faire voir deux ſens litéraux ſous un même texte, quelquefois trois, &

même plus dans l'Ecriture, ne ſe ſont attachés qu'à conſidérer certains paſſages, en ne faiſant attention qu'aux divers ſens qui leur ont été donnés par les Peres & autres Auteurs : divers ſens, qu'ils reconnoiſſent, diſent-ils, pour litéraux, parce qu'ils ſont fondés ſur la vérité. Que ſera-ce donc, ſi l'on fait voir une harmonie conſtante dans les Prophétes, en leur donnant un double objet applicable tout à la fois à l'Epouſe du Verbe avant & après ſon Incarnation ? Ce point de vûe eſt bien plus intéreſſant, plus grand, plus majeſtueux, & donne un bien plus grand jour aux Prophéties.

Si pour quelques lueurs apperçues dans certains endroits, les plus habiles Interprétes ont mis tout en œuvre pour établir la pluralité des ſens litéraux comme néceſſaire ; que ne devons-nous pas faire pour un plan auſſi admirable, qui raſſemblant toutes les Prophéties vers un même objet qui eſt le Verbe joint à ſon Egliſe, en fait le centre & le point fixe où va ſe réunir la Réligion toute entiere, & même les intérêts temporels des adorateurs du vrai Dieu, depuis le

ommencement du monde juſqu'à la
n des ſiécles.

Il ſemble que ceux qui attaquent
n tel plan, n'en connoiſſent pas aſſez
importance, & qu'ils ne ſentent pas
ombien il eſt digne de la grandeur &
e la majeſté de Dieu : combien il
onne de jour à l'Ecriture, & com-
ien il leve de difficultés. Tel eſt celui
e M. l'Abbé de Villefroy. Telles ſont
s idées ſublimes dont il a éclairé
os eſprits, & nourri nos cœurs pen-
ant le tems qu'il a eu la tendre géné-
ofité de nous allaiter de ſes princi-
es. Ils donneront toujours des ouver-
ures capables de ſatisfaire tout eſprit
aiſonnable, & amateur du vrai,
uand on voudra s'y appliquer ſans
révention.

Nous convenons que l'on ſeroit en
roit de ſe récrier, & de nous deman-
er raiſon de notre conduite, ſi l'on
oyoit que nous nous abandonnaſ-
ions à notre imagination, ſans nous
ettre en peine de prouver ce que
ous avançons ; mais nous oſons dire
ue nous renoncerions plûtôt à expli-
uer telle ou telle Prophétie en lui
onnant un double ſens, ſi nous ne

voyions pas jour à en prouver l
poſition par l'Ecriture elle-mê
ſoit de l'Ancien Teſtament pou
premier objet, ſoit du Nouveau
tament pour le ſecond ; ou pa
explications des Peres ; non par c
que l'on pourroit regarder comm
rement arbitraires, ou ſeulemen
commodatices ; mais par celles
ſont fondées ſur le conſenteme
plus unanime, & ſur les raiſo
plus déciſives.

Avec ces précautions doit-on c
dre d'avancer dans la carriere ?
Nous n'héſitons pas à dire qu
beautés lumineuſes de l'Ecriture
d'en être obſcurcies, n'en rece
au contraire qu'un plus grand
Que nous ſerions heureux, ſi
pouvions les produire avec autai
nergie que nous les ſentons !
oſons nous écrier avec Alphc
Caſtro (*a*). *Quid enim obſtat*
turam ſacram eſſe adeò fertilem, ut
fœtus edat ? La fécondité de l'Ec
n'eſt-elle pas aſſez grande pour
duire à la fois deux ſortes de fr

(*a*) Libr. 1. adverſ. Hæreſes, can. 2.
edit. 1541.

oin que nous craignions que cette
iéthode ſoit dangereuſe, comme nous
ont quelquefois reproché des per-
nnes, plus mal inſtruites ſans doute,
ue mal intentionnées; nous diſons
u contraire avec Saint Auguſtin (*a*).
Nihil periculi eſt, ſi quodlibet eorum ſenſuum] *congruere veritati ex aliis locis ſanctarum ſcripturarum doceri poteſt.*
Ion, il n'y a rien à craindre ſi l'on
eut prouver par d'autres endroits des
aintes Ecritures, que chacun de ces
ens eſt fondé ſur la vérité.

On ne doit point héſiter d'attribuer
l'Ecriture, dit Salméron (*b*), le
rivilége majeſtueux de renfermer ſous
ne ſeule & même lettre, pluſieurs
& divers ſens, non-ſeulement tels
ue le ſens hiſtorique, & le ſens myſ-
ique, mais auſſi pluſieurs ſens lité-
aux. . . . Cette conduite fait plus
l'honneur à Dieu, & eſt une marque
le ſa ſageſſe infinie. *Non eſt dubitandum, hanc ſacris literis dignitatem adſcribere, ut non tantùm multos & varios ſenſus illi tribuamus, nempè hiſtoricum & myſticum, verùm etiam ut*

(*a*) Lib. 3. de doctr. Chriſt. cap. 27.
(*b*) Proleg. 9. can. 11. pag. 97. column. 1.

plures in unâ, & eâdem numero litrâ ſenſus literales accipiamus . . . . Hoc enim plus Deum honorat, & ejus infinitam arguit ſapientiam.

Car, comme le ſoutient le ſavant Driédo, (*a*) c'eſt par une diſpoſition particuliere de l'Eſprit Saint que les divines Ecritures ont cette fécondité. *Spiritu Sancto non ſolùm prævidente, ſed & providente factum eſt, ut unus & idem Scripturæ locus ſit fœcundus ſenſibus multis, non modò ſubordinatis, ſed etiam non ſubordinatis.* Cette régle eſt auſſi de ſaint Auguſtin. Pourquoi donc balancerions-nous, après cette unanimité de ſuffrages, à reconnoître dans les Prophéties, qui ſe ſont vérifiées ſur l'ancien Peuple, un double objet litéral, dont le ſecond ſoit Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe? Nous ne faiſons que ſuivre la route, qui nous a été ouverte par tant de pieux & de ſavans Auteurs. Ils n'avoient pas la timidité déplacée de rejetter les doubles ſens de l'Ecriture, dans la crainte de donner priſe

(*a*) De reg. & dogm. Script. ſacræ, tract. 2. cap. 3. Voyez auſſi le commencement & la fin du Traité, *de multitud. ſenſûs Scripturæ ſacræ.*

aux Juifs ſur nous ; parce qu'ils ſavoient qu'ils ne peuvent s'y refuſer ſans obſtination. Ils ont eux-mêmes reconnu ce double ſens dans certaines Prophéties. Il n'importe pas quel nom ils ayent donné au ſecond. Il ſuffit de ſavoir qu'ils le regardoient comme un ſens vrai, & fondé ſur le texte. *Sciendum, quòd & ipſi Hebræi*, c'eſt encore Driédo qui parle, (*a*) *docent in hodiernum uſque diem multis ſenſibus fœcundum eſſe eundem Scripturæ locum, myſticum etiam ſenſum in pleriſque Scripturæ locis tradentes Doctrinæ evangelicæ congruum ; & Domino noſtro Jeſu Chriſto tacitè convenientem, ab antiquis ſuis Patribus deſignatum ; ſed ex illo in Chriſtum, Scripturæ finem, non tranſeunt.* On voit en effet dans pluſieurs Prophéties que, quoiqu'ils leur ayent déja donné un premier accompliſſement, relatif à quelque Perſonnage de leur Nation, ils ne laiſſent pas de l'appliquer une ſeconde fois au Meſſie, quoiqu'ils refuſent de reconnoître Jeſus-Chriſt pour tel. Dom Calmet en donne un exemple à l'occaſion du Pſaume 71. Hébr. 72. qu'ils appliquent à Salomon en

(*a*) De tranſlat. Script. ſacræ, lib. 2. fol. 47.

premiere inſtance. Quant au ſecond ſens, voici ce que dit cet Interpréte dans l'argument de ce Cantique. " Les „ Rabbins eux-mêmes ne diſconvien- „ nent pas qu'il ne convienne au Meſ- „ ſie ; quoiqu'ils nient qu'il ſe rap- „ porte à Jeſus-Chriſt. „ On auroit donc tort de rejetter les doubles ſens, ſous prétexte que les Juifs pourroient en abuſer. Ils ne peuvent s'y refuſer, quand on leur prouve que le ſecond ſens n'eſt pas moins fondé ſur le texte que le premier ; puiſqu'eux-mêmes font uſage de ces doubles ſens en différens endroits de l'Ecriture.

Grotius l'a très-bien prouvé dans ſon Commentaire ſur le 22e. Chapitre de ſaint Matthieu. Ainſi, lorſqu'ils cherchent à ſe ſouſtraire à ce ſecond ſens, & qu'ils tâchent d'éluder la force des preuves que l'on en tire contre eux en faveur de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, ce n'eſt que par une ſuite de l'endurciſſement prodigieux qui les aveugle ; mais nullement par la faute des Interprétes Catholiques. C'eſt judicieuſe remarque de M. l'Abbé Houtteville. (*a*) " *Les Ouvrages*

(*a*) Religion prouvée par les faits, livre „ *Prophé*

, *Prophétes* étoient ſouvent envelop-
, pés ſous des figures, ou des emblê-
, mes; & dès-là on conçoit que ces
, prédictions avoient deux ſens, dont
, le premier n'étoit que le voile, qui
, cachoit l'autre. Ce double ſens eſt
, une des circonſtances les plus re-
, marquables dans l'Ecriture, parce
, qu'il en eſt comme le ſecret & la
, clef. *C'eſt faute ſouvent d'y avoir eu*
„ *recours*, qu'il s'eſt élevé tant de diſ-
„ putes dans la Religion, & *qu'aujour-*
„ *d'hui encore les Juifs perſéverent dans*
„ *leur opiniâtre aveuglement.* „

Et qu'on ne diſe pas que, lorſqu'un paſſage de l'ancien Teſtament eſt rapporté dans le nouveau, en preuve de quelque vérité de la Religion Chrétienne, c'eſt une marque qu'il n'a pas d'autre ſens que celui-là. " Il ne faut „ pas s'imaginer, dit M. Dupin, (*a*) „ que, quand un paſſage de l'ancien „ Teſtament eſt cité dans le nouveau „ par les Evangéliſtes, ou par les Apô- „ tres, comme une Prophétie de Je- „ ſus-Chriſt, il ſoit défendu d'y cher-

chap. 1. pag. 411. de l'édition de 1749, *in*-12.

(*a*) La juſte défenſe de M. Dupin, pp. 17, 18 & 19.

„ cher un ſens hiſtorique, qui ſerve
„ de fondement à la Prophétie. Ce ſe-
„ roit une impiété de douter de la vé-
„ rité du ſens, que le Saint-Eſprit y
„ donne par la bouche des Evangé-
„ liſtes & des Apôtres ; mais ce ſeroit
„ une choſe inſoutenable, que de pré-
„ tendre que quelques-unes de ces
„ Prophéties n'ont aucun autre ſens
„ dans le lieu, d'où elles ſont priſes.
„ On peut dire même que ceux qui
„ s'obſtineroient à défendre cette pré-
„ tention, & qui ſoutiendroient que
„ les Evangéliſtes & les Apôtres au-
„ roient mal raiſonné, ſi quelques-
„ unes des Prophéties, qu'ils ont ap-
„ portées pour prouver que Jeſus-
„ Chriſt étoit le Meſſie, pouvoient
„ convenir à d'autres qu'à lui : on
„ peut, dis-je, aſſurer que ceux qui
„ raiſonneroient ainſi, feroient grand
„ tort à la Religion, & donneroient
„ des armes à nos ennemis. Car étant
„ évident d'un côté, que les Apôtres
„ & les Evangéliſtes citent, comme
„ des Prophéties de Jeſus-Chriſt, des
„ paſſages qui s'entendent, ou ſe peu-
„ vent entendre ſelon le ſens de la let-
„ tre, d'autres, que de Jeſus-Chriſt :

„ ſi toutes les Prophéties ne doivent
„ avoir qu'un ſens, pour ſervir de
„ preuves, & être de véritables Pro-
„ phéties, les Juifs ne manqueront pas
„ d'inférer que les Evangéliſtes & les
„ Apôtres en ont voulu impoſer, en
„ citant des paſſages qui ont tout un
„ autre ſens. Si on veut leur ſoutenir
„ qu'ils n'en ont point d'autres, on ſe
„ rendra ridicule, & on les confir-
„ mera dans leur erreur, en défendant
„ ſi mal la cauſe de la Religion. Mais
„ ſi l'on répond que ces paſſages ont
„ deux ſens, l'Hiſtorique & le Prophé-
„ tique, le ſens de la figure & de la
„ choſe figurée; ſi on le prouve par
„ ces paſſages mêmes, par l'aveu des
„ anciens Juifs & des Rabbins mo-
„ dernes..... on défendra par là ſo-
„ lidement les preuves que les Evan-
„ géliſtes & les Apôtres ont alléguées,
„ & on payera les ennemis de l'Egliſe
„ de raiſons qui leur paroîtront du
„ moins vraiſemblables, ſi leur obſti-
„ nation, ou leur prévention les em-
„ pêche d'en être entierement per-
„ ſuadés. „

„ Qu'il y ait dans le nouveau Teſ-
„ tament quantité de paſſages cités

„ comme des Prophéties de Jeſus-
„ Chriſt, qui ont un autre ſens dans
„ le lieu, d'où ils ſont pris; *c'eſt un*
„ *fait, dont perſonne ne diſconvient*, &
„ ſi quelqu'un s'aviſoit d'en deman-
„ der des exemples, il ſeroit facile de
„ lui en apporter pluſieurs. „

Ainſi l'objection la plus ébloüiſſante en apparence, que l'on faſſe contre le double ſens litéral, péche d'abord dans le principe; parce qu'en la faiſant, ſous prétexte de conſerver l'autorité des preuves de la Religion Chrétienne, on anéantit réellement ces preuves dans l'eſprit des Juifs. Elle péche encore, en ce qu'elle ſuppoſe que ce n'eſt pas l'uſage des Peres & des Interprétes, d'admettre un double ſens dans l'Ecriture, ce qui eſt contraire à l'évidence du fait; puiſqu'on a toujours reconnu ce double ſens, quelque ſoit le nom qu'on lui ait donné.

C'étoit ſans doute pour entrer dans l'eſprit de tant de ſavans Peres & Interprétes, qu'un Auteur du dernier ſiécle, (*a*) qui joignoit à la connoiſſance

(*a*) Cet Auteur eſt le P. Benoiſt Laugeois, Capucin, dans ſon Ouvrage intitulé, *la Science univerſelle de l'Ecriture ſainte*; il fait ſentir

de la Langue originale une étude profonde de l'Ecriture ſainte & de la Tradition, ſoutenoit que *les deux ſens littéraux* (de l'ancienne & de la nouvelle Alliance) étoient, à proprement parler, le myſtére & le point des Prophéties de l'ancien Teſtament. " L'Ecri-
„ ture ſainte, dit-il, dans ſa Préface,
„ *paragraphe ſecond*, étant la Science
„ de Dieu, elle s'étend à l'infini, elle
„ comprend tout ſans borne, elle nous
„ fait connoître en même tems dans
„ une ſeule parole, & le ſigne & la
„ choſe ſignifiée, & la figure & la vé-
„ rité..... Il faut dans chaque paſ-
„ ſage prophétique y obſerver tou-
„ jours ces deux choſes; le ſigne & la
„ figure, que la lettre exprime d'a-
„ bord. „ Entre autre exemple, il rapporte la liberté accordée par Cyrus aux Iſraëlites captifs. " C'eſt en quoi
„ conſiſte, ajoute-t il, *le premier ſens*
„ *litéral*, & en même tems dans les

par une application ſuivie, quoique fort ſuccinte, les deux ſens litéraux que nous établiſſons ici. Les paſſages que nous citons de lui, ſe trouvent dans la Préface qui eſt à la tête de l'Ouvrage, & dans celle qui eſt avant le Prophéte Iſaïe.

„ mêmes paroles, il faut y regarder, „ comme ont fait tous les Prophétes, „ la principale choſe ſignifiée, & la „ vérité de ces figures, qui ſont les „ événemens de la Loi de grace, de „ la vie, des miracles, de la mort, des „ triomphes de Jeſus-Chriſt, & de ſon „ Egliſe; *ce qui fait le ſecond & prin-* „ *cipal ſens, exprimé par la lettre.* „ Peu après, il appelle ce double ſens litéral, *la clef ou le génie, l'eſprit ou la beauté de la Science univerſelle des ſaintes Ecritures.* Saint Jérôme dit qu'elle eſt ſi néceſſaire à celui qui s'y veut inſtruire, que, ſans elle, il ne pourra jamais avoir entrée dans les vérités de l'Evangile, cachées dans les ombres & les figures de l'ancien Teſtament. Dans ſon premier avis pour l'intelligence des Prophéties, le P. Benoît s'explique encore plus formellement. » Chaque Prophétie, dit-il, (*a*) *a deux ſens litéraux*, & ſe

(*a*) Quoique le Pere Laugeois parle pluſieurs fois du *double ſens litéral* dans *chaque Prophétie*, il ne faut pas s'imaginer qu'il n'en reconnoiſſe pas qui ſoient *uniquement* applicables à Jeſus-Chriſt, il parle en général du *corps* des Prophéties & d'une totalité morale. Celles qui ne conviennent qu'à ce divin Sauveur, il ne les explique que de lui, comme

„ rapporte à deux tems différens, & „ bien éloignés. L'un au préſent, l'autre au futur. Dans le tems préſent, „ les Prophétes parloient aux Rois de „ Juda & d'Iſraël, & à leurs ſujets; „ leur prêchant la pénitence dans les „ chaires de Jéruſalem & de Samarie, „ avec des menaces d'une honteuſe „ captivité ſous les Rois de Ninive, „ d'Egypte & de Babylone, & leur „ promettant des félicités temporelles „ & éternelles, s'ils ſe mettoient dans „ leur devoir. „ Et dans le même paſſage : " *Le ſens litéral & principal* s'é- „ tend au tems futur de la Loi de „ grace, par la venue du Meſſie, Jeſus Chriſt, qui délivreroit les pé-

ón peut s'en convaincre en liſant ſon Ouvrage. Il donne même, dans ſa Préface, les marques auxquelles on peut reconnoître lorſqu'une prophétie ne doit s'entendre que de Jeſus-Chriſt, c'eſt quand *toutes les conditions marquées par les Prophétes, néceſſaires pour être reconnu le véritable Sauveur & Meſſie, ne conviennent pas à Cyrus, qui n'en eſt que le ſigne... comme d'être Roi éternel, Fils de Dieu par nature, de la tribu de Juda, fils de David ſelon la chair, ſouverain Pontife ſelon l'ordre de Melchiſedech, toutes qualités qui ne furent jamais en Cyrus, dont le Sceptre périt avec toute ſa famille, peu d'années après ces Prophéti s.*

„ cheurs de l'eſclavage du péché, du
„ monde & de l'enfer.... Par exem-
„ ple, le Prophéte Iſaïe, chapitre 9.
„ avertit le peuple d'Iſraël, que les
„ Rois de Ninive, Téglatphalaſar &
„ Salmanaſar viendroient, comme des
„ Chaſſeurs affamés, fondre ſur les
„ Terres de Zabulon & de Nephtali,
„ pour y commencer les premiers dé-
„ gats, & qu'enſuite ils déſoleroient
„ tout le Royaume de fond en com-
„ ble, ſous leur dernier Roi Oſée,
„ qui y perdit ſa tête & ſa couronne
„ la ſixiéme année du régne d'Eze-
„ chias dans Jéruſalem; *c'eſt le pre-*
„ *mier ſens litéral & occaſionel*, dont le
„ Prophéte ſe ſert pour paſſer *au ſe-*
„ *cond ſens litéral & principal*, & mon-
„ trer au doigt Jeſus-Chriſt conçû
„ dans Nazareth, Terre de Zabulon,
„ où il a commencé ſes premieres con-
„ quêtes par ſes prédications ſur l'ido-
„ lâtrie, l'enfer & le péché. Et c'eſt
„ ainſi qu'*Iſaïe fait l'Apôtre de la Loi*
„ *de grace, autant que le Prophéte de*
„ *l'ancien Teſtament dans toutes ſes Pro-*
„ *phéties.* „ Dans le ſecond paragraphe
de ſa Préface, qui eſt avant le Pro-
phéte Iſaïe, il dit encore la même

choſe. " Pour bien comprendre les
„ hautes idées, & entrer dans le vrai
„ ſens de ce grand Prophéte, il faut
„ dans chaque Prophétie y obſerver
„ toujours *les deux ſens litéraux*.....
„ L'un des événemens de la Républi-
„ que des Juifs..... qui eſt *le premier*
„ *ſens litéral*, figuré & hiſtorique ; &
„ l'autre des événemens de la Loi de
„ grace, de la vie, des actions, des
„ miracles, de la doctrine, de la mort
„ & des triomphes de Jeſus-Chriſt &
„ de ſon Egliſe, qui eſt *le ſecond ſens*
„ *litéral* & principal ; la vérité & la
„ fin de toutes les figures de l'ancien
„ Teſtament. „

» La méthode des 66 Chapitres des
» Prophéties d'Iſaïe, ſe peut réduire
» à deux points. Dans le premier des
» 39. premiers Chapitres, ce ſont
» des Prophéties de rigueur & de châ-
» timent contre les Peuples de Juda
» dans Jéruſalem, & ceux d'Iſraël
» dans Samarie, abandonnés à tous
» les crimes des Idolâtres d'Egypte,
» de l'Idumée, de la Syrie, de Ba-
» bylone & des autres ennemis du
» Peuple de Dieu, & de ſa Loi,
» dont il prophétiſe la perte, qui eſt

» le *premier ſens litéral*, hiſtorique &
» figuré : & dans ces mêmes Pro-
» phéties il menace auſſi les Chré-
» tiens de tout âge, & de toute con-
» dition de ruines & de déſolations
» éternelles, s'ils ne font pénitence
» des péchés & des ingratitudes cri-
» minelles qu'ils commettent contre
» un Dieu de bonté & de miſéricor-
» de, qui les a choiſi pour ſes enfans,
» pour ſes freres, qui les nourrit de
» ſon corps & de ſon ſang, tournant
» ſes mêmes Prophéties de menaces
» & de rigueur contre les ennemis
» de la Loi de grace, les Tyrans &
» les Hérétiques. En quoi conſiſte le
» *ſecond & principal ſens litéral* de tou-
» tes ſes Prophéties.

» Le ſecond point, qui comprend
» les vingt-ſept derniers Chapitres,
» eſt rempli de Prophéties agréables,
» de douceur & de conſolation pour
» le Juif & pour le Chrétien ; pro-
» mettant des récompenſes temporel-
» les au premier, leur retour de la
» captivité de Babylone par Cyrus
» leur libérateur, une affluence de
» biens, de paix & de repos, dans
» le *premier ſens litéral* & figu-

ré ; & dans *le ſecond ſens principal & litéral*, toutes ſortes de biens ; de graces & de bénédictions éternelles aux Chrétiens, par les mérites & les miſéricordes de Jeſus-Chriſt, le ſeul & véritable Sauveur de tous les hommes, dont il fait le portrait ; de ſa vie, de ſa naiſſance, de ſa mort, de ſes triomphes ; & finit au ſoixante-ſixiéme Chapitre, par la deſcription du jour du dernier Jugement, comme Saint Jean dans l'Apocalypſe. «

L'exiſtence du double ſens litéral e l'Ecriture, & l'extenſion que nous ii donnons, étant une fois fixées ; il ous reſte à prier le Tout-Puiſſant, e nous donner des forces proportioiées à un fardeau auſſi péſant que ceni de l'application des regles que ous avons é ablies. Nous avons auſſi eſoin de demander à nos Lecteurs la nême indulgence que Saint Clément l'Alexandrie (*a*) demandoit en paeille circon ance à ſes Auditeurs en eur interprétant l'Ecriture. Il leur reréſentoit la profondeur des penſées le l'Eſprit Saint & la myſterieuſe obſ-

(*a*) S. Clem. Alex. Glaphyr, pag. 2. e.

curité dont il s'eſt voilé, pour les engager à le traiter avec ménagement, s'il venoit à donner dans des applications, qui leur paroîtroient moins juſtes & moins ſatisfaiſantes.

Il faut en effet avouer que c'eſt-là le fort du travail, & où les obſtacles ſemblent ſe multiplier, à meſure que l'on avance, pour épouvanter les plus déterminés. Nous en avons été effrayés plus d'une fois, lorſque nous avons comparé nos forces avec l'immenſité de l'ouvrage : peu s'en eſt fallu que nous ne nous ſoyons bornés à étudier ſimplement pour notre inſtruction, ſans vouloir entreprendre d'éclairer les autres. Mais le Maître infatigable qui nous a dirigé dans nos études, a piqué notre émulation : quelqu'un dira peut-être, notre préſomptueuſe confiance. Au reſte qu'importe. La route que M. l'Abbé de Villefroy nous a frayée, nous a paru ſi ſatisfaiſante, que nous n'héſitons plus d'y marcher publiquement. Il nous ſemble qu'un grand nombre de difficultés que l'on avoit plûtôt éludées que réſolues, pour n'avoir pas ſaiſi le véritable objet, ſe trouvent applanies par ſa méthode ; en

ɔloyant les ſecours dont nous avons
lé plus haut, & que nous détail-
ns dans la ſuite ; c'eſt-à-dire, les
nes énigmatiques dévoilés, les
nes généraux reſtreints, les réti-
ces ſuppléées, & les Enallages mi-
en uſage ſelon l'analogie de la lan-
. C'eſt alors que nous nous ſom-
; convaincus, que le texte ne *four-*
'oit point de tant de fautes que l'on
imagine, & qu'il n'étoit point né-
aire de tant *deviner*, ni de tant *con-*
trer pour le rétablir. Nous ne nions
qu'il y ait quelques fautes de copiſ-
que l'on peut corriger par le ſecours
anciennes Verſions ; mais le nom-
n'en eſt pas à beaucoup près ſi grand
ɔn le donne à entendre : il arrive
vent qu'un Interpréte rejette ſur
exte un défaut qui n'eſt effective-
nt que dans ſon eſprit ; & parce
il n'apperçoit pas tous les rapports
ſervɪroient à lever un grand nom-
de difficultés, il ſe croit autoriſé
rononcer que le paſſage eſt défec-
ux, & à le réformer pour y trou-
un ſens. Cette méthode eſt très-
:tte à l'illuſion. On aura beau pro-
r que l'on agit en judicieux Cri-

tique ; les jugemens ſont autant différens que les perſonnes, & toujours analogues à la maniere de penſer que l'on a adoptée. Suivant une méthode ſi arbitraire chacun pourra faire paſſer ſes conjectures pour autant de réalités, pourvû qu'il donne des probabilités pour des raiſons.

On ne ſauroit, ſuivant nous, être trop ſur ſes gardes dans une matiere ſi importante. C'eſt toujours avec beaucoup de réſerve que nous nous ſervons du droit de réformer le texte. Quand nous le faiſons par une évidente néceſſité, rarement nous y déterminons-nous ſans être autoriſés par les anciennes Verſions. En ſuivant la méthode que nous propoſons, les difficultés, même grammaticales, ne ſont plus ſi fréquentes ; il arrive ſouvent que ce que l'on prenoit pour un obſtacle inſurmontable, vient ſe ranger comme de ſoi-même & ſans effort. Et quand on eſt verſé dans l'Hiſtoire & dans la Théologie des Prophétes, l'on ne tarde pas à appercevoir les traits qui doivent ſervir de preuve à la piéce que l'on explique, pour en faire ſentir l'harmonie.

Cette méthode eſt auſſi d'un grand ſecours pour donner aux Verſions la dignité & la clarté qu'elles exigent, & pour y rendre ſenſibles les beautés de l'Ecriture. Car nous penſons bien différemment de ceux qui ſoutiennent avec un ſavant Proteſtant, (*a*) *qu'il n'y a guéres de preuve plus certaine de l'infidélité d'une Verſion de l'Ecriture, que lorſqu'elle eſt claire partout.* Quel Paradoxe ! Quel ſera donc le caractére de la fidélité d'une Verſion ? Faudra-t-il, pour qu'elle mérite notre eſtime, qu'elle ſoit couverte de tems en tems d'une obſcurité impénétrable ? Exiger d'un Traducteur qu'on ne l'entende pas, eſt une maniere auſſi originale que ridicule de s'aſſûrer de ſon exactitude. Lorſqu'au contraire il n'a pas eu aſſez d'intelligence pour faire paſſer dans ſa traduction, l'harmonie qui regne dans l'original, n'eſt-ce pas déclarer que ſa Verſion eſt vicieuſe ? Peut-être exige-t'on pour l'exactitude d'une Verſion, que l'on ſe rende eſclave du mot à mot ; mais cette méthode eſt-elle pratiquable dans quel-

(*a*) M. le Clerc, ſentimens de quelques Théologiens de Hollande, Lettre 15. p. 344.

que langue ? M. le Clerc, un des plus grands partiſans de cette méthode ſinguliere, pour ne rien dire de plus, ſe contredit lui-même ; puiſqu'il avoue deux pages plus haut, que ſi c'eſt une faute de ne pas s'en tenir au mot à mot en traduiſant, elle eſt néceſſaire, parce *qu'une telle exactitude ſeroit ce qu'on appelle en François un galimatias.* Si cette faute eſt néceſſaire, pourquoi faire le procès aux Interprétes, de ce qu'ils ſont forcés par le génie différent des langues, de faire paſſer un tour de phraſe dans un autre qui en rend l'idée ? Il n'eſt pas vrai qu'un tel procédé ſoit une infidélité dans une Verſion. C'eſt au contraire faire parler l'Ecrivain ſacré comme il auroit parlé lui-même, s'il s'étoit ſervi de la langue dans laquelle on le traduit ; ſi l'on renonce à cette prudente œconomie, il faut renoncer à l'intelligence des écrits prophétiques.

Mais ne perdons point de vue l'harmonie que nous cherchons dans les Pſaumes. Elle doit être telle que l'objet choiſi rempliſſe ſuffiſamment tous les caractéres de la piece que l'on explique, ſans interruption, ſans être

ɔligé de recourir à ces tours ingé-
ieux qui tranſportent tout d'un coup
ins des ſpiritualités à perte de vue,
: qui ſont diſparoître les difficultés
ı ſens litéral, au lieu de les ré-
ɔudre.

Or, pour ſaiſir cette harmonie, il
e ſuffit pas de conſidérer chaque Pſau-
ıe en lui-même. Si l'objet de quelques-
ns de ces Cantiques ſe fait ſentir à
a premiere lecture, ce n'eſt pas l'ob-
et du plus grand nombre. Les autres
e tiennent dans des généralités dont on
ıe voit pas d'abord l'application. Alors
uel parti prendre ? Il faut rappro-
her leurs expreſſions de celles qui
ont répandues dans pluſieurs autres
Pſaumes, dont le caractére eſt plus
narqué, & juger des unes par les au-
res. Cette regle eſt une ſource iné-
ɔuiſable de lumieres ; car il ne faut
ɔas s'imaginer que les Pſaumes ſoyent
:ellement iſolés les uns des autres, que
:hacun d'eux faſſe un corps étranger
ı tout le reſte. Ils ont une harmonie
que l'on peut dire leur être commu-
ne, & qui eſt en effet fondée ſur le
rapport que ces Poëſies ſacrées avoient
ɔux intérêts communs de la nation

des Hébreux. Mais la comparaiſon des Pſaumes les uns avec les autres ſera plus détaillée dans l'article ſuivant. Nous nous bornons préſentement à conſidérer l'harmonie qui eſt propre à chaque Cantique en particulier. C'eſt la voie que nous croyons la plus propre pour conduire à l'intelligence de ces divines Poëſies.

Pour faire mieux ſentir la ſolidité de ces principes, nous avons choiſi un des Pſaumes les plus difficiles ; il donnera une idée de notre maniere de travailler, & du fruit que l'on en peut retirer. C'eſt le 71. Hébreu 72. qui commence par ces mots : *Deus, judicium tuum Regi da.*

Après avoir diſcuté les raiſons de ceux qui ſuivent un plan différent du nôtre, nous donnerons le Pſaume en Latin & en François, précédé de ſon argument ; & les notes que nous ajouterons pour l'éclairciſſement des difficultés grammaticales & hiſtoriques, feront voir ſi l'objet que nous choiſiſſons, remplit ſuffiſamment tous les caracteres de cette Poëſie ſacrée.

Nous enviſageons dans ce Pſaume, comme dans beaucoup d'autres, un

double objet, dont le premier regarde l'Egliſe d'Iſraël, & le ſecond l'Egliſe Chrétienne dans Jeſus-Chriſt ſon Chef, & dans ſes Membres. Nous nommons le premier, ſens litéral de l'ancien Iſraël, & le ſecond, ſens litéral du nouvel Iſraël.

Tous les Interprétes ſe réuniſſent à prendre Salomon pour le premier objet de ce Pſaume, & Jeſus-Chriſt pour le ſecond. La diſcuſſion ſe réduira donc à ſavoir ſi le Prince de la Judée en eſt réellement l'objet primitif; ou, s'il eſt plus probable, comme nous le croyons, qu'il regarde Cyrus, le Bienfaiteur & le Libérateur des Iſraëlites captifs dans l'Empire de Babylone, toujours comme type & figure de Jeſus-Chriſt, Sauveur de tous les hommes.

Pour prouver invinciblement que l'application, que l'on fait de ce morceau à Salomon, n'eſt pas fondée, il ſuffit de prendre les Commentateurs par eux-mêmes, & de leur demander ce qu'ils penſent de l'harmonie de ce Pſaume. Par exemple, que l'on exige d'eux une réponſe préciſe à cette queſtion. Le Roi d'Iſraël & de Juda en eſt-il l'objet total, & Jeſus-Chriſt

également l'objet total ? Car nous avons déja prouvé qu'il faut de l'harmonie dans les Ecrits prophétiques. Non, répondent-ils, les expreſſions ſont quelquefois trop grandes, & trop ſublimes, pour convenir à Salomon. Notre divin Rédempteur eſt le ſeul, qui puiſſe être caractériſé par ces expreſſions majeſtueuſes. Alors il faut perdre de vue le ſucceſſeur de David. Elles ne ſont plus à ſon égard qu'exagérations & hyperboles. A la faveur de quelques ſpiritualités, on trouvera peut-être moyen de juſtifier une telle conduite. Voyons de quelle maniere on procéde à l'application des différentes parties qui compoſent cette admirable Poëſie.

On ne fait pas difficulté d'accorder les quatre premiers verſets à Salomon, parce qu'on n'y voit rien que de commun dans l'expreſſion : mais eſt-on arrivé au cinquiéme ? il faut, dit-on, quitter l'homme mortel, pour conſidérer un objet éternel. Ce régne auſſi étendu que la durée du ſoleil & de la lune, ne peut plus lui convenir. Le ſixiéme verſet ne préſente rien de plus ſublime que les quatre premiers. C'eſt une com-

aiſon, qui paroît caractériſer aſſez
n le regne doux & pacifique de Sa-
non; ainſi l'on revient à lui, pour le
itter au ſeptiéme verſet, parce qu'il
git encore d'un regne de paix & de
ice, qui doit durer autant que la
e : *donec auferatur luna*, ſelon la
lgate; le Roi de Juda reparoît au hui-
me verſet. " Il poſſéda, dit-on, (a)
dans tout ſon entier le Royaume
que Dieu avoit promis aux Patriar-
ches; c'eſt-à-dire, depuis l'Euphrate
à l'Orient, juſqu'à la Méditerranée
au Couchant; & depuis le même
fleuve d'Euphrate, juſqu'aux extré-
mités de la Terre promiſe au Sep-
tentrion & au Midi. ,, Ainſi le *do-
nabitur à mari uſque ad mare*, déſi-
e l'étendue du *Royaume* de Salo-
n. Ce qui ſuit, paroît à la vérité
peu trop reſtreint; *à flumine uſque
terminos orbis terrarum*, ne peut gué-
s'entendre des ſeules limites de la
mination du Succeſſeur de David.
Dans le neuviéme verſet on voit des
uples ſe proſterner devant Salomon.
Vulgate les nomme Ethiopiens. Ce
nt les habitans des Iſles, ſelon les Tra-

(a) Dom Calmet, ſur ce Pſaume.

dustions ordinaires. Après viennent ſes ennemis, à qui il fait lécher honteuſement la pouſſiere : *Coram illo procident Æthiopes, & inimici ejus terram lingent.* On ne peut pas encore ici reconnoître Salomon. Jamais la guerre n'a altéré la tranquillité du regne de ce Prince. Aucun peuple révolté ne l'a obligé de prendre les armes pour les ſoumettre. Quels ſeroient donc ces ennemis, à qui il auroit fait lécher la pouſſiere, „ qui, comme le dit Dom Calmet, „ ſeroient venus rampans & humiliés „ en ſa préſence, "ſans doute pour demander grace de leur réſiſtance ? On a beau chercher, on ne trouvera dans l'Hiſtoire aucun trait qui réponde à cette idée.

La priſe d'Emath-Suba, dont il eſt parlé dans le ſecond Livre des Paralipoménes, chap. 8. verſ. 3. a beaucoup plus l'air d'une priſe de poſſeſſion, que d'une conquête en forme. Mais ſuppoſons que l'acquiſition de cette Ville, que Salomon ne fit que vingt ans après la conſtruction du Temple & de ſon Palais, c'eſt-à-dire, à la fin de ſon regne, ſe ſoit réellement faite à main armée ; la priſe d'une Ville, telle

math, eſt-elle bien capable d'n
enviſager Salomon comme ue
:e conquérant, qui s'eſt rendu maî-
'une étendue immenſe de pays,
qui les peuples les plus éloignés,
ois mêmes viennent rendre hom-
:, & ſe proſterner à ſes pieds? Non
doute. Auſſi l'Ecriture ne fait-elle
t difficulté de le regarder comme
rince très-pacifique. Il paroît mê-
qu'il eſt plus conforme à ſa ma-
e de s'exprimer, de regarder la
dont on jouit ſous ſon regne,
me une paix totale, ſans reſ-
on de grandes & de petites guer-
courtes ou longues; en un mot,
me une paix de tous les jours.
*s qui naſcetur tibi, erit vir quietiſ-
s: faciam enim eum requieſcere ab
ibus inimicis ſuis per circuitum; &
anc cauſam pacificus vocabitur; &
m & otium dabo in Iſraël cunctis
us ejus.* 1. Paral. 22: 9. Ainſi le
ſet 9. n'appartient point encore à
mon.
au Verſet 10. on voit les Rois de
rreshish & ceux des Iſles, les Rois
rabie & de Saba, lui faire des pré-
:. Il y en a qui croient pouvoir

appliquer ce Verſet à Salomon, fondés ſur ce qui eſt dit au Chap. 10. du troiſiéme Livre des Rois, de la Reine de Saba. D'autres ne veulent lui accorder ce Verſet qu'avec des reſtrictions. » L'on ne voit pas par l'Hiſ» toire, dit le Pere Calmet, que Sa» lomon ait exercé ſa domination ſur » la Cilicie, dont Tharſe étoit la Ca» pitale ; ni qu'il ait eu l'Empire » de la mer Méditerranée. Il paroît » que de ſon tems, c'étoient les Phé» niciens qui le poſſédoient. On peut » prendre tout ceci dans le ſens d'une » exagération, quant à ce qui regar» de Tharſe & les Iſles. » C'eſt ainſi qu'à la faveur des exagérations & des hyperboles, on ſe trouve un peu plus au large.

L'on ne peut donner au Roi d'Iſraël les Verſets 11. & 15. où l'on voit ces paroles : *Adorabunt eum omnes Reges terræ .... Adorabunt de ipſo ſemper*, ſans ſuppoſer qu'un grand nombre de Rois étoient ſoumis à lui faire un hommage auſſi humiliant, que celui de ſe proſterner à ſes pieds. Ce qui ne ſe voit nulle part.

Enfin, ſi on lui fait l'application

de

de pluſieurs autres Verſets, ce n'eſt qu'en affoibliſſant extraordinairement l'expreſſion, on en contrediſant formellement l'Hiſtoire; comme on l'a vû ſur l'article des Rois de Thareshish & de ceux des Iſles, & ſur l'étendue de ſa domination. Ce n'eſt qu'en le conſidérant dans un Verſet, en le quittant dans le ſuivant, pour le reprendre enſuite, & l'abandonner immédiatement après. En un mot, c'eſt en donnant au Pſaume une tournure ſi indécente, que tout homme tant ſoit peu ſenſé ſe croiroit dès-honoré dans le Public, ſi l'on prouvoit que quelqu'un de ſes Ouvrages eût le défaut, dont on ne craint point de faire une perfection aux écrits prophétiques.

Revenons à l'objet réel du Pſaume 71. Hebr. 72. Nous avons vû que, ſuivant les Commentateurs mêmes, pluſieurs des caractéres qui le compoſent ne peuvent appartenir à Salomon. Nous renoncerons donc à y chercher ce Prince. Si l'on s'étoit ſeulement imaginé que ce Cantique avoit peut-être un autre objet primitif, que ce Roi pacifique, on en auroit certainement ſubſtitué quelqu'autre plus vraiſemblable.

En jettant les yeux sur Cyrus, on auroit vû cette Poësie marcher avec une autre harmonie, & remplir dans une étendue très-raisonnable toutes les expressions qui la composent, pour en voir ensuite l'accomplissement parfait, & sans aucune restriction dans la personne du Verbe Incarné. Suivons cette idée. Nous verrons si elle n'est pas très-satisfaisante.

Mais avant que de porter son jugement sur deux ou trois endroits du Psaume, où nous nous éloignons de la maniere ordinaire de traduire, dans des points qui n'intéressent nullement l'objet dominant, ni le fond de la piéce; mais qui servent seulement à une plus grande clarté, nous prions le Lecteur de consulter les observations: il jugera des raisons qui nous y déterminent.

Que l'on fasse attention à la marche de ce Psaume, on sentira bientôt quel en est le but. D'un côté c'est un *Peuple dans l'oppression*, *une nation que l'on persécute*, *une nation accablée de miséres*, qui se qualifie des noms *de pauvre*, *de foible*, *d'indigent*: (expressions familiéres aux Prophétes

pour déſigner Iſraël captif à Babylone.) Une nation enfin, qui réclame le ſecours du Seigneur; & qui commence ſa prière par le conjurer *de lui envoyer un libérateur* pour la *retirer des mains de ſes ennemis*, pour la *venger avec ſévérité*. D'un autre côté l'on y voit ce même libérateur Roi & fils de Roi, chargé de rétablir ce Peuple affligé dans ſes droits, *de lui rendre juſtice, de lui donner la paix, de porter un décret en ſa faveur, de le délivrer, d'écraſer ceux qui le tenoient dans l'oppreſſion, de lui rendre la vie*, c'eſt-à-dire, *la liberté, de le venger de la fraude & de l'injuſtice*: Et en conſéquence de ces bienfaits ſignalés, Dieu accorde à ce Prince chéri & tant déſiré, l'Empire le plus étendu qui eût encore exiſté. Il jouit des honneurs les plus grands que l'on puiſſe rendre à un homme mortel; des Princes & des Rois ſont ſoumis à ſes Loix, & ſe proſternent à ſes pieds; & il obtient tous ces avantages, *parce que le ſang* [des Iſraëlites] *lui aura été précieux*. A ce double tableau qui n'eſt compoſé que des propres paroles du Pſaume ne reconnoît-on pas Iſraël captif qui ſollicite ſa dé-

livrance, & Cyrus ſon libérateur; le fleau des Babyloniens & le déſtructeur de leur Empire? Diſons-le ſans héſiter: il remplit exactement tous les caractéres de cette Poëſie ſacrée. Il en eſt donc l'objet primitif, & la figure prophétique, de celui qui les remplit une ſeconde fois lui-même avec d'autant plus d'exactitude, que ſon regne infiniment plus durable & beaucoup plus étendu que celui de Cyrus, loin de laiſſer aux expreſſions du Prophéte aucune reſtriction, enchérit encore ſur leur ſignification la plus étendue, par la néceſſité où l'on eſt de demeurer toujours au-deſſous de ſon ſujet, quand avec des expreſſions humaines, on eſt obligé de repréſenter un objet éternel. Voici le double argument de ce Pſaume pour l'ancienne & la nouvelle Alliance.

Pſaume 71. Hebr. 72.

T I T U L U S.

Per Salomonem.

Pſaume compoſé par Salomon.

ARGUMENS,

ant au ſens litéral de l'Ancien Iſraël.

Cinq ſections eſ-ſiellement relatives ie à l'autre, trace-t l'idée des bienfaits Cyrus envers Iſraël, u regne éclatant de Prince, dont cette ſie ſublime renfer-l'éloge.

I.

Dans le premier ſet l'Egliſe d'Iſraël inſtamment le Sei-ur de remettre au du Roi, c'eſt-à-di-à Cyrus, fils de nbiſe, l'exécution jugement qu'il a-

Quant au ſens litéral du Nouvel Iſraël.

Nous diviſons en cinq ſections cette Ode admirable, qui toutes réunies, donnent une eſquiſſe des avantages que le Verbe incarné procure à l'Univers, & nous dépeignent l'étendue & la gloire du regne du Meſſie.

I.

Souhaits ardens de l'Egliſe afin que le Verbe incarné paroiſſe ſur la terre, pour délivrer les Iſraëlites fidéles de la doctrine des Phariſiens, & les Gentils de l'eſclavage de

porté en ſa faveur, & de la juſtice qu'il a réſolu de tirer de ſes ennemis. Deux événemens conſidérables éclateront auſſi-tôt : la liberté de ſes enfans qu'elle déſigne au verſ. IV par les termes de peuple *qui eſt dans l'oppreſſion*, & *d'enfans des pauvres* ; & la perte des Chaldéens qu'elle caractériſe au Verſ. V, *d'Adorateurs du ſoleil & de la lune.*

II.

Cyrus s'avance contre Babylone. Le Verſ. VI fait entrevoir les avantages que les Captifs retireront de la marche de ce Prince. Il leur prépare une paix ſolide & durable, après qu'il aura établi ſa domination d'une mer à l'autre. Les Verſ. IX : X & XI marquent les Monarques & les différentes Nations qui lui rendront leurs hommages.

l'idolâtrie. Tels ſont les ennemis qui la retenoient dans l'oppreſſion. Elle rendra à jamais ſes hommages à ſon Dieu ; & les Gentils eux-mêmes qui entreront dans ſon ſein, apprendront à le connoître & à le révérer.

II.

Le Meſſie deſcend ſur la terre. Il y apporte une paix, qui, comme ſon Empire, n'aura point d'autres bornes que celles de l'Univers. Différens Princes viennent lui offrir leurs préſens.

III.

Cette ſoumiſſion des peuples eſt la récompenſe de la liberté qu'il accorde au *foible*, c'eſt-à-dire, à Iſraël captif. Des prieres aſſidues faites en faveur de ce Prince, ſont la marque certaine de la reconnoiſſance des Iſraélites délivrés.

III.

Les Nations ſe ſoumettent, parce qu'il leur procure le ſalut. Les prieres qu'elles lui adreſſent, ſont une preuve de leur parfaite reconnoiſſance.

IV.

Les Verſ. XVI & XVII décrivent la fertilité de la terre d'Iſraël, & les diverſes contrées où volera la renommée du Roi de Perſe, leur libérateur.

IV.

Le champ de l'Egliſe devient fertile par la multiplication des proſélytes. Partout on annonce de ſa part la venue de ſon Libérateur.

V.

La vue de tant de merveilles élève l'Egliſe d'Iſraël à la reconnoiſſance. Fortement occupée de l'objet ſeul digne d'être aimé, elle publie dans les deux derniers Verſets, la grandeur de ce Dieu ſi bon, ſi puiſſant & ſi ſage.

V.

Ces bienfaits, qu'elle ſent ne pouvoir venir que d'une puiſſance, d'une bonté & d'une ſageſſe infinie, excitent de nouveau ſa reconnoiſſance; & la portent à publier les louanges de l'Etre ſuprême qui en eſt l'auteur.

Verſio Latina.

I.

I. DEus, judicium tuum Regi committe:
Et juſtitiam tuam Filio Regis.

II. Cauſam aget populi tui cum juſtitiâ,
Et oppreſſorum tuorum cum judicio.

III. Extollent montes pacem populo[da-tam,]
Et colles juſtitiam.

IV Judicabit oppreſſos populi:
Liberabit filios pauperum,
Et atteret oppreſſorem.

V. Timebunt te [qui ſtant] coram ſole & ante lunam
A generatione & generatione.

II.

VI. Deſcendet inſtar pluviæ ſuper ſectam herbam,
Inſtar imbrium ingruentium in terram.

VII. Germinabit diebus ejus juſtus,
Et maxima pax erit,
Cùm non [erit] luna.

VIII. Is dominabitur à mari uſque ad mare,
Et à flumine uſque ad terminos terræ.

Verſion Françoiſe.

I

MOn Dieu, remettez au Roi [l'exécution de] votre jugement :
Confiez au fils du Roi [l'exercice de] votre juſtice.
Il vengera votre peuple avec ſévérité :
Il jugera avec bonté vos enfans que l'on opprime.
I. Les montagnes publieront la paix qu'il aura donnée au peuple :
Les collines annonceront la juſtice qu'il lui aura rendue.
I. Il portera un décret en faveur de la nation que l'on opprime :
Il délivrera les enfans des pauvres :
Il écraſera ceux qui les accablent.
Vous ſerez redouté de ceux qui adorent le ſoleil & la lune
Depuis pluſieurs générations.

II.

I. Son arrivée ſera ſemblable
A une pluye douce qui tombe ſur l'herbe renaiſſante ;
A un orage qui fond ſur la terre.
II. Sous ſon regne le juſte pouſſera des rejettons,
Il jouira d'une paix profonde,
Parce que la lune n'exiſtera plus.
III. Son empire s'étendra d'une mer à l'autre,
Depuis le fleuve juſqu'aux extrêmités de la terre.

IX. Coram illo incurvabuntur deſerta;
Et inimici ejus terram lingent.

X. Reges maris (a) & inſularum tributa pendent.
Reges Sheba & Ceba donum offerent;

XI. Imò demiſsè proſternent ſe coram illo omnes reges,
Omnes gentes ſervient ei.

III.

XII. Eò quòd eripuerit pauperem vociferantem,
Et oppreſſum, cui non erat adjutor.

XIII. Miſertus fuerit tenuis ac pauperis;
Et animas pauperum liberaverit:

XIV. De fraude & tyrannide vindicaverit animas eorum,
Et pretioſus fuerit ſanguis eorum oculis ejus.

XV. Dùm vivet, quiſque dabit ei de auro Sheba,
Quiſque deprecabitur in gratiam ejus jugiter,
Unaquâque die fauſtà deprecabitur ei.

IV.

XVI. Fiet ſparſio pugilli frumenti in terrâ, in ſummitate montium,

(a) Reges maris, id eſt, litorum maris; id enim ſignificat vox Thareshish, ut videbitur in obſervationibus.

Les habitans du déſert s'humilieront devant lui,
Ses ennemis lécheront la pouſſiere.
Les Rois des côtes maritimes & ceux des Iſles lui payeront le tribut,
Ceux de Sheba & de Ceba lui offriront des préſens.
Enfin tous les Rois ſe proſterneront humblement en ſa préſence,
Toutes les nations lui ſeront ſoumiſes.

III.

I. Parce qu'il aura enlevé à la miſére le pauvre qui y gémiſſoit,
Celui qui étoit opprimé, dénué de tout ſecours:
II. Parce qu'il aura eu compaſſion du foible & de l'indigent,
Et qu'il aura rendu la vie aux pauvres:
V. Parce qu'il les aura vengés de la fraude & de l'injuſtice,
Et que leur ſang lui aura été précieux.

I. Pendant ſa vie on lui donnera de l'or de Sheba:
Sans ceſſe on offrira des prieres en ſa faveur:
Chaque jour on fera des vœux pour ſa proſpérité.

I V.

II. Un peu de froment ſemé ſur le haut des montagnes

Pullulabunt inſtar [fructûs] Libani
fructus ejus,
Et germinabunt è civitatibus,
Inſtar graminis terræ.

XVII. Erit nomen ejus æternum:
Ad præſentiam ſolis propagabitur fama
ejus;
Laudibus eum cumulabunt;
Omnes gentes beatum eum prædicabunt.

V.

XVIII. Laudibus efferatur Deus Dominus
Iſraëlis,
Operans mirabilia ſolus:

XIX. Laudibus pariter efferatur.
Potentia glorioſa ejus in æternum,
Quia repletur gloriâ ejus omnis terra:
Fiat, fiat.

PREMIERE OBSERVATION,

Qui renferme les cinq premiers Verſets.

Pſaume compoſé par Salomon.

Peu d'endroits ſont auſſi propres que celui-ci, pour faire ſentir combien il importe à quiconque veut traduire un morceau de l'Ecriture, de bien connoître les différentes ſignifications des particules avant que de

Pouſſera des tiges auſſi vigoureuſes
que celles du Liban.
Et les habitans des villes ſe multiplie-
ront
Autant que l'herbe de la terre.

XVII. Son nom ſera immortel ;
Sa renommée ſe répandra dans tous
les lieux que le ſoleil éclaire ;
Il ſera comblé de louanges :
Toutes les nations publieront ſon bon-
heur.

V.

XVIII. Chantons les louanges du Seigneur,
du Dieu qu'Iſraël adore,
De celui qui peut ſeul opérer des pro-
diges.

XIX. Que l'on exalte ſa puiſſance
Qui rend ſa gloire immortelle :
Elle éclate dans tout l'Univers.
Ainſi ſoit-il, ainſi ſoit-il.

---

commencer ſa verſion, & de quelle conſéquence il eſt, ſuppoſé qu'on en ſoit parfaitement inſtruit, de les appliquer à propos. Si l'on avoit fait attention à ces deux points eſſentiels, on ſe ſeroit bien donné de garde de rendre la prépoſition ל (lâméd) qui précéde le nom שלמה (shelómóh) par la prépoſition Françoiſe *pour*, comme ſi ce Prince eut été l'objet de cette Poëſie. En la rendant par *de* ou en

ſuppléant le terme Hébreu מִזְמוֹר (mizemôr) *Pſaume* ; l'on auroit traduit le titre de cette ode admirable par ces mots : *Pſaume compoſé par Salomon.* Rien de ſi ſimple que ce dénouement, ſuppoſé qu'on veuille conſerver le titre. En ſe ſervant d'une des ſignifications de la prépoſition (lâméd) différente de celle que l'on a adoptée, ce titre qui paroiſſoit donner le ton à toute la piéce, & en fixer l'objet, en déſigne ſeulement l'Auteur ; & nous délivre des inconvéniens dans leſquels on tombe quand on s'en tient à la maniere ordinaire de traduire. On cherche enſuite dans la piéce quel pourroit en être l'objet. Alors tous les termes qui la compoſent bien peſés, les penſées exactement développées, l'on ne tarde pas à voir la liaiſon qu'elles ont entr'elles. L'harmonie parfaite qui regne d'un bout à l'autre, indique un Cantique qui regarde la délivrance d'Iſraël, & le triomphe de Cyrus ſur Babylone. Le ſublime & les beautés qui échappent à une interprétation mal fondée ſe dévoilent ſans peine. Toutes les expreſſions en paroiſſent fines, neuves

& d'une délicateſſe achevée. Y a-t-il à balancer entre deux objets dont l'un eſt parfaitement ſuivi, & l'autre eſt ſans liaiſon & ſans harmonie ?

Si l'on avoit de la peine à croire que l'on pût rendre la prépoſition (lâméd) par le *de* François, & le *per* Latin, ou qu'elle pût être la marque du génitif, Saint Jérôme nous en donnera l'exemple, Géneſ. 7 : 11. Il la traduit ainſi : *Anno ſexcenteſimo vitæ.* לְחַיֵּי (le^{h}hâïïêi) *Noë*, l'année ſix cens de la vie de Noë. Ce Saint Docteur n'a fait que ſuivre l'exemple de l'Auteur de la Paraphraſe Chaldaïque, qui long-tems avant lui avoit traduit l'endroit que nous examinons par עַל יְדוֹי דִשְׁלֹמֹה (^{n}ghá. ïedóïe díshelómóh). c'eſt-à-dire, Selon de Muis : *per manus, id eſt, operâ Salomonis dictus eſt Pſalmus.* Ce Pſaume a été compoſé par Salomon. Il eſt quelquefois des vérités importantes que l'on laiſſe couvertes d'obſcurités, parce que l'on néglige, ou que l'on regarde comme des minuties ces ſortes de diſcutions grammaticales, qui ſont cependant une clef néceſſaire pour parvenir à l'intelligence de ces vérités.

I. *Mon Dieu, remettez au Roi* [*l'exécution de*] *votre jugement,*
Confiez au fils du Roi [*l'exercice de*] *votre justice.*

1°. *Remettez au Roi.*

L'Egliſe d'Iſraël ennuiée des miſéres de ſa captivité, accablée des fatigues qu'elle eſſuye dans l'Empire de Babylone, épuiſée par les mauvais traitemens de ſes ennemis, conjure l'Eternel d'envoyer le Prince qu'il a choiſi pour exécuter l'arrêt qu'il a porté en faveur de ſes enfans, le Monarque qu'il a deſtiné pour leur procurer la liberté, le Roi qu'il a réſolu de ſuſciter pour écraſer leurs impitoyables tyrans. Mais quel eſt ce conquérant qui doit opérer ces merveilles ſurprenantes? Ouvrons Iſaïe: il va nous le déſigner par ſon nom, deux cens ans avant ſa naiſſance, en prononçant ces paroles de la part du Seigneur, Chap. 44. Verſet 28.

(*a*) C'eſt moi qui dis à Cyrus: Vous êtes mon Paſteur:

(*a*) *Ego... Qui dico Cyro, paſtor meus es.*

Oui, il exécutera tout ce que je voudrai ;
Il dira à Jéruſalem, ſoyez rebâtie ;
Il dira au Temple, ſoyez rétabli.

Cyrus eſt donc le Paſteur que Dieu a choiſi pour donner des paturages fertiles à ſon Peuple preſſé de la faim. Ce Prince exécutera les ordres du Tres-haut en rendant aux Iſraëlites la liberté d'aller demeurer dans la terre qu'ils avoient été contraints d'abandonner. Il ne bornera pas là ſes bontés. Il pourvoira à tous leurs beſoins pendant la route, il facilitera leur retour, il les protégera contre ceux qui s'oppoſeront à leur proſpérité renaiſſante ; il voudra même fournir aux frais des ſacrifices offerts au vrai Dieu dans Jéruſalem. Suivons le Prophéte, nous verrons les deſſeins de l'Etre ſuprême ſur les Chaldéens. C'eſt lui-même qui ſe charge de prendre Cyrus par la main, & de le conduire dans ſes opérations contre les perſécuteurs de ſon Peuple, dont il a réſolu la ruine. Verſet premier du Chap. 45.

Profectò omnes voluntates meas implebit ;
Is dicet Jeruſalem, reædificaberis ;
Et templo, iterùm fundaberis.

(a) Voici ce que dit le Seigneur de ſon Chriſt qui eſt Cyrus :

Je le prendrai par la main pour lui aſſujettir les nations,
Je diſſiperai enſuite la force des Rois pour lui ouvrir les portes,
Jamais elles ne lui ſeront fermées.

Par le terme de *nations* il eſt clair que l'on doit entendre les Chaldéens & leurs alliés : par celui de *portes*, celles de Babylone & des Villes qui en dépendoient. Le Souverain maître avoit donc deſtiné le Roi de Perſe pour exterminer les Babiloniens ennemis mortels de ſon Peuple. Rien de plus évident. Iſraël ne l'ignoroit pas ; c'eſt ce qui l'engage à prier inſtament le Seigneur d'accélérer cet heureux moment, qui le comblera de biens & de gloire. L'explication des paroles ſuivantes jette un nouveau jour ſur cet endroit. Il faut remarquer que c'eſt par eſprit de Prophétie que l'Auteur ſacré donne à Cy-

(a) Hæc dicit Dominus de Chriſto ſuo Cyro :
Illius apprehendam dexteram, ut ſubjiciam illi gentes,
Et fortitudinem Regum diſſolvam, ut aperiam coram eo poſtes ;
Numquam portæ claudentur.

rus le titre de Roi. Ce Prince ne fut revêtu de cette auguſte qualité qu'après la mort de Cyaxare ſon beau-pere. Cependant l'Hiſtorien Joſeph (*a*) donne à ce Prince ce titre honorable, même avant la priſe de Babylone. Peut-être étoit-il parvenu à la Royauté par la mort de Cambiſe ſon Pere.

2°. *L'exécution de votre jugement.*

Rien de plus ſimple que le mot Hébreu משפט (mishephât) *Judicium Judgement.* Rien néanmoins de plus indéterminé dans les traductions ordinaires. Quelques-unes à la vérité rapportent ce terme à l'*équité*, à la *juſtice*, à la *ſageſſe*, à la *droiture* que Salomon fit paroître dans les jugemens qu'il porta. Celui qu'il prononça à l'occaſion de ces deux femmes qui s'accuſoient mutuellement d'avoir étouffé leur enfant, vient à propos pour leur fournir une preuve. Que cette action mémorable ſe lie ou non avec le reſte de la piéce, peu leur importe. Mais ſi le Cantique que nous examinons ne regarde point ce Roi d'Iſraël, comme nous croyons l'avoir démontré plus

(*a*) Lib. 10. Antiq. Judaic. cap. 11.

haut, que reſte-t-il à conclure ? Que l'application que l'on fait étant abſolument fauſſe, ce ſubſtantif reſte dans ſa généralité, & ſans aucun point de vûe particulier. Il faut donc tenter une une autre voie pour le ramener au ſujet qui lui eſt propre. La plus ſûre eſt l'Ecriture elle-même. C'eſt celle que nous allons ſuivre. Avant que d'entrer dans les preuves, faites attention que l'Etre ſuprême a porté deux jugemens à l'égard de ſon Peuple. L'un de rigueur & de ſévérité ; l'autre de faveur & de miſéricorde. Par le premier il le condamne à être captif dans la Chaldée pendant 70 ans. Par le ſecond il le fait ſortir de l'eſclavage pour le ramener dans ſa Patrie. Voici comme les Prophétes s'énoncent au ſujet du premier jugement porté par le Seigneur contre Iſraël. C'eſt Iſaïe qui leur adreſſe la parole pour faire rentrer en eux-mêmes les Anciens de ſon Peuple, Chap. 3. Verſet. 14. (*a*).

Le Seigneur s'avance
Pour exécuter le *jugement* (mishephât) qu'il
a porté contre vous,

(*a*) Deus in judicium venit
Adverſùs Senes populi ſui,

Qui êtes les Anciens & les Princes de ſon peuple :
Pour vous punir de ce que vous avez mis le feu à ſa vigne,
De ce que vous rempliſſez vos maiſons des rapines,
Que vous faites ſur ceux que vous opprimez.

Ce *jugement*, cet *arrêt*, ce *décret* que Dieu doit mettre en exécution, n'eſt autre choſe que de donner ordre à Nabuchodonoſor de marcher contre Jéruſalem pour faire ſubir aux habitans de cette Ville criminelle le joug d'un dur eſclavage ; comme on le peut voir en liſant le reſte du Chapitre. Le Seigneur ne met point d'autres termes dans la bouche de Jérémie, lorſqu'il lui commande d'annoncer ce triſte événement. Les voici tels qu'on les lit aux Verſets 14 : 15 & 16. du premier Chapitre de ce Prophéte (*a*)

Le Seigneur me répondit :

Adversùs Principes ejus :
Eò quòd vos ſuccenderitis vineam ejus ;
Spolia oppreſſorum
In domos veſtras [compuleritis.]

(*a*) Exindè ſubjecit mihi Dominus ;

De l'Aquilon toutes sortes de malheurs
fondront sur la terre [d'Israël ;]
Car je vais faire sortir toutes les troupes
des royaumes de l'Aquilon,
Le Seigneur en donne sa parole :
Elles viendront, elles dresseront toutes leurs
tentes devant Jérusalem,
Autour de ses murs qu'elles investiront,
Et autour de toutes les villes de Juda.
Alors je ferai exécuter les *jugemens* que
j'ai portés (mishephâtâie) contre
leurs habitans,
En punition des crimes de ceux qui m'ont
abandonné,
Qui ont offert de l'encens aux dieux étran-
gers,
Et qui ont adoré les ouvrages de leurs
mains.

Ab Aquilone erumpent calamitates in om-
nes habitatores terræ [Israëlis.]
Brevi enim evocabo omnes copias regno-
rum Aquilonis,
Asserit Dominus :
Illæ venient, & ponet unaquæque tento-
rium suum ad portas Jerusalem,
Et circà omnes muros ejus undequâque :
Et circà omnes urbes Juda :
Tunc præcipiam exerceri judicia mea ad-
versùs habitatores eorum,
Ob omnia scelera eorum qui deseruerunt
me ;
Qui thus adoleverunt diis alienis,
Et adoraverunt opera manuum suarum.

Ecoutons encore ce que dit le Seigneur aux habitans de Juda. Ezéchiel, chap. 11 : verſ. 9. & 10. (*a*)

Je vous chaſſerai de ſon enceinte (de Jéruſalem ;)
Oui, je vous livrerai entre les mains des étrangers :
En cela j'exécuterai *les jugemens* (miſphâtîme) que j'ai portés contre vous :
Vous périrez par l'épée ſur les frontieres d'Iſraël :
Je *vous y jugerai* שְׁפַטְתִּים (-éſhephôt,)
Vous comprendrez alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

On entend aiſément, après la lecture de ces différens paſſages, ce que veut dire le Prophéte Sophonie, lorſqu'il s'exprime en ces termes, chap. 3 : verſ. 14. (*b*)

Faites retentir des cantiques de louange, fille de Sion :
Elevez vos ſons, Iſraël :

(*a*) Et ejiciam vos de medio ejus,
Profectò tradam vos in manus alienorum,
Ac exercebo in vos judicia :
Gladio peribitis in finibus Iſraël.
Judicabo vos ;
Tunc intelligetis quòd ego ſim Dominus.

(*b*) Cane, filia Sion :
Clangite, Iſraël ;

Soyez transporté de joye :
Treſſaillez intérieurement d'allégreſſe, [illegible]
de Jéruſalem.

Pourquoi tant de marques de contentement & de ſatisfaction? Vous l'apprendrez par les paroles ſuivantes du verſet 15. (*a*)

Parce que le Seigneur a annullé *l'Arrêt* (míshephâtâikhe) qu'il avoit porté contre vous.

Cette preuve eſt d'autant plus ſolide, que ſaint Jérôme déclare dans ſon Commentaire ſur le *premier verſet du 14. chap. d'Iſaïe*, quel endroit, que nous venons de citer de Sophonie, ſe rapporte au tems, où Cyrus, Roi de Perſe, donna la liberté aux Iſraëlites captifs, de retourner à Jéruſalem. *Significat autem tempus, quo Cyrus, Rex Perſarum, captivum populum redire permiſit.* Le concert des Prophétes ne peut être plus parfait.

Ces Auteurs ſacrés caractériſent auſſi par le terme (míshephât) *le Décret*, par lequel il a été permis aux Captifs de Babylone de ſe mettre en marche pour

Gaude, Et lætare ex toto corde tuo, filia Jeruſalem,

(*a*) Abſtulit Deus judicia tua.

la

Terre d'Iſraël ; & c'eſt en ce ſens qu'on doit l'entendre dans le verſet que nous expliquons. L'accord des Prophétes avec le ſens que nous y tachons, eſt aiſé à faire ſentir. Iſaïe, 42 : 1, 3 & 4. Le Seigneur s'exprime en ces termes, parlant de Cyrus. (*a*)

Oui, il eſt mon ſerviteur,
Je le ſeconderai.
Je l'ai choiſi : il m'eſt agréable.
Je le remplirai de mon eſprit.
Il exécutera *un jugement* (míshephât) en faveur des nations.
Il ne briſera pas le roſeau qui eſt déja caſſé :
Il n'éteindra pas la méche qui eſt ſur le point de perdre ſa lumiere :
Il exécutera *un jugement* (míshephât) qui vérifiera la certitude des promeſſes.
Il ne perdra pas courage ;
Ses forces ne ſeront point épuiſées

(*a*) Profectò ſervus meus eſt,
Opitulabor ei.
In electo meo ſibi complacet anima mea.
Infundam in eum ſpiritum meum.
Judicium in gratiam gentium proferet.
Arundinem quaſſatam non confringet ;
Nec Ellychnium emoriens extinguet ;
Ad veritatem proferet judicium.
Non defatigabitur,
Neque confringetur,

Qu'il n'ait rendu *un jugement* (mishephât) dans la terre.

Cyrus eſt le ſerviteur de l'Eternel, en ce qu'il lui ſert d'inſtrument, pour exécuter *l'Arrêt* qu'il a porté pour le retour des Nations captives. Ce roſeau caſſé, cette méche qui ne donne plus qu'une ſombre lumiere, eſt la Maiſon d'Iſraël, réduite aux dernieres extrémités dans la Monarchie de Babylone. La premiere année du regne de ce Prince, Dieu lui touche le cœur. Pour exécuter la promeſſe que l'Être ſuprême avoit faite par le Prophéte Jérémie, de faire revenir les enfans d'Iſraël à Jéruſalem, le Roi de Perſe fait publier *un Edit*, qui permet aux Captifs de retourner dans la Paleſtine. Eſdras, Livre premier, chap. premier, nous en rapporte le contenu; & les paroles du Seigneur ſont encore plus formelles, Iſaïe, 51 : 4 & 5. (*a*)

Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple,
Nation que j'ai choiſie, prêtez l'oreille à mes paroles :

Quin judicium protulerit in terrâ.

(*a*) Attendite ad me, populi mî, Natio mea, mihi aures præbete;

Bientôt je porterai un décret :
Dans peu je prononcerai *un jugement*, (mis-hephâti)
Par lequel je rendrai la lumiere aux peuples.
Ma juſtice s'approche,
Le Libérateur que j'ai promis eſt en marche:
Dans peu mon bras exécutera *un jugement* (ishephótoû) en faveur des peuples.

Comme ſi le Prophéte diſoit :

Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple . . .
Dans peu je porterai *un jugement*,
Par lequel je rendrai la liberté aux nations captives.
Celui que j'employe pour tirer vengeance de ceux qui les oppriment, s'avance,
Le Prince que j'ai choiſi pour procurer la liberté, eſt en marche.
Dans peu les Médes & les Perſes exécuteront *un jugement* en faveur des peuples.

Des preuves ſi frappantes donnent toute la clarté, dont on a beſoin, pour

Edictum enim à me proditurum eſt,
Et judicium meum, quo illuminentur populi, proferam.
Propè eſt juſtitia mea,
Prodit Liberator meus :
Et brachium meum in gratiam populorum judicabit.

expliquer l'endroit, dont il eſt queſtion, & en fixer le ſens.

Avant que de paſſer outre, remarquez que, pour rendre le terme Hébreu (mishephât) *judicium*, *jugement*, nous employons deux termes François, parce que dans la Langue ſainte un ſubſtantif en renferme quelquefois un autre. C'eſt alors le ſens de la phraſe, qui détermine celui qu'il faut choiſir. On voit des preuves de cette maniere de traduire dans pluſieurs endroits de l'Ecriture. Jérémie, 17 : 13. (*a*) Le Seigneur ordonne au Prophéte de parler ainſi aux habitans d'Iſraël & de Juda.

Voici ce que déclare le Seigneur :
Dans peu j'enyvrerai tous les habitans de cette terre,
Tant les Rois *de la race de David*
(לְדָוִד ledâoûid *de ſtirpe David*, dit Saint Jérôme,)
Qui ſont aſſis ſur ſon trône,

(*a*) Hæc declarat Dominus :
Mox implebo omnes habitatores terræ hujus,
Tàm Reges de ſtirpe David,
Sedentes ſuper ſolium ejus,

Que les Prêtres, les Prophétes
Et tous les habitans de Jéruſalem.

L'ivreſſe, dont ce Prophéte menace es Iſraëlites, n'eſt autre choſe que les niſeres de la captivité, comme on peut le voir dans le chapitre 25. de es Prophéties. Les Commentateurs ont d'accord avec nous en ce point. De Muis dit, en expliquant le verſet 4. du Pſaume, que nous examinons, que le verbe שָׁפַט (shâphát) ſignifie *rendre juſtice*, en prenant la défenſe les innocens, & en puniſſant les coupables. *Verbum Hebraïcum* (shâphát) *ſignificat jus dicere bonos defendendo, & malos puniendo.* On ne doit donc plus être ſurpris de trouver ce verbe ſouvent employé pour déſigner *la vengeance*, que le Seigneur devoit prendre des Chaldéens, qui opprimoient les Iſraëlites.

Nous pouſſons un peu cette citation, pour mettre le Lecteur à portée de juger d'un coup d'œil, que l'application que nous faiſons du terme (míshephât) eſt fondée ſur le but que ſe propoſoient les Prophétes, lorſqu'ils en

Quàm Sacerdotes & Prophetas,
Et omnes habitatores Jeruſalem, ebrietatem

faiſoient uſage, & qui étoit *la vengeance*, que le Seigneur devoit tirer de ſes ennemis, c'eſt-à-dire, des Chaldéens.

4°. *Conſiez.*

Perſonne n'ignore que dans pluſieurs idiomes, les conjonctions ſont ſouvent miſes, même fort élégamment, pour éviter la répétition du verbe : la Langue ſainte en fournit quantité d'exemples. Nous nous bornerons cependant à deux paſſages, qui montreront invinciblement que ſaint Jérôme a reconnu que (l'oû) des Hébreux tient quelquefois la place du verbe ; par conſéquent, que ce n'eſt pas ſans de bonnes raiſons, que nous rendons cette particule par le verbe *Conſiez*. Le verſet 15. du chap. 24. de la Genèſe eſt conçû en ces termes : (*a*) „ A peine avoit-il „ (le ſerviteur d'Abraham) achevé de „ parler ainſi en lui-même, qu'il vit „ ſortir Rebecca, fille de Batuel, fils „ de Melcha, femme de Nachor, frere „ d'Abraham, *qui portoit* (l'oû *ha-*

(*a*) Necdùm intrà ſe verba compleverat, & ecce Rebecca egrediebatur, filia Bathuel, filii Melchæ, uxoris Nachor, fratris Abraham, *habens* (l'oû) hydriam in ſcapulâ ſuâ.

„ *bens*) une cruche sur son épaule. „ Chap. 31. du même Livre, verset 32. Jacob dit à Laban. (*a*) „ Que celui, „ chez qui vous trouverez vos Dieux, „ perde la vie en présence de nos fre- „ res. Examinez si j'ai quelque chose „ qui vous appartienne, emportez- „ le. *En tenant ce discours*, (*hæc dicens*, dit saint Jérôme) Jacob „ ignoroit que Rachel eût dérobé ses „ Dieux. „

5°. *Au fils du Roi.*

Tout le monde convient, dit le Docteur Prideaux, (*b*) que Cyrus a eu pour mere Mandane, fille d'Astiage, Roi des Médes, & pour pere Cambise, Perse de Nation. Mais ce Cambise étoit-il Roi de ce pays-là, ou n'étoit-il qu'une personne privée? C'est sur quoi les Historiens ne sont pas d'accord. Hérodote prétend qu'il n'étoit qu'un simple Gentilhomme de la Famille d'A-

(*a*) Apud quemcumque inveneris Deos tuos, necetur coràm fratribus nostris. Scrutare, quidquid tuorum apud me inveneris, aufer. *Hæc dicens* (1) ignorabat quòd Rachel furata esset idola.

(*b*) Livre second de la premiere partie de l'Histoire des Juifs, page 196 de l'édition d'Amsterdam.

La liberté que j'ai promiſe ne différera pas,
Je délivrerai Sion,
Je comblérai Iſraël de gloire.

Eſt-il poſſible de ne point reconnoître qu'il n'eſt queſtion dans ces deux verſets que de la *ſévérité* avec laquelle Cyrus traitera les Chaldéens, en punition de la tyrannie qu'ils exerçoient contre Iſraël? Le Seigneur annonçant dans le même Prophéte le retour des Captifs, parle en ces termes, verſets 1 & 2 du chap. 62. (*a*)

L'amour que je porte à Sion m'empêche de garder le ſilence;
L'affection que j'ai pour Jéruſalem ne me permet pas de prendre de repos,
Que *ſa juſtice* n'éclate comme la lumiére,
Que ſa liberté ne brille comme une lampe.
Les nations verront *votre juſtice* (tsidekékhe),
Et tous les Rois ſeront témoins de la gloire dont vous ſerez comblé.

Et liberatio mea non morabitur.
Sed præſtabo Sioni libertatem,
Iſraël decore donabo.
(*a*) In gratiam Sionis non tacebo,
Nec in gratiam Jeruſalem quiescam,
Quin prodeat ut ſplendor juſtitia ejus,
Et libertas ejus ſicut lampas ſplendeſca.
Tunc videbunt nationes juſtitiam tuam,
Et omnes Reges gloriam tuam.

Le Seigneur touché de la patience, de la fermeté & de la constance avec lesquelles Israël a souffert tous les mauvais traitemens des Babyloniens, s'est enfin déterminé à en *tirer justice*, & à faire porter à ses ennemis les châtimens qu'ils méritoient. Sera-t-on surpris après cela d'entendre dire au Seigneur, dans Isaïe, qu'il se *revêtira des habits de sa justice*; c'est-à-dire, qu'il s'avancera contre la Chaldée au milieu des soldats de Cyrus, qu'il a destinés, comme nous l'apprend ce Prophéte, pour punir les habitans de cette Terre. Ces remarques faites, on comprend aisément que le premier verset de notre Psaume ne peut avoir d'autre sens que celui-ci.

Remettez au Roi Cyrus l'exécution de l'arrêt que vous avez porté en faveur de mes enfans,

Confiez au fils du Roi Cambise la vengeance que vous devez tirer des Chaldéens leurs ennemis.

FI. *Il vengera votre peuple avec sévérité: Il jugera avec bonté vos enfans que l'on opprime.*

Vos enfans que l'on opprime.

On ne peut ici rendre le mot pour mot, sans jetter de l'obscurité dans la

traduction ſur un endroit, qui eſt très-clair dans le texte Hébreu, quand on connoît la valeur des pronoms de cette Langue. Il faudroit rendre ainſi ce paſſage : *il vengera vos opprimés* : verſion rebutante, & qui ne ſeroit pas faite, ſelon le génie de la Langue Françoiſe. Mais qui ſont ceux que le Prophéte veut caractériſer par ces paroles ? Selon l'argument, que nous avons mis à la tête de cette Poëſie, elle regarde eſſentiellement trois peuples. L'un, qui eſt dans la miſere ; l'autre, qui l'y retient ; le troiſiéme, qui en fait ſortir le premier. On reconnoît ſans peine à ces traits, les Iſraëlites délivrés par Cyrus de la tyrannie des Chaldéens. Ces victimes ſont les *opprimés* de l'Eternel. C'étoit par ſes ordres qu'ils eſſuyoient tous les maux d'un dur eſclavage. Ils étoient à Babylone ſous ſa protection particuliere. Iſaïe, après avoir annoncé dans les verſets 4 & 5. du chap. 26. la ruine de Babylone, parle ainſi des Captifs dans le verſet ſuivant. (*a*)

Elle [Babylone] ſera foulée aux pieds :

(*a*) Conculcabit eam pes,

Aux pieds de celui qu'elle opprime. עָנִי (ⁿghânî.)

Chapitre 49. Verſet 13. Iſaïe ſe ſert des mêmes termes pour animer les captifs à témoigner leur reconnoiſſance au Seigneur de la liberté qu'il doit leur accorder (*a*).

Cieux, élevez vos chants de joie;
Terre, ſoyez dans l'allégreſſe;
Montagnes, faites retentir vos Cantiques d'actions de grace,
Parce que le Seigneur conſolera ſon peuple,
Parce qu'il aura pitié des ſiens *que l'on opprime* עֲנִיָּיו (ⁿghàniïâoû)

Ce terme précédé de celui *de Peuple* du Seigneur, peut-il ſe rapporter à d'autres qu'aux captifs de Babylone? Veut-on encore quelque choſe de plus formel? On le trouvera dans le premier Verſet du Chapitre 61.

[Conculcabunt] pedes oppreſſi.

(*a*) Feſtivos edite cantus, Cœli,
Et exulta, terra;
Proferte, montes, cantus lætitiæ,
Quia conſolabitur Dominus populum ſuum;
Et oppreſſorum ſuorum miſerebitur.

du même Prophéte, où ce mot eſt ſuivi de celui de captif (*a*).

Je ſuis rempli de l'eſprit du Seigneur le ſouverain Maître,
Parce que le Seigneur m'a deſtiné
Pour annoncer une agréable nouvelle
A ceux *qui ſont dans l'oppreſſion* עֲנָוִים
(nghánâouîme.)
Pour m'envoyer guérir ceux qui ont le cœur briſé,
Pour annoncer la paix aux captifs,
Une entiere délivrance à ceux qui ſont dans les fers.

Des endroits ſi clairs n'ont pas beſoin de réflexions.

III. *Les Montagnes publieront la paix qu'il aura donnée au peuple;*
Les collines annonceront la juſtice qu'il lui aura rendue.

Les montagnes.... Les Collines.
Toutes les anciennes Verſions ſe

(*a*) Spiritu Dominatoris Domini præditus ſum,
Unxit enim me Dominus,
Ut annuntiarem læta oppreſſis.
Miſit me ut mederer afflictis corde,
Ut prædicarem captivis pacem,
Vinctis omnimodam ſolutionem.

réuniſſent à traduire les Pluriers הָרִים (hârîme) & גְּבָעוֹת (ghíbeʰghôth) par les termes de *Montagnes* & de *Collines*. Nous adoptons avec plaiſir ces deux ſignifications, en avertiſſant néanmoins qu'on ne doit pas toujours s'y borner dans les Pſaumes & dans les Prophétes. Car tantôt elles ſont naturelles, tantôt elles ſont énigmatiques. La verité de la premiere ſignification n'a pas beſoin de preuve. Les moins inſtruits dans la Langue Sainte, ſavent parfaitement que le premier de ces deux termes ſe prend en quelques endroits pour la Montagne de Sion, comme *au Pſaume 29. Hébreu 30 : 8.* dans d'autres pour la terre d'Iſraël en général, comme *au Pſ. 79. Hebr. 80 : 11.* l'Auteur ſacré la caractériſe ainſi, parce qu'il s'en trouvoit beaucoup dans ſon étendue : enfin, on prend de tems en tems ce terme pour les *Montagnes des autres Pays*.

Il n'en eſt pas ainſi des ſignifications énigmatiques. Oſe-t-on avancer que ces termes ſont employés pour déſigner des *Royaumes* ou *leurs Provinces* ; les *Capitales* ou *les autres Villes des Empires* ; *les Rois* & *les Grands des Monarchies* ? L'attention

du Lecteur ſe réveille, & chacun ſe partage, critique, juge, & condamne ſelon qu'il eſt affecté, ou plûtôt ſelon que ſes connoiſſances plus ou moins étendues lui donnent de confiance à prononcer.

Cependant, il faut l'avouer, les plus prévenus contre cette méthode, ne le ſont pas toujours, ni en tout. De tems en tems ils conviennent, (& nous en avons vû des exemples,) que cette maniere d'interpréter énigmatiquement certains paſſages de l'Ecriture, jette de la clarté & de l'harmonie dans des endroits difficiles, & où l'on n'alloit, pour ainſi dire, qu'en chancellant. La beauté des expreſſions, l'élégance des tours, l'exactitude des rapports dans les membres des phraſes, leur paroiſſent ſe dévoiler à leurs yeux avec plus de netteté & de préciſion. En un mot, on convient que rien n'eſt mieux imaginé. Mais on craint d'être ébloui par un faux brillant. L'on veut des preuves, & on n'a pas tort. Il eſt juſte de ſatisfaire des déſirs ſi légitimes. La matiere eſt d'elle-même aſſez intéreſſante pour ne ſe rendre qu'à l'évidence. Afin d'y parvenir nous établirons nos principes ſur les autorités les plus reſpectables. Les mêmes Livres qui font naître des

doutes fourniront aſſez de quoi les diſſiper. Dans un autre article nous traiterons la matiere plus à fond, en diſcutant les termes énigmatiques & généraux le plus communément répandus dans les Prophétes.

Nous démontrerons évidemment dans les remarques ſur le Pſaume 67. Hébreu 68. Obſervation 10. n°. 5. par le *Verſet 25. du Chap. 51. de Jérémie*, que les Ecrivains ſacrés ont employé le terme de *Montagne*, lorſqu'ils vouloient parler de Babylone. Cette preuve eſt d'autant plus ſolide que la Paraphraſe Chaldaïque, en traduiſant cet endroit du Prophéte a écarté l'énigme en rendant ainſi ſes paroles. (*a*).

O Ville qui détruit tout !
J'enverrai contre toi ma fureur, aſſure le Seigneur,
Contre toi qui ravages toute la terre,
Je leverai ma main pleine de force pour te frapper,

(*a*) Ecce ego mitto furorem meum contrà te,
Civitas diſſipans, dicit Dominus:
Quæ diſſipas univerſam terram;
Et levabo plagam fortitudinis meæ contrà te;

J'anéantirai tes fortifications ;
Je ferai de toi une ville réduite en cendre.

Voici donc le terme de *Montagne* employé par une ancienne version pour désigner la *Capitale* d'un grand Empire. Ce n'eſt pas que Babylone fût placée ſur une hauteur ; on n'en connoiſſoit pas dans l'enceinte de cette Ville, ni même aux environs. La raiſon qui a porté le Prophéte à lui donner ce nom, c'eſt que ſa puiſſance étoit autant au-deſſus de celles des autres Souverains, que *les Montagnes* ſont élevées au-deſſus de la ſurface de la terre. Saint Jérôme dans ſon Commentaire ſur *le ſecond Verſet du 13. Chap.* d'Iſaïe, dit que par le nom de *de Montagne couverte de ténébres*, on doit entendre *Babylone*, ainſi appellée à cauſe de ſon orgueil. *Montem caliginoſum, ſive tenebroſum, Babylonem propter ſuperbiam intellige.* Ce qui fournit la même preuve ſous une autre idée.

Il n'eſt pas douteux que nous pourrions en produire un grand nombre d'autres ; mais pour éviter la proli-

Et conſumam te à fortitudine,
Et dabo te in civitatem combuſtionis.

xité, nous nous contenterons de celle-ci pour Babylone ; voyons ſi les autres Villes de cette formidable Monarchie, ne ſont pas auſſi quelquefois déſignées ſous l'emblême de ce nom.

Dans les Verſets *1. 2. & 3. du Pſaume 45. Hébr. 46.* que le vénérable Béde & Dom Calmet appliquent, après pluſieurs Anciens, à la captivité, les Iſraëlites déclarent en ces termes combien eſt grande la confiance qu'ils ont au Seigneur (*a*).

Dieu eſt celui en qui nous eſpérons,
Il eſt notre force ;
On trouve dans l'adverſité qu'il eſt un puiſſant ſecours. (*b*)
Nous ne ſerons donc pas dans la crainte,
Quand la térre changera de face ;

(*a*) Deus nobis eſt ſpes & virtus,
Auxilium in anguſtiis invenitur validum.
Ideò non timebimus,
Cùm mutabitur terra ;

(*b*) Cette façon de rendre ce dernier ſtique, eſt tirée de la verſion qui eſt dans la Polyglotte du Cardinal Ximenès, dont l'Auteur traduit ainſi ce premier verſet : *Deus noſtra ſpes eſt & fortitudo, auxilium in tribulationibus inventus eſt validum.*

Quand *les montagnes* qui ſont au milieu de
la mer, ſeront renverſées.
Ses eaux ſeront agitées;
Elles ſeront dans le trouble;
Leurs flots feront trembler les *montagnes.*

Laiſſez ces trois Verſets couverts de leurs énigmes, y comprend-on quelque choſe dans le ſens litéral? Au contraire développez-en l'obſcurité, rien de plus énergique, rien de plus beau que l'image qu'ils préſentent. On voit dans le ſecond Verſet qu'il s'agit de la ruine de l'Empire de Babylone, déſigné par le terme général de *terre* qui va changer de face, c'eſt-à-dire, paſſer à d'autres maîtres, des Chaldéens aux Perſes. On voit que les *Montagnes* qui ſont au milieu de la mer, ne ſont autre choſe que les *Villes* qui ſont dans l'étendue de cette Monarchie; que les eaux ſont les troupes & les habitans de ce floriſſant Etat, troublés, conſternés à l'arrivée de Cyrus; & dont l'agitation extraordinaire fait trembler les Grands mêmes. Le

Cùm ſubvertentur montes qui ſunt in medio maris;
Perſtrepent, turbidæ fient aquæ ejus;
Contremiſcent montes ob elatos [fluctus] ejus.

Pere Calmet a reconnu que tel étoit le ſens de ce paſſage. Voici comment il s'énonce dans ſon Commentaire ſur le ſecond Verſet de ce Cantique. » Les tremblemens de la terre les plus » terribles, les renverſemens *des* » *Montagnes*, & leur chûte au fond » de la mer, ne nous cauſeront ni » trouble, ni effroi, ayant le Sei- » gneur pour nous. Sous le nom de » tremblement de terre, il déſigne les » mouvemens, les troubles des Pro- » vinces, les guerres, les ſéditions, » les renverſemens des Empires. » & ſur le 3. Verſet de ce même Pſau- me. » *Les eaux de la mer ont été agi-* » *tées*, les eaux marquent les guerres, » les ſoulevemens des Peuples, les » grandes armées. *Les Montagnes* » *ébranlées, & renverſées par la puiſſance* » *du Seigneur* ſont les *Monarchies dé-* » *truites & renverſées.* »

Albert le Grand & Titelman ont bien ſenti que le terme de *Montagne* étoit quelquefois pris dans les Prophétes *pour les Grands, les Princes, les plus puiſſants d'un Etat. Montes*, dit ce dernier en expliquant le Pſaume 45. Hébr. 46. *id eſt, potentes &*

éminentes ſuper terram. Cet Auteur, à la vérité, entend par ce terme les *Grands* de l'Univers entier; mais s'il leur convient lorſqu'on les conſidére tous enſemble, pourquoi ne pourroit-on pas le leur attribuer, lorſqu'on les regarde comme ſéparés les uns des autres? Iſaïe décrivant l'arrivée du Seigneur dans l'Empire de Babylone, s'exprime ainſi, Chap. 42 : 13, 14, 15 & 16. (*a*).

La marche du Seigneur ſera ſemblable à
celle d'un homme intrépide;
Il excitera ſon courage comme celui qui
s'avance au combat;
Il élèvera fortement la voix.
Il pouſſera des cris,
Il domptera ſes ennemis.
Je me tais depuis long-tems, dira-t'il,
Je me contrains au ſilence;
Je crierai comme une femme qui eſt en travail;

(*a*) Dominus ſicut fortis incedet:
Quaſi vir bellicoſus excitabit zelum ſuum;
Vociferabitur,
Quin & clamabit,
Et ſuper inimicos ſuos prævalebit.
Dicetque: Jamdudùm obmuteſco,
Sileo & me contineo;
At parturientis inſtar clamabo,

Je ravagerai,
J'abimerai en même tems.
Je rendrai déſertes les *montagnes* & les *collines*,
J'en ferai ſécher toutes les herbes ;
Je changerai en terre ferme le courant des rivieres ;
Je deſſécherai les étangs.
Je conduirai les aveugles par des ſentiers qui leur ſont inconnus,
Je les ferai marcher par des chemins qu'ils ne ſçavent pas ;
Je changerai en lumiere les ténébres qui les offuſquent,
J'applanirai les chemins,
Tels ſont mes décrets :
Ils ſont invariables,
Je les exécuterai.

Deſolabo,
Et abſorbebo ſimul.
In ſolitudinem redigam montes & colles,
Et omnem herbam eorum arefaciam :
Vertam flumina in arida loca,
Et ſtagna exſiccabo.
Deducam cæcos per ſemitam quam ignorant,
Per vias quas neſciunt incedere faciam eos,
Vertam tenebras ante eos in lucem,
Et diſtorta in recta.
Talia ſunt decreta mea,
Perficiam illa ;
Nullum prætermittam.

Ces quatre Verſets ſont conçus d'un bout à l'autre dans un ſtyle énigmatique. Levez le voile qui les couvre : qu'y trouvez-vous ? Le Seigneur qui s'avance à la tête des Médes & des Perſes contre Babylone. Ces troupes, conduites par leur Chef formidable, s'animent mutuellement à attaquer leurs ennemis. Selon l'uſage des nations orientales, elles pouſſent des cris pour intimider les Babyloniens. Elles les rompent, les renverſent & les défont. Le Seigneur, qui juſqu'alors avoit paru reſter dans l'inaction, tire une vengeance éclatante des cruautés, des injuſtices dont ils accabloient ſon Peuple. Il fait tout ravager. Les Capitales des Provinces ſont priſes & détruites ; les autres Villes ſubiſſent le même ſort. Tous leurs habitans ſont mis ſous le joug peſant d'un perpétuel eſclavage. Les Provinces ſont déſertes. Pourquoi un châtiment ſi ſévére ? Pour procurer aux Iſraëlites leur retour dans leur Patrie, après les avoir tirés de l'eſclavage dans lequel ils gémiſſoient depuis 70 ans. Les chemins que Dieu applanit pour favoriſer leur retour, déſignent les effets ſurprenans

de

de la protection divine, les bontés de Cyrus, & la bienveillance des peuples par les pays deſquels ils devoient diriger leur marche.

On ne ſeroit pas plus fondé à révoquer en doute que ces termes *de Montagnes & de Collines* puſſent être pris quelquefois pour déſigner *des Royaumes* ou *leurs Provinces*, puiſque le Prophéte Iſaïe les employe en ce ſens, *Chap. 41.: 15.* où le Seigneur tient ce diſcours aux captifs (*a*).

Je vous rendrai un jour ſemblable
A un traînau nouvellement armé de dents,
Et dont on ne s'eſt pas encore ſervi:
Vous foulerez les *montagnes*,
Vous les briſerez,
Vous rendrez *les collines* ſemblables à la menue paille.

La Paraphraſe Chaldaïque rend ce paſſage de la maniere ſuivante (*b*).

Voilà que je vous ai rendu ſemblables à un fort traîneau;

(*a*) Quondàm reddam te ut plauſtrum novum triturans,
Inſtructum aciebus.
Triturabis montes,
Eos comminues,
Et colles ſicut glumam efficies.
(*b*) Ecce poſui vos quaſi tribulam fortem,

Armé de dents nouvelles :
Vous mettrez à mort *les peuples ;*
Vous détruirez *les Royaumes ;*
Vous les rendrez ſemblables à la paille.

Vatable entend auſſi ce paſſage d'Iſaïe dans un ſens énigmatique, même pour le ſens qui regarde la nouvelle Alliance. Voici ſes paroles (*a*). » Il » [le Prophéte] prédit que l'Egliſe » primitive ſera foible, & ſans force » dans le commencement, mais que » dans la ſuite, elle ſoumettra *les* » *Rois*, *les Tyrans*, *& les Grands*, & » qu'elle les détruira par le ſecours de » Dieu. » On ne peut pas ſouhaiter des preuves plus convainquantes ; & nous ne croyons pas qu'on puiſſe en produire qui ſoient capables de les détruire. Celles qui ſuivront, n'auront pas moins de force. Le ſaint Homme Job parlant de la Toute puiſſance de

Novam, plenam dentibus ;
Occides populos ;
Et conſumes regna ;
Quaſi ſtipulam pones eos.

(*a*) *Notâ* 15. Prædicit fore ut Eccleſia primitiva initiò ſit debilis & infirma : quæ tamen poſteà ſit Dei auxilio Reges, tyrannos, & magnates victura, & redactura in nihilum. Utitur metaphorâ ducta à triturâ.

Dieu, s'éxprime ainſi, Chapitre 9. Verſet 5 (*a*).

Il tranſportera les *montagnes.*
Et ceux qu'il aura renverſé dans ſa fureur
Ne ſauront pas que c'eſt lui qui les aura détruits.

Le Paraphraſte Chaldéen leve encore une fois le voile de l'énigme, & développe de la maniere ſuivante la premiere partie de ce paſſage (*b*).

Il détrône *les Rois*, dont la puiſſance eſt auſſi inébranlable que les montagnes.

Qu'il ſoit queſtion dans cet endroit de Job, *des Rois de Babylone & de leurs alliés*, comme nous eſpérons le prouver un jour, ou que le Prophéte ait en vûe tout autre objet que l'on voudra, peu importe. Il nous ſuffit que le terme de *Montagne* ſoit employé pour déſigner des Rois. La preuve ne tire pas ſa ſolidité de celui-ci, plûtôt que de celui-là, mais du principe général qui l'applique à quelqu'un d'entr'eux; ou même à tous les Rois, ſi

(*a*) Qui transferet montes,
Et neſcient hi,
Quos ſubvertet in furore ſuo.
(*b*) Qui transfert Reges fortes, inſtar montium.

l'on veut, pris *in globo*. Il en réſultera toujours que le terme de *Montagne* eſt employé ici dans un ſens énigmatique.

Le Prophéte Nahum nous donne encore une nouvelle preuve du terme de *Montagne* pris énigmatiquement. Le paſſage eſt trop beau pour ne pas le rapporter tout entier. C'eſt dans ſon premier Chapitre, Verſet 2, 3, 4 & 5. dans leſquels il nous dépeint la ruine de Ninive. Les Grands de cette Capitale de l'Aſſyrie y ſont déſignés ſous les expreſſions de *Montagnes* & de *Collines* (*a*).

Le Tout-Puiſſant eſt un Dieu jaloux:
Le Seigneur eſt un vengeur redoutable.
Oui, le Seigneur ſe vengera,
Quoiqu'il retienne ſa colere;
Le Seigneur ſe vengera des oppreſſeurs de ſon peuple;
Car il conſerve ſa colere contre ſes ennemis.

(*a*) Deus fortis æmulator eſt,
Et formidandus ultor.
Ulciſcetur Dominus,
Quamvis iræ compos:
Ulciſcetur Dominus de anguſtiatoribus ſuis,
Nam [iram] ſervat in hoſtes ſuos.

Le Seigneur eſt patient;
Mais ſa puiſſance eſt ſans bornes,
Et il ne laiſſe rien d'impuni.
Le Seigneur s'avance au milieu des tempêtes & des tourbillons,
Ses pieds forment un nuage de pouſſiere.
Il jettera l'épouvante dans la mer:
Oui, il la deſſéchera,
Il tarira toutes les rivieres,
Baſan & le Carmel ſeront dans la langueur,
La beauté du Liban ſera flétrie:
Il ébranlera les *montagnes*:
Il détruira *toutes les collines*:
Sa préſence frappera la terre d'effroi,
L'univers & tous ceux qui l'habitent.

Deus patiens eſt,
At magnus fortitudine,
Et nullo modo impunem dimittit.
Dominus in tempeſtate & in turbine graditur,
Et nubes pulvis ſunt pedum ejus.
Terrorem incutiet mari,
Exſiccabit illud,
Et omnia flumina deſiccabit,
Elanguebit Baſan & Carmelus,
Et florens Libanus langueſcet:
Montes commovebuntur ab eo,
Et colles exſcindentur,
Contremiſcet terra antè eum,
Orbis & omnes habitatores ejus.

Rapprochez les faits hiſtoriques qui ont rapport à la deſtruction de Nini-

ve. Analyſez les expreſſions énigmatiques ſous l'emblême deſquelles le Prophéte la caractériſe, vous formerez ce ſens. » Le Tout-Puiſſant eſt un » Dieu jaloux. Le Seigneur eſt un » vengeur redoutable ; il différe à punir, mais il punit à la fin ; il tirera » une vengeance éclatante des Ninivites qui tiennent ſon Peuple dans » l'oppreſſion, parce qu'il eſt toujours en colere contre ſes ennemis. » Le Seigneur marche contre Sardanapale à la tête des Médes & des » Babyloniens, conduits par Arbaces » & Béléſis, Lieutenans Généraux » de ce Prince, contre lequel ils ſe » ſont révoltés. Ces troupes font élever une pouſſiere auſſi épaiſſe que » les nuées. Elles jettent l'effroi dans » Ninive ; elles en font ſortir de force les Habitans. Les autres Villes, » qui dépendent de cette Capitale, » ſubiſſent le même ſort. Ses contrées » les plus fertiles & les plus délicieuſes » perdent leurs beautés ; ſes endroits » les plus riants n'ont plus leurs charmes. *Le Roi, les Grands périſſent.* A » la vûe d'un déſaſtre ſi général, les » Habitans de cette Monarchie ſont ſai-

» ſis de crainte, ſoit à Ninive, ſoit dans » la Campagne. » Telle eſt la ſuite de l'harmonie que l'explication des termes énigmatiques répand dans cette Poëſie. Ne développez pas ces termes ; n'en dévoilez pas les myſteres, que préſenteront-ils ? Ils ne formeront qu'un tiſſu froid, languiſſant ; une Poëſie inſipide, ſans feu, ſans vivacité : en un mot, un tout qui ne ſignifiera rien, fondé d'ailleurs ſur une fauſſe ſuppoſition ; puiſque l'on n'a jamais vû les *Montagnes ébranlées*, ni *les Collines détruites*. Par conſéquent on n'y verroit que des idées chimériques, fauſſes, incapables de contenter un Lecteur judicieux & de bon goût.

Le Prophéte Habacuc fait auſſi uſage des mêmes expreſſions, pour indiquer le renverſement de l'Empire de Babylone par Cyrus. Chap 3. Verſet 6. ce Prophéte parle en ces termes de l'arrivée de ce Prince dans les Etats de Baltaſar (*a*).

Il paroît, & la terre eſt ébranlée,

(*a*) Stat, & turbatur terra.

Il jette un regard, & les nations fondent comme la cire,
Les *montagnes* qui ſubſiſtent depuis tant de ſiécles ſont réduites en poudre,
Et les *collines* auſſi anciennes que le monde ſont affaiſſées.

Peut on exprimer d'une façon plus énergique, la rapidité des conquêtes du Général des Médes & des Perſes, & la facilité avec laquelle il ſe rendit maître d'un auſſi vaſte Empire que celui des Babyloniens ? Voici l'expoſition naturelle de ce Verſet.

Cyrus paroît: auſſi-tôt l'Empire de Babylone eſt ébranlé:
Ce Prince jette un regard, & les Chaldéens fondent comme la cire:
Leurs Rois, dont l'origine eſt ſi reculée, ſont détruits:
Et *les habitans* de cette Monarchie, auſſi ancienne que le monde, ſont exterminés.

Pour bien comprendre ce paſſage, il faut faire attention que les termes עַד (ⁿghád) & עוֹלָם (ⁿghôlâme) que preſque toutes les anciennes Verſions rendent par ces mots *æternitatis*, *æter-*

Aſpicit, & diſſolvit gentes.
Conteruntur montes longævi,
Deprimuntur colles æterni.

nos, ſempiternos, ne ſignifient pas toujours dans les Auteurs ſacrés *un être ſans commencement*. Ces expreſſions ſe prennent aſſez ſouvent pour déſigner une *antiquité peu commune*, *une longue durée*, & *les ſiécles les plus reculés*. » Il y a même mille endroits, dit l'Auteur de la refutation du Livre des regles, (*a*) où cette expreſſion ne marque qu'une durée limitée, & aſſez courte. Il ne faut donc juger de la valeur des termes de l'Ecriture, dit dans la page précédente le même Auteur, que par les idées qui y ſont attachées dans la Langue Hébraïque, & non par celles que notre Langue attache aux termes que nous croyons y répondre. » En effet, pour en revenir à cette longue durée dont il s'agit ici, Jérémie ne fait-il pas voir que c'eſt ainſi qu'on doit l'entendre *au 15. Verſet de ſon Chap. 5.* Il y dit que les Chaldéens ſont des *Peuples éternels*, c'eſt-à-dire, *de la plus haute antiquité*. Ce Prophéte à la vérité ne les nomme pas, mais il les déſigne d'une maniere à ne pou-

(*a*) Réfutation du Livre des régles pour l'intelligence de l'Ecriture, *page* 82.

voir s'y méprendre, lorſqu'il inſinue que c'eſt cette nation qui doit ravager la terre d'Iſraël (*a*).

Je ferai venir contre vous une nation éloignée, Maiſon d'Iſraël,
Une nation puiſſante,
Une nation *éternelle.* (גוי עולם (ghôi-nghôlâme)

Termes que l'Auteur de la Vulgate rend par *gentem antiquam*, *une nation ancienne.* Nous ne devons donc point héſiter à traduire les mots d'Habacuc, *Colles æternos*, par ceux-ci, *les Collines*, c'eſt-à-dire, *les Peuples de la plus haute antiquité.*

On entend aiſément après ces remarques ce que veulent dire ces paroles du Verſet 10. du même Chapitre de ce Prophéte. (*b*).

Les *montagnes* vous verront,
Elles ſentiront les douleurs de l'enfantement.

(*a*) Mox adducam adversùs vos de longinquo, ô domus Iſraël,
Gentem fortem,
Gentem antiquam.
(*b*) Videbunt te montes,
Torminibus parturientium afficientur.

On ſent bien que c'eſt comme ſi Habacuc diſoit :

Le Roi de Babylone & les Grands de ſon Empire vous verront,
Ils ſentiront des douleurs ſemblables à celles d'une femme qui eſt en travail.

La détreſſe où ce Prophéte repréſente le Roi de Babylone & les Grands de ſon Empire, tombe, ſelon Jérémie, ſur le ſeul Baltaſar, Souverain de la Chaldée. Voici les paroles de ce Prophéte *Chap. 50. Verſet 43.* (*a*).

Le Roi de Babylone a entendu parler d'eux,
(Des Médes & des Perſes, conduits par Cyrus contre la capitale de la Chaldée)
Auſſi-tôt ſes mains ſont demeurées ſans force.....
Et les douleurs l'ont ſaiſi comme une femme en travail.

En raprochant ainſi les paſſages qui ſont analogues, on voit quelle lumiere ſe prêtent mutuellement les Au-

(*a*) Audivit Rex Babylonis adventum ejus,
Et remiſſæ ſunt manus ejus.
Anguſtia preſſit eum,
Tormina ſimilia [torminibus] parturientis.

teurs ſacrés. Un autre d'Ezéchiel terminera cet article. Mais pour ne rien laiſſer à déſirer ſur le premier paſſage que nous avons cité du Prophéte Habacuc, remarquez :

1°. que le verbe (עמד ghâmád) ne ſignifie pas ſimplement *être débout*, *ſe tenir débout* ; il veut dire auſſi *comparoître*, *apparoître*, *paroître*. C'eſt de ce terme que l'Ecriture ſe ſert lorſqu'elle marque les apparitions du Verbe ou des Anges dans l'Ancien Teſtament, & celles de Jeſus-Chriſt dans le Nouveau. Voyez *Daniel Chap. 8. Saint Luc 24. Saint Jean 20. & 21.* & pluſieurs autres endroits des Livres ſaints, où le verbe *ſtare* ſe prend pour *paroître*, *apparoître*, *ſe préſenter*.

2°. Que nous ne liſons pas le verbe ſuivant comme l'Hébreu d'aujourd'hui porte. *Et menſus eſt terram*, & *il a meſuré la terre* ; mais que nous ſuivons la leçon du Chaldéen & du Grec, qui ont lû au lieu de ces derniers mots (מוטו maïiamoth-érétz) *& la terre eſt ébranlée*. Nous ne balançons pas à adopter la leçon que ces Auteurs ont trouvée dans leurs exemplaires Hébreux, parce que ces termes, *la terre eſt ébranlée*,

ont un rapport ſi ſenſible avec le reſte du Verſet, que l'on ne peut s'empêcher de ſe déclarer pour ces derniers Interprétes. D'ailleurs Jérémie juſtifie cette préférence par les expreſſions dont il ſe ſert *Chap. 51. Verſet 29.* Ce Prophéte faiſiſſant le même objet qu'Habacuc, & parlant de l'armée des Médes prête à marcher contre Babylone, ajoute, *Et la terre ſera ébranlée : Elle ſera dans le trouble.*

Il eſt évident que la leçon du Chaldéen & du Grec, ſuivie par l'Arménien & par l'Arabe, rend le ſens beaucoup plus clair, ſe lie bien mieux avec la ſuite du Verſet, comme on l'a vû, & ſe rapproche tout-à-fait des expreſſions de Jérémie, que le Prophéte Habacuc a ſouvent employées dans ſon Cantique.

3°. Que les termes Hébreux רָאָה וַיִּתֵּר גּוֹיִם (rââh ouaïïiâththêr ghôïime), ſont traduits par la Vulgate, le Chaldéen, le Syriaque, le Grec, l'Arménien & l'Arabe de la maniere ſuivante : *Il a jetté un regard*, & *il a fait fondre les nations.*

Cet accord unanime dans les Interprétes fait connoître que dans les an-

ciens éxemplaires Hébreux on liſoit וַיִּתֵּךְ (ouáïïaththêkhe) *il a fait fondre*, au lieu de (ouáïïáththêr) *il a fait ſauter*. Le changement de ce terme ne doit pas ſurprendre. En abrégeant le (kaph) on en fait aiſément un (resh) & ce verbe alors, en changeant de forme, a changé de ſignification. (nâthâk) dans Hiphil, c'eſt-à-dire, dans la cinquiéme conjugaiſon, ſignifie *il a fait fondre*, & dans le futur (ïáththék) *il fera fondre* au lieu que (nâthar) veut dire *lâcher, délivrer, ſauter, ſortir de ſa place.* Ce verbe n'a point d'autre ſignification dans toute l'Ecriture Sainte, & c'eſt par métaphore & dans un ſens forcé, que les modernes l'employent ici pour *treſſaillir de frayeur.* Ce ſens étranger, & cette interprétation viſiblement oppoſée au conſentement unanime des anciennes Verſions, dénotent une leçon vicieuſe, & que l'on doit reſtituer au moyen de celle que les anciens Interprétes ont ſuivie. Par conſéquent il faut lire (ouáïïaththêke) *il a fait fondre* en place de (ouáïïáththêr) *il a fait ſauter.* Ces obſervations faites, on voit combien eſt fondée notre ma-

niere de traduire la premiere partie du Verſet que nous avons cité. Revenons maintenant à Ezéchiel. Le paſſage de ce Prophéte, dont nous voulons nous ſervir, eſt tiré du *Chap. 6. Verſet 2, 3 & 4.* Le Seigneur parle à ce Prophéte en ces termes (*a*).

Fils de l'homme, tournez-vous vers *les montagnes* d'Iſraël,
Prophétiſez ce qui doit leur arriver.
Dites-leur:
Montagnes d'Iſraël écoutez la parole du Souverain Maître, le Seigneur,
Voici ce que déclare le Souverain Maître le Seigneur,
Aux montagnes & aux collines,
Aux torrens & aux vallées.
Bientôt je ferai fondre ſur vous l'épée
Bientôt je détruirai vos hauts lieux.
Vos autels ſeront auſſi renverſées,

(*a*) Fili hominis, verte vultum tuum ad montes Iſraël,
Et vaticinare in eos;
Ac Dic:
Montes Iſraël audite verbum Dominatoris Domini;
Hæc dicit Dominator Dominus;
Montibus & collibus,
Torrentibus, & vallibus:
Mox ego inducam in vos gladium
Et ſubvertam excelſa veſtra.
Exterentur quoque ara veſtra

Et les ſtatues que vous adorez ſeront briſées,
Et je ferai tomber devant vos idoles
Ceux d'entre vous qui auront été percés.

De bonne foi peut-on prendre ici ces expreſſions *Montagnes* & *Collines*, dans leur ſens naturel ? A-t-on jamais vû des *Montagnes* percées par l'épée ? Des *Montagnes*, à qui un Envoyé du Très-Haut vient faire le procès de ſa part, & déclarer ſes Décrets ? Des *Montagnes* enfin, & des *Collines* punies d'avoir élevé des hauts lieux, d'avoir fabriqué des idoles, de leur avoir rendu un culte, qui n'appartient qu'au vrai Dieu ? C'eſt donc à des Êtres intelligens que le Prophéte adreſſe la parole : ce ſont ces Êtres, qu'il déſigne énigmatiquement ſous l'emblême de *Montagnes* & de *Collines*, pour exprimer la puiſſance, plus ou moins grande, de ceux à qui il parle. Dans ce paſſage ce ſont *les Rois & les Grands* d'Iſraël, qu'il a en vûe. Dom Calmet, Dom Guarin, Meſſieurs le Noble & de Beaune

Et confringentur ſimulacra veſtra,
Et proſternam interfectos veſtros
Ante idola veſtra.

reconnoiſſent que ces termes ſe prennent de tems en tems dans les Prophétes, pour *les Rois & les Grands* des Empires. Saint Jérôme *lui-même* eſt formel ſur cet article, dans ſon Commentaire ſur ce verſet d'Ezéchiel. *Poſſumus*, dit-il, *Montes Iſraël, & Principes, accipere eos, qui potentiâ, ſapientiâque & ſcientiâ ac divitiis præcellebant..... ſed nequaquam ſolis montibus, ſed & collibus loquitur, & rupibus & vallibus in quibus inferior eſt dignitas.... & diſpergentur oſſa, non monti[illegible], ſed eorum qui jacebant in montibus, in circuitu ararum, & in cunctis urbibus, viculiſque Iſraël.* „ Par les *Montagnes*, nous pouvons entendre *ceux qui ſont au-deſſus des autres*, par leur puiſſance, leur ſageſſe, leur ſcience & leurs richeſſes..... Mais le Seigneur n'adreſſe pas la parole *aux Montagnes ſeules*, il parle encore aux collines, aux rochers & aux vallées, dont la dignité n'égale pas celle des premieres.... Les os ſeront diſperſés, non ceux des *Montagnes*, mais les os de *ceux qui étoient autour des autels* élevés ſur les montagnes, les os de ceux qui demeuroient dans les villes

„ & dans les bourgades. „ Ce ſaint Docteur avoit déja dit ſur le 34. *chap. d'Iſaïe. Itaque quod olim decrevi*, (c'eſt Dieu qui parle,) *hoc expertum eſt tempore, ut colles, id eſt, Principes, qui inter ſe pugnabant, perirent.* „ C'eſt „ pourquoi on voit à préſent l'exécu- „ tion du Décret que j'avois porté de „ faire périr *les collines*, c'eſt-à-dire, „ *les Princes*, qui combattoïent les uns „ contre les autres. „ Que l'on ne nous diſe donc plus que les Auteurs ſacrés font uſage dans ces ſortes d'endroits de la figure, que l'on nomme Proſopopée, par laquelle on adreſſe la parole à des êtres inanimés. On a ſenti l'inſuffiſance de cette défaite, même par rapport aux Auteurs profanes; comme on peut s'en convaincre, en liſant le Diſcours ſur l'Harmonie de M. Greſſet, & une autre piece inſérée dans le Recueil des Ouvrages de l'Académie de Montauban. A plus forte raiſon ſeroit-il indécent de prêter aux Prophétes cette figure, qui ne dit rien; & qui, à le bien prendre, n'eſt qu'un pompeux étalage de paroles vuides de ſens. Voici comment on doit entendre ce verſet.

Les Princes d'Iſraël annonceront la paix que Cyrus aura donnée au Peuple captif,

Les grands publieront la juſtice qu'il lui aura rendue.

IV. *Il portera un decret en faveur de la nation que l'on opprime,*
Il délivrera les enfans des pauvres:
Il écraſera ceux qui les accablent.

1°. *Il portera un Décret.*

Une ſimple lecture *du premier chap. du premier Livre d'Eſdras*, jette tout le jour néceſſaire ſur ces paroles. On y voit que ce *Décret* tant de fois & ſi clairement annoncé dans les Prophétes, n'eſt autre choſe que la permiſſion que Cyrus donne aux Iſraëlites de retourner à Jéruſalem. La premiere année que ce Prince, Miniſtre des vengeances du Seigneur contre les Chaldéens, & de ſes miſéricordes pour Iſraël, jouit ſeul de l'Empire des Médes & des Perſes, & la ſeconde, depuis la priſe de Babylone, il eſt averti que deux ſiécles avant ſa naiſſance, le Prophéte Iſaïe l'avoit déſigné par ſon propre nom, comme le Libérateur futur de la Nation ſainte. Frappé de la conformité de tous ces rapports, il reconnoît que le Seigneur lui a touché le

cœur. En conſéquence, il porte *un Arrêt*, par lequel il déclare que le Dieu du Ciel lui a commandé de lui bâtir un Temple dans la Ville de Jéruſalem. Pour éxécuter cet ordre de l'Être ſuprême, il permet à tous les Iſraëlites diſperſés de retourner à leur chère Sion, pour commencer l'Ouvrage. Il enjoint à ceux d'entre eux, qui n'accompagneront pas leurs freres, d'y contribuer de leurs biens. Il veut lui-même entrer dans la dépenſe; & pour faciliter aux Iſraëlites la réédification de leur Temple, il fait écrire aux Gouverneurs des Provinces voiſines de la Paleſtine, de leur fournir les bois, les matériaux, dont ils auront beſoin. Enfin, il ordonne qu'on leur remette tous les vaſes d'or & d'argent, que Nabuchodonoſor avoit autrefois enlevés après la ruine de Jéruſalem, & qu'il avoit placés dans le Temple de Bel. Tel eſt le *Décret*, dont l'Egliſe d'Iſraël demande ſi inſtamment l'exécution.

2°. *En faveur du peuple que l'on opprime.*

Mot à mot: En faveur des opprimés du peuple. Cette eſpéce de phraſe inverſe eſt fort familiere aux Prophétes.

Il ſeroit inutile d'en citer des exemples. Quiconque eſt un peu verſé dans le ſtyle de l'Ecriture, ſait parfaitement qu'elle ſe rencontre très-ſouvent. Le Pſalmiſte joint ici un conſtruit plurier avec un ſingulier, parce que le terme עַם (ngham) *populus*, *peuple*, eſt un collectif, qui indique une multitude de perſonnes.

3°. *Il délivrera.*

Huit verbes ſont communément employés par les Prophétes, pour déſigner la délivrance de la captivité de Babylone. הוֹשִׁיעַ (hôshiángh) *liberavit*, *liberum effecit*, *il a délivré*, *il a mis en liberté*. מָלַט (millêt) *extraxit*, *ſubduxit*, *il a tiré*, *il a attiré*. נִצַּל (nitsál) *eripuit*, *il a enlevé avec violence*. פָּלַט (phâláth) *eruit*, *il a arraché*, *il a pris de force*. יָצָא (iâtsâ) *eduxit*, *il a fait ſortir*. חָלַץ (khâláts) *expedivit*, *il a retiré*, *il a débaraſſé*. גָּאַל (ghâ-ál) *redemit*, *il a racheté*, mais plus ſouvent *vindicavit*, *il a vengé*. Et פָּדָה (phâdáh) *redemit*, *il a racheté*. Les deux premiers de ces verbes ne marquent aucune violence, parce qu'ils ſe rapportent à Cyrus, qui n'étoit pas forcé d'accorder un libre retour aux Captifs d'Iſraël. Les qua-

tre ſuivans regardent les Chaldéens, qui ne laiſſerent ſortir les Iſraëlites de leur Empire, que parce que le Roi de Perſe les y contraignit, en les ſubjuguant. Le ſeptiéme déſigne la vengeance, que le Libérateur d'Iſraël, chargé des ordres du Tout-Puiſſant, tira de ceux qui retenoient injuſtement dans l'eſclavage les Nations opprimées. Le huitiéme enfin, fait voir que le Seigneur ne laiſſera pas Cyrus ſans récompenſe des avantages qu'il aura procurés à ſon peuple, & dont nous aurons encore occaſion de parler dans la ſuite de l'explication de ce Pſaume. Nous ne nous arrêterons pas à produire des preuves de la ſignification que nous donnons à chacun de ces huits verbes. Un tel étalage ne ſeroit que fort ennuyeux pour le Lecteur, & ſentiroit trop ſon érudition Rabbinique. Un ſimple coup d'œil ſur les Ecrivains ſacrés peut aiſément convaincre tout eſprit raiſonnable.

4°. *Les enfans des pauvres.*

C'eſt dans les Pſaumes que l'on trouve le plus fréquemment le terme אֶבְיוֹן (-ébeïône) *pauper, pauvre.* Par-tout il caractériſe les Iſraëlites captifs à Ba-

bylone. Ils étoient véritablement pauvres, parce que leurs ennemis, qui les avoient dépouillés de tout, les laiſſoient manquer des choſes les plus néceſſaires. Ces Maîtres durs & impitoyables ne leur fourniſſoient que ce qu'il leur falloit, pour les empêcher de mourir. C'eſt ſous la même idée que les Prophétes repréſentent ce peuple infortuné dans le tems de ſon eſclavage. Iſaïe, 25 : 3 & 4. en parle en ces termes. (*a*)

En actions de graces,
Le Peuple à qui vous aurez rendu la force,
publiera partout votre gloire,
Tandis que la Ville des nations puiſſantes
ſera ſaiſie de crainte.
Parce que vous ſerez devenu la force de
celui qui étoit foible,
Le rempart du *pauvre* (ébéïône) qui étoit
dans l'affliction,

(*a*) Hac de causâ,
Ubique honorem tibi exhibebit populus fortis;
Dùm civitas gentium potentium timebit te:
Eò quod factus fueris robur tenuis,
Fortitudo egeni in anguſtiâ quâ premebatur,

Son refuge au tems de l'inondation,
Son rafraîchiſſement contre la chaleur.

Chapitre 41. du même Prophéte, *verſet 17.* on trouve la même expreſſion, on y découvre le même point de vûe. Iſaïe, après avoir décrit les avantages, que les Iſraëlites doivent avoir ſur leurs Tyrans, lorſque Cyrus triomphera, pourſuit de la maniere ſuivante. (*a*)

Ceux que l'on opprime, & *les Pauvres* cherchent de l'eau;
Mais ils n'en trouvent pas:
Leur langue eſt deſſéchée par les ardeurs de la ſoif:
Moi qui ſuis le Seigneur, je les exaucerai;
Je ſuis le Dieu d'Iſraël, je ne les abandonnerai pas.

5°. *Il écraſera ceux qui les accablent.*

Il eſt toujours ici queſtion des Chaldéens. L'Egliſe d'Iſraël ſe plaint à tous momens, dans les Pſaumes & dans les Prophétes, qu'ils l'accabloient de trai-

Refugium contra inundationem,
Umbraculum contra æſtum.
(*a*) Oppreſſi & egeni quærunt aquas;
At non inveniunt:
Lingua eorum ſiti areſcit:
Ego Dominus exaudiam eos,
Deus Iſraël, non derelinquam eos.

temens

temens injuſtes. Le terme פָּקֹק (nghôshêk) qu'elle employe ici pour exprimer les vexations de ſes ennemis, n'eſt pas fréquent dans les Pſaumes. On ne l'y trouve que deux fois *au verſet 121 du Pſ. 118. Hébr. 119.* & dans le verſ. que nous expliquons. Il eſt viſible que dans le premier le Prophéte parle des Chaldéens, & l'harmonie du Pſaume le détermine au même objet dans celui-ci.

V. *Vous ſerez redouté de ceux qui adorent le ſoleil & la lune*
Depuis pluſieurs générations.

On rend ordinairement ce verſet d'une maniere toute différente : voici le ſens que les Interprétes y attachent.

Timebunt te dùm ſol & luna lucebunt
A generatione in generationem.
Ce Peuple [Iſraël] vous révérera tant
que dureront le ſoleil & la lune
De génération en génération.

Ce ſens pourroit peut-être ſe ſoutenir même en ſuivant l'objet que nous donnons à ce Pſaume. Les Iſraëlites, témoins des œuvres du Seigneur, & ſpécialement de leur délivrance éclatante, apprirent enfin à révérer le Seigneur ; ils lui jurerent une inviolable fidélité. Guéris de leur penchant à l'i-

dolâtrie, par le terrible fléau de la captivité, ils ne furent plus tentés de prodiguer, comme auparavant, leur encens à des Divinités étrangeres ; & la Nation perſévéra conſtamment, & perſévere encore, malgré l'anathême lancé contre elle, à ne reconnoître d'autre Dieu que le ſouverain Maître de l'Univers.

Nous en avons vû qui croyent, qu'en conſervant Cyrus pour objet de ce Pſaume, on pourroit ainſi traduire ce verſet.

Ce Peuple vous révérera partout où luiront le ſoleil & la lune
De génération en génération.

Ce dernier ſens, diſent-ils, eſt analogue à celui *du verſet 17.* c'eſt le terme לִפְנֵי (Liphenêi) qui fait toute la différence de l'une ou l'autre traduction. Dans *le verſet 17.* il ſert à exprimer l'étendue de la renommée du Roi de Perſe, en conſéquence des bienfaits ſignalés, dont il aura comblé les Iſraëlites.

Son nom ſera immortel,
Sa renommée ſe répandra *dans tous les lieux* (Liphenêi) que le ſoleil éclaire.

Si l'on prend, ajoutent-ils, ce terme dans le même ſens *au verſet 5.* c'eſt

alors une preuve de l'extenſion du culte du Seigneur, après la captivité de Babylone. Les Iſraëlites, depuis leur retour, diſperſés peu-à-peu dans différens pays, y porterent avec eux la Religion du vrai Dieu : & le flambeau de la vérité, dont ils éclairerent les Nations Idolâtres, parmi leſquelles ils avoient à vivre, leur fit des Proſélytes dans tous les lieux de leur diſperſion, du Levant au Couchant, du Septentrion au Midi, ſoit avant, ſoit après l'Incarnation. Ainſi cette Prophétie ne regardera pas moins les tems de la prédication de l'Evangile, qui nous a été faite par les Apôtres, Hébreux d'origine, que ceux qui ont précédé la venue du Meſſie. Elle eſt pour tous les tems, *in generationem & generationem.* Et d'ailleurs, les faits qu'elle énonce, ſe rapportent à tous les lieux, puiſque la plénitude des Nations doit avoir part à ce bienfait ſignalé de la prédication de l'Evangile. *Donec plenitudo gentium intraret*, dit ſaint Paul *aux Romains*, *chap. 11. verſ. 25.*

Ces deux ſens ſont beaux, il en faut convenir ; ils ſont même analogues à pluſieurs des vérités que nous rêcon-

noiſſons dans le ſecond ſens de ce Pſaume. Cependant, quand on examine avec quelque attention la place qu'occupe le verſet V; quand on péſe ſcrupuleuſement ce qu'exige une exacte harmonie, & ſur-tout, quand on compare avec ſoin ce paſſage avec les Prophétes, il ſemble qu'on doit admettre un autre point de vûe pour le premier ſens, que l'un des deux, qu'on vient d'indiquer. Il paroît que ce *timebunt te*, doit ſe rapporter aux Chaldéens eux-mêmes, qui, accablés ſous la main toute-puiſſante, qui détruit leur empire tyrannique, reconnoiſſent enfin, ſaiſis de crainte, que c'eſt le Dieu d'Iſraël, qui les frappe.

En effet, le Pſalmiſte venant de dire immédiatement avant:

Deus ... atteret oppreſſorem.
Le Seigneur...écraſera ceux qui les oppriment.

ce qui regarde les Chaldéens; n'eſt-il pas plus naturel de croire, que ce ſont ces oppreſſeurs eux-mêmes, qui ſont dans la crainte, (*timebunt te*,) à la vûe des châtimens, dont le ſouverain Maître punit leurs injuſtes traitemens, que de reprendre les Iſraëlites dans le ver-

ſet V. pour faire proteſter par le Prophéte, de leur inviolable fidélité envers le Seigneur. Le diſcours eſt, ce ſemble, plus lié & plus ſuivi.

Si l'on veut objecter que l'harmonie n'eſt pas interrompue, ſelon la premiere maniere d'entendre ce verſet, parce que ce ſera alors en conſéquence du bienfait ſignalé de leur liberté opérée par la deſtruction de Babylone, que les Iſraëlites ſeront cenſés faire à Dieu cette proteſtation, par la bouche du Prophéte; nous répondrons, 1°. que la proteſtation de leur inviolable fidélité n'eſt pas faite en conſéquence de la liberté, qui leur eſt accordée; mais au contraire Dieu ne les délivre de captivité, qu'en conſéquence de ce qu'ils ont déja proteſté d'être fidéles à l'avenir, à ne point abandonner le culte du vrai Dieu. Voilà l'ordre indiqué dans les Prophétes. Ils font au Seigneur des promeſſes ſolemnelles, & pluſieurs fois réitérées, pour obtenir le bienfait qu'ils attendent. Le Seigneur ſe laiſſe toucher par leur repentir: enſuite il envoye Cyrus contre Babylone, pour rendre la liberté aux Captifs d'Iſraël. A la parole de ce

Monarque, ils partent pour Jéruſalem; ils rebâtiſſent leur Ville & leur Temple.

2°. Cette expreſſion *timebunt te*, ſe trouvant pluſieurs fois dans les écrits prophétiques, à la ſuite de la ruine de la Chaldée, & de la délivrance d'Iſraël, pour exprimer la frayeur & la conſternation, dont furent ſaiſis les Chaldéens, à la vûe des ſignes miraculeux de la toute-puiſſance de l'Eternel; ces paſſages rapprochés de celui-ci ſemblent devoir donner la préférence au dernier ſens, que nous adoptons, ſur les deux premiers que nous avons rapportés. Quand même on ſuppoſeroit une harmonie parfaite dans tous les trois ſens, il eſt bien plus naturel de s'en tenir à celui qui a pour lui tout à la fois & cette même harmonie, & la détermination des Prophétes, que de s'arrêter à quelqu'un de ceux qui ne jouiroient que du premier de ces deux avantages. Voici donc les paſſages qui feront voir cette analogie.

Le premier eſt tiré du Pſaume *64. Hébr. 65.* Le Paraphraſte Grec donné par Cordérius, Théodoret, Héracléote, Ferrand, & pluſieurs autres, le regardent comme une priere des Iſraëlites

captifs pour leur retour à Jéruſalem, ou comme une Prophétie de ce retour. *Verſet 6. & les ſuivans*, on y lit ces paroles, qui expriment la liberté d'Iſraël, & la deſtruction de l'Empire tyrannique de Babylone.

(*a*) Vous nous exaucerez, Seigneur notre libérateur,
Vous êtes l'eſpérance de tous ceux qui ſont aux extrémités de la terre.
Le Seigneur ſe revêtira de force,
Il affermira les montagnes par ſa puiſſance,
Il fera ceſſer le bruit de la mer,
Le bruit de ſes flots,
Et le ſoulevement de ſes peuples:
Alors ceux qui habitent les païs les plus éloignés
Seront épouvantés à la vue de vos prodiges;
Vous comblerez de joye ceux qui ſortiront,
Soit le matin, ſoit le ſoir.

(*a*) Exaudies nos Deus, liberator noſter,
[Tu es] ſpes omnium finium terræ.
Firmabit [Deus] montes fortitudine ſua,
Accinctus robore.
Compeſcet ſtrepitum maris,
Strepitum fluctuum ejus,
Tumultuationem quoque populorum:
Tunc timebunt qui habitant extremas oras
A ſignis tuis,
Egredientes matutini & veſpertini temporis
Exultare facies.

Ce verſet eſt conçu d'un bout à l'autre en termes énigmatiques. On a eu grand ſoin de ne pas les changer dans la traduction, pour conſerver à cette Prophétie le voile dont le Pſalmiſte a cru devoir la couvrir ; mais comme elle ſeroit inintelligible, ſi on n'en donnoit pas l'explication, en voici le ſens tiré des écrits prophétiques, comme nous le ferons voir dans tout le cours de cet Ouvrage : & d'ailleurs il eſt fondé ſur le premier verſet qui en indiquant l'objet, fournit quelqu'ouverture pour expliquer tout ce qui y a rapport ſelon les loix de l'harmonie.

Ceux qui ſont aux confins de la terre, ce ſont les Iſraëlites qui ſont rélégués juſqu'aux extrémités de la Chaldée. Ils eſpérent dans la bonté de l'Eternel dans tous les lieux de leur exil. Ces montagnes que Dieu affermira par ſa puiſſance, c'eſt le Royaume d'Iſraël qui ſera rétabli & conſervé par le Seigneur. La mer dont il fera ceſſer le bruit tumultueux, c'eſt Babylone qui ſera réduite à l'eſclavage. Ses flots ne ſe feront plus entendre, c'eſt-à-dire, ſes perſécutions ne ſe feront plus ſentir. Les Peuples qui compoſent

cet Empire ne ſe ſouleveront plus contre Iſraël. A l'arrivée de Cyrus qui détruira leur Monarchie, & qui mettra les Iſraëlites en liberté, ces Peuples *ſeront ſaiſis de crainte.* Ils reconnoîtront dans ces prodiges le bras tout puiſſant de l'Eternel. Alors le Peuple choiſi ſortira de Babylone plein d'allégreſſe. A différentes repriſes il ira repeupler la terre d'Iſraël (*a*).

Le ſecond paſſage eſt tiré d'Iſaïe, ch. 25. Le Prophéte y a en vue le même objet. Voici ſes paroles, *verſ. 1. & ſuiv.*

(*b*) Seigneur, vous êtes mon Dieu,

(*a*) Les Iſraëlites, qui retournerent de Babylone à Jéruſalem, ne revinrent pas tous enſemble. Le premier Détachement partit ſous l'empire de Cyrus, comme on le voit au premier Livre d'Eſdras, chap. 1. Le ſecond partit ſous le régne d'Artaxerxès Longuemain. Dans le même Livre d'Eſdras, chap. 7. il paroît que c'eſt ce qu'a voulu dire le Prophéte par ces expreſſions : Ceux qui ſortiront le matin, & ceux qui ſortiront le ſoir. *Egrédientes* ou *exitus matutini & veſpertini temporis.* C'eſt ainſi que dans pluſieurs endroits de l'Ecriture, l'emblême du ſoir & du matin eſt employée pour marquer des tems éloignés les uns des autres. *Job.* 4 : 20. *Pſ.* 54. *Hebr* 55 : 18. *Dan.* 8 : 14. *Iſaïe* 38 : 13.

(*b*) Domine, Deus meus es,

Je vous comblerai de louanges.
Je célébrerai votre puiſſance
A cauſe des prodiges que vous aurez opérés....
Car vous réduirez la Ville en un monceau de pierres.
Vous détruirez la cité fortifiée,
Les remparts des étrangers qui défendoient leur ville,
Ne ſeront jamais rebâtis.
C'eſt pour cela qu'un Peuple fort vous rendra gloire,
Et que la cité des Nations tyranniques *vous craindra.*

Ce Peuple fort, qui loue le Seigneur, & qui rend gloire à ſa puiſſance, ce ſont, dit le Pere Calmet ſur cet endroit, *les Médes & les Perſes devenus maitres de Babylone.* En effet Cyrus fut inſtruit que c'étoit le Dieu d'Iſraël qui lui procuroit tous ces avantages. Il reconnut ſa puiſſance, il en-

Laudibus extollam te.
Celebrabo potentiam tuam,
Eò quòd feceris mirabilia:...
Nam rediges urbem in acervum,
Civitatem munitam in ruinam.
Propugnacula alienorum cingentia urbem
Nunquam reædificabuntur.
Hâc de causâ honorem tibi exhibebit populus fortis.
Et civitas gentium tyrannicarum *timebit te.*

tra dans tous ſes deſſeins en mettant ſon Peuple en liberté. On pourroit croire auſſi que ce Peuple fort, qui glorifie le Seigneur de la ruine de Babylone, ce ſont les Iſraëlites eux-mêmes, qualifiés de ce nom depuis qu'ils ſont libres ; de même que les Prophétes les appelloient des noms de foibles & d'indigens dans le tems de leur eſclavage. » Cette Ville des Nations violentes, » ou redoutables, dit encore le Pere » Calmet, autant qu'on en peut juger » par toute la ſuite, n'eſt autre que » Babylone, & que les Chaldéens, » qui ont opprimé le Peuple de Dieu. » Ils ſeront remplis de frayeur ; ils ſe- » ront forcés de reconnoître la gran- » deur & la force toute puiſſante du » Seigneur, lorſqu'ils verront leur » Ville ruinée & abbattue. »

Enfin le Prophéte Michée nous fournit un troiſiéme paſſage qui eſt au moins auſſi formel que les deux autres ; c'eſt au ch. 7. qu'il parle en ces termes aux Iſraëlites captifs. V. 11, 13, 15, 16, & 17.

(a) Il viendra un tems où vos murailles

(a) Advenïet tempus quo rædificabun-

Je vous comblerai de
Je célébrerai votre p eront réta-
A cauſe des pr
opérés .] ſera réduite
Car vous
ceau] de ſes habitans :
Vous dét s œuvres . . . .
Les rem des merveilles à mon

Ne ſ jour où je vous ai tiré de la
erre d'Egypte.
es Nations les verront, elles ſeront
dans la confuſion,
A cauſe de la force dont je l'aurai revêtu :
Elles porteront la main à la bouche,
Leurs oreilles en deviendront ſourdes.
Semblables au ſerpent, ils [les Chaldéens] lécheront la pouſſiere ;
Et comme les reptiles de la terre, ils s'agiteront dans leurs repaires :

---

tur maceriæ tuæ . . . .
Tunc terra redigetur in ſolitudinem,
Propter [peccatum] habitatorum ejus.
Is erit fructus operum eorum . . . .
Sicut in die quâ egreſſus es de terrâ Ægypti,
Oſtendam ei [populo meo] mirabilia.
Videbunt [illa] gentes, & confundentur.
Ob omnem fortitudinem ejus [populi mei]
Apponent manus ſuas ori :
Aures eorum obſurdeſcent.
Lingent pulverem ſicut ſerpens,
Et ſicut reptilia terræ perturbabuntur in foraminibus ſuis.

ront le Seigneur notre Dieu,
ndront, [ô Iſraël !]

dere la crainte de ces
parlé dans ces trois
s, ou comme une crainte
l eſclave qui craint le châ-
, ou comme une crainte reſ-
tueuſe de gens qui ſe ſoumettent
x Loix du Tout-Puiſſant à la vûe
s prodiges dont ils ont été les té-
oins, l'un & l'autre ſens eſt auto-
é par des faits hiſtoriques. Parmi
Chaldéens mêmes, que ces paſſa-
s ſemblent regarder ſpécialement,
y en eut qui devinrent les Proſély-
de la Religion après la captivité,
mme on le voit dans *le premier Livre Eſdras, Chap. 6. Verſet 21. & Livre Eſther* 8 : 17. (a) La crainte des au-

Dominum Deum noſtrum formidabunt,
Et timebunt te, [ô Iſraël !]

(a) C'eſt ce que dit auſſi Cornélius à Lapide le paſſage de Michée : *Hic metus & formidò num eſt tum pavoris, tum reverentiæ. In Script enim metus Dei, idem quòd reverentia i, & timere Deum, idem quòd revereri um. Alludit ad Chaldæos, Perſas, aliaſque ntes ad Judaïſmum converſas ſub Cyro. 1. Eſd.* 21 : *Eſth.* 8 : 17. Ribéra en dit autant ſur

qui étoient détruites, ſeront réta-
blies . . . .
Alors la terre [de Chaldée] ſera réduite
en ſolitude,
En punition de [l'iniquité] de ſes habitans;
Tel ſera le fruit de leurs œuvres . . . .
Je ferai voir des merveilles à mon
Peuple,
Comme au jour où je vous ai tiré de la
terre d'Egypte.
Les Nations les verront, elles ſeront
dans la confuſion,
A cauſe de la force dont je l'aurai revêtu:
Elles porteront la main à la bouche,
Leurs oreilles en deviendront ſourdes.
Semblables au ſerpent, ils [les Chal-
déens] lècheront la pouſſiere;
Et comme les reptiles de la terre, ils s'agi-
teront dans leurs repaires:

---

tur maceriæ tuæ . . . .
Tunc terra redigetur in ſolitudinem,
Propter [peccatum] habitatorum ejus.
Is erit fructus operum eorum . . . .
Sicut in die quâ egreſſus es de terrâ
Ægypti,
Oſtendam ei [populo meo] mirabilia.
Videbunt [illa] gentes, & confunden-
tur.
Ob omnem fortitudinem ejus [populi mei.]
Apponent manus ſuas ori:
Aures eorum obſurdeſcent.
Lingent pulverem ſicut ſerpens,
Et ſicut reptilia terræ perturbabuntur in fo-
raminibus ſuis.

Ils redouteront le Seigneur notre Dieu,
Et vous craindront, [ô Iſraël !]

Que l'on conſidere la crainte de ces Nations dont il eſt parlé dans ces trois différens verſets, ou comme une crainte ſervile d'un eſclave qui craint le châtiment, ou comme une crainte reſpectueuſe de gens qui ſe ſoumettent aux Loix du Tout-Puiſſant à la vûe des prodiges dont ils ont été les témoins, l'un & l'autre ſens eſt autoriſé par des faits hiſtoriques. Parmi les Chaldéens mêmes, que ces paſſages ſemblent regarder ſpécialement, il y en eut qui devinrent les Proſélytes de la Religion après la captivité, comme on le voit dans *le premier Livre d'Eſdras, Chap. 6. Verſet 21. & Livre d'Eſther* 8 : 17. (a) La crainte des au-

Dominum Deum noſtrum formidabunt,
Et timebunt te, [ô Iſraël !]

(a) C'eſt ce que dit auſſi Cornélius à Lapide ſur le paſſage de Michée : *Hic metus & formidò ſignum eſt tum pavoris, tum reverentiæ. In Scripturâ enim metus Dei, idem quòd reverentia Dei, & timere Deum, idem quòd revereri Deum. Alludit ad Chaldæos, Perſas, aliaſque Gentes ad Judaïſmum converſas ſub Cyro.* 1. *Eſd.* 6 : 21 : *Eſth.* 8 : 17. Ribéra en dit autant ſur

tres, c'eſt-à-dire, du plus grand nombre de la nation, étoit une crainte mêlée de fureur & de déſeſpoir. Ils voyoient les Iſraëlites qu'ils avoient tant perſécutés, & pour qui ils n'avoient eu que du mépris, dit le Pere Calmet, rentrer dans leur premiere proſpérité, & eux-mêmes étoient réduits à ſe proſterner en leur préſence le viſage contre terre, comme le dit *Iſaïe 49 : 23.* s'ils étoient forcés de reconnoître le bras du Tout-Puiſſant qui les châtioit, & de trembler ſous ſa main vengereſſe, leur crainte n'étoit que ſervile, & pleine de dépit. Quant aux Perſes & aux autres nations voiſines, on ſait que les Iſraëlites avant & après la captivité firent des Proſélytes dans tous les endroits de leur diſperſion. Tobie même nous aſſûre qu'une des raiſons qui a engagé le Seigneur à les faire emmener captifs dans l'Empire de Babylone, a été afin de faire connoître ſon nom à ces nations qui l'ignoroient. *Chap. 13. Verſet. 4. quoniam ideò diſperſit vos inter*

cet endroit. *Timebunt gentes illæ Deum Iſraël, videntes tam celebres victorias obtinuere Judæos ab illo adjutos.*

gentes quæ ignorant eum, ut vos enarretis mirabilia ejus, & faciatis ſcire eos, quia non eſt alius Deus omnipotens præter eum.

Rapprochons maintenant l'application de ces trois paſſages du Verſ. V. du Pſaume. 71. Nous avons fait voir que l'expreſſion *timebunt te*, peut, & doit ſe rapporter aux Chaldéens, ſi l'on veut être ſcrupuleux obſervateur des Loix de l'harmonie. En conſéquence voici comme nous avons rendu ce Verſet.

Timebunt te [*qui ſunt*] *ante ſolem & ante lunam,*
A generatione & generatione.
Vous ſerez redouté de ceux qui adorent le ſoleil & la lune
Depuis pluſieurs générations.

Cette petite reticence (*qui ſunt*) ne doit faire de peine à perſonne. On ſait que le verbe (*ſum*) précédé du rélatif *qui, quæ, quod*, ſe ſupplée de droit, de même que le verbe *dixit* par tout où le ſens de la phraſe l'exige. Or on ſent bien qu'il faut un nominatif au verbe *timebunt*, & qu'il eſt du devoir de l'Interpréte de l'exprimer pour ſe faire entendre. Et d'ailleurs quand on s'arrête

roit à l'un des deux premiers ſens que nous avons d'abord indiqués, il faudroit toujours ſuppléer le verbe *lucebunt* pour faire le ſens de la phraſe complet.

On n'ignore pas que les Chaldéens rendoient un culte religieux aux Aſtres, au Soleil & à la Lune. Preſque tous les Hiſtoriens l'aſſûrent. Ainſi nous n'inſiſterons pas ſur une vérité qui eſt généralement reconnue (*a*). Mais, nous dira-t-on peut-être, ſur quoi vous fondez-vous pour traduire *qui ſunt coram Sole*, &c. par *les adorateurs du Soleil*. Le texte par lui-même n'indique aucun culte idolâtre. *La lettre* de l'original il eſt vrai, ne l'exprime pas ; mais *le ſens litéral*, fondé ſur l'harmonie, l'exige. Quand même on traduiroit ainſi ce ſtique. *Vous ſerez redouté de ceux qui ſont devant le Soleil*, il faudroit toujours en revenir au culte idolâtre pour expliquer cet endroit. En effet, pourquoi ce Peuple reſtoit-il devant le Soleil & en préſence de

(*a*) Ceux qui ne ſont pas au fait de ces matieres, peuvent lire le ſecond livre de l'Origine & du Progrès de l'idolatrie, donné par *Voſſius*.

la Lune, ſi ce n'étoit pour rendre à ces Aſtres qu'ils regardoient comme des Divinités, les hommages qu'ils croyoient leur devoir : en un mot, pour les *adorer* ? Nous ne voyons pas qu'on puiſſe donner un autre ſens à ce paſſage. Au reſte loin de vouloir impoſer des regles à qui que ſoit, nous ſommes diſpoſés à adopter tout autre ſens qu'on nous fera voir être plus naturel, plus litéral & plus conforme au but de l'Ecrivain ſacré. Ce que nous diſons ici n'eſt pas ſimplement pour ce paſſage. Nous ſommes perſuadés qu'il y en aura bien d'autres dans le corps de l'Ouvrage qui auront beſoin d'avis ; nous le répétons, nous les recevrons avec plaiſir; ceux ſurtout qui nous viendront de la part des maîtres en ces matieres nous ſeront chers & précieux. Nous ſentons qu'étant obligés de rapprocher un grand nombre de paſſages les uns des autres pour former la preuve de comparaiſon, ces morceaux détachés n'auront pas toujours la même exactitude qu'on peut leur donner quand on les unit à leur tout. Nous ne doutons point que nous ne nous apperçe-

vions nous mêmes dans la ſuite de pluſieurs défauts de cette eſpéce, que nous pourrons rectifier, en travaillant les pieces toutes entieres.

Si nous avions à fixer l'époque de la naiſſance de l'idolâtrie en général, ſi nous voulions indiquer quels êtres furent l'objet de ſon culte dans ſes commencemens, ſans répéter ce que nous avons dit dans notre réponſe (*a*) ſur ce ſujet, nous dirions avec M. Racine le fils (*b*). qu'elle a ſuivi de près celle du monde, & avec M. Gilbert-Charles le Gendre (*c*) *qu'elle a*

(*a*) *Pages* 39, 40, 41, 42 & 43.

(*b*) *Réflexions ſur la Poëſie, t.* 3. *c.* 1. *art.* 2.

(*c*) *Traité Hiſtorique & Critique de l'Opinion, tom.* 2. *pag.* 109. » Maimonides, dont le ſen-
» timent a été ſuivi, a penſé que l'idolatrie
» avoit commencé avant le déluge. Cette
» conjecture très-forte eſt fondée ſur le der-
» nier verſ. du chap. 4. de la Généſe, qui re-
» çoit deux interprétations; l'une, qu'*il nâquit*
» *à Seth un fils nommé Enos, qui commença*
» *à invoquer le Nom du Seigneur.* L'autre, qu'*il*
» *nâquit à Seth un fils nommé Enos, pendant la*
» *vie duquel le Nom du Seigneur fut profané* . . .
» Le ſecond ſens, que du tems d'Enos com-
» mença la profanation du Nom du Seigneur,
» par l'invocation des faux Dieux, eſt bien
» plus vraiſemblable; car quelle apparence

commencé avant le Déluge dans la race de Caïn, & qu'après le Déluge elle ſe

„ qu'Enos ait commencé à invoquer le Nom
„ du Seigneur? Peut-on penſer qu'Adam &
„ Abel, dont les ſacrifices ſont marqués, que
„ Seth & les autres Patriarches, témoins des
„ merveilles du monde, pour ainſi dire,
„ naiſſant, n'euſſent point encore adreſſé de
„ prieres au Seigneur, & qu'ils n'euſſent point
„ invoqué ſon Nom juſqu'à Enos? Pour évi-
„ ter cette difficulté péremptoire, on expli-
„ que ce commencement de l'invocation du
„ Nom du Seigneur par des cérémonies d'un
„ culte ſolemnel, qui ne commença, dit-on,
„ que du tems d'Enos. Mais cette défaite pa-
„ roîtra-t'elle admiſſible, ſi l'on fait réflexion
„ que la famille des Patriarches n'a pû être
„ ſans un culte ſolemnel juſqu'au tems d'Enos;
„ & ſurtout ſi l'on ſe rappelle que la ſolemnité
„ d'un culte fut preſqu'auſſi ancienne que le
„ monde, ſuivant qu'il eſt prouvé par les
„ ſacrifices de Caïn & d'Abel? Il faut d'ail-
„ leurs convenir que la ſuite de l'Hiſtoire
„ favoriſe entierement la ſeconde explica-
„ tion, puiſqu'on voit clairement que l'Au-
„ teur ſacré nous prévient par le commence-
„ ment de la profanation du nom du Sei-
„ gneur du tems d'Enos, pour nous apprendre
„ dans la ſuite les méchancetés d'une race
„ d'hommes abominables, qui attira ſur elle
„ la colere de Dieu, & le châtiment d'un
„ déluge univerſel. Auſſi tous les Rabbins, &
„ la plûpart des Hébraïſans, adherent ſans-

renouvella dans celle de Cham, & ſe répandit dans la Chaldée long-tems avant la naiſſance d'Abraham. Enfin nous dirions avec le célébre Dom Bernard de Montfaucon (*a*) que d'abord on adora les Aſtres. Mais il s'agit ici particulierement de l'Idolâtrie des Chaldéens. Il ſeroit difficile d'en marquer au juſte l'époque. Ce qu'on peut aſſûrer, c'eſt que depuis les premiers écarts de cette nation juſqu'à la compoſition

» difficulté à la ſeconde interprétation ; & ſi » elle a la préférence, la queſtion du com- » mencement de l'idolâtrie eſt décidée ; & » l'invocation des faux Dieux eſt plus an- » cienne que le déluge. Indépendamment de » ces raiſons ſi fortes, ſe perſuadera-t-on » que cette race coupable, qui fut noyée » dans les eaux du déluge, eût perſévéré conſ- » tamment dans les voies de la véritable Reli- » gion, & qu'elle eût été toujours exempte » des égaremens de l'idolatrie ? «

M. de Villefroi n'avoit certainement pas lû les judicieuſes Remarques de M. le Gendre, lorſqu'il mit ſes Lettres au jour. Cependant ils ſe ſont rencontrés l'un & l'autre dans la même penſée, fondés ſur le paſſage de la Généſe, dont l'Auteur de la Critique inſérée dans le *Journal de Verdun, Février* 1752. *p.* 89. a voulu diſputer le ſens à l'Auteur des Lettres à ſes Eléves.

(*a*) *Antiquité expliquée, tom.* 1.

e cette piece, pluſieurs ſiécles s'é-
oient écoulés, comme il eſt aiſé de
voir *dans le ſecond Chap. de l'Hiſ-
oire de la Religion des anciens Perſes,
onnée par Thomas Hyde.*

Il paroît que les Septantes ne liſoient
as le texte du Verſ. V. de ce Pſaume,
omme on le lit aujourd'hui. Le ver-
e & l'affixe יִרָאוּךָ (îirâ-oûkhâ) *time-
unt-te, ils vous craindront*, ne ſe trou-
oient pas apparemment dans le ma-
uſcrit qu'il avoient ſous les yeux,
uiſqu'ils ont lû : συμπαραμενεῖ τῷ ἡλίῳ καὶ
ρὸ τῆς σελήνης γενεὰς γενεῶν.

Et permanebit cum ſole & ante lunam,
In generationem & generationem.
Il ſubſiſtera avec le ſoleil & avant la lune,
De génération en génération.

L'antiquité de la verſion du texte où
'on voit le verbe יָרֵא (iârê-) *timuit, il
t craint*, n'en eſt cependant pas moins
certaine. La Paraphraſe Chaldaïque
& la Verſion Syriaque la reconnoiſ-
ent.

SECONDE OBSERVATION,

Qui renferme le reſte du Pſaume.

Dans les Verſets précédens le Prophéte nous a dépeint la bonté avec laquelle Cyrus devoit en agir avec les captifs ; il nous a décrit la ſévérité dont il devoit uſer envers ceux qui les tenoient dans l'eſclavage. Les bienfaits de ce Prince étoient ſans doute ineſtimables. Mais ils ne rempliſſoient pas encore les vûes de miſéricorde que le Seigneur avoit ſur ſon Peuple. Il falloit que le Roi de Perſe le rendit heureux juſques dans ſa Patrie même. C'eſt le tableau que va nous préſenter l'Ecrivain ſacré, après que d'un ſeul coup de pinceau il aura rappellé tout ce qu'il a dit juſqu'à préſent.

VI. *Son arrivée ſera ſemblable*
A une pluie douce qui tombe ſur l'herbe renaiſſante,
A un orage qui fond ſur la terre.

L'effet des eaux eſt ſouvent bien différent. Tombent-elles avec impétuo-

ſ ? Elles ravagent ; elles entraînent
ut ce qui ſe rencontre ſur leur paſ-
ge. Au contraire viennent-elles d'u-
pluye douce ? Elles humectent la
re ; elles font pouſſer de nouveau
herbes & les grains, elles lui ren-
nt ſa premiere fertilité. Le Prophéte
uvoit-il dépeindre ſous un plus bel
ıblême l'arrivée du Roi de Perſe
ns la Monarchie de Babylone ? Pou-
it-il exprimer d'une maniere plus
ergique le double effet que produi-
la préſence de ce Prince ? Sembla-
: à un torrent rapide, il abbat, il
truit tous ceux de ſes ennemis qui
veulent pas ſe ſoumettre à ſes Loix.
s Chaldéens, chargés de l'anathéme
Ciel, ſont engloutis ſous ſes eaux.
ur puiſſance diſparoît. Elle eſt
éantie pour toujours. La terre d'Iſ-
ıl au contraire, arroſée par la bien-
illance de ſon libérateur, de cette
ıye douce & légére qui porte avec
e ſa fécondité, produit en abondance
nouveaux germes; l'humidité ſucce-
à la ſéchereſſe, & cette terre ſtérile
ndant tant d'années, couverte de
ıces & dépines, paroît chargée des
ıiſſons les plus belles ; le Peuple du

Seigneur rentre enfin dans sa Patrie; & se multiplie plus qu'auparavant. Tel fut le double effet de l'arrivée de Cyrus dans la Chaldée.

VII. *Sous son regne le juste poussera des rejettons;*
Il jouira d'une paix profonde,
Parce que la lune n'existera plus.

1°. *Le juste.*

Les Israëlites sont les seuls à qui ce nom puisse convenir. Ils étoient les adorateurs du vrai Dieu; pendant que tout le reste de la terre étoit presque plongé dans l'idolâtrie. On doit donc, pour l'intelligence des Psaumes & de beaucoup d'endroits des Prophétes, établir cette regle. Toutes les fois que *le juste*, ou *les justes* sont dépeints dans la tribulation, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit *des Israëlites qui sont dans la captivité;* & que quand on prophétise la paix *du juste*, il faut entendre ces passages d'*Israël délivré*, & de retour dans sa Patrie. Ce terme ne pouvant convenir, de l'aveu de tout le monde, qu'à ce seul Peuple, pendant que Cyrus regnoit à Babylone, nous sommes dispensés d'insister sur une vérité

rité ſi généralement reconnue. Quant à ce qui regarde la juſtice intrinſéque de ce Peuple, nous en traitons aſſez au long dans la quatriéme diſſertation du quatriéme Volume.

2°. *Pouſſera des rejettons.*

Si l'on n'entend point par ces expreſſions, Iſraël ſorti de la Chaldée, & de retour dans ſa Patrie, tout autre ſens ſera vague & indéterminé. Mais en rapprochant les Prophétes de cet endroit, il eſt difficile de ne pas croire que ce ne ſoit pas là le véritable point de vûe du Pſalmiſte. *Iſaïe 27 : 6.* annonce en ces termes le retour de ce Peuple (*a*).

Les deſcendans de Jacob jetteront de profondes racines;
Iſraël fleurira :
Il pouſſera des rejettons,
Et la ſurface de la terre ſera couverte de ſes fruits.

Le Prophéte Oſée n'eſt pas moins formel. Le Seigneur lui-même parle ainſi, *aux Verſets 5, 6, 7 & 8. du Chap. 14.*

(*a*) Poſteri Jacob agent radices,
Florebit,
Et germeſcet Iſraël,
Et replebunt ſuperficiem orbis proventu.

(*a*) Je guérirai les bleſſures qu'ils ont reçues,
Pour s'être éloignés de moi :
Je les aime par pure bonté,
Parce qu'ils ne ſont plus l'objet de ma colere.
Je ſerai pour Iſraël une vraie roſée ;
Comme le lis, *il pouſſera des rejettons*,
Il jettera d'auſſi profondes racines que les cedres du Liban ;
Ses branches s'étendront,
Sa gloire ſera ſemblable à celle de l'olivier.
Et il répandra une odeur auſſi agréable que celle de l'encens.
Ils retourneront,
Ils ſe repoſeront ſous la protection du Seigneur,
Ils ſe nourriront du plus pur froment,
Ils *pouſſeront autant de rejettons* qu'un vigne.
L'odeur qui en ſortira, ſera ſemblable à celle du vin du Liban.

(*a*) Sanabo averſiones eorum ;
Diligo eos ſpontaneè,
Eò quòd averſus ſit furor meus ab eis :
Ero ſicut ros ergà Iſraëlem,
Germinabit ſicut lilium,
Et aget radices ſuas ſicut [cedri] Libani.
Diffundent ſe rami ejus,
Et erit ſicut olivæ, gloria ejus,
Et odor ejus ſimilis [odori] thuris.
Revertentur,
Sedebunt ſub umbrâ ejus,
Vivent tritico,
Et florebunt ſicut vinea,
Et odor eorum erit ſicut odor vini Libani.

3°. *Il jouira d'une paix profonde.*

Cette paix ſi long-tems attendue, & ſi ardemment déſirée, avoit été prédite par tous les Prophétes comme le fruit des ſouffrances d'Iſraël captif. C'eſt ainſi qu'Iſaïe s'explique en parlant de cette paix, *Chap. 54. Verſets 10 & 13.* (*a*)

Quoique les montagnes croulent;
Quoique les collines ſoient ébranlées,
Jamais ma miſéricorde ne s'éloignera de vous,
Jamais l'alliance par laquelle je renouvellerai *la paix* avec vous, ne ſera rompue.
Le Seigneur, qui aura pitié de vous, le déclare....
Tous vos enfans ſeront inſtruits par le Seigneur;
Ils jouiront *d'une paix profonde.*

4°. *Parce que la Lune n'exiſtera plus.*

Nous nous éloignons ici de la maniere ordinaire de traduire. La Vulgate porte:

(*a*) Licet montes corruant,
Et colles nutent,
Pietas tamen mea à te non recedet;
Et fœdus, quo pacem tecum inibo rursùs, non delebitur.
Aſſerit miſerator tuus Dominus.
Omnes filii tui edocti erunt à Domino,
Et longa erit pax filiorum tuorum.

Donec deſtruatur luna.

Juſqu'à ce que la lune ſoit détruite, ou
Tant que la lune durera.

C'eſt-à-dire, *pour toujours.* Mais ce n'eſt pas ſans raiſon que nous traduiſons différemment. Les réfléxions ſuivantes nous y engagent.

Il eſt formellement contraire à l'hiſtoire que les Iſraëlites de retour de captivité, ayent joui *de la paix* juſqu'au tems marqué préciſément par ce paſſage. *Ils jouiront d'une paix profonde tant que la Lune ſubſiſtera*, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin du monde. Quand on donneroit à ce Pſaume un autre objet primitif que celui que nous lui aſſignons, le ſens ne ſeroit pas plus exacte. On n'ignore pas les perſécutions des Rois de Syrie, la deſtruction de Jéruſalem par Tite & Veſpaſien, & la diſperſion de toute la nation des Hébreux. Alors cette ſucceſſion de paix, qui devoit être inaltérable, eſt interompue. Il n'en eſt pas de ces expreſſions:

Tant que la lune ſubſiſtera.

comme de celles-ci, *à jamais, éternellement.* L'on ſait que dans l'uſage de la langue originale, ces derniers termes ſe reſtreignent aſſez ſouvent à une eſpa-

ce de tems limité, au lieu que l'autre fixe une époque qui ne peut être que la fin du monde.

De plus, ſuppoſé que *la paix* promiſe à Iſraël, entendue ſoit charnellement, ſoit ſpirituellement, dût durer *juſqu'à la deſtruction de la Lune, juſqu'à la fin des ſiécles*, & qu'il en jouiſſe réellement, ce ne ſeroit pas parler correctement de la faire finir alors. C'eſt au contraire dans ce moment qu'elle deviendra plus inaltérable, & que les vrais Iſraëlites réunis pour jamais à leur chef, ne craindront plus les alternatives & les viciſſitudes dont la paix la plus grande n'eſt pas exempte ici bas. Ainſi ce ſtique entendu dans le ſens qu'on lui donne ordinairement, fixeroit la durée de la paix pour un tems dans, l'eſpace duquel elle auroit été ſouvent interrompue, & la feroit finir lorſqu'elle ne commenceroit qu'à devenir plus pure & plus inaltérable.

La ſignification *donec*, *juſqu'à ce que*, qui eſt la plus commune du mot Hébreu עַד (ngháḍ) a fait toute la méprise. On s'y eſt arrêté : mais on n'a fait pas attention que ce n'eſt pas celle qui convient le mieux dans ce paſſage.

Cette prépoſition ne veut pas dire ſeulement *donec*, elle ſignifie auſſi *adhuc*, *cùm*, *dùm*, *propter*, *ideò*, *poſtquam*, *encore*, *après que*, *lorſque*, *à cauſe*, *parce que*, & en joignant quelqu'une de ces ſignifications aux lumieres que nous donne la Paraphraſe Chaldaïque pour l'intelligence de ce paſſage, on en forme un ſens parfaitement lié avec ce qui précéde & avec ce qui ſuit, & qui entre dans le plan général de ce Pſaume. On peut donc ainſi traduire mot à mot ſur le texte.

Il jouira d'une paix profonde,
Parce que la lune ne ſera plus, *ou*
Après que la lune ſera détruite.
Et multa pax erit,
Propter non lunam, ou
Poſtquàm non erit luna.

Il ne s'agit plus que d'expliquer ce qu'il faut entendre par le terme de *Lune*. La Paraphraſe Chaldaïque nous en donne l'explication en nous avertiſſant que ce ſont *les adorateurs de cet Aſtre*. *Donec daſtruantur ſervi Lunæ*. On ſait que le culte des Aſtres, étoit en uſage chez les Chaldéens. Cette vérité n'a pas beſoin de preuves. A

la qualité d'oppreſſeurs injuſtes du Peuple de Dieu, ils joignoient celle d'impies & d'idolâtres. Double motif de la colere du Seigneur contr'eux, & de la deſtruction de leur Empire. L'objet du culte *de la Lune*, eſt mis ici par Enallage pour les *adorateurs de cet Aſtre*. C'eſt ainſi que l'on rencontre à tout moment dans l'Ecriture l'abſtrait pour le concret, la cauſe pour l'effet, & tant d'autres eſpéces de métonymies, dont on peut voir des preuves abondantes *dans le premier traité de la Grammaire ſacrée de Glaſſius*, & *dans le ſecond Volume de la Grammaire Hébraïque & Chaldaïque de Dom Guarin.*

VIII. *Son empire s'étendra d'une mer à l'autre; Depuis le fleuve juſqu'aux extrémités de la terre.*

1°. *Son Empire s'étendra d'une mer à l'autre.*

M. le Préſident Briſſon ne donne point d'autres bornes à la domination de Cyrus, que celles qui terminoient l'Aſie. » Ce Prince, dit ce ſavant Au» teur, (*a*) dont l'Etat étoit très-pe-

(*a*) Et è minimo tenuiſſimoque [imperio] maximum & florentiſſimum, Aſiâ ſubactâ, &

» tit dans ſes commencemens, laiſſa » par la conquête qu'il fit de l'Aſie & » & tout l'Orient, l'Empire le plus » vaſte & le plus floriſſant.... que » les Perſes gouvernerent juſqu'à la » défaite de Darius par Alexandre. » Les limites de cette Monarchie ainſi fixées, les deux mers, dont il eſt queſtion dans ce ſtique, ne ſont pas difficiles à connoître. On voit auſſi-tôt la mer de l'Inde & la Méditerranée. Ce qui s'accorde parfaitement avec ce que dit Xénophon, *Livre premier de la Cyropédie*; & ce qui donne tout le jour poſſible aux paroles de notre Pſaume.

2°. *Depuis le fleuve juſqu'aux extrémités de la terre.*

Les deux mers du ſtique précédent une fois connues, il n'eſt pas difficile de découvrir que le fleuve dont parle ici le Prophéte, eſt celui de l'Inde, & que les extrêmités de la terre ſont les confins de l'Aſie Occidentale, c'eſt-à-dire, la mer Egée ſelon Marſ-

univerſo Oriente in poteſtatem redacto, reliquit. Huic ſucceſſit filius Cambiſes... à quo deinde ad Darium uſque... Perſicæ res in ſuo ſtatu manſerunt. *Lib.* 1. *de Regio Perſarum Principatu, Edit. de Commelin, pag.* 1.

ham (*a*) ou l'Helleſpont ſelon Briſſon, (*b*) qui étoit la fin de la terre relativement à la domination de Cyrus. Dans le ſens litéral du nouvel Iſraël, les extrêmités de la terre doivent être entendues dans toute la rigueur des termes, & ſans aucune limitation. Quant au premier ſens litéral, il y a cent endroits dans l'Ecriture où le nom de terre pris en général, doit être reſtreint à un certain pays. Nous l'avons prouvé dans les notes ſur *le Pſaume 41. Hébr. 42.* » C'eſt une façon de parler de la Sainte Ecriture, dit Saint » Jérôme, (*c*) de donner le nom de » toute la terre à la ſeule Province » dont on parle. » *Idioma eſt enim Sanctæ Scripturæ ut omnem terram illius ſignificet Provinciæ, de quâ ſermo eſt.* C'eſt ainſi que Théodoret reſtreint à la ſeule Province de la Paleſtine l'expreſſion *Omnis terra du Verſet 27. du Chap. 4.* du Prophéte Jérémie. *Hæc dicit Dominus;* deſerta erit omnis terra, *Omnem terram dicit Palæſtinam.*

(*a*) Canon. Chron. ſæculo 18.

(*b*) Briſſon. Ibid. id eſt, lib. 1. de Regio Perſarum Principatu.

(*c*) Comment. ſur le Verſ. 4. du c. 13. d'Iſaïe

IX. *Les habitans du déſert s'humilieront en ſa préſence,*
Ses ennemis lécheront la pouſſiere.

1°. *Les habitans du Déſert.*

Par ces Peuples on doit entendre ceux qui demeuroient dans l'Arabie déſerte, que Cyrus rangea à ſon obéiſſance ſelon Xénophon (*a*).

2°. *S'humilieront en ſa préſence*, ou *ſe proſterneront devant lui.*

Cette maniere de ſaluer les Rois de Perſe, n'étoit pas particuliere aux nations ſubjuguées. Les ſujets mêmes de ces Monarques n'en employoient pas d'autre, ſelon Briſſon, (*b*) qui ne le dit qu'après Quint-Curce & Valere-Maxime.

3°. *Ses ennemis lécheront la pouſſiere.*

C'eſt-à-dire, celle de ſes pieds, comme le dit formellement Iſaïe & dans les mêmes termes que le Pſalmiſ-

(*a*) Livre 7. de la Cyropédie, & Hérodote, lib. 1. M. Prideaux, livre ſecond de la premiere partie de l'Hiſtoire des Juifs.

(*b*) Ac planè eos qui ad Perſarum Reges adibant, non modò capita flectere & ſubmittere, ſed & procumbentes humi, corpora proſternere conſueviſſe ex compluribus Quinti Curtii locis licet intelligere. *Lib. 1. pag. 8, & 9. de Reg. Perſ. Principatu.*

te, en parlant de l'aſſerviſſement des Chaldéens. C'eſt aux Iſraëlites qu'il adreſſe la parole, *Chapitre 49. Verſet 23.*

Demiſſo ad terram vultu coram te humiliter incurvabuntur,
Pulveremque pedum tuorum lingent.
Ils ſe proſterneront humblement en votre préſence le viſage contre terre;
Ils lécheront la pouſſiere de vos pieds.

Le Prophéte Michée, 7 : 17. s'exprime dans ſes mêmes termes qu'Iſaïe. Ce paſſage eſt rapporté plus haut au Verſet V. de ce Pſaume.

Lécher, mordre la pouſſiere, dit Thomas Hyde, (*a*) c'eſt être réduit à un état miſérable. Tel fut celui des Chaldéens & des autres nations, qui voulurent réſiſter à Cyrus. Ils furent traités ſans miſéricorde, & réduits comme l'avoit tant de fois prédit les Oracles divins à un honteux & perpétuel eſclavage. Leur Empire fut anéanti pour toujours, & il n'eſt plus queſtion d'eux dans la ſuite que pour parler de leur déſaſtre. Le verbe לָחַךְ (lâ-

(*a*) *Comedere pulverem*, metaphoricè eſt miſerâ conditione eſſe, eodem ſenſu quo dicitur : *lambent pulverem. De Relig. veter. Perſar. cap. 3. pag. 84.*

hkhákhe) exprime au mieux toute la grandeur de la misére. Il veut dire, selon Alberti, *lambendo dépastus est : se nourrir des choses que l'on léche.*

X. *Les Rois de Thareshishe & ceux des Isles, lui payeront le tribut :*
Ceux de Sheba & de Çeba lui offriront des présens.

1°. *Les Rois de Thareshishe.*

Si nous nous en rapportions à quelques Auteurs Arméniens, nous tâcherions de prouver que par le terme de Thareshishe le Prophéte a voulu indiquer Tyr ; parce que l'on pouvoit à juste titre appeller les Rois de cette superbe Ville, les Souverains de la mer. Mais l'idée que nous donnerions de ce mot, ne nous paroîtroit pas remplir toute la pensée du Psalmiste. Les conquêtes de Cyrus s'étendirent, autant selon le Docteur Prideaux (*a*) sur la Syrie, & sur la Phénicie, que sur la Ville de Tyr. Ce qui nous fait présumer que l'on doit entendre dans cet endroit les Rois dont les Etats s'étendoient le long de la Méditerranée. Alors toute la côte de cette mer y est

a) Livre second de la seconde partie de l'Histoire des Juifs.

compriſe, & on découvre tout le point de vûe de l'Ecrivain ſacré. » Les » Hébreux, dit Saint Jérôme, (*a*) » entendent par le terme de Thares- » hishe la mer en général, ſelon ce qui » eſt dit au *Pſaume 47. Vous briſerez* » *par un vent impétueux les Vaiſſeaux de* » *Thareshesh*e, c'eſt-à-dire, de la mer. » Et dans *Iſaïe Chap. 23.* Vaiſſeaux de » Tharſe pouſſez des hurlemens. » *Hebræi Tharſis mare dici generaliter autumant, ſecundum illud Pſal. 47. in ſpiritu vehementi conteres naves Tharſis, id eſt maris. Et Iſaïæ 23. vlulate naves Tharſis.*

2°. *Ceux des Iſles.*

Nous entendons par ces termes les Cypriots dont Cyrus fut Seigneur, ſelon Xénophon (*b*). Il faut y joindre les nations qui habitoient les Iſles voiſines, & celles de la mer Egée, ou de l'Archipel; & les Princes qui commandoient aux Grecs dans le continent de l'Aſie mineure, & qui, ſelon l'Hiſtorien que nous venons de citer, (*c*) furent ſoumis à Cyrus, & ceux des au-

(*a*) *In Jonam, pag.* 1473.
(*b*) *Liv.* 1. *de la Cyropédie.*
(*c*) *Ibid.*

tres Princes dont les Etats s'étendoient le long de l'Archipel.

3°. *Lui payeront le tribut.*

En traduiſant le terme Hébreu מִנְחָה (mincʰkhâh) par le ſubſtantif *tribut*: 1°. nous nous approchons de l'uſage des Rois d'Orient, qui avoient coutume d'impoſer ce joug aux Princes dont ils étoient les vainqueurs. Cyrus en uſoit ainſi, ſelon M. l'Abbé Guion (*a*). Les Médes étoient dans le même uſage. Ce qui fait dire à Anaximéne dans une lettre qu'il écrit au Philoſophe Pythagore (*b*). » Le Roi des Médes » nous fait auſſi trembler; nous n'en » avons cependant pas lieu, ſi nous » conſentons à payer le tribut. » *Terret quoque nos Medorum Rex, minus territurus, ſi tributum pendere velimus.* 2°. Nous faiſons ſentir davantage la différence qu'il y avoit entre ce que les Peuples ſubjugués étoient obligés de donner à Cyrus, & les préſens que ſes ſujets lui faiſoient, ſelon l'uſage de leur nation, (*c*) toutes les fois qu'ils

(*a*) *Hiſtoire des Empires, tom. 2.*

(*b*) On trouve cette Lettre *dans le premier vol. de l'Hiſtoire de la Philoſophie, par Stanlei.*

(*c*) Deindè moribus ita comparatum erat,

paroiſſoient en ſa préſence. 3°. Nous ſuivons l'exemple de Saint Jérôme & de pluſieurs Traducteurs François, qui ne font point difficulté de rendre le mot (mîn^{h}khâh) par *tributum*, tribut. Enfin, nous nous éloignons moins de la ſignification du verbe יְשִׁיבוּ (îâshîboû) qui, rendu litéralement, veut dire, ſelon de Muis, » feront re» venir, c'eſt-à-dire, payeront tous » les ans le tribut. » *Reddant, ad verbum, redire faciant, hoc eſt, ſingulis annis pendant tributum.*

4°. *Les Rois de Sheba & de Çeba.*

Quatre peuples porterent ce nom, ſelon l'Ecriture. Le premier deſcendit de Çeba, fils de Khuce, *Geneſe* 10: 7. Le ſecond de Sheba, fils de Re^{n}ghma, *ibid.* Le troiſiéme de Sheba, fils de Iaktan, *ibid.* 2: 8. Le quatriéme enfin de Sheba, fils de Iaksan, *ibid.* 25: 3. Il n'y a pas à ſe tromper pour le nom

at Regem abſque munere adiret nullus; ac vel tenuiorum munuſcula, & quæcumque pro viribus offerebantur, à Rege ſummâ facilitate & humanitate excipi conſueverant. Undè Nicolaus Lyra in cap. 11. Evang. Matth. ait: Reges Perſarum ſemper cum muneribus ſolent adorari. *Lib.* 1. *de Reg. Perſ. Principatu, p.* 26.

du fils de Renghma, puiſqu'il eſt le ſeul, qui s'écrive avec un Samech. Les deux premiers étoient de la race de hKhame, les deux autres de celle de Shem. Le premier, le ſecond, & le quatriéme avoient fixé leurs demeures, ſelon Samuel Bochart, (a) vers le ſein Perſique. Le troiſiéme s'approcha davantage de la mer Arabique. Un coup d'œil ſur la Carte, qui eſt à la tête du premier Livre du Phaleg, fera voir au juſte la poſition, que cet Auteur aſſigne à chacun de ces peuples. Ces différentes poſitions donnent tout le jour, que l'on peut deſirer au paſſage que nous expliquons. Chacune en particulier lui convient parfaitement; puiſqu'il eſt certain que Cyrus étendit ſes conquêtes, d'une part, depuis la mer de Perſe, juſqu'à la mer Rouge, comme l'aſſure le Docteur Prideaux; (b) &

(a) Primus, ſecundus & quartus Mari Perſico, tertius Arabico propior fuit. Indè eſt quòd Sabæos ſcribit Plinius, 5: 28. ad utrumque mare habitare. *Sabæi*, inquit, *propter thura clariſſimi ad utraque maria porrectis gentibus. Lib. 2. Phaleg. cap. 25. pag.* 148.

(b) Hiſt. des Juifs, liv. 2. de la premiere partie.

de l'autre, depuis le golfe Perſique, juſqu'à l'Helleſpont, ſelon Briſſon. (*a*)

5°. *Lui feront des préſens.*

Le Prophéte eſt d'autant mieux fondé à nommer *préſens* ce que les Rois des Nations ſoumiſes lui envoyoient, qu'il eſt certain que, ſous le regne de ce Prince, & ſous celui de Cambiſe, il n'y avoit aucune taxe impoſée ſur les peuples qui s'étoient volontairement ſoumis. *Planè Cyro & Cambiſe regnantibus*, dit Briſſon, (*b*) *nulla tributa, ſtipendiaque gentibus, quæ eis parebant, impoſita erant, ſed munera duntaxat ferebantur.* Darius, fils d'Hiſtape, fut le premier, qui impoſa des tributs ſur chacun. *Primus Darius, Hiſtaſpis filius, cum totum Perſarum imperium in Provincias Satrapiaſque diviſiſſet, tributum ſingulis indixit.* Il eſt certain cependant qu'avant le tribut univerſel, impoſé par Darius, il n'y avoit que les Médes, les Perſes, & les peuples, qui s'étoient ſoumis de plein gré, qui en fuſſent exempts; & que les autres, qui, par leur réſiſtance, avoient contraint le Roi de Perſe à les dompter,

(*a*) Lib. 1. de Reg. Perſ. Principatu.
(*b*) Ibid. pag. 22.

les armes à la main, étoient tenus de payer une taxe à leur Vainqueur. On en a vû la preuve plus haut; ce qui eſt confirmé par ces paroles de Briſſon. (*a*) » Darius voyant que ſes ſujets ne pouvoient être en ſureté ſans » troupes, qu'il lui étoit impoſſible de » les garder, ſans les ſoudoyer, & que, » pour leur donner la paye, il falloit » qu'il impoſât des taxes, il en mit » ſur les Perſes. » Les paroles de la page 124. ne ſont pas moins claires. Les champs des Perſes étoient entierement exempts de droits. *Is* (*Darius ſcilicet*) *prudenter cogitans, neque quietem gentium ſine armis, neque arma ſine ſtipendiis, neque ſtipendia ſine tributis haberi poſſe, Perſis tributa impoſuit ... Perſarum planè agri immunes erant.* Voyez auſſi le troiſiéme Livre d'Hérodote.

XI. *Enfin tous les Rois ſe proſterneront humblement en ſa préſence,*
Toutes les nations lui ſeront ſoumiſes.

1°. *Tous les Rois.*

Il faut l'avouer. Nous rougiſſons d'en être réduits de tems en tems à prouver des choſes, dont les moins verſés dans la ſcience de l'Ecriture, ſont parfaite-

(*a*) Ibid. pag. 123.

ment inſtruits. Nous ne le ferions certainement pas, ſi la néceſſité d'obvier à des clameurs mal fondées, ne nous y forçoit. C'eſt cette raiſon, qui nous fait obſerver ici que le terme כָּל (Khôl) *tous*, ne doit point ſe prendre dans ce ſtique pour les Rois de toute la terre, mais ſeulement pour tous les Monarques que Cyrus a ſoumis à ſa puiſſance, & de ceux qui ſont venus ſe livrer de bonne volonté à ce Prince. M. Macé, Chefcier-Curé de ſainte Oportune, (*a*) avertit, en paraphraſant ce verſet, que le mot (khôl) *tous*, s'entend dans ce ſtique ſeulement de pluſieurs. Ce qu'il n'avance pas ſans preuve. Il renvoye *au verſet 12. du 6. chap. de la Genèſ. au 5e. du 3e. chap. de ſaint Matthieu, au 5e. du premier chap. de ſaint Marc*, où il eſt évident que l'on doit ainſi reſtreindre ce terme. Cette figure eſt fort en uſage dans les Livres ſaints, dit de Muis ſur ce verſet de ce Pſaume, *Frequens eſt iſta figura in ſacris Literis.* Ce Profeſſeur Royal ap-

(*a*) Les Pſaumes de David . . . en latin & en françois, avec des Argumens, des Paraphraſes & des Notes . . . tirés du Commentaire latin de M. Ferrand.

porte pour exemple ces paroles de *S. Matthieu, chap. 3. verſ. 5.* » Alors » tous ceux de Jéruſalem, de toute la » Judée, & de tous les pays des en- » virons du Jourdain, alloient trou- » ver Jean-Baptiſte. » *Omnis Judæa*, dit cet Auteur, *id eſt, multi ex totâ Judæâ.* Au reſte, le Décret même de Cyrus en faveur des Iſraëlites confirme ce que nous avançons. Ce Prince y déclare, ſelon Joſeph, (*a*) que le Seigneur l'a établi Roi des terres de l'univers ; cependant tout le monde ſait que ſon Empire n'a eu que l'étendue, que nous lui avons aſſignée. Ce terme doit donc être reſtreint à ce qu'il a poſſédé.

2°. *Se proſterneront humblement.*

Il paroîtra ſans doute extraordinaire à ceux qui n'étudient que ſuperficiellement la Langue ſainte, de ne pas trouver ici le verbe *adorer.* Ce n'eſt pas ſans raiſon que nous n'en faiſons pas uſage. Nous en ſervir, ce ſeroit donner à entendre que Cyrus exigeoit les honneurs divins, ou du moins, qu'il ſouffroit qu'on les lui rendît. Ce que nous ne pouvons nous perſua-

(*a*) *Lib.* 11, *Antiq. Judaïc. cap.* 1.

der, depuis que le ſavant Thomas Hyde (*a*) a fait voir que jamais ce Prince ne tomba dans ce crime affreux. Il eſt vrai que, pour réfuter cet Auteur, le célébre Dom Bernard de Monfaucon (*b*) dit » qu'il y a bien » plus d'apparence que dans une longue ſuite de ſiécles, le commerce » avec tant de différentes nations.... » a apporté bien du changement dans » leurs coutumes & dans leur Religion, que de croire que ces Perſes » fuſſent ainſi fondés dans la vraie Religion, inſtruits par les Livres de » Moyſe. » Mais il ne s'agit pas de ſavoir s'ils étoient inſtruits de la Loi de Moyſe, mais ſeulement s'ils reconnoiſſoient l'unité d'un Dieu. Leur étoit-il plus impoſſible alors d'être fidéles à leurs pratiques religieuſes, qu'aux Perſes d'aujourd'hui ? Cependant, ſelon l'Auteur de la Diſſertation de la Religion des Perſes, (*c*) ces Peuples, mal-

(*a*) *De Relig. veter. Perſ. cap.* 1. *pag.* 12, 100. & 101.

(*b*) *L'Antiquité expliquée, liv.* 4. *ch.* 6. *part.* 2. *du ſecond volume.*

(*c*) *Dans le tome* 2. *des Cérémonies & des Coutumes religieuſes des Peuples idolâtres.*

gré le mépris des nations, qui les ont ſubjugués, malgré les mauvais traitemens qu'elles leur font ſouffrir, conſervent inviolablement la Religion des anciens Mages, ſans aucun mêlange des rits & des uſages des Mahométans, & des Indiens, parmi leſquels ils ſont diſperſés. D'où nous concluons que la preuve du ſavant Bénédictin contre le ſentiment du Docteur Anglois, n'eſt pas péremptoire, & que rien n'empêche d'entendre le verbe Hébreu ישתחוו (íshethâhkháoûoû) non d'un acte de Religion, mais d'un acte civil, par lequel on marque la ſoumiſſion, le reſpect que l'on a pour celui, devant lequel on ſe proſterne. Telle étoit l'adoration, que l'on rendoit aux Rois de Perſe, ſelon Hyde, & le Docteur Prideaux. (*a*) Telle étoit celle que les enfans de Jacob rendirent à leur frere Joſeph. *Genèſ. 42 : 6.* Telle étoit enfin celle que la Sunamite rendit à Elizée, après que ce Prophéte eut reſſuſcité ſon fils. *4. Reg. 4 : 37.* Faites attention que nous rendons la force de la ſeptiéme conjugaiſon, nommée

(*a*) *Hiſt. des Juifs, t. 2. liv. 5. de la premiere partie, pag. 104.*

(hitphaël) par l'adverbe *humblement.* Quand il s'agit du sens, qui regarde le Messie, il faut prendre le verbe, dont il est ici question, dans toute sa force, & l'entendre d'une adoration proprement dite.

3°. *En sa présence.*

Dans la note sur le verset X. nous avons prouvé que c'étoit un usage constant chez les Perses, de saluer les Rois, en se prosternant devant eux: ce que nous voyons aussi s'être accompli par rapport au Verbe Incarné, lorsque les Rois Mages l'adorerent, humblement prosternés à ses pieds. Voyez *saint Matthieu*, 2: 11.

4°. *Toutes les Nations lui seront soumises.*

Nous avons fait remarquer plus haut que l'universalité du terme (khôl) devoit être restreinte à l'étendue des conquêtes de Cyrus. Il n'appartenoit qu'au sens litéral de la nouvelle Alliance d'embrasser tout l'univers.

XII. *Parce qu'il aura enlevé à la misere le pauvre qui y gémissoit,*
Celui qui étoit opprimé & dénué de tout secours.

1°. *Parce qu'il aura enlevé à la misere.*

Jusqu'ici nous avons vû quelles ont été les bontés du Roi de Perse envers les Israëlites, & les avantages qu'il a retirés de ses glorieuses expéditions. Le Prophéte nous avertit maintenant que toutes les faveurs dont l'être suprême a comblé ce Prince, sont une récompense de ses bienfaits envers son Peuple. La particule כי (khî) *parce que*, est ici causale. Cette circonstance qui rend raison de la prospérité extraordinaire de Cyrus, n'a pas été omise par les autres Ecrivains sacrés, par Isaïe surtout. *Chap. 43 : 3 & 4.* le Seigneur adresse ainsi la parole aux captifs d'Israël (*a*).

Parce que je suis le Dieu que vous adorez,
Parce que je vous ai choisi, & que je suis
votre libérateur,
Je donnerai pour votre échange l'Egypte,
L'Ethiopie & Çeba vous serviront de rançon.
Parce que vous êtes précieux à mes yeux,
Vous serez comblé de gloire,

(*a*) Quia ego sum Dominus Deus tuus,
Seligens Israël, liberator tuus :
Tradam in commutationem tuam Ægyptios,
Æthiopiam & Çeba pro te.
Eò quòd pretiosus fis oculis meis,
Gloriâ cumulaberis

Parce que je vous aime ;
Je donnerai des hommes en votre place,
Je donnerai des peuples pour vous racheter la vie.

Il eſt vrai que ce paſſage ne nomme pas celui à qui le Seigneur livrera ces Peuples, mais en liſant le Chapitre entier, on s'apperçoit que ce ne peut être que Cyrus ; & ſi l'on réunit ces Verſets au premier ſtique du Pſaume 71. on reconnoît ſans peine que c'eſt à ce Prince à qui ils ſont promis. Le Seigneur ne déclare-t-il pas lui-même au *Verſet* 14. de ce même Chapitre d'Iſaïe, que c'eſt pour délivrer ſon Peuple, qu'il a ſuſcité des ennemis à Babylone, pour renverſer l'Empire des Chaldéens. Ces ennemis que Dieu ſuſcite contre Babylone, & qui détruiſent la Monarchie des Chaldéens, ſont les Perſes & les Médes.

2°. *Le pauvre qui y gemiſſoit.*

Le participe מְשַׁוֵּעַ (meshâoûâ^{n}gh) indique un infortuné, qui, accablé de triſteſſe, & plongé dans la miſere, crie ſans ceſſe vers celui de qui il eſpére

Quia ego diligo te,
Et dabo homines pro te,
Et populos ad vitam tuam.

du ſecours. Qui ne reconnoît à ces traits l'Iſraëlite en captivité ? C'eſt ainſi que le Prophéte Jérémie, *Verſet 8. du Chap 3. des Lamentations*, le repréſente en parlant au Seigneur (*a*).

Quoique j'éleve la voix, & que je redouble mes cris,
Il rejette mon humble priere.

3°. *Et denué de tout ſecours.*

Dès le ſiége de Jéruſalem les Iſraëlites s'étoient vû abandonnés de tous leurs alliés. Nous ſçavons que les Egyptiens s'étoient avancés pour débarraſſer cette Ville des Chaldéens qui l'avoient inveſtie. Mais ces faux amis ſe retirerent avec tant de précipitation, qu'on a de la peine à croire que leur volonté fût bien ſincere. C'eſt ce que l'on peut juger des plaintes que forme l'Egliſe d'Iſraël dans *le Verſ. 7. du Chap. 1. des Lamentations* (*b*).

Dans le tems de ſon affliction, & du châtiment qu'elle éprouve,

(*a*) Licèt exclamem & vociferer,
Excludit orationem meam.

(*b*) Recordatur Jeruſalem in diebus afflictionis ſuæ, & punitionis ſuæ.

Jéruſalem ſe rappelle tout ce qu'elle avoit
autrefois de plus précieux,
Avant que ſes habitans tombaſſent en la
puiſſance de ſes oppreſſeurs,
Perſonne alors ne vint à ſon ſecours.
Ceux qui l'oppriment, la regardent avec
mépris,
Ils ſe mocquent de ſes jours de repos.

Tel fut l'état des Iſraëlites juſqu'à l'arrivée de Cyrus leur libérateur.

XIII. *Parce qu'il aura eu compaſſion du foible & de l'indigent,*
Et qu'il aura rendu la vie aux pauvres.

1°. *Parce qu'il aura eu compaſſion du foible & de l'indigent.*

Toutes les expreſſions des Prophétes ſont choiſies. Elles ſemblent renchérir les unes ſur les autres, & repréſenter ſous des traits plus énergiques, l'objet qu'elles ont en vûe. Iſraël en captivité eſt épuiſé de fatigue & de

Omnium pretioſorum ſuorum, quibus fruebatur diebus antiquis,
Antequam caderet populus ejus in manus oppreſſoris;
Tunc nullus ei auxiliatus eſt,
Deſpiciunt eam hoſtes ejus,
Derident ſabbata ejus.

misere. Il eſt ſans force & ſans appui. Enfin, ſa foibleſſe eſt ſi grande qu'elle le réduit preſqu'aux abois; דַּל (dál) *Attenuatus, exhauſtus.* Cette image eſt ſouvent employée par les Ecrivains ſacrés, pour repréſenter l'état de ces victimes infortunées. *Job.5 :16*, après avoir annoncé la perte des Chaldéens dans les Verſets précédens, prédit en ces termes la liberté du Peuple de Dieu (*a*).

Alors l'attente *du foible* לַדַּל (Ládál)
ſera remplie,
Et l'iniquité n'oſera plus ouvrir la bouche.

Sophonie 3 : 12. le Seigneur parle à Sion en ces termes (*b*).

Alors je ferai ſurvivre au milieu de vous
Un peuple que l'on opprimoit, & qui étoit *foible*,
Qui mettra ſa confiance dans la puiſſance du Seigneur.

Saint Jérôme expliquant *le Verſet 29. du 14. Ch. d'Iſaïe*, où la même expreſſion ſe trouve jointe à celle de *pauvre* דַּלֵּי & אֶבְיוֹנִים (dállîme -ébeiônîme)

(*a*) Et erit tenui ſpes:
Iniquitas autem contrahet os ſuum.
(*b*) Tunc relinquam in medio tui
Populum oppreſſum & tenuem,
Qui ſperabunt in potentiâ Domini,

avertit que les Prophétes caractériſent par ces termes le Peuple d'Iſraël en captivité. Voici comme ce ſaint Docteur fait parler l'Eternel en cet endroit. » Dès que le baſilic vous aura couvert de bleſſures, dès que le dragon volant aura ravagé votre pays, » vous ne tendrez plus d'embuches à » Juda, vous ne le jetterez plus dans » l'épouvante par vos ſurpriſes ; au » contraire accablé par les fâcheuſes » extrémités où vous ſerez réduit, » vous pleurerez votre malheur ; tandis que *les humbles & les pauvres*, » qui avoient mis leur confiance, non » dans les richeſſes, ni dans la force, » mais dans ma puiſſance, repoſeront » à l'ombre de la paix, ſans craindre » d'être attaqué par aucun de leurs » ennemis. » *Cùm te percuſſerit regulus, & draco volans tuos terminos devaſtaverit, nequaquàm inſidiaberis Judæ, & pauperculum populum meum tuâ fraude terrebis, ſed preſſus propriis anguſtiis, flebis calamitatem tuam : humiles autem & pauperes qui, non in divitiis & in potentiâ, ſed in meo nomine confidebant, ſecurâ pace requieſcent, & nullius hoſtis impetum formidabunt.* Un

plus grand nombre d'autorités ſeroit inutile après en avoir produit qui ſont ſans replique.

2°. *La vie.*

L'on a vû *dans la premiere Obſervation ſur le Pſaume 41. Hébr. 42. Verſ. 1.* que le mot נֶפֶשׁ (néphésh) étoit quelquefois employé pour déſigner *la vie*, ou *la perſonne de ceux* dont on vouloit parler. Cette explication rappellée ici, indique la réticence que le verbe *délivrer* exige après lui ; c'eſt-à-dire, les périls auſquels étoient expoſés les Iſraëlites, dans la Monarchie de Babylone.

XIV. *Parce qu'il les aura vengés de la fraude & de l'injuſtice,*
Et que leur ſang lui aura été précieux.

1°. *Parce qu'il les aura vengés.*

Nous prouverons *dans la premiere Obſervation ſur le Pſaume 106. Hébr. 107.* que la vraie ſignification du verbe גָּאַל (ghâ-ál) eſt celle que nous lui donnons ici. De-là vient ſans doute que Saint Jérôme, Deuter. 19 : 6 & 12. ne fait pas difficulté de le traduire par *proximus*, *parent* ; parce que, comme le remarque Buxtorf dans ſon Dictionnaire, c'étoit à eux qu'il apparte-

noit de venger ceux de leur famille, dont le ſang avoit été répandu.

2°. *De la fraude & de l'injuſtice.*

C'eſt l'abſtrait pour le concret, pour dire, ceux qui commettoient à l'égard des Iſraëlites la fraude & l'injuſtice, c'eſt-à-dire, les Chaldéens. C'eſt ainſi que Saint Jérôme a traduit dans *les Verſets 2 & 3. du 12. Chap. d'Iſaïe* les mots *liberatio mea*, ma délivrance, par *ſalvator meus*, mon libérateur.

3°. *Et que leur ſang lui aura été précieux.*

Le Pſalmiſte inſinue ici la vengeance que Cyrus, inſtrument de la colere de Dieu, tire du ſang des Iſraëlites répandu par les Chaldéens, avant & après la captivité ſuivant ce paſſage de *Jérémie 51 : 34 & 35.*

(a) Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, m'a pillé,
Il m'a dévoré ;
Il m'a rendu ſemblable à un vaſe
Qui ne peut être d'aucun uſage.

(a) Diripuit me,
Devoravit me Nabuchodonoſor Rex Babylonis :
Aſſimilavit me vaſi inani ;

Il m'a abſorbé comme un dragon ;
Il a rempli ſon ventre de ce que j'avois de plus délicieux :
Et il m'a chaſſé de mon païs.
Le châtiment de la violence qui m'a été faite,
Et du carnage de mes enfans, eſt tombé ſur Babylone,
Dira la fille de Sion :
Mon ſang répandu crie contre les habitans de la Chaldée,
Dira Jéruſalem.

XV. *Pendant ſa vie on lui donnera de l'or de Sheba,*
Sans ceſſe on offrira des prieres en ſa faveur.
Chaque jour on fera des vœux pour ſa proſpérité.

1°. *De l'or de Sheba.*

Il étoit dû à Cyrus en qualité de Souverain du Pays. Ce n'eſt pas au reſte que les préſens qu'on lui faiſoit, ou les tributs qu'on lui payoient, fuſſent

Abſorbuit me quaſi draco,
Replevit ventrem ſuum deliciis meis,
Et ejecit me.
Violentia mihi [illata,]
Et caro mea [devorata] cecidit ſuper Babylonem,
Inquiet filia Sion :
Sanguis meus [effuſus] clamat adversùs habitatores Chaldaïcæ terræ,
Inquiet Jeruſalem.

bornés à ceux de cette contrée. Ce Prince en recevoit de tous les Etats qu'il avoit réduits ſous ſa domination. Mais le Prophéte parle en particulier de l'or de Sheba, parce qu'il étoit de meilleur alloi que celui des autres Pays qu'il avoit ſubjugués.

2°. *Sans ceſſe on offrira des prieres en ſa faveur.*

La reconnoiſſance y engageoit les Iſraëlites délivrés. C'étoit d'ailleurs l'intention de leur bienfaiteur, comme on le voit au verſet 10. du 6e. chapitre du premier livre d'Eſdras. (*a*) » Pendant leurs ſacrifices, dit Cyrus, » ils adreſſeront leurs prieres au Dieu » du Ciel, pour la ſanté du Roi, & » pour celle de ſes enfans. » L'Hiſtorien Joſeph ajoute : (*b*) Qu'ils prieront auſſi pour la conſervation de l'Empire des Perſes : *ut regnum Perſarum incolume maneat.* Si, ſelon Baruc, : 2. ils offroient des prieres à Babylone pour Nabuchodonoſor leur perſécuteur, que ne devoient-ils pas faire pour Cyrus leur bienfaiteur ? Auſſi n'y man-

(*a*) Et offerant oblationes Deo Cœli ; orentque pro vitâ Regis & filiorum ejus.

(*b*) Lib. 11. Antiq. Judaic. cap. 1.

querent-ils pas, comme nous le fait voir le ſtique ſuivant.

3°. *Chaque jour on fera des vœux pour ſa proſpérité.*

En effet les Iſraëlites n'étoient-ils pas en quelque façon obligés d'entrer dans les intérêts de ceux qui les avoient comblés de biens; & la reconnoiſſance ne devoit-elle pas les engager à ne pas céder aux ſujets mêmes de Cyrus l'honneur de lui ſouhaiter ſeuls de plus grands avantages? Or les Perſes, ſelon Briſſon, (*a*) avoient un ſi grand amour pour leurs Princes: ils portoient un ſi grand reſpect au nom de Roi: ils avoient pour ſa perſonne tant de vénération, qu'au rapport d'Herodote, jamais ils ne manquoient d'accompagner leurs ſacrifices, ſoit publics, ſoit particuliers, des vœux qu'ils faiſoient pour la conſervation de leurs

(*a*) Illud conſtat, Perſas eximiâ ſemper charitate Reges ſuos dilexiſſe, nec ulli nationi ſanctius, auguſtiuſve Regum nomen fuiſſe. Innatum verò & inſitum illis Regum ſuorum amorem multa declarant. Primùm pro ſalute Principis vota ab omnibus, qui, tam privatim quàm publicè ſacra facerent, ſuſcipi conſueviſſe. *Herodot. lib.* 1.

Monarques. Auſſi ce même Auteur ajoute-t-il (*a*) que Cyrus pour laiſſer des marques de ſa piété envers le Dieu d'Iſraël, ne ſe contenta pas de permettre la réédification du Temple de Jéruſalem, qu'il ordonna même que les dépenſes néceſſaires pour la perfection de ce grand ouvrage, fuſſent priſes du tréſor, & des tributs qu'il avoit impoſés au Pays qui étoit au-delà du Fleuve. Il voulut auſſi que l'on fournît les taureaux, les brebis, les agneaux, & tout ce qui étoit néceſſaire pour les ſacrifices. Que l'on donnât chaque

(*a*) Teſtatam ubique pietatem ſuam reliquit Cyrus eo decreto quòd lib. 1. Eſdræ cap. 5. memoratur. Etenim non ſolùm Templum Dei Hieroſolymis inſtaurari permiſit; verùm etiam ex arcâ ſuâ, & ex tributis quæ ei à regione trans flumen ſitâ pendebantur, ſumptus neceſſarios ad opus abſolvendum ſuppeditari præcepit. Tauros quoque, oves, agnos, & quicquid ad rem divinam & ſacrificia opus eſſet, præſtari. Frumentum item, ſal, vinum & oleum in dies dari Sacerdotibus juſſit, ut ſacra Deo immortali, & pro ſalute Regis filiorumque ejus vota facerent.... *lib.* 1. *de Reg. Perſ. Principatu*, *pag.* 81. In omnibus certè ſacris pro ſalute Regis vota nuncupabantur. Hæc ita eſſe Herodoti verba declarant, &c. *lib.* 2. *pag.* 174.

jour aux Prêtres du froment, du sel, du vin & de l'huile, pour offrir au Dieu immortel, & pour faire des vœux tant pour sa conservation, que pour celle de ses enfans.

XVI. *Un peu de froment semé sur le haut des montagnes,*
Poussera des tiges aussi vigoureuses que les productions du Liban:
Et les habitans des Villes se multiplieront, Autant que l'herbe de la terre.

1°. *Un peu de froment semé sur le haut des montagnes.*

Pour saisir la pensée du Prophéte, il est à propos de se rappeller que le haut des montagnes de la terre d'Israël étoit long, large, spacieux; ce qui formoit des plaines très-agréables & très-fertiles. Pendant la captivité ces excellens terreins avoient été abandonnés, & étoient demeurés en friche, parce que le peu d'hommes, que les Chaldéens avoient laissé dans ce Pays, ne suffisoit pas pour les cultiver. D'ailleurs les pluyes du Printems & de l'Automne n'y tomboient plus comme auparavant pour les fertiliser. Au retour des captifs le Seigneur leur rendra leur pre-

miere fécondité, & le peu de bled que l'on ſemera dans ces terres portera des fruits qui égaleront les productions du Liban. Ce qui marque une très-grande fertilité. La bonté du terrein des montagnes d'Iſraël eſt exprimée bien clairement dans les Prophétes. Voici de quelle maniere en parle Iſaïe, chap. 30. verſets 23, 24 & 25 (*a*).

Le Seigneur fera tomber la pluye ſur le grain que vous aurez ſemé;
La terre produira du froment gras & bien rempli:
Vos agneaux paîtront alors dans de ſpacieux pâturages;
Vos bœufs & vos ânes qui labourent la terre,
Mangeront auſſi de pluſieurs grains mêlés enſemble,
Dont la paille aura été enlevée avec la pélle ou avec le van.

(*a*) Poſtea dabit pluviam ſemini tuo,
Quandò ſeminaveris terram;
Ut triticum quotannis producat terra:
Quod ſit craſſum & pingue,
Paſcentur die illâ agni in paſcuis ampli
Boves quoque & aſini arantes terram,
Meram farraginem comedent,
Pilâ aut ventilabro purgatam.

Alors les hautes montagnes & les collines élevées
Seront arrosées de ruisseaux d'eaux coulantes,
Après un grand carnage & la chûte des tours.

Le Prohéte Ezéchiel parle encore plus clairement de cette fécondité de la terre d'Israël, chap. 34. versets 13, 14 & 15. Le Seigneur y fait cette promesse aux captifs (*a*).

Je les ferai sortir du milieu des peuples;
Je les rassemblerai de différens païs,
Je les ferai retourner dans leur terre.
Je les y ferai paître sur les montagnes d'Israël
Le long des ruisseaux,
Et dans tous les lieux habitables du païs.
Je les menerai paître dans les pâturages les plus gras:

Tunc è quocumque monte excelso, & è quâcumque colle elevatâ,
Rivi aquarum defluent;
Die cædis magnæ, cùm corruerint turres.

(*a*) Educam eos è populis:
Et congregabo eos è terris,
Et reducam eos in terram suam,
Et pascam eos suprà montes Israël,
Secùs torrentes,
In cunctisque locis habitabilibus terræ.
In pascuis uberrimis pascam eos,

Leurs bergeries ſeront ſur les montagnes élevées d'Iſraël.
Leurs troupeaux s'y repoſeront au milieu des meilleures herbes.
Ils prendront librement une nourriture abondante ſur les montagnes d'Iſraël.
Je ferai moi-même paître mon troupeau.
Je veillerai ſur lui pendant qu'il ſe repoſera;
Ainſi l'aſſure le Seigneur, le ſouverain maître.

Dans la traduction de ce verſet nous avons ſupprimé une fois le mot de *terre*, parce qu'il auroit rendu la phraſe trop languiſſante, & que d'ailleurs il eſt néceſſairement ſous-entendu. On ſent bien que pour enſemencer le haut des montagnes, il falloit qu'il y eût ſuffiſamment de terre pour couvrir les grains qu'on ſemoit. Nous ne diſons rien de la montagne du Liban. Nous croyons que ſa fertilité eſt aſſez connue, pour nous diſpenſer d'inſiſter ſur la comparaiſon de la fécondité de la

Et in montibus excelſis Iſraël erunt caulæ eorum.
Ibi accubabunt inter paſcua optima,
Et paſcuum pingue liberè fument ſuper montes Iſraël.
Ipſemet paſcam gregem meum,
Et invigilans accubare faciam eum,
Aſſerit Dominator Dominus.

terre d'Iſraël avec celle de ce Pays délicieux.

2°. *Les habitans des Villes ſe multiplieront.*

Cette conſolante promeſſe ne devoit point être nouvelle aux Iſraëlites. Moyſe l'avoit fait de la part du Seigneur long-tems auparavant, pour être accomplie auſſi-tôt que le crime de leur idolatrie auroit été effacé par les larmes de la captivité. „ Le Sei-
„ gneur fera revenir vos captifs, dit
„ ce Légiſlateur d'Iſraël(a), parce qu'il
„ aura compaſſion de vous. Oui, il
„ vous raſſemblera après vous avoir
„ fait ſortir du milieu de différens
„ peuples, parmi leſquels il vous avoit
„ diſperſés. Quand vous auriez été
„ chaſſés juſqu'aux extrémités du
„ monde, le Seigneur votre Dieu vous

(a) *Deut.* 30. 3. 4. & 5. Reducet Dominus Deus tuus captivitatem tuam, ac miſerebitur tui, & rursùm congregabit te de cunctis populis, in quos te antè diſperſit. Si ad cardines cœli fueris diſſipatus, indè te retrahet Dominus Deus tuus. Et aſſumet, atque introducet in terram, quam poſſederunt patres tui, & obtinebis eam: & benedicens tibi, majoris numeri te eſſe faciet quàm fuerunt patres tui.

„ raſſemblera. Il vous prendra pour
„ vous ramener dans la terre que vos
„ peres ont poſſedée. Vous la poſſe-
„ derez de nouveau. Il vous y com-
„ blera de biens ; il vous y multipliera
„ plus que vos ancêtres. „

Le Prophéte Ezéchiel eſt admirable dans la deſcription qu'il fait de cette multiplication chap. 36, verſets 8, 9, 10, 11 & 12. (*a*)

Pour vous, montagnes d'Iſraël, pouſſez des branches,
Chargez-vous de fruits en faveur de mon peuple d'Iſraël ;
Parce qu'il eſt déja proche : il va arriver.
Je reviens maintenant à vous,
Parce que je vous ai regardé d'un œil favorable :
Vous ſerez encore labourées & enſemencées ;
Je multiplierai les hommes ſur vos ſommets.

(*a*) Vos autem, ô montes Iſraël, ramos veſtros producatis,
Et fructum veſtrum afferatis populo meo Iſraël ;
Prope eſt enim ut adveniat.
Nunc autem venio ad vos, quia benigne reſpexi vos :
Arabimini & ſeremini ;
Tunc multiplicabo homines ;

Je multiplierai tous ceux qui ſont de la maiſon d'Iſraël.
Les Villes ſeront habitées de nouveau,
Et les lieux ruinés ſeront rétablis.
Je vous remplirai d'hommes & de bêtes:
Ils ſe multiplieront, ils s'accroîtront,
Je vous ferai habiter comme auparavant.
Je vous comblerai de plus grands biens,
Que ceux dont vous jouiſſiez au commencement.
Vous comprendrez par ces faveurs,
Combien je ſuis un Dieu bienfaiſant.
Je ramenerai ſur vos hauteurs,
Les hommes qui compoſent mon peuple d'Iſraël:
Il vous poſſédera pour toujours,
Parce que vous êtes ſon héritage;
Et jamais on ne vous l'enlevera.

Omniumque domorum Iſraël, unamquamque ejus:
Pariter habitabuntur urbes,
Atque ruinoſa inſtaurabuntur.
Multiplicabo quoque ſuper vos homines & jumenta:
Creſcent & fœtus edent.
Et habitare faciam eos ſicut à principio,
Boniſque donabo majoribus
Quàm quæ habuiſtis à principio;
Tunc cognoſcetis quod ego ſim Deus.
Adducam ad vos homines,
Populum meum Iſraël;
Iterùm poſſidebunt te,
Et eris eis in hæreditatem;
Nec fiet deinceps, ut iterùm orberis [incolis]

Un paſſage du Prophéte Zacharie va terminer cet article. Nous le tirons du dixiéme chapitre, verſets 6, 7, 8, 9, & 10. Le Seigneur parle en ces termes. (*a*)

Oui, je rendrai puiſſante la maiſon de Juda;
Je délivrerai la maiſon de Joſeph;
Je les ferai revenir,
Parce que j'aurai compaſſion d'eux.
Ils ſeront dans le même état
Que ſi jamais je ne les avois chaſſés;
Parce que je ſuis le Seigneur leur Dieu,
Je les exaucerai.
Ils ſeront auſſi courageux que les Ephraïmites.
Leur cœur ſera dans une auſſi grande joie,
Que celui d'un homme qui boit du vin,
Leurs enfans en ſeront témoins,
Ils en feront éclater leur joie:

(*a*) Profectò corroborabo domum Juda,
Et domum Joſeph liberabo:
Et reducam eos,
Quia miſerebor eorum;
Ità ut ſint perindè ac ſi non expuliſſem eos.
Ego enim ſum Deus Dominus eorum,
Ideò exaudiam eos:
Strenui erunt, ut Ephraïmitæ,
Et lætabitur cor eorum
In morem bibentium vinum.
Hæc videbunt filii eorum;
Hinc lætabuntur;

Leur cœur plein d'allégresse en rendra grâces au Seigneur,
Je les appellerai par un perçant coup de sifflet:
Je les rassemblerai, parce que je les aurai rachetés:
Ils deviendront aussi nombreux qu'ils l'étoient auparavant,
Quoique je les aie dispersé parmi les nations.
Parce que, dans les Pays les plus reculés,
Ils me rappellent à leur mémoire:
Rendus à la vie, ils retourneront avec leurs enfans.
Je les ferai sortir de la terre d Egypte;
Je les rassemblerai de l'Assyrie:
Je les ramenerai dans le Pays de Galaad & dans celui du Liban.
Leur nombre deviendra si grand,
Que le Pays ne sera pas suffisant pour leur demeure.

Et exultans cor eorum gratias persolvet Domino.
Sono sibili acuto evocabo eos:
Congregabo eos eò quòd redemerim illos.
Tunc multiplicabuntur sicut antè multiplicati fuerant,
Quamvis disseminaverim eos inter gentes.
In longinquis regionibus,
Mei recordantur:
Incolumes erunt cum filiis suis,
Et revertentur.
Deindè educam eos de terrâ Ægypti,
Et de terrâ Assur colligam eos,
Et ad terram Galaad & Libani adducam eos;
Nec invenietur locus eis.

XVII. *Son nom ſera immortel,*
Sa renommée ſe répandra dans tous les
lieux que le Soleil éclaire.

Tant que l'univers ſubſiſtera, la délivrance des Iſraëlites, & les bienfaits de Cyrus ſeront au nombre de ces événemens ſinguliers & extraordinaires, dont on ne doit pas craindre que la mémoire ſe perde parmi les hommes. Les monumens ſacrés en ſont les dépoſitaires, & la réputation du libérateur d'Iſraël en égalera la durée, parce que ce ſont des faits eſſentiellement liés avec l'hiſtoire de la vraie Religion. Ainſi puiſqu'il eſt certain qu'elle doit être répandue dans tout l'univers, ces éclatantes merveilles & le nom de celui qui a été choiſi du Tout-Puiſſant pour les opérer, ne peuvent tomber dans l'oubli.

XVIII. *Chantons les louanges du Seigneur.*
Du Dieu qu'Iſraël adore.
De celui qui peut ſeul opérer des prodiges.

Ce dernier ſtique n'eſt point contraire à ce que nous avons dit dans la note ſur le verſet précédent : ſçavoir, que Cyrus étoit l'auteur de la délivrance des captifs, & de la ruine des Chaldéens. Quoique ce Prince ne fût

que le miniſtre des vengeances du Seigneur ſur ſes ennemis, & de ſes miſericordes ſur ſon peuple, il n'en eſt pas moins vrai, qu'il fut le bienfaiteur & le libérateur d'Iſraël : ce qui eſt ſuffiſant pour le regarder en ſeconde inſtance comme l'auteur de ces prodiges.

XIX. *Que l'on exalte ſa puiſſance,*
Qui rend ſa gloire immortelle :
Elle éclate dans tout l'univers.

La gloire.

Par ce terme *la gloire*, on ne doit pas entendre la gloire du Seigneur indéterminément, mais celle que lui a acquiſe la délivrance de ſon peuple, le renverſement de Babylone ; & les merveilles qui ont accompagné ces événemens éclatans. On en trouvera la preuve dans la premiere obſervation que nous mettrons à la ſuite de la traduction du Pſaume 28. Hebr. 29. n. 2.

Nous voilà donc arrivés à la fin d'un Pſaume que l'on regardoit comme inacceſſible à l'harmonie dans le premier ſens. Il faut avouer que l'on avoit raiſon en prenant Salomon pour objet primitif ; & il en ſera toujours de même dans toutes les autres Poëſies ſacrées dont l'objet primitif ne ſera pas

bien choiſi. En vain feroit-on des efforts pour ramener au texte des faits hiſtoriques qui ne lui conviendroient pas, on ſentira toujours qu'ils lui ſont étrangers ; & ſi un attachement mal fondé à des ſentimens qui ne ſont que de purs préjugés, ne cede pas à des connoiſſances claires & diſtinctes, à combien d'écarts ne s'expoſe-t-on point ? N'eſt-ce pas renoncer aux premieres notions que de prétendre qu'un ouvrage diſſonant peut être produit par l'Auteur même de l'harmonie ? Pour nous, nous ne ſçaurions nous perſuader que le ſens de l'ancienne ou de la nouvelle Alliance ne ſoit parfaitement ſuivi & lié dans toutes ſes parties. Nous avons éprouvé par nous-mêmes que la ſeule raiſon qui fait adopter l'hypothéſe d'un défaut d'harmonie, ne part que d'une fauſſe ſuppoſition qui n'a pas la moindre ſolidité. Il eſt certain qu'on peut tenir la même conduite pour les autres Pſaumes que celle que nous avons tenue pour le 71. Héb. 72 ; & toutes les raiſons générales que l'on croiroit pouvoir oppoſer, perdront leurs forces vis-à-vis d'un fait fondé ſur l'expérience.

Comme on n'a jamais douté que ce Pſaume ne convînt dans tout ſon entier à Jeſus-Chriſt, en qualité de Sauveur de tous les hommes, dont Cyrus libérateur d'Iſraël, n'étoit que la figure prophétique, nous ne nous arrêterons point à en donner des preuves détaillées. Nous nous contenterons d'en indiquer la marche relativement au ſecond ſens litéral, en ſuivant les cinq diviſions dont nous nous ſommes ſervis pour marquer les faits ſur lequel le premier ſens eſt fondé.

Si nous avons pû admirer dans le premier ſens, la beauté des figures, l'harmonie conſtante, la grandeur & la force des expreſſions; avec combien plus de juſteſſe ne verrons-nous pas ſortir du même texte, ſans lui faire violence, & ſans l'altérer, le ſens litéral de la nouvelle Alliance? Toutes les penſées qu'exprime cette belle Poëſie, tous les caractéres qu'elle peint, tous les ſentimens qu'elle inſpire lui ſont propres. Sa marche devient plus agréable & plus intéreſſante par la ſublimité de l'objet qu'elle nous préſente. Les tableaux en ſont plus grands & plus magnifiques. Tout y eſt ſoutenu ſans interruption. Dans

I.

Dans le premier tableau l'Egliſe du Verbe opprimée par la tyrannie des Phariſiens, perſécutée par l'idolâtrie des Gentils, conjure le Pere Eternel d'envoyer ſon Fils qui eſt tout à la fois, dit S. Aug. (*a*) Roi & fils de Roi, pour exécuter le decret qu'il a porté touchant la délivrance de ſes enfans, & pour exercer ſa vengeance contre leurs perſécuteurs inhumains. Elle prédit que, dès qu'il aura la puiſſance en main, (ce qui lui eſt accordé à ſon Incarnation (*b*) il tirera une vengeance éclatante de ceux qui font ſouffrir des traitemens injuſtes à la Nation ſainte, à l'Egliſe qu'il s'eſt choiſie, tandis qu'il la traitera avec bonté. Des bienfaits ſi ſignalés engagent les montagnes & les collines, c'eſt-à-dire, les membres de l'Egliſe d'une piété éminente, (*c*) les Prédicateurs, les Apôtres & leurs Diſciples (*d*) à publier la paix qu'il vient procurer au Peuple qu'il

(*a*) D. Aug. in hunc locum.
(*b*) D. Greg. in Pſal. 4. & l'Abbé Rupert in Cant. Cant.
(*c*) D. Aug. in hunc locum.
(*d*) D. Aug. in hunc locum.

chérit, & le châtiment rigoureux de ceux qui l'oppriment. Elle développe ce que renferme ce decret dont elle demande l'exécution : c'eſt la liberté des fidéles caractériſés par les termes d'*enfans des pauvres* ; & la perte de ceux qui les tiennent dans les fers & dont il n'y a point de converſion ſincere à eſpérer. Les Idolâtres témoins de ces prodiges éclatans, ſaiſis de crainte & frappés de frayeur à la vue d'un châtiment ſi ſévere, ſont dans la conſternation.

II.

Quel éclat dans le ſecond tableau ! Les vœux de l'Egliſe ſont exaucés. Dieu le Pere envoye ſon fils ſur la terre. Il y deſcend, dit S. Auguſtin (*a*); mais qu'il y opere d'une maniere bien différente ! Les Phariſiens & les Idolâtres ſont dans le trouble & dans la confuſion. Herode tremble (*b*) toute la Ville de Jéruſalem eſt dans l'agitation : les juſtes au contraire ſont dans l'allégreſſe ; (*c*) ils reçoivent de nouvelles forces, ils ſont des proſélytes. Une

(*a*) In hunc locum.
(*b*) Matth. 2 : 10.
(*c*) Luc. 10. & 14.

joie extrême, une paix conſtante ſont les fruits de ſon avénement (*a*); ils y ſont d'autant plus ſenſibles qu'ils voyent que la Lune, c'eſt-à-dire, les adorateurs des aſtres, les Idolâtres vont diſparoître. Dieu en diſperſant ſon Peuple parmi les Nations pour le punir de ſon idolâtrie & de ſes autres crimes, vouloit diſpoſer l'univers à reconnoître le Meſſie lorſqu'il l'enverroit ſur la terre. Dès qu'il y paroît les fidéles Iſraëlites publient ſon arrivée. Déja ſon empire s'étend du ſein Arabique juſqu'à la Mer Caſpienne : de l'Archipel il pénétre juſqu'à l'Inde. Ceux qui demeurent dans les Iſles de la Méditerrannée croyent en lui : ſes ennemis en ſont couverts de honte & de confuſion. Les Rois de Tharshish & des autres Nations lui offrent des préſens dans la perſonne des Mages. (*b*) Toutes les Nations de l'Aſie le reconnoiſſent pour leur Sauveur & ſe ſoumettent à ſes loix.

III.

Le troiſiéme tableau n'eſt pas moins intéreſſant. Eſt-il poſſible de mieux

(*a*) Luc 2 : 10. & 14.
(*b*) Matth. 2. 11.

peindre l'état déplorable des enfans de l'Egliſe ſous la domination de leurs perſécuteurs ? Ils gémiſſent ; ils ſont dans la miſere, ils n'ont cependant aucun ſecours. Ils ſont foibles, on ne leur préſente rien qui ſoit capable de réparer leurs forces. Ils ſont dans l'indigence ; on les y abandonne impitoyablement. On cherche même des prétextes pour les perdre ; mais ce divin libérateur les arrache de la puiſſance de leurs ennemis. Pour lui témoigner des actions de graces de ce bienfait, on lui préſente de l'or de Saba, on lui offre des prieres continuelles, on fait des vœux pour que ſon Royaume s'étende de plus en plus.

IV.

Le quatriéme tableau nous trace des images bien différentes. La délivrance eſt conſommée. Les Apôtres & leurs ſucceſſeurs ſe répandent de tous côtés : ils l'annoncent à tous les Peuples, & les appellent à la connoiſſance de l'Evangile. Quelle abondante moiſſon ne recueillent-ils pas ? Le champ de l'Egliſe produit des fruits extraordinaires, les Villes fourniſſent un grand nombre de proſélytes. Le nom du

Meſſie devient immortel. Tout l'univers retentit de ſa venue. Ceux qu'il vient de tirer de l'eſclavage s'efforcent de concourir à l'agrandiſſement de ſa puiſſance.

V.

Enfin l'univers entier eſt invité à rendre au Pere Eternel des actions de graces en reconnoiſſance des merveilles qu'il vient d'opérer par ſon Fils pour la rédemption des hommes.

Voilà une eſquiſſe des beautés que renferme le Pſaume 71. Hébr. 72. dans le ſens litéral de la nouvelle alliance. Nous ne nous y arrêtons pas davantage, parce qu'il a été ſuffiſamment traité par les Saints Peres & par les Interprétes Catholiques, qui ont donné toute leur attention à ce ſecond ſens, comme à celui que nous avions d'abord plus d'intérêt de bien connoître. Notre but principal étant de travailler à éclaircir le premier ſens qui doit ſervir de baſe au ſecond, afin de bâtir ſur des fondemens ſolides, nous paſſerons au troiſiéme article qui eſt la comparaiſon des Pſaumes les uns avec les autres.

Fin du premier Volume.

TABLE
DES MATIERES,

Contenues dans ce Volume.

Avertiſſement.
Introduction. *Page* 1.
Diviſion de l'ouvrage. 8.
De l'objet des Pſaumes. 11.
Du ſens litéral des Pſaumes, relativement à l'ancien Iſraël. 12.
Article premier. Application des Pſaumes à l'Egliſe d'Iſraël. 47.
Pſaume 41. *Hebr.* 42. Quemadmodum. 54.
Examen du ſentiment de ceux qui appliquent ce Pſaume à David. 66.
Premiere Obſervation ſur ce Pſaume. 73.
Seconde Obſervation ſur ce Pſaume. 116.
Troiſiéme Obſervation ſur ce Pſaume. 134.
Quatriéme Obſervation ſur ce Pſaume. 155.
Article ſecond. De l'harmonie des Livres prophétiques. 184.
Du double ſens litéral des Pſaumes. 250.
Premiere Queſtion. Peut-on admettre dans l'Ecriture un double ſens appellé proprement litéral? *ibid.*
Seconde queſtion. Doit-on admettre la multiplicité de ſens litéraux dans toute l'Ecriture, ou du moins dans la plus grande partie? 266.

r pour connoître le double ſens litéral. 268.
iere & ſeconde Régle. *ibid.*
iéme Régle. 270.
iéme Régle. 280.
iiéme Régle. 326.
objet du *Pſaume* 71. *Hebr.* 72. Deus ju-
ium tuum Regi da. 354.
on de ce Pſaume. 365.
iere Obſervation ſur ce Pſaume. 372.
ide Obſervation ſur ce Pſaume. 454.

Fin de la Table des Matieres.

CORRECTIONS DE CE VOLUME.

PAGE 19. *l. dern.* Pſ. 100. Heb. 101. *liſ.* Pſ. 82. Heb. 83.

P. 36. *l.* 14. Vous voyez que même, quant au ſens litéral de l'Egliſe Chrétienne, les ſaints Peres ne s'en ſervoient que lorſqu'il étoit queſtion, *liſ.* vous voyez que les ſaints Peres ne développoient le ſens litéral de l'Egliſe Chrétienne, que lorſqu'il étoit queſtion.

P. 53. *l.* 4. de ces Cantiques, *liſ.* de ces deux Cantiques.

P. 59. *l.* 20. *ajoutez* alors *avant* ce Peuple.

P. 74. *l.* 2. cette Troupe, *l.* ce Chœur.

P. 107. *l.* 22. au-dehors, *ajoutez* impoſant.

P. 167. *l.* 22. le Syriaque, *l.* l'Arménien.

P. 259. *l.* 2. Grégoire de Valens, *l.* Grégoire de Valentia.

P. 262. *l. dern.* accommodé, *l.* diſpoſé.

P. 297. *l.* 1. qui naiſſent ſous ſes pas *l.* qui embéliſſent ſa route.

P. 321. *l.* 15. *& 16. effacez le latin.*

P. 400. *l.* 24. ſi légitime. La matiere, *l.* ſi légitimes, puiſque la matiere.

P. 409. *l.* 23. fort traîneau, *l.* péſant traîneau.

P. 415. *l.* 13. on n'a jamais vû les montagnes, *ajoutez* [d'Aſſyrie] ébranlées.

P. 457. *l.* 11. en rapprochant les Prophétes de cet endroit, *l.* mais en conſultant les Prophétes.

P. 457. *l. pénult.* germeſcet, *l.* germinabit.

P. 459. *l.* 12. *liſ.*

La paix que je renouvelle avec vous,
Eſt la ſuite d'une alliance
Qui ne ſera jamais rompue.

P. 471. *l.* 18. Khuce, *l.* Khush. *l.* 20. Jaktan, *l.* Jectan. *l.* 21. Jakſan, *i.* Jecſan.

P. 477. *l.* 20. Perſes, *l.* Perſans.

P. 498. *l.* 1. *liſ.* je multiplierai les hommes de toutes les maiſons d'Iſraël, & ceux de chacune d'entr'elles. *l.* 18. omnium domorum Iſraël, unamquamque illarum.

FAUTES D'IMPRESSIONS

DE CE VOLUME.

PAGE 10. *l.* 15. deu, *l.* bornée à deux *P.* 41. *l.* 13. d'appareils, *l.* d'appareil. *P.* 95. *l.* 23. effunderis, *l.* effuderis *P.* 130. *l.* 15. יְשַׁעְיָהוּ ieskou^{n}ghoth, *l.* יְשַׁעְיָהוּ ieshou^{n}ghoth. *P.* 133. *l.* 2. vû, *l.* lû. *P.* 167. *l* 13 bereitsa^{h}kh ſans i. *P.* 260. *l.* 3. extention, *l.* extenſion. *P.* 292. *l.* 10. ſum, poteſt, *liſez* ſumi poteſt. *P.* 311. ancien. *l* l'ancien *Ibid. l.* 28. e pere, *l.* le pere *P.* 409. trainau, *l.* traîneau. *P.* 423. *l.* 20. renverſées, *l.* renverſés *P.* 460. *ligne dern.* une, *l.* un *P.* 473. *l.* 35. Hiſtape, *l.* Hiltarpe. *P.* 484. *l.* 25. דְּלִיכֵם *l.* דְּלִיכֵם *P.* 489. l. 22. Baruc. 2, *l.* Baruch 1 : 2. *P.* 494. *l.* 3 coulantes, *l* courantes. *Ibid. l.* 20. pêle, *l.* pèle. *P.* 493. *l. dern.* pilâ, *l.* palâ. *P.* 499. *l.* 27. Eprh, *l.* Ephr.